



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Princeton University Library



32101 080219130

RECAP

Library of



Princeton University.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T 1755.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S ,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DENULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques,

Avec Approbation & Privilège du Roi.

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui qu'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. de Boissy, Auteur du *Mercur*e.

Le prix est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 21 livres pour l'année, à raison de quatorze volumes. Les volumes d'extraordinaire seront également de 30 sols pour les Abonnés, & se payeront avec l'année qui les suivra.

Les personnes de province auxquelles on l'enverra par la poste, payeront 31 livres 10 sols d'avance en s'abonnant, & elles le recevront franc de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 21 livres d'avance, en s'abonnant pour l'année, sans les extraordinaires.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

ANNEXE

étrangers, qui voudront faire venir le *Mer-*
cure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'en-
voyer par la poste, en payant le droit, le prix
de leur abonnement, ou de donner leurs ordres,
afin que le paiement en soit fait d'avance au
Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis,
resteront au rebut.

L'on trouvera toujours quelqu'un en état
de répondre chez le sieur Lutton; & il obser-
vera de rester à son Bureau les *Mardi*,
Mercredi & *Jendredi* de chaque semaine, après-
midi.

On peut se procurer par la voie du *Mer-*
cure, les autres *Journaux*, ainsi que les *Li-*
ures, *Estampes* & *Musique* qu'ils annoncent.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

A O U S T. 1755.

ARTICLE PREMIER.

P I E C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

P O R T R A I T S

DE CINQ FAMEUX PEINTRES

D' I T A L I E.

Le Parmesan.

C Est sans doute des mains des graces
Que cet artiste a reçu les pinceaux ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

L'élégance , l'esprit , suivent par-tout ses traces,
A cette riche empreinte on connoît ses tableaux.
Le vent semble jouer avec ses draperies ,
La belle touche : Ah ! Dieux , quel contour im-
mortel !

Peut-on trop admirer ces figures chéries ?
Tout y sent le Corrège & le grand Raphaël.

Philippe Lauri.

Ce Peintre fait l'histoire avec goût & finesse ,
Mais ce n'est qu'en petit ; il dégénère en grand.
Ses fonds payagés sont frais , pleins de vaguesse ,
Leur site est embelli du fard qu'il y répand.
Quel aimable crayon ! que d'esprit il distille !
A créer de l'espace il se montre sçavant ,
Si Lauri des Romains n'est pas le plus habile ,
Il est l'honneur du second rang.

Le Primitice.

Les charmes du pinceau romain
Furent chez les François transplantés par ce Maî-
tre.

L'on vit Fontainebleau décoré de sa main.
Le Rosso le craignit dès qu'il put le connoître.
Quelle gloire ! il parut au-dessus des bienfaits ,
Dont quatre de nos Rois à l'envi le comblèrent.
On crut du Parmesan revoir en lui les traits :
Du mauvais goût enfin ses talens triomphèrent.

Polidore.

De vil manœuvre il devint Peintre habile ;
 En voyant les beautés qu'enfantoit Raphaël.
 Que de correction ! que de goût dans son style !
 La nature y consacre à l'antique un autel.
 S'il peint de clair-obscur des frises ou des armes ;
 L'œil par le seul toucher peut être détrompé.
 Son paysage aussi séduit par mille charmes ,
 Le connoisseur s'oublie en étant occupé.

Louis Garzi.

Dans ces groupés d'enfans , quels ragoût de cou-
 leur.

Quel tendre dans leur chair ! oui, le sang y circule ;
 Cet ange me ravit par sa douce splendeur ;
 Mon œil d'un jour divin croit voir le crépuscule.
 Je reconnois Garzi , frais , correct , & sçavant ,
 Traitant bien paysage , histoire , architecture.
 L'âge sur sa vigueur lance un trait impuissant.

Prêt à payer tribut à la nature *
 Un chef-d'œuvre nouveau couronna son talent.

* Il s'engagea à l'âge de quatre-vingt ans , par
 ordre de Clement XI , à peindre la voûte de l'Eglise
 des stigmates , qu'il termina heureusement. Rien n'y
 sent la vieillesse , & l'on regarde ce morceau comme
 le triomphe de ce grand maître.

A iijj

ANNEXA

1904
 6345
 Aug. Sept.
 1755

R O S A L I E.

Histoire véritable , par M. Y. . . .

LE vice n'est jamais estimable, mais il cesse d'être odieux quand il n'a point étouffé les qualités de l'ame. Une foiblesse de cœur prend aussi souvent son origine dans une certaine facilité d'humeur que dans l'attrait du plaisir. Un amant se présente, ou il est enjoué, ou il est homme à sentiment. Le premier est le moins dangereux, il ne séduit jamais qu'une étourdie, & il ne triomphe que dans une saillie téméraire : Le second, plus respectueux en apparence, va à son but par la délicatesse, vante sa constance, déclame contre les perfides, & finit par l'être. Que devient une jeune personne qui dans l'ivresse de la gaieté s'est laissée surprendre, ou qui est tombée dans le piège d'une passion décorée extérieurement par le sentiment ? ce que sont presque toutes celles qui ont débuté par une fragilité ; elles se familiarisent avec le vice, elles s'y précipitent ; l'amour du luxe & de l'oisiveté les y entretiennent ; elles ont des modèles, elles veulent y atteindre ; incapables d'un attachement sincère elles en

affectent l'expression , elles ont été la dupe d'un homme , & elles se vengent sur toute l'espece. Heureuses celles dont le cœur n'est point assez dépravé pour se refuser aux instances de la vertu qui cherche à y rentrer.

Telle étoit Rosalie , elle étoit galante avec une sorte de décence. Ses mœurs étoient déréglées , mais elle sçavoit louer & admirer la vertu. Ses yeux pleins de douceur & de vérité annonçoient sa franchise. On entrevoyoit bien dans sa démarche , dans ses manieres le manège de la coquetterie , mais son langage étoit modeste , & elle ne s'abandonna jamais à ces intempérances de langue , qui caractérisent si basement ses semblables. Fidele à ses engagemens , elle les envisagea toujours comme des liens qu'elle ne pouvoit rompre sans ingratitude , & les conventions faites , l'offre la plus éblouissante n'auroit pû la déterminer à une perfidie.

Elle ne fut jamais parjure la premiere. Son cœur plus sensible à la reconnoissance qu'à l'amour , étoit incapable de se laisser séduire à l'appas de l'intérêt & aux charmes de l'inconstance. Solitaire , laborieuse , sobre , elle eût fait les délices d'un mari , si une premiere foiblesse ne l'eût en quelque façon fixée à un état dont elle ne

10 MÈRCURE DE FRANCE,

pouvoit parler sans rougir. Affable , compatissante , généreuse , elle ne voyoit jamais un malheureux sans lui tendre une main secourable ; & quand on parloit de ses bienfaits , on disoit que le vice étoit devenu tributaire de la vertu. Des lectures sensées avoient rarimé dans son cœur les germes d'un beau naturel. Elle y sentoît renaître le desir d'une conduite raisonnable , elle vouloit se dégager , & elle méditoit même depuis long-tems une retraite qui la sauvât de la honte d'avoir mal vécu , & du ridicule de mieux vivre , mais elle avoit été arrêtée par un obstacle ; elle avoit voulu se faire une fortune qui put la mettre à l'abri des tentations qu'elle inspiroit , & des offres des séducteurs : enfin elle vouloit être vertueuse à son aise ; elle ambitionnoit deux cens mille francs , & par degrés elle étoit parvenue à les avoir. Contente de ce que la fortune & l'amour lui avoient procuré , elle avoit congédié son dernier amant , elle se préparoit à fuir loin de Paris les occasions d'une rechûte.

Ce fut alors qu'un jeune Gentilhomme nommé Terlieu , vint loger dans une petite chambre qui étoit de plain-pied à l'appartement qu'elle occupoit. Il sortoit tous les jours à sept heures du matin , il rentrait à midi pour se renfermer , & il bor-

noit à une révérence muette son cérémonial avec sa voisine. La singularité de la vie de ce jeune homme irrita la curiosité de Rosalie. Un jour qu'il venoit de rentrer, elle s'approche de la porte de sa chambre, prête l'oreille, porte un regard sur le trou de la serrure, & voit l'infortuné Terlieu qui dînoit avec du pain sec, chaque morceau étoit accompagné d'un gémissement, & ses larmes en faisoient l'assaisonnement. Quel spectacle pour une ame sensible ! celle de Rosalie en fut pénétrée de douleur. Dans ce moment une autre avec les vûes les plus pures, eût été peut-être indiscrete, elle se fût écriée, & généreusement inhumaine elle eût décelé la misere de Terlieu ; mais Rosalie qui scavoit combien il est douloureux d'être surpris dans les besoins de l'indigence, rentra promptement chez elle pour y attendre l'occasion d'être secourable avec le respect qu'on doit aux infortunés. Elle épia le lendemain l'instant où Terlieu étoit dans l'habitude de se retirer, & pour que son dessein parut être amené par le hazard, elle fit transporter son métier de rapissierie dans son anti-chambre, dont elle eut soin de tenir la porte ouverte.

Terlieu accablé de fatigue & de tristesse parut à son heure ordinaire, fit sa révé-

12 MERCURE DE FRANCE.

rence , & alloit se jeter dans l'obscurité de sa petite chambre , lorsque Rosalie , avec ce ton de voix aisé & poli , qui est naturel au beau sexe , lui dit : En vérité , Monsieur , j'ai en vous un étrange voisin ; j'avois pensé qu'une femme , quelle qu'elle fût , pouvoit mériter quelque chose par-delà une révérence. Ou vous êtes bien farouche , ou je vous paroïs bien méprisable. Si vous me connoissez , j'ai tort de me plaindre , & votre dedain m'annonce un homme de la vertu la plus scrupuleuse , & dès lors j'en réclame les conseils & les secours. Seroit-ce aussi que cette sévérité que je lis sur votre front prendroit sa cause de quelque chagrin qui vous accable ? Souffrez que je m'y intéresse. Entrez , Monsieur , je vous supplie : que sçavons-nous si le sort ne nous rassemble point pour nous être mutuellement utiles ? je suis seule , mon dîner est prêt , faites-moi , je vous conjure , l'honneur de le partager avec moi : j'ai quelquefois un peu de gaieté dans l'esprit , je pourrai peut-être vous dissiper.

Mademoiselle , répondit Terlieu , vous méritez sans doute d'être connue , & l'accueil dont vous m'honorez , annonce en vous un beau caractère. Qui que vous soyez , il m'est bien doux de trouver quel-

qu'un qui ait la générosité de s'appercevoir que je suis malheureux. Depuis quinze jours que je suis à Paris, je ne cesse d'importuner tous ceux sur la sensibilité desquels j'ai des droits, & vous êtes la première personne qui m'ait favorisé de quelques paroles de bienveillance. N'imputez point de grace, Mademoiselle, ni à orgueil ni à mépris ma négligence à votre égard : si vous avez connu l'infortune, vous devez sçavoir qu'elle est timide. On se présente de mauvaise grace, quand le cœur est dans la peine. L'affliction appesantit l'esprit, elle défigure les traits, elle dégrade le maintien, & elle verse une espèce de ridicule sur tout l'extérieur de la personne qui souffre. Vous êtes aimable, vous êtes spirituelle, vous me paroissez dans l'abondance ; me convenoit-il de venir empoisonner les douceurs de votre vie ? Si vous êtes généreuse, comme j'ai lieu de le croire, vous auriez pris part à mes maux : je vous aurois attristée.

Monsieur, répliqua Rosalie, je ne suis point assez vaine pour me flater du bonheur de vous rendre service, mais je puis me vanter que je serois bien glorieuse si je pouvois contribuer à vous consoler, à vous encourager. J'ai de grands défauts, mes mœurs ne sont rien moins que régu-

14 MERCURE DE FRANCE.

lières, mais mon cœur est sensible au sort des malheureux ; il ne me reste que cette vertu ; elle seule me soutient, me ranime, & me fait espérer le retour de celles que j'ai négligées. Daignez, Monsieur, par un peu de confiance, favoriser ce présage. Que risquez-vous ? vos vœux ne seront sûrement pas aussi humiliants que les miens, & cependant je vous ai donné l'exemple d'une sincérité peu commune. Je ne puis croire que ce soit votre mauvaise fortune qui vous afflige. Avec de l'esprit, de la jeunesse, un extérieur aussi noble, on manque rarement de ressources. Vous soupirez ? c'est donc l'honneur, c'est donc la crainte d'y manquer, ou de le perdre qui cause la consternation où je vous vois. Oui, cette peine est la seule qui puisse ébranler celui qui en fait profession.

Voilà, s'écria Terlieu avec une forte d'emportement, voilà l'unique motif de mon désespoir, voilà ce qui déchire mon cœur, voilà ce qui me rend la vie insupportable. Vous desirez savoir mon secret, je ne résiste point à la douceur de vous le confier ; apprenez donc que je n'ai rien, apprenez que je ne puis subsister qu'en immolant aux besoins de la vie cet honneur qui m'est si cher. Je suis Gentilhomme, j'ai servi, je viens d'être réformé : je sollicite, j'importune &

qui ! des gens qui portent mon nom , des gens qui sont dans l'abondance , dans les honneurs , dans les dignités. Qu'en ai-je obtenu ? des refus , des défaites , des dédains , des hauteurs , le croitez-vous , Mademoiselle , le plus humain d'entr'eux , sans respect pour lui-même , vient d'avoir l'insolence de me proposer un emploi dans les plus basses fonctions de la Finance ! le malheureux sembloit s'applaudir de l'indigne faveur qu'il avoit obtenue pour moi. Je l'avouerai , je n'ai pu être maître de mon ressentiment. Confus , outré , j'ai déchiré & jetté au visage de mon lâche bienfaiteur le brevet humiliant qu'il a osé me présenter. Heureux au moins d'avoir appris à connoître les hommes , plus heureux encore si je puis parvenir à fuir , à oublier , à détester des parens qui veulent que je deshonne le nom qu'ils portent. Je sçais bien que ce n'est point là le ton de l'indigence ; que plus humble , plus modeste , elle doit se plier aux circonstances ; que la noblesse est un malheur de plus quand on est pauvre , qu'enfin la fierté est déplacée quand les ressources de la vie manquent. J'ai peut-être eu tort de rejeter celles qui m'ont été offertes. J'avouerai même que mon orgueil eut fléchi si j'eusse pu envisager dans l'exercice d'un poste de

16. MERCURE DE FRANCE.

quoi subsister un peu honnêtement ; mais, s'avilir pour tourmenter laborieusement les autres ; ah ! Mademoiselle , c'est à quoi je n'ai pû me résoudre.

Monsieur , reprit Rosalie , je ne sçais si je dois applaudir à cette délicatesse , mais je sens que je ne puis vous blâmer. Votre situation ne peut être plus fâcheuse Voici quelqu'un qui monte , remettez-vous , je vous prie , & tachez de vous rendre aux graces de votre naturel ; il n'est pas convenable qu'on lise dans vos yeux l'abattement de votre cœur : souffrez que je me réserve seule le triste plaisir de vous entendre , & de vous consoler. Ah ! c'est Orphise , continua Rosalie sur le ton de la gaieté , approche mon amie & félicite-moi & de quoi , répliqua Orphise en l'interrompant , est-ce sur le parti singulier que tu prends d'abandonner Paris à la fleur de ton âge , & d'aller te confiner en prude prématurée dans la noble chaumière dont tu médites l'acquisition ? mais vraiment tu vas embrasser un genre de vie fort attrayant. Fort bien , répondit Rosalie , raille , diverti-toi ? mais tes plaisanteries ne me détourneront point du dessein que j'ai pris. Je venois cependant te prier d'un souper. . . . Je ne soupe plus que chez moi , répliqua Rosalie. Mais toi-même tu me

paroissiois déterminée à suivre mon exemple. C'étoit , répondit Orphise dans un accès d'humeur , j'extravaguois. Une nouvelle conquête m'a ramenée au sens commun. Tant pis . . . Ah ! point de morale. Dînons. On sert.

Pendant qu'elles furent à table , Orphise parla seule , badina Rosalie , prit Terlieu pour un sot , en conséquence le persifla. Pour lui il mangea peu : étoit - ce faute d'appétit ? non , peut-être ; mais il n'osa en avoir. Le café pris , Orphise fit ses adieux , & se recommanda ironiquement aux prières de la belle pénitente.

Rosalie débarrassée d'une visite aussi choquante qu'importune , fit passer Terlieu dans son salon de compagnie. Après un silence de quelques instans , pendant lequel Terlieu , les yeux baissés , lui ménageoit le plaisir de pouvoir le fixer avec cette noble compassion dont se laissent toucher les belles âmes à l'aspect des infortunés ; elle prit la parole , & lui dit , Monsieur , que je vous ai d'obligation ! la confiance dont vous m'avez honorée , est de tous les événemens de ma vie celui qui m'a le plus flatée , & l'impression qu'elle fait sur mon cœur me cause une joie . . . Pardonnez-moi ce mot , celle que je ressens ne doit point vous affliger , elle ne peut

18 MERCURE DE FRANCE.

vous être injurieuse , je ne la tiens que du bonheur de partager vos peines. Oui, Monsieur, ma sensibilité pour votre situation me persuade que j'étois née pour la vertu ; mais que dis-je ? A quoi vous peut être bon son retour chez moi , si vous ne me croyez digne de vous en donner des preuves. Vous rougissez : hélas, je vois bien que je ne mérite point cette gloire , soyez , je vous prie , plus généreux , ou du moins faites-moi la grace de penser qu'en me refusant vous m'humiliez d'une façon bien cruelle.

Vous êtes maîtresse de mon secret , répondit Terlieu , ne me mettez point dans le cas de me repentir de vous l'avoir confié : je ne m'en défends point , j'ai trouvé quelques charmes à vous le révéler ; j'avouerai même que mon cœur avoit un besoin extrême de cette consolation : il me semble que je respire avec plus de facilité. Je vous dois donc , Mademoiselle , ce commencement de soulagement ; c'est beaucoup de souffrir moins , quand on a beaucoup souffert. Permettez que je borne à cette obligation toutes celles que je pourrois espérer de votre générosité. Ne méprisez point , je vous prie de la connaissance que vous avez de mon sort ; il ne peut être plus cruel , mais je sçaurai le

supporter sans en être accablé. C'en est fait, je reprends courage ; j'ai trouvé quelqu'un qui me plaint. Au reste, Mademoiselle, je manquerois à la reconnoissance si je renonçois entièrement à vos bontés ; & puisque vous me permettez de vous voir, je viendrai vous instruire tous les jours de ce que mes démarches & mes sollicitations auront opéré : je recevrai vos conseils avec docilité, mais aussi c'est tout ce qu'il vous sera permis de m'offrir, autrement je cesserois N'achevez pas, répliqua Rosalie en l'interrompant, je n'aime point les menaces. Dites-moi, Monsieur, est-ce que l'infortune rend les hommes intraitables ? est-ce qu'elle répand sur les mœurs, sur les manières, une inquiétude sauvage ? est-ce qu'elle prête au langage de la sécheresse, de la dureté ? s'il est ainsi, elle est bien à redouter. N'est-il pas vrai que vous n'étiez point tel dans la prospérité ? vous n'eussiez point alors rejeté une offre de service.

J'en conviens, répondit Terlieu, j'en eusse accepté parce que je pouvois espérer de rendre, mais à présent je ne le puis en conscience. Quant à cette dureté que vous me reprochez, j'avouerais que je la crois honorable, nécessaire même à celui qui est dans la peine. Elle annonce de la fermeté,

20 MERCURE DE FRANCE.

elle repousse l'orgueil de ceux qui sont dans l'opulence , elle fait respecter le misérable. L'humilité du maintien , la modestie , la timidité du langage donneroient trop d'avantage à ceux qui ne sont que riches ; car enfin celui qui rampe , court les risques d'être écrasé.

Et vous êtes , reprit Rosalie , dans l'appréhension que je ne me prévale des aveux que vous m'avez fait : oui , dans mon dépit vous me faites imaginer des souhaits extravagants : je l'espère au moins , votre mauvaise fortune me vengera , vos parens sont de monstres . . . que je serois contente s'ils vous rebutoient au point que vous fussiez forcé d'avoir recours à cette Rosalie que vous dédaignez , puisque vous ne la croyez point capable de vous obliger dans le secret de sa conscience.

Sur le point de quitter Paris je voulois en sortir en faisant une action qui pût tranquiliser mes remors , & m'ouvrir la route des vertus que je me propose ; le hazard , ou pour mieux dire , le ciel permet que je fasse votre connoissance ; je crois que vous m'êtes adressé pour vous être secourable , & je ne trouve en vous que la fierté la plus inflexible. Hé bien , n'y songeons plus. Cependant puis-je vous demander si vous envisagez quelques res-

sources plus flatueuses que celles que vous pourriez espérer de votre famille ?

Aucune , répondit Terlieu , j'ai bien quelques amis ; mais comme je ne les tiens que du plaisir , je n'y compte point. Quoi ! reprit Rosalie , le nécessaire est prêt de vous manquer , & vous vous amusez à solliciter des parens ? c'est bien mal à propos que l'on prétend que la nécessité est ingénieuse ! N'auriez - vous de l'esprit que pour réfléchir sur vos peines ? que pour en méditer l'amertume ? Allez , Monsieur , allez faire un tour de promenade : rêvez , imaginez , faites même ce qu'on appelle des châteaux en Espagne ; il est quelquefois des illusions que la fortune se plaît à réaliser : il est vrai qu'elles se réduisent presque toujours à des chimères , mais elles exercent l'esprit , elles amusent l'imagination , elles bercent les chagrins , & c'est autant de gagné sur les réflexions affligeantes. Je vais de mon côté me donner la torture : heureuse si je suis assez ingénieuse pour trouver quelque expédient qui puisse adoucir vos peines , & contenir l'envie extrême que j'ai de contribuer à votre bonheur !

Terlieu se leva pour sortir , & Rosalie en le reconduisant le pria de venir manger le soir un poulet avec elle , afin de

22 MERCURE DE FRANCE.

raisonner, & de concerter ensemble ce que leur auroit suggéré leur imagination; mais pour être plus sûre de l'exactitude de Terlieu au rendez-vous, elle lui glissa adroitement une bourse dans sa poche. Terlieu alla s'enfoncer dans l'allée la plus solitaire du Luxembourg, il y rêva beaucoup & très infructueusement.

Tous les hommes ne sont point féconds en ressources; les plus spirituels sont ordinairement ceux qui en trouvent le moins. Les idées, à force de se multiplier, se confondent; d'ailleurs on voit trouble dans l'infortune.

Il n'est que deux sortes d'industrie; l'une légitime, c'est celle des bras, du travail, & le préjugé y a attaché une honte: Terlieu étoit Gentilhomme, il n'a donc pu en être exempt.

L'autre industrie, nommée par dégradation l'industrie par excellence, est celle qui s'assigne des revenus sur la sottise, la facilité, les faiblesses & les passions d'autrui; mais comme elle est incompatible avec la probité, Terlieu en étoit incapable. Il y avoit deux heures que cet infortuné Gentilhomme tourmenté par son inquiétude, marchoit à grands pas en croyant se promener, lorsque fouillant sans dessein dans sa poche, il y sentit une bourse.

Cette découverte décida promptement son retour ; le moindre délai pouvoit , selon lui , faire supposer de l'incertitude dans son procédé ; il craignoit qu'on ne le soupçonnât même d'avoir combattu contre la tentation.

Il arrive essoufflé , franchit rapidement l'escalier de Rosalie , il entre ; celle-ci qui le voit hors d'haleine , ne lui donne pas le tems de s'expliquer , & débute par une question vague ; lui sans parler , jette la bourse sur une table ; Rosalie affecte une surprise de satisfaction , & lui fait compliment sur le bonheur qu'il a eu de trouver un ami généreux. Terlieu proteste très-sérieusement qu'il n'a parlé à qui que ce soit ; celle-ci insiste sur l'heureuse rencontre qu'il a faite , Terlieu se fâche , il est , dit-il , outragé , il jure qu'il ne reverra de sa vie Rosalie , si elle ne reprend un argent qui lui appartient : Elle s'en défend , elle en nie la propriété , elle ose soutenir qu'elle ne sçait ce qu'on veut lui dire ; quelle rare effronterie ! elle eut peut-être poussé plus loin l'opiniâtreté , si elle ne se fut avisée de rougir. Rosalie rougir. Quoi ! une fille qui a vécu dans le désordre se laisse démentir par le coloris involontaire de la franchise ? Hé pourquoi non ! quand le motif en est si beau. On rougit bien des

24 MERCURE DE FRANCE.

premières paroles d'obscénité qu'on entend , parce que le cœur est neuf ; celui de Rosalie reprend sa première pureté , elle a donc pu rougir d'un mensonge généreux , & rendre en même tems cet hommage à la vérité. La conviction étoit trop claire pour que son obstination put durer plus long - temps ; elle reprit sa bourse avec un dépit si brusque qu'elle lui échappa des mains , & qu'elle alla frapper contre une commode où elle s'ouvrit en répandant sur le parquet une cinquantaine de louis. Comme Terlieu se mit en devoir de les ramasser , Rosalie lui dit d'un ton ironique & piqué : Monsieur , ne prenez point cette peine , je suis bien aise de savoir si le compte y est : vous m'avez poussée à bout par votre peu de confiance en moi , il est juste qu'à mon tour j'en manque à votre égard.

Je fais trop de cas de cette colere pour m'en offenser , reprit Terlieu , le fond m'en paroît trop respectacle. Puis-je , continua-t-il , sans vous irriter , vous avertir que j'apperçois dans ce coin quelques louis qui ont échappé à vos recherches ? Puis-je , répliqua Rosalie sur le même ton , sans vous irriter , vous annoncer que vous êtes des mortels le plus bizarre & le plus haïssable ? Resserreraï-je , continuera-t-elle

elle d'une voix modeste & attendrie l'argent de cet ami du Luxembourg. Oui, Mademoiselle, répondit Terlieu d'un ton ferme, je vous prie de le lui rendre, & de le remercier de ma part.

Ils alloient continuer ces débats de générosité mutuelle, lorsqu'on vint avertir que le souper étoit servi; au moins, Monsieur, dit Rosalie, vous me ferez peut-être la grace de me tenir compagnie? très-volontiers, répondit Terlieu, il y a trop à gagner pour moi, & voilà le seul cas où il peut m'être permis de vous montrer que j'entends mes intérêts; bien entendu cependant que vous aurez moins d'humeur. Je m'y engage, reprit-elle, pourvû que je puisse vous gronder, si vous ne pensez pas à ma fantaisie. Allons promptement manger un morceau, je suis fort impatiente d'apprendre à quoi auront abouti les rêveries de votre promenade. Vous parlerez le premier, après quoi je vous ferai part de mes idées, & nous verrons qui de nous deux aura saisi le meilleur expédient.

Pendant le tems qu'ils furent à table; Rosalie déploya toutes les graces de son esprit pour égayer Terlieu, mais avec la délicatesse dont on doit user avec un cœur fermé à la joie, & avec cette circonspection qui met en défaut la malignité atten-

26 MERCURE DE FRANCE.

tive des domestiques. Le dessert servi elle les renvoya en leur ordonnant de ne point entrer qu'elle n'eut sonné. Ils eurent beau raisonner entr'eux ; l'extérieur de Terlieu, l'accablement où ils le voyoient , & plus que cela encore , la médiocrité très-négligée de son ajustement déroutèrent leurs conjectures.

Monsieur , dit alors Rosalie en reprenant la parole , nous voilà seuls , personne ne peut nous entendre ; faites-moi part , je vous prie , de ce que vous avez imaginé. Je serai bien charmée si vous me mettez dans le cas de vous applaudir , plus encore si je puis ajouter quelques réflexions utiles à vos projets parlez donc de grace.

Hé ! que puis-je vous dire , répondit-il , sinon que dans l'état où je suis il ne m'est pas possible de penser. J'ai eu beau creuser ma tête , il n'en est rien sorti qui ne fut déraisonnable , extravagant , au-dessous du sens commun. Jugez , Mademoiselle , de la misère d'un esprit retréci par l'infortune ; il n'a pu me procurer que la ressource de m'expatrier en entrant au service de la Compagnie des Indes : qu'en pensez-vous ? ce parti vous paroît-il si ridicule ?

Non , Monsieur , reprit-elle , je vous y exhorterai même , dès que vous m'aurez

promis de mettre en usage l'expédient que je vais vous donner : écoutez-moi attentivement , ne m'interrompez pas , & surtout point de faillie d'orgueil. Votre famille , je le sçais , jouit de toutes les distinctions que donne l'opulence , & qu'on accorde à celles qui ont bien mérité du Prince & de la patrie. Je conçois qu'elle pourra vous refuser de nouveau les secours que vous êtes en droit d'en exiger , mais je ne puis penser qu'elle souffrit que vous vous deshonorassiez. C'est sur cette délicatesse que j'établis l'espoir dont je me flatte pour vous , & j'ose croire que vous arracherez de la vanité de vos parens ce que vos instances ne pourroient obtenir de leur bienveillance. Dès demain , Monsieur, retournez les voir ; qu'ils lisent sur votre front ce que la douleur a de plus attendrissant : priez , pressez , humiliez - vous même , & ne rougissez point d'employer les expressions les plus soumises. Si vous ne les touchez point , s'ils sont impitoyables , osez leur dire , avec la fureur dans les yeux , que vous allez prendre un parti si indigne du nom qu'ils portent , que l'opprobre en rejailira sur eux. Oui, Monsieur, menacez-les.... Non , je crois vous connoître , vous n'en aurez jamais la force. Par grace , M. de Terlicu , prenez sur vous

28. MERCURE DE FRANCE.

de proférer des paroles seules capables d'effrayer vos parens, & d'intéresser en votre faveur, je ne dis pas leur sensibilité, mais au moins leur orgueil.

Qu'allez-vous me proposer, répliqua Terlieu avec agitation ? vous me faites frémir.

Ne craignez rien, répondit Rosalie, ce n'est qu'une menace dont le but est d'alarmer des gens qui n'auroient point encore renoncé à l'honneur, qui conséquemment peut faire un grand effet, mais dont je serai toujours bien loin de vous conseiller, ni même d'en souffrir l'exécution. Baissez les yeux, ne me regardez point de grace; je ne pourrois mettre au jour mon idée si vous me fixiez. Dès que vous aurez épuisé tout ce que l'éloquence du besoin a de plus pathétique; dès que vous aurez désespéré d'émouvoir vos indignes parens, osez leur dire que leur barbarie vous détermine à profiter de la sensibilité d'une fille qui a vécu dans le désordre, que Rosalie plus généreuse qu'eux, ne peut souffrir qu'un homme comme vous passe ses jours dans la misère, que Rosalie... hélas ! elle n'est que trop connue, que Rosalie vous offre de partager sa fortune, & que vous êtes prêt de contracter avec elle un mariage..... Je n'acheve point; ce sera à vous, Mon-

sieur , à finir le tableau , & à y mettre une expression , & des couleurs dignes du sujet.

Terlieu alors leva les yeux , & Rosalie y vit un trouble , & quelques larmes qu'elle ne fit pas semblant d'appercevoir. Qu'avez-vous ? continua-t-elle , vos regards m'inquietent , & je crains fort que l'expédient que je viens de vous proposer ne vous révolte ; mais enfin , s'il réussissoit , m'en sçauriez-vous mauvais gré ? que risquez-vous d'en hasarder l'épreuve ?

Un malheur nouveau qui acheveroit de m'accabler , s'écria Terlieu , mes cruels parens ne manqueroient point d'attenter à votre liberté , & je serois la cause & le prétexte d'une barbarie.

Hé ! Monsieur , reprit-elle , courons-en les risques , si cette violence peut rendre votre sort plus heureux. La perte de la liberté n'est point un si grand mal pour quiconque est déterminé à renoncer au monde. D'ailleurs il suffira à ma justification , & à la vôtre que l'on sçache que ce n'étoit qu'une ruse imaginée pour amener vos parens à la nécessité de vous rendre service ; & comme il sera de l'intérêt de votre honneur de désavouer un bruit aussi ridicule , l'amour qu'on vous connoît pour la vérité , ne laissera aucun doute , & nous nous trouverons justifiés tous les deux.

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Ah Rosalie, Rosalie ! répliqua Terlieu, en soupirant, terminons un entretien dont les suites deviendroient trop à craindre pour moi. Je vous quitte pénétré d'admiration, & peut-être d'un sentiment encore plus intéressant. Oui, je ferai usage de vos conseils ; je verrai demain ma famille Mais hélas ! je ne sçai si vous ne me faites point désirer d'être rebuté de nouveau. Je ne puis dire ce que mon cœur ressent, mais il vous respecte déjà, & vraisemblablement il ne se refusera pas long-temps à ce que la tendresse a de plus séduisant.

Monsieur, reprit Rosalie, allez vous reposer, vous avez besoin de rafraîchir votre sang ; vous venez de me prouver qu'il est un peu échauffé. Je présume que le sommeil vous rendra votre raison, & qu'à votre reveil, où vous rirez, où vous rougirez du petit délire de la veille.

Fort bien, répliqua Terlieu en souriant, voilà un agrément de plus dans votre esprit, & vous entendez supérieurement la raillerie. Oui, Rosalie, je vais me retirer, mais avec la certitude de ne point dormir, & comptez que si le sommeil me surprend, mon imagination, ou pour mieux dire, mon cœur ne sera occupé que de vous.

Terlieu tint parole, il ne ferma point l'œil de la nuit, & cependant il ne la trou-

va pas longue. Le jour venu , il fut incertain s'il iroit de nouveau importuner sa famille , ou s'il suivroit le penchant d'une passion que le mérite de Rosalie avoit fait naître en son cœur , & que les réflexions , ou peut-être les illusions de la nuit avoient fortifiée. Après avoir combattu quelque tems entre ces deux partis , le soin de sa réputation l'emporta sur un amour que sa raison plus tranquille lui représentoit malgré lui sous un point de vûe un peu déshonorant. Quelle situation ? l'amour , la pauvreté , desirer d'être aimé , d'être heureux , & n'oser se livrer à des penchans si naturels ! Partez Terlieu , vous avez promis , & votre honneur exige que vous fassiez du moins encore une démarche avant de songer au cœur de Rosalie.

La fortune ne le servit jamais mieux qu'en lui faisant essuyer des dédains nouveaux de la part de sa famille. Les prières , les instances , les supplications qu'il eut le courage d'employer , ne lui attirèrent que des rebuts , que des outrages. Ses parens imputerent à sa bassesse les larmes qu'il versa. Outré , désespéré , il mit en œuvre sa dernière ressource ; il leur peignit avec les couleurs les plus effrayantes l'alliance dont il les menaça de fouiller leur nom ; ce tableau ne fit qu'ajouter au mépris dont ils

32 MERCURE DE FRANCE.

l'accablèrent , & l'un d'eux en parlant au nom de tous , & sans en être désavoué par un seul , eut la lâcheté de lui dire : hé , Monsieur , concluez ; que nous importe la femme que vous prendrez , pourvu qu'elle nous débarrasse de votre vue , & de vos importunités. Au reste , nous vous désavouons dès ce jour pour parent , & si vous avez le front d'oser dire que vous nous appartenez , nous sçaurons réprimer votre insolence.

Et moi , Messieurs , répliqua fierement Terlieu , je le publierai partout , non pas que je tienne à honneur d'être votre plus proche parent , mais afin que personne n'ignore que vous êtes plus indignes que moi-même du sang qui coule dans nos veines , & que si je suis réduit à le deshonorer , ce sont vos duretés qui m'y ont forcé. Adieu , Messieurs , & pour toujours.

Terlieu courut promptement répandre dans le sein de la généreuse Rosalie les horreurs qu'il venoit d'entendre. C'en est fait , s'écria-t-il en entrant , je n'ai que vous au monde , vous me tenez lieu d'amis , de parens , de famille. Oui , Rosalie , continua-t-il , en tombant à ses genoux , c'est à vous seule que je veux appartenir , de vous seule je veux dépendre , & votre cœur est le seul bien que j'ambitionne.

Soyez, je vous conjure, magnanime au point de croire que ce n'est pas l'extrémité où je me trouve, qui me fait desirer le bonheur de vous plaire : comptez qu'un motif aussi bas est trop au-dessous de ce que vous m'inspirez, & d'un cœur comme le mien.

Eh, vous ne méritez point que je vous écoute, lui répondit, Rosalie, si vous me croyez capable d'un tel soupçon. Levez-vous, Monsieur, on pourroit vous surprendre dans une attitude qu'il ne me convient plus de souffrir, on croiroit que je la tolère, & elle feroit douter de la sincérité du parti que j'ai pris de renoncer à mes égaremens..... Je voudrois, repliqua Terlieu en l'interrompant, avoir mille témoins de l'hommage que je vous rends, & je suis sûr qu'il n'en feroit pas un qui n'y applaudit, si je l'instruisois de la force des raisons qui me l'arrachent, & des vertus que j'honore en vous.

J'avois espéré, reprit-elle, que le sommeil auroit dissipé le vertige qui vous troubloit hier au soir. Je suis fâchée, & presque irritée que ce mal vous tourmente encore. Par grace, daignez en guérir. Il seroit honteux que vous n'en eussiez point le courage. Oui, Monsieur, j'aspire à votre estime, & non pas à votre cœur, & je ne pourrois me dispenser de renoncer à l'une,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Si vous vous obstinieZ à m'offrir l'autre.

Et moi , répondit tendrement Terlieu ,
je veux les acquérir toutes deux. Ne sépa-
rons point deux sentimens qui ne peuvent
subsister l'un sans l'autre : leur réunion fera
votre bonheur & le mien. Ah , Rosalie &
nous sommes dignes de le goûter long-tems,
si nous sommes capables de les concilier.

Belles spéculations , repliqua-t-elle , qui
prouvent bien que vous m'aimez , mais qui
ne me rassurent point sur la crainte de l'a-
venir ! Je le dis sans rougir , j'ai entendu
tant de fois de ces propos , tant de femmes
en ont été les victimes qu'il est téméraire
d'y ajouter foi. Dans l'emportement de la
passion , les promesses ne coutent rien , on
ne croit pas même pouvoir y manquer ; &
puisque les mépris , les dégouts se font
sentir dans les mariages assortis par l'éga-
lité des conditions , & par la pureté reci-
proque des mœurs , que ne dois-je point
redouter de l'union que vous me proposez ?
vous en rougiriez bientôt vous-même , la
haine succéderoit au repentir , & je tarde-
rois peu à succomber sous le poids de l'hon-
neur que vous m'auriez fait. Croyez-moi ,
Monsieur , ne nous exposons point à des
peines inévitables. Qu'il nous fuffise que
l'on sçache que Terlieu pénétré de recon-
noissance pour Rosalie lui a offert une

main qu'elle a eu le respect de ne point accepter. Un trait de cette nature nous fera bien plus glorieux qu'une témérité qui peut faire mon malheur en vous couvrant de honte. Que mon refus, je vous prie, ne vous afflige point. Laissez-moi jouir d'une sensibilité plus noble mille fois que le retour que vous pourriez espérer de la foiblesse de mon cœur. Souffrez que je m'en tienne au bonheur de vous obliger, & comptez qu'il me sera bien plus doux de le faire par sentiment que par devoir.

Non, Rosalie, reprit Terlieu, votre refus entraîne nécessairement le mien. Le titre d'époux peut seul me faire accepter vos bontés. Vos craintes sur l'avenir m'outragent ! Ah ! bien loin de m'aimer, vous ne m'estimez pas, la pitié est le seul sentiment qui vous parle en ma faveur. Adieu, je vous quitte plus malheureux encore que lorsque j'ai commencé à vous connoître ; j'avois un désespoir de moins dans le cœur.

Terlieu se leva en fixant tendrement Rosalie, fit un soupir en couvrant son visage avec ses mains, & alla se jeter dans sa petite chambre. Il n'y fut pas long tems : Rosalie le cœur serré de la douleur la plus vive, sonna pour avoir du secours. Elle en avoit un besoin réel. Sa femme de chambre la trouva dans un étouffement

36 MERCURE DE FRANCE.

affreux & sans connoissance. Elle donna un peu de jour à sa respiration, elle la traîna de son mieux sur une duchesse, & après l'avoir questionnée à plusieurs reprises, elle n'en put tirer que ces paroles : ah Terlieu, Terlieu ! cette exclamation, quoique inconcevable pour elle, la détermina à aller prier de venir voir Rosalie. Il entre, la trouve pâle, les yeux éteints, & presque aussi foible qu'elle, il tombe à ses genoux, il prend une de ses mains qu'il baigne de ses larmes : elle entr'ouvre un œil languissant, & d'une voix qui expiroit sur ses lèvres, voilà, dit-elle, l'état où me réduisent la dureté de vos refus, & les aveux d'une passion qu'il est honteux pour vous de ressentir. Monsieur, continua-t-elle, ne me voyez plus, & si vous prenez quelque intérêt à mon repos, à ma santé, ne ne vous obstinez plus à me refuser la satisfaction secrète que j'exige de vous. Dans huit jours je ne serai plus à Paris, & puisqu'il est indispensable que nous nous séparions, laissez-moi acquérir le droit de m'informer de l'état de vos affaires, laissez-moi enfin acheter l'honneur d'être dans votre souvenir.

Si l'état où je vous vois, repliqua Terlieu, m'accabloit moins, je vous le dis, Rosalie, je ne pourrois peut-être me con-

tenir. Quoi, vous avez la cruauté de m'annoncer qu'il faut que je renonce au seul bien qui me reste ? dans huit jours je ne vous verrai plus ! non , il n'est pas possible que je cesse de vous voir : quelque retraite que vous choisissiez , je sçaurai vous y découvrir ; je sçaurai y porter un amour que vous vous lasserez peut-être de rebuter. La voilà , dirai-je , cette Rosalie , cet assemblage respectable , de grandeur , de faiblesse ! Hélas , elle ne m'a pas jugé digne de l'accompagner , & de la guider dans le sentier de la vertu , elle ne m'a pas jugé digne de vivre heureusement & vertueusement avec elle. Me sera-t-il permis au moins , continua-t-il , d'un ton passionné , & en reprenant une main qu'on n'eût pas la force de retirer , de jouir pendant le peu de temps que vous resterez à Paris , du bonheur de vous voir ? ce sera , n'en doutez point , les seuls beaux jours de ma vie. Il ne tiendrait qu'à vous d'en prolonger le cours & la félicité ; mais vous l'avez décidé , & vous voulez que je vive éternellement malheureux.

Retirez-vous , dit Rosalie à sa femme de chambre , je me sens mieux , & soyez discrète , je vous prie. Comment , Monsieur , continua-t-elle , vous voulez tout obtenir , & vous n'accordez rien ? oui , vous serez le maître de me voir , & vous

38 MERCURE DE FRANCE,

ſçaurez le nom du lieu où je vais fixer mon ſéjour , mais c'eſt à une condition ; & ſ'il eſt vrai que vous m'aimiez , je veux me prévaloir de l'aſcendant qu'une maitreſſe eſt en droit de prendre ſur ſon amant. Vous allez me traiter de bizarre , d'opiniâtre : hé , dites-moi , Monſieur , qui de nous deux l'eſt d'avantage ? je ſuis laſſe de prier , il eſt temps que je commande. Ce ton , vous paroît ſingulier ; je conviens qu'il tient un peu du dépit : je l'avoue , ceci commence à me fatiguer , à me tourmenter. Finiſſons par un mot ſans replique. Voilà ma bourſe ; ce qu'il vous plaira d'y prendre déterminera en proportion la confiance que vous voulez que j'aye en vous , l'eſtime que je dois faire de votre perſonne , & le degré de votre amour pour moi.

Hé , je la prens toute entiere , ſ'écria Terlieu en la faiſſant des deux mains.

Et moi , reprit Roſalie , je vous embrasse. Oui , mon cher Terlieu , vous m'aimez , j'ai triomphé de votre orgueil. Ne prenez point cette faillie pour un emportement de tendreſſe , elle eſt née dans la joie involontaire de mon ame , & non pas dans les transports d'une paſſion inſenſée.

Terlieu ſe retira , le cœur tranſporté de joie , & de la plus flatteuſe eſpérance , & Roſalie charmée d'être parvenue à contenir ſon inclination bienfaiſante , ſ'occupa

une partie de la nuit du dessein de sa retraite, & des mesures nécessaires à son départ. Le lendemain elle sortit sur les neuf heures du matin pour aller conclure l'acquisition d'une terre. Elle dîna, & soupa avec Terlieu, elle affecta pendant toute la journée une satisfaction & une gaieté qui ne laisserent à son amant aucun soupçon du dessein qu'elle avoit pris de partir à la pointe du jour. Quelle accablante nouvelle pour Terlieu, lorsqu'il apprit le départ de Rosalie ! Il faut avoir aimé pour bien sentir l'état d'un cœur qui est privé de l'objet qu'il adore. Tous les maux rassemblés ne sont rien en comparaison. C'est la secousse la plus violente que l'ame puisse recevoir, & c'est la dernière épreuve de la fermeté humaine. Terlieu abbattu & presque stupide, alloit succomber sous le poids de sa douleur, lorsqu'il lui fut remis un billet de la part de Rosalie. Hélas, il ne fit qu'ajouter à ses tourmens. Il l'ouvre en frémissant, & lit,

« Monsieur, renfermons-nous, je vous prie, dans les bornes d'une pure amitié.
 » J'ai dû fuir, & c'est l'estime que je vous dois qui a précipité mon départ. Vous
 » me serez toujours cher, vous recevrez
 » de mes nouvelles ; je ne suis point faite
 » pour oublier un homme de votre mérite.
 » Encore une fois tenons-nous-en aux en-

40 MERCURE DE FRANCE.

» gagemens de la plus inviolable amitié ,
» c'est le seul sentiment qui puisse nous
» convenir , & c'est celui qui me fait pren-
» dre la qualité de votre meilleure amie.

Rosalie.

Ah cruelle , s'écria Terlieu ! vous fuyez , vous m'abandonnez ! & vous ne me laissez pour ressource que les offres d'une froide & triste amitié ! non , Rosalie , elle ne peut suffire à mon cœur. Mais que dis je ? hélas ! vous ne m'aimez point. Cette tranquillité , cette joie dont vous jouissiez hier à mes yeux , ne me prouvent que trop que je vous suis indifférent. Que j'étois crédule ! que j'étois aveugle de les interpréter en ma faveur ! Amant trop présomptueux , je les ai prises pour des marques de la satisfaction que vous ressentiez d'être sûre de mon cœur. Quel étrange composé que votre caractère ! vous avez l'ame généreuse , noble ; des vertus réelles me forcent à vous admirer , je ne puis résister à l'impression qu'elles font sur moi , elles y font naître la passion la plus tendre , la plus respectable ; je crois recevoir des mains de votre amour les bienfaits dont vous me comblez , & vous partez ! j'ignore où vous êtes ! Dieu ! se peut-il qu'un cœur qui m'a paru aussi franc , aussi sincère , ait pu être capable d'une dissimulation aussi réfléchie , aussi

perfide. Vous partez ! & vous ne me laissez que le repentir , & la honte d'avoir succombé aux instances de votre indigne générosité. Oui , je sçaurai vous découvrir , je sçaurai répandre à vos pieds ce que contient cette bourse insultante , je sçaurai mourir à vos yeux.

Il s'habille à la hâte , il alloit sortir lorsqu'on vint frapper à sa porte. Il ouvre , il voit un homme qui lui demande s'il n'a pas l'honneur de parler à M. de Terlieu. C'est moi-même , répondit-il sechement , mais pardon , Monsieur , je n'ai pas le temps de vous entendre. Monsieur , repliqua l'inconnu , je ne vous importunerai pas longtems , je n'ai besoin que de votre signature , vous avez acquis une terre , en voici le contrat de vente , & il est nécessaire que votre nom signé devant moi , en constate la validité. Que voulez-vous dire , reprit Terlieu ? ou vous êtes fou , ou je rêve. Monsieur , dit l'inconnu , je suis Notaire ; il n'y a gueres de fous dans ma profession. Je vous proteste que vous êtes très-éveillé , & qu'un acte de ma façon n'a point du tout l'air d'un rêve. Ah , Rosalie , s'écria Terlieu ! C'est elle-même , reprit le Notaire. Voici une plume , signez. Non , Monsieur , répondit Terlieu , je ne puis m'y résoudre , remportez votre acte , & dites-moi seulement où est située cette terre.

42 MERCURE DE FRANCE.

C'est précisément, répliqua le Notaire, ce qui m'est défendu, & vous ne pourrez en être instruit qu'après avoir signé. Allons donc, reprit Terlieu en versant un torrent de larmes, donnez cette plume. Voilà qui est à merveille, dit le Notaire, & voici une expédition de l'acte. Vous pouvez aller prendre possession quand vous le jugerez à propos. Adieu, Monsieur, je vous souhaite un bon voyage; faites, je vous prie, mes complimens à l'inimitable Rosalie. Ah, Monsieur, reprit Terlieu en le reconduisant, elle ne tardera gueres à les recevoir.

Son premier soin fut de chercher dans l'acte qui venoit de lui être remis le nom de la province, & du lieu dont Rosalie avoit pris le chemin; il alla tout de suite prendre des chevaux de poste. Qu'ils alloient lentement selon lui! après avoir couru, sans prendre aucun repos pendant trente-six heures, il arriva presqu'en même temps que Rosalie. Quoi, c'est vous? lui dit-elle en souriant, que venez-vous faire ici? vous rendre hommage de ma terre, répondit-il, en lui baissant la main, en prendre possession, & épouser mon amie. Je ne vous attendois pas sitôt, reprit-elle, & j'espérois que vous me laisseriez le temps de rendre ce séjour plus digne de vous recevoir. Hé, que lui manque-t-il pour me

plaire , pour m'y fixer , repliqua-t-il , vous y êtes , je n'y vois , & je n'y verrai jamais que ma chere Rosalie. J'ai de l'inclination à vous croire , lui dit-elle , en le regardant tendrement , & mon cœur , je le sens , auroit de la peine à se refuser à ce que vous lui inspirez ; il est prêt à se rendre à vos desirs. Mais encore une fois , mon cher Terlieu , interrogez le vôtre , ou pour mieux dire , écoutez les conseils de votre raison. Ne pouvons-nous vivre sous les loix de l'amitié ? & ne craignez-vous point que celles de l'hymen n'en troublent la pureté , n'en appésantissent le joug ? Et cette terre , repliqua-t-il , peut-elle m'appartenir , si je n'acquiers votre main ? D'ailleurs , y songez-vous , Rosalie ? je vivrois avec vous , & je n'aurois d'autre titre pour jouir de ce bonheur que celui de l'amitié ? Pensez-vous que la médisance nous épargnât ? en vain nous viyrions dans l'innocence , la calomnie , cette ennemie irréconciliable des mœurs les plus chastes , ne tarderoit pas à souiller la pureté de notre amitié , & elle y supposeroit des liens qui nous deshonoreront. Mais enfin , reprit Rosalie , à quels propos , à quelles indignes conjectures ne vous exposez-vous point ? on dira que Terlieu n'ayant pû soutenir le poids de son infortune , a mieux aimé re-

24 MERCURE DE FRANCE.

chercher la main de Rosalie que de languir dans une honorable pauvreté. Vains discours, s'écria Terlieu, qui ne peuvent m'allarmer ! venez, répondrai-je, à la malignité, à l'orgueil ; venez, si vous êtes capables d'une légitime admiration, reconnoître en Rosalie un cœur plus noble, une ame plus pure que les vôtres. Vous n'avez que l'écorce des vertus, ou vous ne les pratiquez que par ostentation, & Rosalie en avouant ses égaremens a la force d'y renoncer, & les épure par le repentir, par la bienfaisance. Apprenez vils esclaves de la vanité que la plus sage des bienséances est de s'unir avec un cœur qu'on est sûr d'estimer, & que le lien d'une reconnoissance mutuelle est le seul qui puisse éterniser l'amour. Je ne résiste plus, reprit Rosalie, je me rends à la justesse de vos raisons, & plus encore à la confiance que la bonté, que la noblesse de votre cœur ne cessent de répandre dans le mien : le don que je vous ferai de ma main n'approchera jamais du retour que j'en espere.

Terlieu & Rosalie allèrent se jurer une fidélité inviolable aux pieds des autels, où au défaut de parens, tous les pauvres des environs leur servirent de témoins, de famille, & en quelque façon de convives, puisqu'ils partagerent la joie des deux

époux à une table abondante qui leur fut servie. Tertieu & Rosalie goûtent depuis long-temps les délices d'une flâme sincère. Leur maison est le séjour des vertus. Ils en sont les modèles. On les cite avec éloge, on les montre avec admiration, on se fait honneur de les voir, on les écoute avec respect, &, comme partout ailleurs, presque personne n'a le courage de les imiter.

LA VARIÉTÉ. (a)

C A N T A T I L L E.

DE ses airs brillans, l'Italie

Fit envain retentir ces lieux !

Que peut la seule mélodie

Sans flatter le cœur ni les yeux.

Nos Amphions trouvent mieux l'art de plaire

Par un mélange séducteur.

D'une liqueur qui paroïssoit amère,

Ils font un breuvage enchanteur ;

Ainsi que l'abeille volage,

Le François léger & badin

En folâtrant rend son hommage

A la nouvelle fleur qu'il dédaigne soudain ;

Mais bientôt devenu plus sage,

Il en sçait tirer avantage,

Et se pare de son larcin.

(a) *On les parodie des Bouffons.*

46 MERCURE DE FRANCE.

Fuyons toute ombre d'esclavage
Dans nos goûts & dans nos amours ;
Que le plaisir seul nous engage ;
On gagne à voltiger toujours.

Le papillon brille dans sa carrière
Tant qu'il vôle de fleur en fleur ,
Le cercle étroit d'une vive lumière ,
En le fixant , fait son malheur.

Épître à M. de Voltaire.

JE viens offrir au Temple de mémoire ;
Le doux parfum d'un pur encens ;
C'est dans les cœurs reconnoissans ,
Voltaire, qu'à jamais on lira ton histoire ,
Pour moi , je dis ce que je sens.
Je dois à tes écrits le beau feu qui m'anime ;
Dans l'élégance de tes vers
J'adore le dieu de la rime ,
L'Apollon de cet univers.

Ta voix chanta les dieux , les héros & les belles ;
Le théâtre françois te doit ses plus beaux jours ,
Jamais les doctes sœurs ne te furent cruelles ,
Tes mains ont décoré le palais des amours.

Que de lauriers ont couronné ta tête !

Que de talens te font chérir !

Je vois déjà dans l'avenir

Le jour marqué pour célébrer ta fête.

Près d'Homere & Pindare au haut de l'Helicon,
 Côté de Virgile, & d'Ovide, & d'Horace,
 Le dieu du Goût retient sa place
 Par le grand Corneille & le divin Newton.
 Poursuis longtems, poursuis tes hautes destinées,
 Les dieux te conduiront à l'âge de Nestor :
 Ils te doivent autant d'années
 Qu'il parut de beaux jours dans l'heureux siècle
 d'or.

Par M. Dalais de Valogne.

V E R S

*De M. Dubois, Médecin de fene Madame
 la Princesse de Conty, à Madame de
 Forgeville.*

M On tendre hommage à celle
 Qui tous les jours à Fontenelle
 Consacre sa voix & ses yeux.
 Pour prix d'un soin si précieux,
 Puisse l'amie être immortelle :
 Puisse l'ami, rival des Dieux,
 Toujours charmant, toujours fidele,
 Oublier son rang dans les cieux
 Pour vivre ici-bas avec elle.



La Promenade de province.

N O U V E L L E.

UN Philosophe cabaliste étoit en commerce depuis fort long-tems avec une aimable Silphide qu'il avoit immortalisée, & goûtoit dans cette société mille charmes inconnus au reste des mortels. Une maison de campagne, à trois lieues de R . . . ville assez considérable, étoit le lieu qu'il avoit choisi pour se retirer du monde. Cette maison située sur le penchant d'une coline, dominoit une vallée fertile, qui présentoit à la vûe la plus agréable variété.

Les appartemens étoient rians, & meublés avec une simplicité philosophique. Une bibliothèque peu nombreuse, mais curieuse, des caractères de la cabale, des estampes qui représentoient l'empire souverain que les Salamandres, les Silphes, les Ondins, les Gnomes exercent sur tous les élémens, les tapissoient agréablement. Le jardin qui accompagnoit cette maison, étoit cultivé par un Gnome intelligent; aussi rien de tout ce qui pouvoit flater les sens n'y manquoit.

Tel étoit le séjour que notre philosophe avoit choisi pour méditer les plus sublimes vérités. C'étoit là qu'il passoit les plus délicieux

délicieux Instans , tantôt en s'entretenant avec sa charmante Silphide , tantôt en lisant quelques ouvrages composés par les plus éclairés des Salamandres , quelquefois en admirant la beauté de ses fleurs , en savourant l'excellence de ses fruits , ou bien en respirant le frais dans des allées sombres au bord d'une source naissante. Tout s'offroit à ses desirs dans ces lieux enchantés. Vouloit-il se désaltérer ? un ruisseau de lait paroissoit aussi-tôt. Mille Gnomes toujours attentifs à lui plaire agitoient les arbres , & formoient pour le rafraîchir de gracieux zéphirs. Les uns s'occupoient à parfumer l'air qu'il respiroit des plus délicieuses odeurs : ceux-ci prenoient le soin d'assembler les oiseaux dans le bocage qu'il honoroit de sa présence pour l'égayer par leur ramage ; & d'autres enfin baïssoient les branches chargées de fruits pour lui donner la facilité de les prendre.

Un jour qu'Oromasis , (c'est le nom que notre philosophe avoit pris pour plaire à sa belle Silphide.) Un jour , dis-je , qu'il l'attendoit pour lui communiquer quelques remarques qu'il avoit faites en décomposant un rayon de soleil , elle arriva en riant un peu plus tard qu'à l'ordinaire. Surpris de ce mouvement de gaieté , le

50 MERCURE DE FRANCE.

philosophe ne put s'empêcher* de lui en demander le sujet. J'arrive de Mercure , lui dit-elle , cette petite planète proche le soleil , appelée autrement le séjour de l'imagination ; j'en ai vû aujourd'hui de si ridicules que je ne puis m'empêcher d'en rire encore : Ce que vous me dites là , est une énigme que vous m'expliquerez quand il vous plaira , répondit à l'instant Oromasis ; je vais le faire tout-à-l'heure , reprit-elle aussi tôt : écoutez. Le soleil est , vous le sçavez , l'habitation ordinaire des Salamandres , ce sont eux qui entretiennent ce feu continuel , si nécessaire à la conservation & à l'accroissement de toutes les créatures. Mercure en est une dépendance ; c'est dans cette planète qu'ils viennent se rafraîchir tour-à-tour , & c'est là que viennent se peindre tous les desirs & toutes les imaginations des hommes , ces agréables songes que l'on fait en veillant , ces projets , ces châteaux que l'on bâtit en Espagne. Quoi ! dit le philosophe , j'imagine , par exemple , pour m'amuser , que je suis monarque , je donne audience à des Ambassadeurs , ou je suis à la tête de mon armée , tout cela sera représenté soudain dans Mercure ? Oui , répondit la Silphide , votre personne telle que la voilà , c'est-à-dire vivante , marchant , & parlant , ira

se peindre au milieu d'une cour brillante , ou bien à la tête d'une armée nombreuse , enfin dans la même position que vous imaginerez. Bien plus , si vous faites en vous-même un discours à vos troupes pour les encourager , vous le reciterez dans Mercure d'une voix intelligible. Si vous imaginez ensuite être dans un magnifique jardin , l'armée s'évanouira , & un jardin prendra la place. Cessez - vous d'imaginer , tout s'efface aussi - tôt , & la place qui vous est assignée dans Mercure (car chacun y a la sienne) reste vuide , jusqu'à ce qu'il vous plaise de desirer , ou de faire des projets. Ah ! voilà ce que je voulois sçavoir , dit alors Oromasis ; si les desirs se peignent de la même façon que les projets ou les imaginations ? Sans contredit , répondit la Silphide , avec la différence cependant que vous n'y paroissez point quand il n'y a qu'un simple desir. Par exemple , vous desirez une maison de campagne , elle paroît à l'instant : Si je l'avois , continuez-vous , j'irois dès le matin m'y promener avec un livre à la main ; vous paroissez vous-même en lisant dans les allées du jardin qui accompagne cette maison. Mercure , tel que vous me le dépeignez , doit être un séjour fort amusant , reprit Oromasis ; mais si toutes les imaginations y

52. MERCURE DE FRANCE.

sont reçues , il doit y en avoir de bien impertinentes, ajouta-t-il. Celles qui choquent l'honnêteté n'y sont point admises, répondit la Silphide. Tout est pur dans un séjour que fréquentent les Salamandres ; mais il me reste encore une chose à vous apprendre, continua-t-elle , Mercure n'est pas seulement fait pour recevoir les diverses imaginations des hommes , il a encore une autre destination. Ce pays charmant est le paradis , ou les Champs élysées des Poètes , des Musiciens, des Peintres , des Philosophes à systèmes , des faiseurs d'historiettes & de romans , des conquérans , & enfin des Alchymistes. C'est là que viennent se rendre leurs âmes après leur mort. Ce séjour est d'autant plus flatteur pour elles qu'il n'est pas impossible d'en sortir quand on s'y ennue. Il se tient tous les dix ans une assemblée générale de Silphes & de Salamandres ; toutes les âmes qui regretent la vie , peuvent demander à revenir dans ce monde que vous habitez. Pour y parvenir , elles sont obligées d'exposer fidelement quelles ont été leurs inclinations , leur caractère , leurs occupations , & on leur permet de revivre à de certaines conditions qu'elles peuvent rejeter ou accepter. Rien n'est plus curieux que cette assemblée , ajouta-

t-elle , c'est un spectacle que je veux vous donner. Très-volontiers , répondit Oromasis , je suis toujours prêt à vous suivre : mais se tiendra-t-elle bientôt ? Dans quatre mois treize jours dix-huit heures cinquante-six minutes quarante-quatre secondes , répondit-elle ; mais en attendant cet amusement je puis vous en procurer d'autres , ajouta-t-elle d'un air complaisant. Je viens de passer par R . . . la beauté de la saison & la fraîcheur du soir a fait sortir tout le monde pour goûter le plaisir de la promenade ; j'en ai remarqué une fort brillante , si vous y consentez , nous nous y transporterons tout-à-l'heure. Je vous ferai remarquer les personnages les plus singuliers , je vous instruirai du sujet de leur conversation , je vous apprendrai même ce qu'ils pensent , & quel est leur caractère.

A peine Oromasis eut-il accepté cette agréable proposition , qu'ils se trouverent sur une des plus belles promenades de R . . . On étoit pour lors à la fin du mois de Mai , il faisoit un temps calme & frais , capable d'adoucir les esprits les plus farouches , & de les porter à la gaieté. Le soleil prêt à quitter l'horison , s'étoit discrètement enveloppé d'un nuage , qu'il se plaisoit à varier des plus éclatantes couleurs. L'or , l'argent , le pourpre , l'azur , l'incar-

54 MERCURE DE FRANCE.

nat, l'amarante, étoient prodigués : mais le spectacle qu'offroit la promenade, n'étoit pas moins ravissant. Les étoffes les plus brillantes recevoient un nouveau lustre des beautés qui avoient voulu s'en parer ; enfin il sembloit que le ciel & la terre se fussent fait un défi, & les spectateurs charmés n'osoient décider lequel des deux l'emportoit.

Arrêtons-nous ici, dit la Silphide, vous sçavez que je suis invisible pour tout autre que pour vous. Commençons nos observations par cet homme que voilà seul ; c'est un sçavant, un esprit profond qui n'est que pour quelques jours dans cette ville où il a pris naissance. Ses parens lui avoient laissé un bien suffisant pour mener une vie tranquille ; mais le démon de la gloire qui s'est emparé de lui, l'a conduit à Paris, l'a livré entre les mains d'un Libraire, qui lui a fait changer la moitié de son bien en une nombreuse bibliothèque. Il a passé six ans à étudier pour se mettre en état de faire un livre qui lui a coûté en frais d'impression, qu'il n'a pas retirés, la moitié de ce qui lui restoit. Il travaille actuellement à un autre ouvrage qui va le conduire à l'hôpital. Je ne puis m'empêcher de le plaindre, dit Oromasis, sa manie est celle d'une infinité d'honnêtes gens. Il est d'au-

tant plus malheureux , interrompt la Silphide , que ses ouvrages sont très-bons dans le fond ; il ne pêche que par le style. Pour^u vouloir être concis il est obscur ; voilà son seul défaut. Ses amis l'en avertissent en vain , il ne lui est pas possible de s'en corriger. En voulez-vous sçavoir la raison ? c'est que dans une premiere vie il a habité le corps d'un Avocat qui s'est enrichi à force d'être diffus.

Le jeune homme qui vient de l'aborder , est dans la joie la plus vive ; il sort de son cabinet , où il vient de finir par cinq ou six épigrammes la seconde scene du quatrième acte d'une tragédie qu'il a entreprise uniquement pour le produit ; car il ne se croit pas encore assez habile pour amasser des lauriers : mais il a besoin d'argent pour aller à Paris apprendre le bon ton dans les caffés , & devenir homme de belles Lettres dans toutes les règles. Il s'informe à ce sçavant comment un jeune auteur qui veut faire jouer une piece de sa façon doit s'y prendre avec les Comédiens.

Voyez - vous plus loin ces trois politiques , occupés fort sérieusement à réformer l'état. L'un est un marchand que le jeu & le luxe de sa femme va bientôt réduite à la nécessité de faire banqueroute. L'autre est un Magistrat qui vient de ven-

56 MERCURE DE FRANCE.

dre une fort belle terre pour faire bâtir une maison de campagne : Le troisiéme est le pere d'un libertin qui mange d'avance sa succession.

Cet homme brodé qui marche après , est un riche financier , & l'Ecclésiastique avec qui il est en conversation , est le Curé d'une Paroisse dont il est Seigneur. Ce premier médite depuis dix ans de se retirer à la campagne pour penser à son salut. Il y en a plus de quinze que le Curé se promet de jour en jour de se retirer à la ville pour se reposer. Le Seigneur vante à son Curé les agrémens de la vie champêtre , & le Curé exagere les charmes de la ville.

Voici un peu plus loin deux hommes bien embarrassés , & qui ne disent pas ce qu'ils pensent. Le premier de notre côté est un jeune homme qui a fait certaines dépenses qu'il ne trouve pas à propos que sa femme sçache ; il voudroit bien trouver mille écus à emprunter. L'autre est un vieil avaricieux qui voudroit placer la même somme à l'insçu de ses parens , à qui il fait entendre qu'il est dans l'indigence. Celui-ci a peur de mal placer son argent , & l'autre de n'en pas trouver.

Quel est celui qui les suit ? interrompit Oromasis , c'est encore un jeune mari , re-

partit la Silphide. Sa destinée est singulière. Il vient d'épouser une vieille dévote qui lui a fait sa fortune. Les uns l'ont loué d'avoir pris ce parti, d'autres l'ont blâmé : mais ces derniers ne sçavent pas qu'il n'est revenu dans ce monde qu'à cette condition, parce que dans une première vie il a mangé son bien en épousant une jeune & aimable Comédienne.

Regardez, je vous prie, ce Conseiller qui veut apprendre à ce Marchand de chevaux à connoître leurs défauts, parce qu'il a lu ce matin le parfait maréchal.

Voulez-vous voir quatre jeunes gens dégoûtés du monde ? jetez la vûe là-bas sous ces arbres : Vous y voilà Le premier est un Poète mécontent du public, qui refuse absolument de l'admirer. Le second est un Auteur qui revient de Paris sans avoir pu trouver un Imprimeur assez complaisant, pour se charger de faire voir le jour à une petite historiette fort plate de sa composition.

Le troisième est le fils d'un avare, le quatrième un indolent à qui ses parens veulent faire prendre une profession. Ils projettent de se retirer à la campagne, & de donner un ouvrage périodique qui aura pour titre, *Loisir des quatre Philosophes solitaires*. L'Auteur doit fronder l'insolen-

58 MERCURE DE FRANCE.

ce & l'avarice des Imprimeurs. Le Poëte veut écrire contre le mauvais goût du siècle. Le fils de l'avare sur l'abus du pouvoir paternel, & l'indolent veut faire l'éloge de la paresse.

Voici tout proche d'eux la femme d'un Médecin très-médifante. Ceux qui marient après sont dans l'embarras de décider lequel ils aimeroient mieux de tomber entre les mains du mari ou de la femme ?

Cet homme habillé de drap de Silésie est un étranger qui cherche en lui-même les moyens de tromper un marchand de cette ville afin d'avoir sa fille ; & voilà plus loin ce marchand qui médite une banqueroute, afin de pouvoir donner à sa fille vingt mille écus qu'il a promis verbalement à ceux qui lui ont parlé de cet étranger comme d'un parti fort avantageux.

Etes-vous curieux de voir un Alchimiste qui croit avoir bientôt trouvé la pierre philosophale ? Regardez ce grand homme sec & blême.

Ce Cavalier qui salue ces deux Dames en passant, fait fort bien sa cour à cette grande brune que voilà à côté de lui. Il lui fait accroire qu'un Chymiste de ses amis a trouvé un élixir qui blanchit merveilleusement la peau.

Dans la même compagnie est le fils d'un riche Commerçant qui vient d'acheter une charge de Secrétaire du Roi. Il demandoit hier avant que de louer une piece de vers, qu'on venoit de lire, si l'Auteur étoit Gentilhomme.

Apprenez-moi, je vous prie, demanda Oromasis, quel est ce jeune homme que cette Dame paroît regarder avec complaisance ? C'est un Médecin, répondit la Silphide, qui doit faire une fortune considérable dans cette profession, parce que dans une première vie il a été Capitaine de Cavalerie, & s'est ruiné à la guerre. A cause de quelques vers assez jolis qu'il a faits dans ses momens de loisir, il a été reçu dans la planette de Mercure. A l'assemblée générale il s'est plaint amèrement de l'injustice du sort. J'ai défait ma patrie d'un nombre infini d'ennemis, a-t-il dit entr'autres choses, & pour toute récompense je n'ai trouvé à mon retour que la plus triste indigence. Le Salamandre qui présidoit, voulant rendre le contraste parfait, a ordonné qu'il naîtroit pour être Médecin, & en même tems a commis un Silphe pour travailler à lui faire une haute réputation. Je serois assez curieux de savoir, dit alors Oromasis, quels moyens il emploiera pour en venir à bout. Bon,

répondit la Silphide , rien de plus aisé , ce jeune Médecin est , comme vous le voyez , d'une figure aimable. Une Dame de considération qui ne sera gueres malade & qui croira l'être beaucoup, doit bientôt le faire appeler , il la guérira ; l'obligation qu'elle croira lui avoir l'intéressera en sa faveur , la bonne mine du jeune Esculape donnera de la vivacité au zèle de sa malade. De retour à Paris où elle fait son séjour ordinaire , elle le vantera à toutes ses connoissances , on le fera venir , il sera goûté. Sa fortune deviendra pour lors son affaire , le Silphé doit l'abandonner à lui-même.

Ce Salamandre étoit plaisant , continua la Silphide : je ne finirois point si je vous rapportois tous les jugemens singuliers, & si l'on ose parler ainsi, épigrammatiques qu'il a portés. Lucullus , ce voluptueux Romain , ayant entendu vanter la délicatesse & le raffinement de la cuisine françoise , demanda à revenir pour en juger lui-même. Devinez où il l'envoya ? sans doute , répondit Oromasis , dans le corps pesant & matériel de quelque gros Bénéficiaire , ou de quelque homme de la vieille finance ; point du tout , reprit-elle , mais dans le corps d'un Maître d'Hôtel. Ménélas dans la même assemblée demanda à revivre , il le lui permit à condition

qu'il deviendrait amoureux d'une fille d'Opéra jusques à l'épouser pour le punir de sa folie d'avoir couru après sa femme à la tête de toute la Grèce. Hélène qui avoit été par sa coqueterie la cause de tant de maux , fut condamnée à revenir pour être la sixième fille d'un Gentilhomme , campagnard , qui auroit des fils à soutenir à la guerre.

Considérez , continua sur le champ la Silphide , sans laisser au Philosophe le tems de répondre : considérez cette Demoiselle , déjà surannée , qui regarde les passans avec tant d'attention , elle passe les nuits à rêver , & le jour à deviner ce que ses rêves signifient. Pour sçavoir comment elle passera la journée , il faut lui demander , quels songes avez - vous fait cette nuit ? ils décident de son humeur. Elle en a fait un , il y a environ huit jours , qui signifie , suivant son interprétation , qu'elle se mariera dans peu , mais elle ne sçait point à qui , & c'est ce qui l'embarrasse.

Ces deux hommes que vous voyez ensemble après cette rêveuse , sont bien mal assortis. C'est un Antiquaire & un Fleuriste. Celui - ci s'est emparé du premier pour lui détailler les beautés miraculeuses de ses tulipes & de ses renoncules. L'An-

62 MERCURE DE FRANCE.

tiquaire qui a la tête remplie de l'explication d'une médaille du tems de Caracalla , peste contre l'importun , & traite de fadeuse tout ce qu'il lui compte à la gloire de ses fleurs.

Voici sur ce banc vis-à-vis de nous une femme qui s'ennuie beaucoup. La conversation est pourtant assez animée , répondit Oromasis , si l'on en juge par les gestes que ce petit homme fait en parlant. Il est vrai , répartit la Silphide ; mais cette Dame n'y prend aucune part. C'est une dissertation sur le plaisir , & selon elle il vaut bien mieux le sentir que de perdre le tems à le définir.

Cette jeune personne qui rit de si bon cœur , est menacée de vivre & mourir fille. Pourquoi cela , demanda le Philosophe , c'est , répondit la Silphide , qu'elle ne veut se marier qu'à un homme sans fatuité.

Ce grand homme au milieu de ces deux petits , est un Avocat qui compte tous les procès qu'il a fait gagner ; & voilà plus loin , son confrere qui compte tous ceux qu'il a fait perdre.

Considérez ce garçon habillé de brun , qui vient vers nous , c'est un domestique. Il ne se doute nullement qu'il est bon Gentilhomme. Il a été changé en nourrice , & passe pour le fils d'un paysan. Cette

pénitence lui a été imposée, parce que dans une premiere vie il se croyoit le fils d'un homme de considération, & s'est rendu insupportable à tout le monde par sa fierté, son arrogance & ses hauteurs. Il a été bien surpris quand après sa mort on lui a fait connoître qu'il n'étoit que le fils du valet de chambre de sa mere.

Voilà deux jeunes gens sur le point de s'épouser, qui ont des idées bien différentes. Le jeune homme est absolu & intéressé, il ne se marie que pour grossir son revenu, & compte exercer dans son ménage un pouvoir despotique. La Demoiselle est fort haute, elle aime le plaisir & la dépense, & ne songe en se mariant qu'à se soustraire à l'autorité d'un pere & d'une mere économes.

Celui qui vient d'arrêter ces Dames, est un personnage singulier, il fait des dépenses considérables pour se donner la réputation de fin connoisseur, & n'a réussi qu'à se donner un ridicule. Il arrive hier à une vente, on crioit un tableau à cinq livres : qu'est-ce qu'on vend là, s'écria-t-il d'un ton de supériorité insolente ? C'est un tableau, je crois : mais voyons-le donc. On le lui montre : allons, dit-il en haussant les épaules, & sans presque le regarder, à dix écus, à dix écus. Personne,

64 MERCURE DE FRANCE.

comme bien vous pensez , ne s'est avisé de mettre sur son enchere. Je gagne au moins dix pistoles de ce qu'il n'y a point ici de connoisseur , a-t-il ajouté en le recevant. Va-t-il à quelques ventes de livres ? ne croyez pas qu'il s'amuse à regarder des volumes bien reliés ; mais s'il voit quelque bouquin à moitié mangé des rats ou des vers , c'est à celui-là qu'il court.

Je ne vous ai montré jusqu'ici que des gens assez ridicules , continua la Silphide , mais je veux vous en faire voir de raisonnables. Regardez à droite ces trois personnes qui se reposent ; le premier est un Philosophe très aimable ; il est avec sa femme & un jeune Anglois qui est son ami particulier. Un Silphe de ma connoissance me comptoit , il y a quelques jours , leur histoire ; elle est assez intéressante. Oromasis ayant fait paroître quelque envie de l'entendre , la Silphide qui ne demandoit pas mieux que de lui en faire le récit , commença par ces mots.

Nous la donnerons le mois prochain.



LE MALHEUR D'AIMER.

P O E M E ,

Par M. Gaillard , Avocat.

Non , je ne vey plus rien aimer ;
 Un juste orgueil m'enflamme , un jour heureux
 m'éclaire ,
 J'arraché en frémissant ce cœur tendre & sincere
 Aux perfides attraites qui l'avoient sçu charmer.
 Combien l'illusion leur prêta de puissance !
 Et combien je rougis de ma folle constance !
 Quoi ! c'est-là cet objet adorable & sacré ,
 Chef-d'œuvre de l'amour , par lui-même admiré ;
 Sur qui la main des Dieux (soit faveur ou colere)
 Epuisa tous ses dons , & sur-tout l'art de plaire ! ...
 Quel démon m'aveugloit ? quel charme impérieux
 Enchaînoit ma raison & fascinoit mes yeux ?
 J'aimois. J'embellissois ma fatale chimere
 Des traits les plus touchans d'une vertu sincere ;
 Que ne peut-on toujours couvrir la vérité
 Du voile de l'amour & de la volupté !
 Hélas ! de mon erreur j'aime encor la mémoire ;
 Je regrette mes fers , & pleure ma victoire
 Que dis-je , malheureux ? Ah ! je devois pleurer ,

66 MERCURE DE FRANCE.

Lorsque prompt à me nuire , ardent à m'égare
Je subis les rigueurs d'un indigne esclavage ;
Les Dieux de ces périls m'avoient tracé l'image.
Un songe (& j'aurois dû plutôt m'en souvenir)
A mon cœur imprudent annonçoit l'avenir.

J'errois sur les bords de la seine
Dans des bosquets charmans consacrés au plaisir ;
Avec Thémire , avec Climene ,
Par des jeux innocens j'aimais mon loisir.
Un enfant inconnu descend sur le rivage ,
Il mêle un goût plus vif à notre badinage ,
Il pare la nature , il embellit le jour ,
L'univers animé parut sentir l'amour.
Ses ailes , son carquois m'inspiroient quelque
crainte ,
Mais dans ses yeux touchans l'innocence étoit
peinte.

Il me tendit les bras. Son ingénuité
Intéressa mon cœur qu'entraînoit sa beauté ;
Caressé par Thémire , & loué par Climène
A leurs plus doux transports il se prêtoit à peine.
J'attirois tous ses soins , & j'étois seul flaté.
Il aimoit , disoit-il , à me voir , à m'entendre ,
Il sembloit à mon sort prendre un intérêt rendre ,
Avec un air charmant il plaçoit de sa main
Des lauriers sur mon front , des roses dans mon
sein ; ...

(Qui ne l'auroit aimé ? pardonnez , ô sagesse !

Je sçais trop à présent qu'il faut n'aimer que
vous ;

Mais de ce traître enfant que les pièges sont doux !
Que ses traits ont de force & nos cœurs de foi-
blesse !)

Il me montra de loin le palais des plaisirs ,
J'y volai plein d'espoir , sur l'aîle des desirs.
Là , tout est volupté ! transport , erreur , ivresse ,
Là , tout peint , tout inspire , & tout sent la ten-
dresse ;

Dans mille objets trompeurs l'art sçait vous pré-
senter

Celui qui vous enchante , ou va vous enchanter.
J'apperçus deux portraits : l'un fut celui d'Or-
phise ,

Mon œil en fut frappé , mon ame en fut surprise ;
Vieille , elle avoit d'Hébé l'éclat & les attraits ,
Sa beauté m'éblouit sans m'attacher jamais.

Mais l'amour m'attendoit au portrait de Sylvie ;

Il alloit décider du bonheur de ma vie.

Sans éclat , sans beauté , sa naïve douceur

Fixa mon œil avide , & pénétra mon cœur.

Dans ses yeux languissans , ou l'art ou la nature

Avoient peint les vertus d'une ame noble & pure ;

Tous mes sens enivrés d'une rapide ardeur

Frissonnoient de plaisir , & nommoient mon vain-
queur

Cependant sous mes pas s'ouvre un profond abî-
me ,

68 MERCURE DE FRANCE.

J'y tombe , & je m'écrie : O trahison , ô crime !
De quels fleuves de sang me vois-je environné ?
Dans ces sombres cachots des malheureux gé-
missent ,

De leurs cris effrayans ces voûtes retentissent :
Fuyons Des fers cruels me tiennent enchaîné ;
Mille dards ont percé mon cœur infortuné ,
O changement affreux ! quel art t'a pû produire ?
Une voix me répond : *Pallas , va-t'en instruire ?*
L'amour fuit démasquant son visage odieux.

La rage d'Erinnys étincelle en ses yeux ,
Des serpens couronnoient sa tête frémissante ;
Le respect enchaînoit son audace impuissante ;
Il secouoit pourtant d'un bras séditieux
Un flambeau dont Pallas éteignoit tous les feux ;
Je la vis , & je crus l'avoir toujours aimée ,
Ses vertus s'imprimoient dans mon ame enflam-
mée ,

J'admirois ces traits fiers , cette noble pudeur ,
Où du maître des Dieux éclatoit la splendeur.
» Tombez , a-t-elle dit , chaînes trop rigoureu-
» ses !

» Fermez-vous pour jamais, cicatrices honteuses !
» Mortel ! je n'ai changé, ni l'amour, ni ces lieux ,
» Mais j'ai rompu le charme & deffillé tes yeux.
» La volupté versoit l'éclat sur l'infamie ,
» D'un masque de douceur couvroit la perfidie ;
» La vertu seule est belle , & n'a qu'un même
aspect ,

» L'amour vrai qu'elle inspire est enfant du res-
» pect.

» Mais fui - moi , viens apprendre à détester ce
» maître

» Que les humains séduits servent sans le connoi-
» tre ,

» Qui t'entraînoit toi-même , & t'alloit écraser

» Sous le poids de ces fers que j'ai daigné briser.

» Ce monstre en traits de sang , sous ces voûtes
» horribles ,

» Grava de ses fureurs les monumens terribles.

Que vis-je ? Ô passions ! ô source des for-
faits !

Quels tourmens vous causez , quels maux vous
avez faits !

Térée au fond des bois outrage Philomele ?

Progné , sœur trop sensible & mere trop cruelle ;

A cet époux incestueux ,

De son fils déchiré , sert les membres affreux.

Soleil ! tu reculas pour le festin d'Atrée !

As-tu pu sans horreur voir celui de Térée ?

Mais quels sont ces héros enflammés de fureur ;

Qui partagent les Dieux jaloux de leur valeur ? ...

Dieux ! votre sang rougit les ondes du Scaman-
dre ;

Patrocle , Hector , Achille , ont confondu leur
cendre

70 MERCURE DE FRANCE.

Sous son palais brûlant Priam est écrasé ,
Le sceptre de l'Asie en ses mains est brisé ,
Tout combat , tout périt : Pour qui ? pour une
femme ,
De mille amans trompés vil rebut , reste infame.

Le fier Agamemnon , ce chef de tant de Rois ,
Dont l'indocile Achille avoit subi les loix ,
Revient après vingt ans de gloire & de misere
Expirer sous les coups d'une épouse adultere.

Aux autels de ses Dieux Pyrrhus est égorgé ;
Hermione est rendue à son époux vengé.

Pour laver ton affront , ô Phédre ! l'imposture
Charge de tes forfaits la vertu la plus pure ;
Sur un fils trop aimable un pere furieux
Appelle en frémissant la vengeance des Dieux.
Le courroux de Neptune exauçant sa priere
Seme d'ennuis mortels sa fatale carriere.

Biblis , & vous , Myrrha , d'une exécration ar-
deur
Par des pleurs éternels vous expiez l'horreur.

O Robbe de Nessus ! ô trompeuse esperance !
O d'un monstre insolent effroyable vengeance !
Sur le bucher fatal Hercule est consumé ;
Héros plus grand qu'un Dieu , s'il n'avoit point
aimé !

Tu fais , ingrat Jason , ta criminelle épouse :

Mais . . . connois-tu Médée & sa rage jalouse ?
 Elle immola son frere , & se perdit pour toi ,
 Tu ne peux ni la voir , ni la fuir sans effroi ! ...
 Mais la voici , grands Dieux ! furieuse , tremblante

Un fer étincelant arme sa main sanglante ,
 Elle embrasse ses fils , & frémit de terreur . . .
 Ah ! d'un crime effrayant tout annonce l'horreur . . .
 Arrête , Amour barbare , & toi , mere égarée ,
 De quel sang souilles-tu ta main desespérée ?
 La nature en frémit , l'enfer doute en ce jour
 Qui l'emporte en fureur , ou Médée ou l'Amour.

Le jour vint m'arracher à ce spectacle horrible,
 Pour éclairer mon cœur la vérité terrible

Avoit emprunté par pitié
 Les traits d'un usile mensonge ,
 Tout fuit , tout n'étoit qu'un vain songe ,
 Et mon cœur a tout oublié.

Deux Amours , deux erreurs ont partagé ma
 vie ,

J'adorai la vertu dans le cœur de Sylvie ,
 Par des vices brillans Orphise m'enchantait ,
 La vertu s'obscurcit , & le vice éclata ,
 Orphise étoit perfide autant qu'elle étoit belle ,
 Sylvie . . . elle étoit femme , elle fut infidelle.
 Sur quel sable mouvant fondeis-je un vain espoir ?

La candeur , la constance est-elle en leur pouvoir ?

71 MERCURE DE FRANCE.

Je te connois enfin , sexe aimable & parjure ;
Ornement & fléau de la triste nature !

Tu veux vaincre & regner , sur-tout tu veux trahir.

Notre opprobre est ta gloire , & nos maux ton plaisir.

Du généreux excès d'un amour héroïque
La vertueuse Alceste étoit l'exemple unique.
Adorable en sa vie , admirable en sa mort ,
Elle étonna les Dieux , & confondit le sort.

En subissant sa loi cruelle.

O toi , qui possedas cette épouse fidele ,
Tu ne méritois pas , Admete , un sort si beau ;
Si l'Amour ne t'entraîne avec elle au tombeau !
Elle est mere , & du sang t'immole la foiblesse !
Elle est Reine , & connoit la constante amitié !
Insensible à sa perte , elle plaint ta tendresse ,
Dans ses yeux presque éteints brille encor la pitié ;

Elle entre en t'embrassant dans la nuit éternelle ;
C'est pour toi qu'elle meurt , peux-tu vivre sans elle ?

Hélas ! le cœur humain doit-il former des vœux ?
De toutes les vertus Alceste est le modele ,
Mais s'il étoit suivi , serions-nous plus heureux ?
Amour ! contre tes traits où prendroit-on des armes ?

O femmes ! qui pourroit se soustraire à vos charmes ,

Si

Si vos cœurs secondoient le pouvoir de vos yeux ;
 La nature s'émeut à l'aspect d'une belle :
 Le cœur dit : *La voilà , mon bonheur dépend d'elle ;*
 Que l'épreuve dément un présage si doux !
 Hélas ! les vrais plaisirs ne sont pas faits pour
 nous.

Nous jouissons bien peu de la douceur suprême
 De plaire à nos tyrans , ou d'aimer qui nous aime ;
 Dans l'empire amoureux tout cœur est égaré ,
 Et loin des biens offerts cherche un bien désiré.
 Ariane brûloit pour l'inconstant Thésée :
 Mais il venge à son tour cette amante abusée ;
 Il aime , & dans son fils on lui donne un rival ;
 Phédre adore Hyppolite , & Phédre est méprisée ;

Phyllis est suspendue à l'amandier fatal ;
 Démophoon fidele eût vû Phyllis volage ,
 Tel est de Cupidon le cruel badinage ;
 Il se nourrit de sang , il s'abbeuve de pleurs ;
 Il enchaîne , & jamais il n'affortit les cœurs.

Vous , dont un vent propice enfle aujourd'hui
 les voiles ,
 Qui lisez , pleins d'espoir , sur le front des étoiles
 L'approche du bonheur & la route du port.
 Ah ! tremblez ! mille écueils vous présentent la
 mort.

J'entens mugir les flots & gronder les tempêtes.
L'abime est sous vos pieds , la foudre est sur vos
têtes ;

D

74 MERCURE DE FRANCE.

D'une fausse amitié les perfides douceurs
De l'infidélité préparent les noirceurs ;
Bientôt on oubliera jusqu'à ces faveurs même ,
Dont on flatte avec art votre tendresse extrême ;
On verra vos tourmens d'un œil sec & serein.
Vainement pour voler à des ardeurs nouvelles
Le dépit & l'orgueil vous prêteront leurs aîles ;
Vous serez retenus par cent chaînes d'airain.
Les caprices fougueux , les sombres jalousies ,
Et la haine allumée au flambeau des Furies ,
Etrouffieront sans cesse & produiront l'amour ,
De vos cœurs déchirés , indomptable vautour.

Sauvez de ces revers vos flammes généreuses ;
Sortez , s'il en est tems , de ces mers orageuses ,
Regagnez le rivage , & cherchez le bonheur
Dans le calme des sens & dans la paix du cœur.
Des fieres passions brisez le joug infâme ,
Fuyez la volupté , ce doux poison de l'ame ,
La gloire & la vertu combleront tous vos vœux ;
Sous leur aimable empire on vit toujours heureux.

Ainsi parloit Sylvandre , & sa douleur amère
Méconnoissoit l'Amour masqué par la colere ,
Quand d'un souris flatteur , fait pour charmer les
Dieux ,
A ses yeux éperdus Sylvie ouvrit les cieux ;
Quel moment ! quel combat pour son ame at-
tendrie !

Elle approche , il pâlit , il se trouble il
s'écrie ,

Frémissant de couroux , de tendresse & d'effroi ;

Tu l'emportes , cruelle , & mon cœur est à toi.

Un seul de tes regards assure ta victoire ,

T'aimer est ma vertu , s'enflammer est ma gloire.

DE L'ESTIME DE SOI-MESME ,

Par M. de Bastide.

J'Entreprends de donner aux hommes des leçons d'amour propre. Ce projet paroîtra le songe d'un jeune homme à qui le cœur humain n'est pas encore connu. L'art de l'amour propre n'est-il pas épuisé ? J'aurois fait , à vingt ans , cette question qui ne peut être pardonnable qu'à cet âge , & qui , à trente , prouveroit une ame & un esprit médiocres. L'amour propre est un être immense. Il a toute sorte d'intérêts , de prétentions , toute sorte de droits ; il peut donc avoir toute sorte de formes. Il est visiblement partout , car il se fait sentir dans tout ce que les hommes ont fait. C'est un acteur public à qui chacun fait jouer un rôle différent dont le but est le même. Semblable à l'immortel *Baron* qui jouoit pour *Pradon* & pour *Racine* ; mais avec cette différence que *Baron* représentoit toujours supérieur.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

rement pour le Poète admirable , comme pour le versificateur ridicule , & que l'art de l'amour propre. acteur. dépend précisément de l'esprit de celui qui lui donne un rôle à jouer.

Rien n'est si nécessaire que de sentir l'amour propre. Je le distingue de l'orgueil qui est un vice de l'ame d'après lequel on peut juger d'un homme & le mépriser. Je parle de ce désir actif & délicat d'être cité, loué, récompensé que l'on sent lorsqu'on a mérité de l'être. Ce désir a été la source de tout ce qu'il y a de bien dans le monde. On fait bien à proportion qu'on le regarde comme un premier moyen de bien faire. Pour le sentir, il faut s'estimer ce que l'on vaut. Si l'on doute de son mérite, on doutera de ses ressources, on ne s'élèvera jamais que foiblement au-dessus du médiocre; on travaillera, parce que l'esprit est un feu qu'il faut nourrir & qui sçait nous y contraindre, mais ce sera avec beaucoup moins de talent & beaucoup plus de peine, & l'on ignorera qu'on peut très-bien faire même après avoir très-bien fait.

L'avantage de sçavoir s'apprécier ne se borne pas au bien personnel; il s'étend à l'infini, il est une source d'avantages pour la société. L'homme qui sçait ce qu'il vaut, devient extrêmement utile aux autres.

S'agit-il , par exemple , de donner un conseil dans une occasion où l'on a pris de fausses mesures & à un esprit orgueilleux qui ne veut pas souffrir qu'on le désabuse ? il parle avec une fierté active qui déconcerte l'orgueil aveugle ; il se cite , parle de ses lumieres , de ses succès , de sa réputation. Il réussit , il persuade , mais c'est surtout , au ton qu'il a pris qu'il doit son succès. Ses raisons toutes solides qu'elles étoient n'auroient pas suffi.

Cette façon de se citer , de parler avantageusement de soi , n'est pas seulement légitime ; les circonstances la rendent nécessaire. Henri IV , alors simplement roi de Navarre , ayant à combattre une armée puissante , fort supérieure en nombre à la sienne , trouva , dans le bonheur d'avoir sçu se rendre justice , le moyen d'illustrer à jamais sa petite troupe. Au moment de l'action il se tourna vers les princes de Condé & de Soissons , & , parlant d'un ton assuré , *je ne vous dirai rien autre chose* , leur dit-il , *sinon que vous êtes de la maison de Bourbon , & vive Dieu , je vous montrerai que je suis votre aîné*. Son armée qui devoit être taillée en pieces , fit des prodiges , & fut victorieuse. Il est aisé de sentir qu'elle dut sa victoire à celui à qui elle devoit son grand courage.

78 MERCURE DE FRANCE.

Les hommes aiment à sentir l'admiration. Le mérite modeste ne l'inspire presque jamais. Cette admiration mène à tout ceux qui la sentent & celui qui l'inspire ; il faut donc y prétendre lorsqu'on doit espérer de la faire naître ; c'est un service que l'on rend aux hommes dont la gloire éclatante pique l'émulation ; c'est de plus une justice que l'on doit à soi-même , à ses amis & à ses descendans. Trop de modestie nuirait à cette sage ambition. Pour la faire naître en soi , ou du moins pour s'exciter à en écouter les conseils & les inspirations , il faut s'entretenir complaisamment avec soi-même de ce que l'on vaut. Dès qu'une fois l'on a senti ce que l'on mérite , on souhaite bientôt de mériter encore d'avantage , & ce souhait conduit insensiblement aux grandes choses dont on ne seroit pas devenu capable si l'on ne s'étoit rendu compte de ce que l'on valoit.

L'orgueil tout méprisable qu'il est , peut rendre les mêmes services que l'amour propre le plus respectable. La plupart des hommes célèbres dans tous les genres , ont dû à son impulsion cette fureur de gloire qui les a conduit à ce qu'on appelle vulgairement l'immortalité. Mais se regardera-t-on comme grand tant que l'on ne pourra se flatter d'être l'exemple du sage , & jouira-

t-on bien paisiblement d'une gloire usurpée qu'on ne pourra s'empêcher de sentir qui n'est que l'effet de l'erreur des hommes? L'orgueilleux porte dans son cœur son juge & son châtiment. Il est jaloux du vrai mériter, il dévore la gloire des autres, il ne jouit pas de la sienne, il sent qu'il n'en a point. L'orgueil est une ivresse qu'une cruelle agitation suit toujours; il nous aveugle & nous cache la vraie valeur de toutes choses, il nous montre les autres plus grands qu'ils ne sont & nous montre à nous-mêmes plus petits que nous ne sommes, il nous réduit presque à rien malgré l'apparence, malgré l'éclat qui nous environne dès qu'une fois il a cessé de nous empêcher de nous connoître.

L'orgueil est l'abus de l'amour propre. En s'y livrant, on peut faire une certaine illusion & goûter un certain plaisir, mais on vit intérieurement malheureux & l'on est toujours méprisable. Un sort bien différent est réservé à celui qui en s'estimant n'abuse point de l'opinion de son mérite & ne s'accorde que ce qui lui est dû. L'action de sa vanité se tourne en sentiment; il s'estime avec sécurité parce que les louanges secrètes qu'il se donne, n'empruntent rien d'un certain mépris pour les autres, ne le rendent ni vain ni jaloux, & sont la

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

source de la plus innocente ambition , qui est celle de valoir encore plus qu'on ne vaut.

Notre intérêt dépend de notre estime encore plus que de notre mérite. Avec l'esprit & les qualités les plus communes , on réussit tous les jours , même au-delà de son espérance ; un peu de hardiesse tient lieu souvent de beaucoup de mérite , & l'on connoît bien des gens qui n'ont été récompensés , considérés , illustrés , que sur leur parole. Que ne doit donc pas craindre l'homme trop modeste qui sera né avec un vrai mérite ; plus exposé à faire des jaloux , il rencontrera à chaque pas des obstacles à son élévation ; l'orgueil de ses jaloux ou de ses rivaux , cherchera sans cesse à lui imposer , & y réussira toujours. On a vu cent fois un gentilhomme très ancien , simplement vêtu , pauvre & modeste , être décontenancé , intimidé , absolument effacé par un noble très-nouveau qui avoit un bel habit & de beaux chevaux. Que le noble soit le concurrent du gentilhomme pour une place que celui ci aura méritée , & dont l'autre ne sera pas digne , il n'est pas difficile de deviner qui des deux l'emportera. Le Gentilhomme modeste sera anéanti par l'ennobli impertinent , il ne fera plus de démarches , il craindra même

que cette concurrence ne jette sur lui un ridicule , & se laissera ainsi enlever le prix de son mérite , parce qu'il n'aura pas assez connu le mérite qu'il avoit.

Il arrive tous les jours qu'avec beaucoup d'esprit & de bon sens , on fait une sottise par le conseil des autres & contre son propre avis. On avoit d'abord bien pensé ; si l'on n'avoit consulté que soi , on se seroit bien conduit , la modestie n'a pas permis qu'on crut qu'on pensoit assez bien pour ne s'en rapporter qu'à soi-même ; il a fallu consulter, l'avis qu'on a reçu ne valoit rien, on l'a senti avant que de le suivre , mais on a craint d'être trompé par l'amour propre , & l'on a mieux aimé risquer de faire une sottise que de tomber dans un défaut.

Dans un cercle il arrive tous les jours qu'un homme de beaucoup d'esprit est déconcerté par un fat ; qu'il ne dit rien , quoiqu'on le prie de parler , de briller , & l'on voit même qu'il ne peut rien dire. Cela est quelquefois si fort & si visible que l'on pourroit croire que le génie de l'un tremble devant celui de l'autre. Cette singulière pusillanimité est causée par un excès de modestie ; on sent cela , & il est inutile de le dire. Elle donne un ridicule & en est peut-être un.

En s'estimant ce que l'on vaut , on évite

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

le risque d'estimer les autres plus qu'ils ne valent, ce qui est d'une très-grande importance dans le monde où il n'y a aucune sorte de vertu dont on ne cherche à abuser. Quel avantage n'a pas sur vous l'homme le plus médiocre s'il vous voit embarrassé devant lui, soit dans une concurrence, soit dans un démêlé, soit dans une conversation ? C'est prendre son rôle & lui céder le vôtre, vous pouviez être le sacrificateur, vous devenez la victime ; il abuse de votre modestie qui l'aveugle après l'avoir étonné ; la cause de son triomphe disparoît à ses yeux, sa fatuité se fait honneur des armes que vous lui avez fournies ; il devient présomptueux & insolent de modeste qu'il eut peut-être été, & vous devenez en quelque façon comptable de tout le mal que son orgueil va faire.

Il est donc absolument nécessaire de s'apprécier ce que l'on vaut ; mais cela ne suffit pas ; il faut joindre à l'estime de soi-même l'art d'augmenter celle des autres.

C'est une suite que nous donnerons le mois prochain.

L'Épître à Eglé par Mademoiselle Loiseau, que nous avons insérée dans le Mercure de Juillet, nous a été envoyée à l'insçu de l'auteur ; c'est malgré sa modestie que cette pièce a vu le jour.

E P I T R E

DE M. DE V***.

*En arrivant dans sa Terre près du Lac de
Geneve, en Mars 1755.*

O Maison d'Aristippe ! ô jardins d'Epicure !
Vous qui me présentez dans vos enclos divers ,
Ce qui souvent manque à mes vers ,
Le mérite de l'art soumis à la nature.
Empire de Pomone & de Flore sa sœur ,
Recevez votre possesseur ?
Qu'il soit ainsi que vous solitaire & tranquille ;
Je ne me vante point d'avoir en cet azile
Rencontré le parfait bonheur ;
Il n'est point retiré dans le fonds d'un bocage ;
Il est encor moins chez les Rois ;
Il n'est pas même chez le sage :
De cette courte vie il n'est point le partage ;
- Il faut y renoncer : mais on peut quelquefois
Embrasser au moins son image.
Que tout plaît en ces lieux à mes sens étonnés !
D'un tranquile Océan (a) l'eau pure & transparente
Baigne les bords fleuris de ces champs fortunés ;
D'innombrables côtaux ces champs sont cou-
ronnés ;

(a) *Le lac de Geneve.*

D vj

84 MERCURE DE FRANCE:

Bacchus les embellit : leur insensible pente
Vous conduit par degrés à ces monts sourcilleux^(b)
Qui pressent les Enfers , & qui fendent les Cieux.
Le voilà ce Théâtre & de neige & de gloire ,
Eternel boulevard qui n'a point garenti

Des Lombards le beau territoire.

Voilà ces monts affreux célébrés dans l'histoire ;
Ces monts qu'ont traversé par un vol si hardi ,
Les Charles , les Ottos , Catinat & Conti
Sur les aîles de la victoire.

Au bord de cette mer où s'égarant mes yeux ,
Ripaille je te vois ; O ! bizarre Amedée ! ^(c)

De quel caprice ambitieux

Ton ame est elle possédée ?

Duc , hermite , & voluptueux ,

Ah ! pourquoi t'échapper de la douce carrière ?

Comment as-tu quitté ces bords délicieux ,

Ta cellule & ton vin , ta maîtresse & tes jeux

Pour aller disputer la barque de Saint Pierre ?

Dieux sacrés du repos je n'en ferois pas tant ,

Et malgré les deux clefs dont la vertu nous frappe ;

Si j'étois ainsi pénitent

Je ne voudrois point être Pape.

Que le chantre flatteur du Tiran des Romains ,

L'auteur harmonieux des douces géorgiques ,

(b) *Les Alpes.*

(c) *Le premier Duc de Savoye , Amédée , Pape
ou Anti-Pape sous le nom de Felix,*

Ne vante plus ces Lacs & leurs bords magnifiques,
Ces Lacs que la Nature a creusés de ses mains

Dans les Campagnes italiques.

Mon Lac est le premier. C'est sur ses bords heureux

Qu'habite des humains la Déesse éternelle,
L'ame des grands travaux, l'objet des nobles vœux;
Que tout mortel embrasse, ou desire, ou rappelle,
Qui vit dans tous les cœurs, & dont le nom sacré
Dans les cours des Tirans est tout bas adoré,
La Liberté. J'ai vû cette Déesse altière,
Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de Morat en habit de guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens;
Et de Charles le téméraire.

Devant elle on portoit ces piques & ces dards,
On traînoit ces canons, ces échelles fatales
Qu'elle-même brisa, quand ses mains triom-
phales

De Genève en danger deffendoient les remparts.
Un Peuple entier la suit. Sa naïve allégresse
Fait à tout l'Apennin répéter ses clameurs;
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la
Grece

Aux champs de Marathon prodiguoit aux vain-
queurs.

C'est-là leur Diadème; ils en font plus de compte.
Que d'un cercle à fleurons de Marquis & de Comte,
Et de larges Mortiers à grands bords abattus,

86 MERCURE DE FRANCE.

Et de ces Mitres d'or aux deux sommets pointus.

On ne voit point ici la grandeur insultante

Portant de l'épaule au côté

Un ruban que la vanité

A tissu de sa main brillante :

Ni la fortune insolente

Repoussant avec fierté

La prière humble & tremblante

De la triste pauvreté.

On ne méprise point les travaux nécessaires :

Les états sont égaux , & les hommes sont frères.

Liberté ! liberté ! ton trône est dans ces lieux.

Rome depuis Brutus ne t'a jamais revue.

Chez vingt peuples polis à peine es-tu connue.

Le Sarmate à cheval t'embrasse avec fureur ;

Mais le bourgeois à pied rampant dans l'esclavage,

Te regarde , soupire & meurt dans la douleur.

L'Anglois pour te garder signala son courage ;

Mais on prétend qu'à Londres on te vend quel-
quefois.

Non , je ne le crois point ; ce peuple fier & sage

Te paya de son sang , & soutiendra tes droits.

Aux marais du Batave on dit que tu chancelles ;

Tu peux te rassurer : la race des Nassaux ,

Qui dressa sept autels (d) à tes loix immortelles ,

Maintiendra de ses mains fideles ,

Et tes honneurs & tes faisceaux.

(d) *L'union des sept Provinces.*

Venise te conserve , & Genes t'a reprise.
 Tout à côté du trône à Stockholm on t'a mise ;
 Un si beau voisinage est souvent dangereux.
 Préside à tout état où la Loi t'autorise ,
 Et restes-y si tu le peux.

Ne va plus sous le nom & de *Ligue* & de *Fronde* ,
 Protectrice funeste , en nouveautés féconde ,
 Troubler les jours brillans d'un Peuple de vain-
 queurs

Gouverné par les loix , plus encore par les mœurs :
 Il chérit la grandeur suprême.

Qu'a-t-il besoin de tes faveurs
 Quand son joug est si doux qu'on le prend pour
 toi-même ?

Dans le vaste Orient ton sort n'est pas si beau.
 Aux murs de Constantin tremblante consternée ,
 Sous les pieds d'un Visir tu languis enchaînée
 Entre le sabre & le cordeau.

Chez tous les Lévantins tu perdis ton chapeau.
 Que celui du grand *Tell* (e) orne en ces lieux ta
 tête.

Descends dans mes foyers en tes beaux jours de fêtes
 Viens m'y faire un destin nouveau.

Embellis ma tetraite où l'amitié t'appelle :
 Sur de simples gazons viens t'asseoir avec elle :
 Elle fuit comme toi les vanités des Cours ,
 Les cabales du monde & son regne frivole.
 O mes Divinités vous êtes mon recours ,

(e) *L'Auteur de la liberté Helvétique.*

88 MERCURE DE FRANCE.

L'une élève mon ame & l'autre la console,
Présidez à mes derniers jours !

LE mot de l'Enigme du Mercure de Juillet est *Oiseau*. Celui du Logogryphe est *Constantinople*, dans lequel on trouve *Nantes*, *Naples*, *Nole*, *Pise*, *nains*, *Pièdes*, *Pan*, *canon*, *cannes*, *Nil*, *S. Jean*, *Lia*, *Pline*, *lion*, *Cinna*, *tison*, *océan*, *none*, *plane*, *tor-tine*, *capitole* ; *Tinto*, *Latone*, *Nonce*, *Platon*, *Eson*, *Conon*, *Caton*.

E N I G M E.

JE dois & mon être & mon prix
Au caprice éclairé de quelques beaux esprits
Dont la sçavante politique
Me donna tout d'abord un pouvoir chimérique ;
Auquel tout homme s'est soumis.
J'ai bien des sœurs encor de la même fabrique ;
Mais très-peu d'entre - nous font entendre leurs
voix.

Les autres de moindre importance
N'empruntent que de nous leur valeur & leur
poids,
Et sans nous resteroient dans un profond silence,

Je suis pourtant muette en France ;
Mais enfin on ne peut , ni s'y passer de moi ,
Ni sans moi finir nulle affaire.
Pour le peuple je suis doublement nécessaire ;
Mais je ne suis aux grands d'aucune utilité ;
Je termine la vie ainsi qu'un simple songe ,
Et malheureusement je me prête au mensonge
Aussi-bien qu'à la vérité :
Au reste , quoique l'on en dise ,
Je m'établis dans Rome & préside à l'Eglise :
Mais aux yeux de celui qui me connoît à fonds
Je n'ai point d'autre rang dans le christianisme
Que dans le paganisme ,
Et tous mes droits ne sont que des conventions.
Lecteur , si cette Enigme à tes yeux est obscure ,
Pour finir l'embarras où je puis t'avoir mis ,
Tu trouveras le mot à la fin du Mercure ,
Si l'Imprimeur n'a rien omis.

LOGOGRYPHE.

J porte moire ,
Je porte poire ,
Je porte mal ,
Je porte pal ,
Je porte lie ,
Je porte Pie ,
Je porte ma ,

92 MERCURE DE FRANCE

Je réforme les mœurs , & j'affermis les loix.
J'unis en paroissant sous différentes formes
De grandes vérités & des erreurs énormes.

Je fers à différens emplois.

Autrefois je coutois des travaux & des peines ;
Maintenant chaque jour me produit par centai-
nes.

Je n'ai pas , il est vrai , toujours même succès.
Et souvent en naissant on me fait mon procès.
A des traits si frappans peut-on me méconnoître ?
Hé ! Lecteur , tu me tiens peut-être.

Cinq pieds forment mon tout , & je t'offre d'a-
bord

Un lieu voisin de l'eau , synonyme de bord.
Cet instrument vanté , dont la douce harmonie
Sçut attendrir Pluton , & du sein des enfers
Arracher Euridice , & lui rendre la vie ,

En brisant ses horribles fers.

Ce qu'à se conserver chacun ici s'applique ;
La tribu consacrée au service divin ;
L'effet que cause en nous l'affreux excès du vin ;
Plus une note de musique ;

A plus d'un Carpillon ce qui donne la mort.
De l'ame dérangée un criminel transport.
Du peuple le plus bas l'Epithete ordinaire ;
Après le vin ce qui reste au tonneau ;

Un lieu tout environné d'eau ;

Mais j'apperçois , Lecteur , qu'il est tems de me
taire.

Par T. P. de Paris.

Par nos propres arrêts nous montons au poteau ;
 Cependant on nous fait périr par le couteau ;
 Ainsi les mêmes sont nos meurtriers , nos peres.
 Nous sommes dans la nuit de fort justes quadrans.
 Souvent nous nous trouvons à la table des grands ,
 Et nous nous dépouillons souvent au lit des Dames.

Quand nous naissions on chante , & quand nous
 sommes morts
 On fait un feu de joie , & là parmi les flammes
 Tout à la fois on noie & l'on brûle nos corps.

*D. L. V. d'Allanche, petite ville de la
 haute Auvergne , près le Cantal.*

LOGOGRYPHE.

Plus solide cent fois que le marbre & l'airain,
 Que la rigueur du tems vient à bout de détruire ,
 Sur moi ses coups sont faux , & son pouvoir est
 vain ,

Je ris de ses efforts , & brave son empire.
 Je suis connu de tous , & j'habite en tous lieux :
 A l'esprit des humains je dois mon origine ,
 Mais elle est souvent si divine,
 Que l'on me croit sorti des Dieux.

Je trace du sçavoir la route la plus sûre :
 De rayons éclatans je remplis la nature,

92 MERCURE DE FRANCE

Je réforme les mœurs , & j'affermis les loix.
J'unis en paroissant sous différentes formes
De grandes vérités & des erreurs énormes.

Je fers à différens emplois.

Autrefois je coutois des travaux & des peines ;
Maintenant chaque jour me produit par centai-
nes.

Je n'ai pas , il est vrai , toujours même succès.
Et souvent en naissant on me fait mon procès.
A des traits si frappans peut-on me méconnoître ?
Hé ! Lecteur , tu me tiens peut-être.

Cinq pieds forment mon tout , & je t'offre d'a-
bord

Un lieu voisin de l'eau , synonyme de bord.
Cet instrument vanté , dont la douce harmonie
Scut attendrir Pluton , & du sein des enfers
Arracher Euridice , & lui rendre la vie ,
En brisant ses horribles fers.

Ce qu'à se conserver chacun ici s'applique ;
La tribu consacrée au service divin ;
L'effet que cause en nous l'affreux excès du vin ;
Plus une note de musique ;

A plus d'un Carpillon ce qui donne la mort.
De l'ame dérangée un criminel transport.
Du peuple le plus bas l'Epithete ordinaire ;
Après le vin ce qui reste au tonneau ;

Un lieu tout environné d'eau ;
Mais j'apperçois , Lecteur , qu'il est tems de me
taire.

Par T. P. de Paris.

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

THE SINGING BOOK

VAUDEVILLE



D'army nous la simple na =
 = ture Donne des loix et nous u =
 = nit L'on y meconnoit l'impes =
 = ture Et tout perfide en est pro =
 = crit Fuyez Amants dont le lan =
 = gage V'exprime point la verité
 réfrain
 Les cœurs que chez nous on en =
 = gage Sont faits pour la fidélité:

Clouet 1755.

V A U D E V I L L E

De l'ordre de la Fidélité.

Parmi nous la simple nature
 Donne des loix , & nous unit.
 On y méconnoit l'imposture ,
 Et tout perfide en est proscrit.
 Fuyez , amants , dont le langage
 N'exprime point la vérité,
 Les cœurs , que chez nous on engage ,
 Sont faits pour la fidélité.



Etre tendre , discret , sincere ,
 Toujours s'obliger , se chérir ,
 S'entredonner le nom de frere ,
 Se voir souvent avec plaisir ;
 Chez nous , ces vertus admirables
 S'unissent à la volupté :
 Et près de nos sœurs adorables ,
 Nous goûtons la mélité.



Tout frere se fait un système
 D'aller toujours droit en amour ;
 Il faut , près de l'objet qu'il aime ,
 Qu'il soit attentif nuit & jour.
 Il ne faut jamais qu'il se vante
 Quand il veut en être écoute ,
 Il est un cas où son amante
 Juge de sa fidélité.

94 MERCURE DE FRANCE.

Quand on entend la tourterelle
Gémir tristement dans les bois :
C'est son tourtereau qu'elle appelle ,
Et qui s'attendrit à sa voix.
Près de sa plaintive maîtresse
Il vole avec rapidité :
Mille preuves de sa tendresse
Affluent sa fidélité.



Près du berger le chien timide
Dans les dangers peut tout prévoir ;
L'instinct qui l'éclaire & le guide
Le rend esclave du devoir.
Sur son exacte vigilance ,
Berger , dormez en sûreté.
On doit bannir la méfiance
Où veille la fidélité.



Vous qui faites couler nos larmes
En nous-traitant avec rigueur ,
Belles , que vous servent vos charmes,
S'ils ne causent que la douleur.
Quand on plaît il faut être tendre ;
Et c'est un bien que la beauté.
Ah ! que ne pouvez-vous comprendre
Combien vaut la fidélité ?

*La Musique est de M. Davesne.
Les paroles de M. Demonfroy.*

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Discours que M. P*** a envoyé à la Société royale & littéraire de Nancy, lorsque Sa Majesté le roi Stanislas lui a fait l'honneur de le nommer pour y remplir une place d'associé étranger.*

COMME ce discours m'a paru réunir deux objets intéressans, l'agréable & l'utile ; les belles-lettres & les finances : j'ai engagé l'auteur, qui cultive les unes par goût, en travaillant pour les autres par état, à me permettre de l'insérer ici.

MESSIEURS

Le premier sentiment que l'on éprouve lorsqu'on reçoit une grace que l'on desiroit ardemment, sans oser y prétendre, c'est un sentiment de surprise & de joye, de vanité même, qui ne permet gueres de réfléchir sur les nouveaux devoirs que cette grace impose : plus on est occupé, rempli, pénétré du bienfait, moins on apperçoit la difficulté de le reconnoître & de le mériter.

96 MERCURE DE FRANCE.

ter ; mais la réflexion ne tarde pas à nous découvrir toute l'étendue de nos engagemens ; l'illusion de ce que l'on croyoit valoir , fait place à la véritable connoissance de ce que l'on vaut ; l'enchantement disparoît , & l'on ne voit plus qu'une dette dont on désespere pouvoir jamais s'acquitter.

Tel étoit , Messieurs , mon ravissement , lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'associer à vos travaux , tel est aujourd'hui mon embarras , pour justifier votre choix : mon unique ressource , est la même indulgence qui m'a valu vos bontés : elle voudra bien , sans doute , en me rendant justice sur le sentiment , me faire grace sur l'expression , & ne point juger de la vivacité de ma reconnoissance , par la foiblesse de mon remerciement.

Il est , Messieurs , des talens que l'on n'a plus qu'à récompenser ; il en est qu'il faut aider , animer , encourager ; les uns , sont des fruits qui ont acquis leur maturité , vous n'avez qu'à les cueillir ; les autres sont des fleurs , qui peuvent un jour devenir des fruits ; mais enfin , ce sont encore des fleurs , & qui par cette raison , méritent toutes sortes de ménagemens.

Ce que vous avez fait , Messieurs , pour couronner le mérite décidé des hommes illustres

illustres que vous avez successivement associés à votre gloire , vous avez cru devoir le faire pour m'exciter à marcher sur leurs pas ; ces intentions , quoique différentes , concourent au même objet , c'est à moi de ne les pas confondre , & de chercher à mériter par mes efforts , ce que d'autres avoient si légitimement acquis par leurs succès.

Que pourrois-je faire de mieux pour les imiter , que de travailler à réunir dans mes occupations l'aimable & l'utile , comme on voit chez vous , Messieurs , les agrémens associés à la solidité ? Le goût des belles-lettres que j'ai cultivées dès mon enfance , ne m'a point empêché de me livrer sérieusement aux études particulières à mon état ; & ces études , à leur tour , n'ont point altéré le goût des connoissances propres à la littérature j'ose au contraire espérer , que le concours de tous les deux , ne fera qu'accélérer & perfectionner l'exécution du plan que j'ai formé d'un *Dictionnaire général des finances* qui manque à la nation.

Les idées philosophiques , dont les siècles futurs auront obligation à celui-ci , sont enfin parvenues à faire envisager comme un objet intéressant pour la saine politique , & pour la véritable philosophie , ce que la cupidité seule envisageoit aupara-

E

98 MERCURE DE FRANCE.

vant comme un objet d'intérêt (ce mot pris dans le sens le moins noble, le moins estimable, & le plus borné pour l'usage & pour le citoyen.)

Et quelle maniere méritoit mieux d'être assujettie à des principes sûrs, à des regles constantes, à des loix judicieuses que le *commerce & les finances* qui tiennent à tout, qui font tout subsister, & que l'on peut considérer à la fois, comme la base & le comble de ce grand & superbe édifice que l'on nomme gouvernement? Cet instant de lumiere, est donc à tous égards, le moment fait pour rendre à mon état toute l'équité, toute la clarté, toute la dignité, dont je le crois susceptible.

Si je vous entretiens, Messieurs, d'un pareil projet, si dans le sanctuaire des Muses, j'ose vous parler de la finance, & de ce qui l'intéresse, c'est que je ne crois rien d'étranger à ceux qui pensent; c'est que je suis infiniment persuadé que le goût des arts agréables, n'est point incompatible avec les plus grandes vûes; & je vous avouerai, Messieurs, que j'ai besoin de cette idée, pour me soutenir dans la carrière où je suis entré; mais quel intervalle immense à parcourir, depuis cette idée, jusqu'aux choses qui peuvent la réaliser en moi, comme elle existe au milieu de vous!

Cette réflexion qui n'est que trop bien fondée, m'empêchera-t-elle de vous faire part de quelques observations; que vos écrits, Messieurs, démontrent encore mieux que mes raisonnemens?

J'ose donc avancer d'après vous-même, (pourrois-je choisir une preuve plus chère & plus convainquante?) j'ose avancer que le goût, que la possession, que la culture des talens agréables, n'excluent point les talens utiles, qu'ils sont faits pour se réunir & pour opérer de concert, la gloire & le bonheur de l'humanité; si l'on affecte souvent de les diviser, si les esprits faux ou bornés s'attachent à séparer ces deux idées faites pour aller ensemble, ce ne peut être que l'effet de la jalousie des uns, & de la foiblesse des autres; de la foiblesse de ceux qui écrivent, & de la jalousie de ceux qui jugent: les uns ne sçauroient consentir à réunir sur la tête d'un seul homme tant de couronnes à la fois, les autres ne travaillent point assez pour les rassembler.

Permettez-moi, Messieurs, que je réclame contre ces deux abus, la justesse & la justice qui devroient toujours présider sur les écrivains, & sur ceux qui les jugent.

Justesse, de la part de ceux qui décident; pour ne point se méprendre sur les choses qui sont différentes sans être contraires;

E ij

l'homme de lettres , par exemple , & l'homme d'état sont différens , mais ils ne sont pas opposés.

De la part des écrivains , pour ne pas confondre l'accessoire & le principal , pour ne pas s'appesantir dans un ouvrage d'agrémens sur des idées rebutantes par leur gravité , & pour ne point avilir un écrit sérieux par des agrémens trop légers , trop frivoles , & trop recherchés.

Justice de la part de ceux qui jugent , pour ne point refuser leur suffrage aux graces qui décorent un homme d'état , parce que la gravité doit être , & fait essentiellement , le fonds de ses ouvrages ; & pour ne point enlever à l'homme agréable la faculté de penser , de réfléchir & de raisonner , parce qu'il est sur-tout de son essence de chercher à plaire & d'y réussir.

De la part des écrivains , justice égale , pour n'espérer & n'exiger , selon les différens genres dans lesquels ils s'exercent particulièrement , que la couronne qui leur est singulièrement dûe , pour ne point trouver injuste & déplacé que le laurier domine dans celles destinées aux ouvrages sérieux , & les fleurs dans celles que l'on accorde aux écrits agréables.

Mais le dirai-je ? il semble que le public ait réglé le partage de l'estime & de la

considération , de maniere à ne pas souffrir que le même écrivain acquiesce plus d'une sorte de gloire ; & de leur côté les écrivains se sont négligés sur les moyens de ramener au vrai ceux qui les jugent.

On voit , en effet , trop souvent que les auteurs qu'un génie riant & léger , rend facilement créateurs des plus séduisantes bagatelles , n'ont point le courage de s'élever jusqu'aux choses qui pourroient rendre leurs agrémens même profitables à la société ; tandis que les citoyens nés pour des objets sérieux , croiroient descendre , & s'avilir , s'ils ornoient des fonds intéressans mais graves de cette forme enchanteresse qui peut assurer le progrès des plus sublimes vérités.

Qu'ils se rapprochent , qu'ils se rassemblent , & se concilient , ils entraîneront tous les suffrages , parce qu'ils réuniront toutes les sortes de perfections ; ils deviendront chaque jour une nouvelle preuve que le goût des arts agréables , n'est point incompatible avec les plus grandes vûes.

Cette vérité si consolante pour les talens & si desesperante pour l'envie , est portée jusqu'à la démonstration par une foule d'exemples qui ne laissent que l'embarras du choix.

Si je remontois jusqu'à ceux que fournit

E iij

la plus célèbre antiquité, je ne les rappellerois, Messieurs, que pour les comparer à ceux dont vous avez le bonheur d'être ici les témoins.

Je ne vous peindrois *Alexandre* écoutant les leçons d'*Aristote*, s'amusant avec *Appelle*, rendant au Prince des Poètes un culte presque religieux, que pour vous rappeler tout ce qu'a fait en faveur des talens & de ceux qui les cultivent, votre auguste fondateur, mille fois plus grand par la modération que le fils de Philippe le fut par ses conquêtes.

Je ne vous parlerois de César, écrivant lui-même son histoire, avec autant de feu, de noblesse & de vérité qu'il en avoit mis dans ses opérations, mais avec autant de modestie que s'il n'en étoit pas le héros, que pour vous parler de celui qui vous a rassemblés & qui joint à l'avantage si peu commun d'être à la fois l'ami, le protecteur & le favori des Muses, cette gloire encore plus grande de vouloir en même tems qu'il nous éclaire, nous cacher le flambeau qui nous conduit.

Je ne vous ferois voir *Auguste* accueillant *Homere* & *Virgile*; *Scipion* donnant à *Térence* des conseils qu'il auroit pu lui-même exécuter; *Marc-Aurèle* écrivant pour l'humanité des maximes qu'il accré-

ditoit par sa vertu , que pour vous retracer l'image du Prince philosophe , du Roi citoyen , du Monarque éclairé , qui ne dédaigne pas d'exciter , d'animer , d'encourager par ses leçons , par ses exemples , & par ses bienfaits les talens & les arts même agréables au milieu de ces utiles , & magnifiques établissemens dans lesquels se peignent d'une manière si frappante , la bonté de son cœur , l'élévation de son ame , & les ressources de son esprit , établissemens qui lui garantissent l'amour de ses sujets , & qui lui donnent les droits les mieux établis sur l'admiration & la reconnoissance de leur postérité.

Un modele aussi grand , aussi cher , aussi frappant ne pouvoit qu'enfanter tout ce qu'il a produit ; c'est un astre dont les heureuses influences fertilisent tout ce qui l'environne. Vous devrez , Messieurs , à ce Mécène couronné les ouvrages que vous inspirera le desir de lui plaire , & de justifier votre adoption ; comme il vous doit la douceur & l'avantage d'avoir trouvé les sujets les plus susceptibles de ses impressions , les plus dignes de ses bienfaits , & les plus capables de répondre à ses vûes.

Est-il une de ses vertus qui ne se retrace dans ceux qu'il a choisis pour former cette *Académie* , & dont vous ne fassiez

jouir à chaque instant la bonté royale & paternelle qui vous a rassemblés ?

Sa piété sincère éclairée sans ostentation & sans faste , également éloignée de la superstition & de la témérité , ne se retracette-t-elle pas dans ces *Prélats* respectables , qui ne dédaignent pas de venir prendre chez les talens & les arts tout ce qui peut orner la raison & la vertu. Dans ces Ministres de la religion qui viennent puiser dans vos assemblées cette éloquence douce & persuasive , qui pour corriger l'homme se prête aux foiblesses de l'humanité, semblables à ces héros de l'Histoire sainte , qui ne rougissoient point de faire servir les vases profanes enlevés des temples des faux Dieux pour en faire des vases sacrés dans le temple de l'Eternel.

Le courage de ce Monarque qui doit vous paroître encore plus grand , plus respectable par les conquêtes qu'il a dédaignées , que par celles qu'il avoit déjà faites , & qu'il auroit pû faire encore , ne l'a point éloigné des sciences & des arts dont les grands Rois sont les protecteurs nés , & le plus ferme appui ; il a même osé cultiver de ses propres mains la terre qu'il desiroit enrichir & fertiliser ; il n'a pas cru qu'il fut indigne des héros d'étudier les talens qui sont faits pour les célébrer ; &

c'est à son exemple que vous devez , Messieurs , parmi vous , ces guerriers moins illustres encore par un grand nom que par des lumieres supérieures & distinguées , qui joignent aux lauriers de Bellone & de Mars ceux de Minerve & d'Apollon. Pardonnez - moi , Messieurs , ces expressions , celles de la poésie sont excusables , même en prose , lorsque l'on a besoin de tout pour bien peindre ce que l'on sent.

Si des vertus militaires nous passons aux vertus civiles & pacifiques , l'esprit de justice & d'équité qui conduit votre illustre fondateur dans tout ce qu'il dit , dans tout ce qu'il fait pour les choses mêmes dans lesquelles les règles de la Jurisprudence font place à d'autres loix , se retrace dans les Magistrats intégres , éclairés , qui jugent parmi vous les ouvrages d'esprit avec autant de connoissance & d'impartialité , qu'ils décident dans les tribunaux les contestations des particuliers.

Chacun de vous en un mot , justifie les motifs & l'objet de son adoption , & tous ensemble font l'éloge d'un établissement qui multiplie & perpétue les modeles des belles lettres & des bonnes mœurs , du bon esprit & du bon goût. Le tribut que je leur paye en parlant de vous , me ra-

E v

mène à mon insuffisance , & me fait d'autant plus vivement sentir mon infériorité ; mais le plaisir de vous rendre hommage efface , ou du moins diminue le regret de ne pouvoir pas vous égaler.

OBSERVATIONS

Sur le Dictionnaire des Postes.

IL y a long-tems que l'on se récrie sur le nombre des Dictionnaires ; mais celui des Postes que M. Guyot vient de donner au Public , manquoit réellement à un royaume aussi florissant que celui de France. Les personnes qui sont par état dans des correspondances étendues , formoient depuis long-tems des vœux pour un pareil ouvrage ; il ne pouvoit être entrepris par un Ecrivain plus compétent que M. Guyot ; ses talens , & l'emploi qu'il occupe , l'ont mis dans le cas de porter bien loin ses connoissances à cet égard ; & si le public ne se trouve pas entièrement satisfait dans cette première édition par le grand nombre de Paroisses omises ou mal indiquées , il n'en rend pas moins de très-humbles grâces à l'Auteur , puisque personne ne pouvoit être plus exact que lui en prenant la voie qu'il a prise ; & c'est par la con-

fiance où nous sommes qu'il voudra bien continuer son zèle pour la perfection d'un ouvrage aussi utile, que nous nous sommes déterminés à faire quelques observations pour une petite partie du bas Armagnac, où nous avons trouvé les Paroisses suivantes obmises.

Brimont par Agen.

Bequin par le port Sainte-Marie.

Bonrencontre par Agen.

Belbeze par Baumont de Loumagne.

Castetaroux, }
Castera-Lectoure, } par Lectoure.

Caumont par Castelsarasin.

Fails, }
Goulens, } par Agen.

Glatens par Baumont de Loumagne.

Leyrac, }
Lamonjoye, } par Agen.

Lafite par Baumont de Loumagne.

Montesquieu par Agen.

Marzac par Saint-Clar.

Marignac par Baumont de Loumagne.

Pachas par Agen,

Poupas par Saint-Clar.

Pergan par Agen,

Saint-Nicolas-de-la-Balermie par Laspeyres.

Sérignac par Baumont de Loumagne.

E vj.

Sainte-Radegonde par Loumagne.

Saint-Jean du Bouzet par Valence.

Saint-Martin de la Saoumetes par Saint-Clar.

Ce n'est que dans l'étendue de quatre à cinq lieues que nous nous sommes fixés seulement dans cette partie du bas Armagnac , car nous eussions pû fournir un très-grand nombre d'autres Paroisses obmis en nous éloignant davantage ; mais notre but n'est que de faire voir combien ce dictionnaire seroit susceptible d'augmentation , si M. Guyot pouvoit recueillir des mémoires exacts. La chose nous paroît facile dans l'emploi qu'il occupe , vû la façon généreuse avec laquelle MM. les Administrateurs des Postes se font prêtés pour le débit de cet ouvrage : d'ailleurs pour accélérer la perfection de ce dictionnaire , nous pensons que l'Auteur devroit s'écarter du plan qu'il s'est formé d'indiquer le bureau de Poste le plus prochain du lieu de l'adresse des lettres ; car il s'en suivroit toujours des erreurs considérables , puisque c'est souvent le commerce & la beauté des chemins qu'il y a d'un lieu à l'autre qui détermine les petites villes , Paroisses , &c. d'envoyer leurs porteurs au bureau de Poste plutôt qu'à un autre quelquefois moins éloigné ; & lors-

que les lettres d'une Paroisse ne sont pas indiquées pour le bureau où va son porteur ou messager, elles retardent considérablement, & s'égarent même très-souvent comme l'expérience de chaque jour le justifie. Il paroît donc essentiel que pour parvenir au but que s'est proposé M. Guyot dans cet ouvrage, qu'il suivit une autre route, sans quoi il restera toujours une bonne partie des inconvéniens qu'il voudroit éviter; ce qui nous le prouve, c'est le grand nombre de Paroisses mal indiquées dans ce dictionnaire, & qui monteroient à plus de quatre cens si nous voulions mettre ici ce que nous sçavons par nous-mêmes de différentes Provinces; mais bornons-nous toujours à notre petite partie du bas Armagnac de quatre ou cinq lieues de contour.

Auvillar est mis par Auch,
La Chapelle par Baumont,
Mansfontville par Lectoure,
S. Anthoine par Baumont,
Bardiques par *idem*,
Flamarens par Lectoure,
S. Michel par Mirande,

Mettez Valence d'Agénois, qui est le Bureau de poste par où ces Paroisses reçoivent leurs lettres.

Amans par Condom,
Cuq par Saint-Clar,

Mettez Agen.

FIO MERCURE DE FRANCE.

S. Médard par Mirande ,	}	<i>Mettez Agen.</i>		
Rouillac par Lectoure ,				
Moirax par Baumont ,				
Aubiac			} par <i>idem.</i>	
Estillac				
Montaignac par Nerac ,				
S. Avit	} par Baumont ,	<i>Mettez Lec-</i>		
Ste Mere				
Miradoux par Saint-Clair ,				<i>toure.</i>
Montgaillard	} par Auch ,	<i>Mettez Saint-</i>		
Avezan				<i>Clar.</i>
Lamothe Cumont par	} <i>Mettez Baumont</i>	} <i>de Loumagne.</i>		
Grenade ,				
Brive-Castel	} par Auch ,	} par <i>idem.</i>		
Maumousson				
Cumont				

Dans le nombre des Paroisses ci-dessus il y en a de si malin diquées, que nous ne pouvons comprendre comment on a pu n'en être point frappé; par exemple, *Auvilar* est à six lieues d'Auch, & n'est qu'à un quart de lieue de Valence; *Saint-Avit* est à cinq lieues de Baumont, & n'est qu'à un quart de Lectoure; *Aubiac*, *Estillac* sont à sept lieues de Baumont, & d'Agen il n'y a que demi-lieue, ainsi de nombre d'autres Paroisses: & comme M. Guyot annonce qu'il indique le bureau le plus prochain

pour la remise des lettres, on seroit avec confiance induit à erreur, si on suivoit ces articles de son dictionnaire.

Il nous a encore paru que l'on déplaçoit le nom de certaines Paroisses en partageant leurs syllables ; par exemples *Laplume*, *Laspeyres*, sont mises à la lettre P, *Lamagistere* à la lettre M, ainsi que beaucoup d'autres ; nous avons toujours pensé que les syllables des noms propres ne se partageoient point, & que dans ceux ci la syllable *La* fait partie des noms de *Laplume*, *Laspeyres*, &c. ainsi qu'ils devoient être mis à la lettre L, & nous doutons que sur mille personnes il s'en trouvât dix qui cherchant le mot *Laspeyres*, fussent à la lettre P. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette distinction ne se trouve pas généralement dans ce dictionnaire ; car *Lachaussade*, *Lachaux*, *Lacollencelle*, *Lecluseau*, &c. sont tous mis à la lettre L, où la syllable *la* se trouve la même qu'à *Laplume*.

Nous finirons des observations en indiquant un moyen qui nous a paru aisé pour parvenir tout d'un coup à la perfection de ce dictionnaire, c'est de prier MM. les Evêques de vouloir bien donner le nom des Paroisses, Abbâyes, &c. de leur Diocèse, & le bureau de Poste par lequel

elles reçoivent leurs lettres ; & comme ils sont pleins de zèle pour le bien public , on se flatte qu'ils se prêteront avec complaisance aux desirs de M. Guyot , ils pourront avec une facilité étonnante remplir cet objet , en donnant leurs ordres à leurs Archiprêtres , ceux-ci aux Curés de leur district , & par ce moyen on sçauroit des Curés des Paroisses de chaque Diocèse le bureau de poste par où ils reçoivent leurs lettres ; ces mémoires recueillis formeroient un ouvrage parfait à la première édition.

Cette voie nous a paru préférable à tous les moyens que l'on pourroit mettre en usage , même à celle de MM. les Intendants , parce que leur Généralité trop étendue pour un pareil détail occasionneroit des confusions entre les Subdélégués. Nous espérons que M. Guyot ne prendra pas en mauvaise part ces petites observations ; comme bons patriotes , nous désirerions qu'elles pussent être de quelque utilité , car nous regardons ce Dictionnaire des Postes comme un ouvrage précieux pour tous les états , & sur-tout pour le commerce qui est la principale source de la richesse du Royaume.

A Rouillac, ce 29 Juin 1755.

RÉFLEXIONS CRITIQUES sur la méthode publiée par M. l'Abbé de Villefroy pour l'explication de l'Ecriture sainte, adressées aux auteurs des principes discutés, pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques : Ouvrage utile pour l'étude des livres sacrés. *A Cologne*, & se trouve à *Paris*, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, du côté du pont S. Michel. In-12, de 172 pag.

Les principes que M. l'Abbé Villefroy a prétendu établir pour l'explication des livres prophétiques, étoient par leur singularité de nature à lui susciter des adversaires qui ne se borneraient point à en contester la solidité, mais iroient jusqu'à les taxer de témérité dans l'application qu'il en a faite : C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. M. Dupuy, auteur de ces *Réflexions critiques*, a été un de ceux qui se sont mis sur les rangs, pour combattre la nouvelle méthode exposée par M. de Villefroy dans des *Lettres à ses Eleves* qu'il publia en 1751. Notre auteur fit imprimer à ce sujet une lettre qui parut dans le *Journal de Verdun*, Août & Septembre. Après y avoir examiné attentivement le système, que cette méthode avoit enfanté, il pensa être en droit de qualifier d'*arbitraires*, d'*inutiles*, & même de dan-

geraux les moyens dont on s'étoit servi pour l'appuyer. Il discuta les raisons sur lesquelles il fonde sa critique, cependant il eut soin de distinguer les conséquences fâcheuses que ce système entraînoit nécessairement après lui des motifs qui l'avoient fait naître. Il rendit toute la justice dûe à la piété & à la droiture des intentions de M. de Villefroy, qui n'avoient sans doute point de part aux écarts de son imagination : néanmoins cette critique touchoit trop au fond de sa méthode favorite pour ne pas mériter une réponse de lui-même, ou de quelques-uns de ses élèves. C'est ce que les PP. Capucins qui se font honneur de porter ce nom, ont exécuté dans un ouvrage que nous avons annoncé au mois de Janvier, où ils soutiennent avec chaleur les principes de leur Maître, & emploient toutes les forces de leur érudition à les présenter sous l'aspect le plus favorable. Il seroit seulement à désirer qu'ils se fussent appliqués à réfuter la lettre de M. Dupuy, sans sortir des bornes de la modération, à laquelle l'équité naturelle nous engage. Notre auteur a cru en conséquence qu'il ne pouvoit se dispenser de repliquer, de peur que son silence ne leur fournit le sujet d'un triomphe imaginaire. C'est pour le tirer de cette

pensée qu'il leur adresse à eux-mêmes *des*
Réflexions critiques, écrites en forme de
 lettres qui sont au nombre de huit. Il agit
 avec d'autant plus de confiance dans la
 cause qu'il défend, que c'est moins la
 sienne propre qu'il plaide que la cause de
 tous les interprètes de l'Ecriture sainte gé-
 néralement estimés, qui ont tenu une
 route totalement opposée à celle que M.
 de Villefroy & ses élèves suivent dans
 l'objet de leur travail. Comme on l'avoit
 refusé de n'être pas exempt des fautes qu'il
 reprochoit aux autres, il commence par se
 justifier de cette accusation, & ruine tout
 ce qui peut avoir donné lieu à de fausses
 imputations. Après s'être tenu sur la dé-
 fensive, il attaque à son tour, & pour-
 suit les auteurs de la *Nouvelle Harmonie*
prophétique à travers l'obscurité des *Termes*
énigmatiques dans lesquels ils ont jugé à
 propos de se retrancher. Il faut convenir
 qu'ils ont en tête un rude adversaire qui
 les pousse vigoureusement, & les redresse
 dans presque tous les pas où ils peuvent
 avoir bronché. Les détours qu'ils ont pris
 pour éluder la force de ses objections
 n'échappent point à sa pénétration : Tout
 ce qu'ils ont pu dire de plus spécieux pour
 la justification de leur méthode n'a point
 été capable de lui faire changer de senti-

116 MERCURE DE FRANCE.

ment à son égard. Il ne se contente pas en s'expliquant sur son compte de réitérer les mêmes qualifications, il en ajoute encore de nouvelles, & n'avance rien qu'il ne tâche de prouver. Il entre dans l'analyse du plan sur lequel ils l'ont exécutée, & saisit avec habileté les contradictions qui en résultent; il fait de plus remarquer qu'elle introduit des interprétations bizarres & absurdes, qui tendent à bouleverser l'Ecriture, & à ouvrir la porte aux sectes les plus folles, & qui peuvent devenir par-là nuisibles à la religion. Il prend aussi à tâche de montrer combien elle choque la raison qu'elle fait dépendre des caprices de l'imagination, outre qu'elle est directement contraire aux règles constamment reconnues dans la manière d'interpréter avec succès le sens des prophéties. Il étend ses vûes à mesure qu'il développe la fausseté des principes sur lesquels elle pose: Enfin pour ôter le moindre prétexte à la récrimination, il laisse à part les questions incidentes, & s'attache au corps du système dont il ne se propose rien moins que de saper les fondemens. Si l'on veut une pleine conviction des choses que nous indiquons, il n'y a qu'à la chercher dans l'ouvrage dont nous conseillons la lecture à tous ceux qui font une étude de l'Ecri-

ture sainte ; ils ne pourront refuser à l'auteur l'éloge de bien posséder le sujet qu'il traite. Ses raisonnemens frappent pour l'ordinaire au but , & ont outre cela le mérite de la clarté & de la précision. Si pourtant il nous est permis de dire ce que nous pensons du travail de l'auteur , nous avouons qu'il étoit susceptible d'une plus grande perfection. Il y a certains détails que M. Dupuy n'a pas approfondis autant qu'il auroit pu le faire. Nous trouvons encore qu'il a trop négligé la voie de fait , absolument essentielle à l'état de cette controverse. Nous entendons par-là le témoignage des Peres de l'Eglise qui ont travaillé sur l'Ecriture sainte , les élèves de M. de Villefroy ont trop bien senti l'importance dont il étoit pour n'en pas faire usage dans leur méthode, à laquelle il peut servir d'appui On sçait que c'est le moyen le plus propre à en imposer aux lecteurs qui n'y regardent pas de si près , & qui se payent plus volontiers d'autorités que de raisons. Comme les PP. Capucins ont employé tous leurs efforts à mettre dans leur parti un grand nombre des Peres qu'on a cités , il auroit fallu s'assurer de l'exactitude de leurs citations dans les passages qu'ils ont produits , en les comparant avec le texte d'où ils les ont

tirés. Un examen réfléchi auroit conduit à savoir s'ils ne leur ont pas fait dire plus que ceux-ci ne disent en effet. On a si peu de scrupule sur cet article, qu'il arrive assez souvent de surprendre en défaut ceux qui affectent d'accumuler autorités sur autorités pour accréditer de nouvelles opinions. Nous n'ignorons pas que cette voie est longue & pénible par les recherches qu'elle demande ; mais nous n'avons pas moins lieu d'être étonnés que l'Auteur n'ait point rempli ce qu'on étoit en droit d'attendre de lui sur ce sujet. Nous souhaiterions aussi qu'il eût été plus réservé dans le choix de ses preuves, qui ne sont pas toutes concluantes. L'emploi trop fréquent qu'il fait des paroles empruntées des Poètes François, fatigue d'autant plus qu'il est absolument déplacé dans un ouvrage qui roule sur une matière aussi grave que l'est celle dont il s'agit. Il est à craindre qu'il ne justifie par là le reproche qu'il s'est attiré de la part des élèves de M. de Villefroy, qui l'ont accusé de s'être livré à un badinage indécent. Nous ajouterons que son style vise quelquefois à la déclamation, & qu'il faut le dépouiller de ce qu'il a de trop vif contre les auteurs, de qui il combat les principes, pour lire avec fruit ses réflexions. Il est fâcheux que

dans les écrits polémiques , on ne soit pas toujours assez maître de ses expressions pour les ménager autant qu'on le devroit. M. Dupuy use à la vérité du droit de représailles ; puisqu'il se plaint qu'on a manqué pour lui des égards réciproques que les gens de lettres se doivent en écrivant les uns contre les autres. Nous finirons par avertir qu'il a eu la précaution de rendre ses objections sensibles pour tout le monde, en les dégageant des discussions relatives à la langue Hébraïque ; quoiqu'elles soient essentiellement du ressort de cette matière. Comme il peut y avoir des personnes qu'elle intéresse , & qui cependant n'ont aucune teinture des langues sçavantes , l'auteur les a pour cet effet écarté de cette controverse , afin de mettre tous ses lecteurs , à portée de juger avec connoissance de cause, & d'apprécier le nouveau système.

M. GAUTIER, de l'Académie des sciences & belles-lettres de Dijon , & pensionnaire de sa Majesté , de qui nous avons annoncé, dans le second volume de Juin , le quatrième tome de ses *Observations sur l'histoire naturelle avec des planches en couleurs* , a publié depuis le commencement de cette année une seconde édition de ses planches anatomiques en couleur naturelle. Comme

ce projet intéresse les amateurs de cette science ; il est bon de mettre le public au fait de cette nouvelle édition , qui fera une suite de quarante-six grandes planches avec l'explication des figures.

La première édition étoit aussi composée de quarante-six planches avec leurs tables explicatives.

L'auteur a tant d'obligations aux souscripteurs de cette première édition , que par reconnoissance pour eux , il a rangé son nouveau plan de façon que leurs planches quadreront avec les augmentations de la nouvelle édition , qui seront séparées. Les nouveaux souscripteurs également satisfaits , auront l'œuvre complète où rien ne manquera du détail de toutes les parties que l'on a déjà données.

Plan de la seconde édition.

On donnera les quarante-six planches en deux distributions. La première distribution qui se fera incessamment , contiendra le supplément de la première édition , & l'augmentation faite sur tout l'ouvrage. Elle sera de vingt grandes planches qui représenteront dix figures entières en couleur naturelle sur pied , avec des pièces détachées pour démontrer entièrement les coupes & la situation de tous les viscères ,
l'angéologie

L'angéologie & la névrologie du corps humain. On souscrit séparément pour cette première distribution, à cause des souscripteurs de la première édition. Ils donnent actuellement quatre-vingt-quatre liv. pour lesquelles ils auront les vingt planches du supplément, qui composent cette première partie; & après la distribution, ces vingt planches, qui seront beaucoup chargées d'ouvrage, se vendront à part cent vingt-six livres.

La seconde & dernière distribution sera de vingt-six grandes planches, où seront représentées, à demi-nature & en couleur naturelle, toutes les figures qui ont été données dans la première édition.

Les nouveaux souscripteurs sont en deux classes; ceux de la première classe souscrivent actuellement, & donnent cent soixante-huit livres pour le prix de tout l'ouvrage avant la première distribution; & ceux de la seconde classe payeront deux cents deux livres, en recevant la première distribution. Toutes les planches se vendront après la dernière distribution deux cents cinquante-deux livres. On souscrit chez l'auteur, *rue de la Harpe, proche la rue Poupée.*

PROJET D'UN ORDRE FRANÇOIS EN
F

122 MERCURE DE FRANCE.

TACTIQUE , ou la phalange coupée & doublée & soutenue par le mélange des armes.

On la propose comme système général , on prouve sa supériorité , comparant toujours à la méthode aujourd'hui d'usage , celle-ci qui n'est à la bien définir , que le système du chevalier de Folard plus étendu , & mieux développé. On y a joint les idées des plus grands maîtres , particulièrement du maréchal de Saxe. L'auteur à ce sujet , a pris pour épigraphe.

Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule.

Racine.

Ce livre dont nous avons annoncé l'édition prochaine dans le Mercure de Mai , se vend actuellement à Paris , chez Boudet , chez Jombert , & chez la veuve Gandouin.

La préface de l'auteur est un modèle pour la précision. Comme elle ne contient que cinq lignes , nous allons ici la transcrire sans en rien retrancher.

« Cet ouvrage rare dans son espèce est
» très-mauvais ou très-bon. Fort inutile ou
» de la plus grande importance. Pour sçavoir
» lequel des deux , il faut le lire ; pour ne
» pas s'y méprendre, le lire sans prévention ;
» & comme c'est un tout , le lire tout entier.

Cette raison nous oblige à renvoyer le lecteur au livre même , & nous dispense d'en donner un extrait en forme. Nous

bornons à un précis très-court qui offrira en racourci tous les avantages de la colonne sur le bataillon. Nous l'avons tiré du dernier chapitre de l'ouvrage. Voici les termes de l'auteur, dans lesquels nous nous renfermons. On pourra juger par eux de son style. S'il n'est pas toujours correct & précis, il est du moins vif, rapide & plein d'une franchise militaire qui convient au genre. Selon le Maréchal de Puysegur, dit-il, toutes les parties qui peuvent contribuer à la victoire, se réduisent 1°, à profiter de la situation des lieux. 2°, A avoir plus de troupes que son ennemi, ou du moins à en faire combattre davantage. 3°, A inspirer plus de courage aux troupes. 4°, A employer plus d'art à combattre. Quand toutes ces parties se trouvent réunies, dit le savant auteur, on peut être assuré de la victoire. Elles se trouvent rassemblées dans mon système. C'est par conséquent sur la parole du maréchal, que je lui promets autant de victoires que de combats.

La raison & l'expérience prouvent que la profondeur fait la force de l'infanterie. Rien n'est donc si fort que la *plésion* ou la colonne : rien n'est si foible que le bataillon. Il ne pourra jamais la renverser ou la repousser, ni même tenir un instant contre

la violence de son choc. La petitesse de son front augmente cette force de beaucoup. Car le bonheur naît de l'union & du bon ordre. Un petit front est toujours plus uni & mieux en ordre. De-là vient encore la légèreté. Sans le flottement & la crainte du désordre, une troupe iroit aussi vite qu'un homme seul. La plésion qui ne se dérange point, peut courir en bataille. Cette grande légèreté accroît encore considérablement sa force. C'est la vitesse jointe à la masse : elle prévient d'ailleurs les mouvemens de l'ennemi, épargne les hommes, ne tenant la troupe exposée à la mousqueterie qu'un instant, encourage le soldat, impose au parti contraire. Aussi cette vivacité a-t-elle souvent tenu lieu de l'ordre. On a vu des bataillons charger en courant, par conséquent, arriver à l'ennemi tout en désordre, & cependant le renverser ; d'où l'on peut prévoir quel sera l'effet d'une charge unie & serrée, faite avec la même violence.

LA MUSE LIMONADIÈRE, ou Recueil d'ouvrages en vers & en prose, par Madame Bourette, ci-devant Madame Curé, avec les différentes pièces qui lui ont été adressées. Deux parties. *A Paris*, chez Jorry, quai des Augustins, aux Ci-gognes, 1755.

Le talent de Madame Bourette est si célèbre dans cette capitale , qu'il suffit de la nommer pour exciter la curiosité du lecteur, & pour l'engager à acheter son livre. Ce n'est qu'en faveur de la province, où son mérite est peut-être moins connu , que je vais extraire ou plutôt transcrire quelques-unes des pieces qui composent son recueil.

Invitation circulaire envoyée à différens Auteurs.

Comme on voit des hommes discrets
 Qui chez autrui ne vont jamais
 Ou dîner ou souper, si l'on ne les invite.
 De même l'on en pourroit voir
 Qui ne présument pas assez de leur mérite
 Pour aller faire une visite ,
 S'ils ne sont assurés qu'on veut la recevoir.
 Un homme tel que vous peut risquer l'un & l'autre,
 Sur-tout avec ardeur on desire la vôtre.

*Reproche à M. le Bret , auteur de la double
 extravagance , sur ce qu'il n'est pas venu
 dès ma première invitation.*

Vous êtes un auteur sçavant ,
 Mais vous n'êtes gueres galant :
 A mon premier souhait vous faites résistance.
 De votre part c'est cruauté ,

F iiij

Pour la deuxième fois vous êtes invité,
N'est-ce pas de ma part la double extravagance.

*Vers de M. Rousseau de Toulouse, qui
s'excuse de n'être pas venu me voir.*

Vous, dont les graces naturelles
Effacent l'art des enfans d'Apollon,
O ! vous, qui du sacré vallon,
Sçavez si bien franchir les routes éternelles,
Pour regner au milieu de cent muses nouvelles.

Et leur servir d'exemple & de leçon.
Aussitôt que des mains tremblantes & cruelles,
Souvent dans l'ignorance, & toujours criminelles,
Auront mû les ressorts de ma foible santé,
J'irai vous rendre hommage ; oui, mon cœur en-
chanté

Du Dieu de Cythérée empruntera les aîles,
Mais en reviendra-t-il avec la liberté ?

Réponse à M. Rousseau.

Sur votre liberté peut-on rien entreprendre ?
A quoi bon sur ce point vouloir dissimuler ?
Et puisque votre cœur a résolu de prendre
Les aîles de l'amour, c'est qu'il veut s'envoler.

» Vous voyez, Monsieur, que je vous
» regarde comme un homme de précau-
» tion, qui se munit de tout ce qu'il faut
» pour se tirer du danger, s'il y en avoit.

» La seule remarque que j'ai faite sur vos
 » admirables vers , c'est que vous avez mis
 » le Dieu de Cytherée sans faire attention
 » que Cytherée est Venus , sans doute que
 » vous avez voulu dire le fils de Cytherée.
 » Pardon , Monsieur , si je relève de pareil-
 » les inadvertances , mais je n'aime pas à
 » voir des taches dans le soleil.

Vers à M. l'Abbé de l'Attaignan.

Souvent la moindre chansonnette
 Qui part de votre goût exquis ,
 Et dont mon cœur sent tout le prix ,
 Y répand une joie , une douceur secrète.
 Chacun ne connoît pas celui d'une chanson ;
 Mais les vôtres sur-tout sont dignes de louange ,
 On y voit l'esprit de Coulanges ,
 Et les graces d'Anacréon.

Je crois que c'est assez de ces morceaux
 fugitifs , pour faire connoître le caractère ,
 l'esprit & le talent de Madame Bourette à
 ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de la
 voir & de la lire.

QUESTIONS sur le commerce des Fran-
 çois au Levant, brochure in-12 de 153
 pages : on la trouve chez *Guerin & Dela-*
tour , rue S. Jacques , à S. Thomas d'A-
 quin. L'auteur prétend que ce commerce

428 MERCURE DE FRANCE.
doit être libre. Il semble que son sentiment est d'autant plus désintéressé, qu'il est négociant lui-même, & qu'il paroît préférer le bien général de l'Etat à l'avantage particulier du commerçant.

L'ARITHMETIQUE CHOISIE, ou
Pratique des Négocians, contenant les instructions nécessaires pour mettre en usage toutes les regles utiles aux négocians banquiers & financiers, avec un Traité des changes étrangers tant simples que doubles, par le sieur S. B. Rouquette, teneur de livres & arithméticien Juré de Bordeaux.
A Bordeaux, chez P. Brun, Imprimeur-Libraire, rue S. James, à l'Imitation de Jesus.

Cet ouvrage paroît d'une grande utilité, il seroit à souhaiter que l'auteur en envoyât des exemplaires aux Libraires de Paris, pour en faciliter le débit.

Dans l'annonce que nous avons faite (a) de la premiere partie des tablettes de Themys, nous avons oublié d'indiquer la seconde qui est contenue dans le même volume. Pour suppléer à cette omission, nous l'insérons ici. Cette partie comprend la succession chronologique des présidens, che-

(a) Deuxieme volume de Juin.

valiers d'honneur, avocats & procureurs généraux des Parlemens & des Conseils supérieurs, & la liste des lieutenans civils au Châtelet de Paris. Ce qui donne du prix à cet ouvrage, c'est qu'il renferme des extraits fideles des registres des Cours souveraines. L'auteur y a ajouté une table alphabétique des noms de famille, pour les rendre plus utiles aux lecteurs il désireroit qu'il s'en trouvât quelques-uns qui volussent bien lui faire part des fautes & des omissions qu'ils pourront remarquer dans son livre, aussi bien que des changemens qui pourront occasionner des additions, il recevra avec reconnoissance les avis que l'on voudra bien lui donner.

IDÉE DE L'HOMME PHYSIQUE ET MORAL,
pour servir d'introduction à un Traité de Médecine.

*Ne intellectu priusquam sint contempta;
relinquas.*

Lucret. Lib. I.

A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques à S. Thomas d'Aquin, 1755.

L'auteur se propose de faire voir par la simple exposition du mécanisme qui sert aux fonctions de l'économie animale, que les principes établis dans (a) le plan qu'il a

(a) C'est un plan de médecine qui a paru en
F v

130 MERCURE DE FRANCE.

suivi s'accordent exactement avec toutes les observations , qu'on peut faire sur le corps vivant , soit dans l'état de santé , soit dans l'état de maladie.

Il est glorieux pour lui d'avoir fait d'un ouvrage de médecine , un excellent livre de morale , en nous montrant combien les mœurs influent sur la santé , il nous porte à vivre sagement par amour pour nous-mêmes. Le meilleur moyen de persuader aux hommes une conduite réglée , est de leur prouver que non-seulement leur conservation , mais encore leur bien être , leurs vrais plaisirs & leur durée en dépendent. C'est de toutes les manieres de prêcher , la plus propre à faire des conversions.

Le Tome III^e de la collection de Jurisprudence , par M^e J. B. Denisart , Procureur au Châtelet de Paris , paroît , & se vend chez *Savoye* , rue S. Jacques , à l'Espérance , & *Leclerc* , Grand'Salle du Palais , au second pillier.

On peut regarder ce Livre comme une espece de dictionnaire qui contient les principes les plus nécessaires , & le plus souvent agités sur les matieres de droit civil & canonique , & sur la pratique tant

1751 sous le titre de *Specimen novi medicina conspectus* , & que l'auteur a beaucoup étendu.

civile que criminelle. Quoique le principal objet de cet ouvrage soit d'instruire les commençans, il peut aussi être utile aux jurisconsultes même les plus éclairés, en ce qu'il contient un grand nombre de nouvelles décisions très-importantes, & qui n'ont pas encore été recueillies par aucun jurisconsulte.

LA QUADRATURE DU CERCLE démontrée à l'Académie royale des sciences le 14 Mai 1755, par M. le chevalier de Causans, ci-devant colonel du Régiment d'infanterie de Conty.

La solution de ce fameux problème (c'est l'auteur qui parle) seroit d'un très-grand avantage par la connoissance des rapports des lignes courbes aux lignes droites. Il prétend que sa méthode est simple, & se flatte d'avoir rectifié le cercle au moyen d'un parallélogramme, & d'avoir prouvé que le rapport de 7 à 21 sept huitiemes du diamètre d'un cercle à sa circonférence, est le véritable, étant plus approché que celui d'Archimede d'un cent soixante & seizieme. M. le chevalier de Causans ajoute que les sçavans peuvent présentement vérifier cette proposition avec facilité.

MEMOIRE pour le sieur P. Estève, de la

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Société Royale des Sciences de Montpel-
lier, contre Messire J. L. V. de Mauléon
de Causans, chevalier non profès de l'Or-
dre de S. Jean de Jérusalem, ancien colo-
nel du régiment de Conti, infanterie; &
contre le sieur J. Digard, ancien Ingénieur
du Roi, professeur de mathématique, au
sujet du prix proposé par M. de Causans,
au premier qui démontreroit un paralogis-
me dans sa démonstration de la quadrature
du cercle, à Paris, chez Lombert, rue
Dauphine, & Duchesne, rue S. Jacques.

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ DE LA BIBLE,
pour la connoissance des tableaux historiques,
tiré de la Bible même, & de Flavius Jo-
sephe, petit vol. in-12 de 480 pages. A
Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean
de Beauvais.

Il y a plus de vingt ans que cet ouvrage
est ébauché sur le plan d'un autre de même
forme dont le public est satisfait pour l'in-
telligence des poëtes & la connoissance des
tableaux du paganisme. Celui-ci, tout au-
rement intéressant, demandoit plus de
travail. Il falloit resserrer une matière pro-
pre à fournir plusieurs volumes. Un récit,
quelqu'abrégé qu'il soit, un mot même,
& quelques fois un moindre signe, suffi-
sent pour tirer d'embarras dans une lecture

ou à la vûe d'une peinture, dont le sujet ne se présente pas d'abord à la mémoire. C'est ce qu'on se propose dans cet essai. L'usage de l'iconologie sacrée est expliqué dans le court avertissement qui est à la tête du livre. Les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe s'en accommoderont vraisemblablement avec fruit.

MÉTHODE ou manière d'enseigner à lire par le moyen des cartes imprimées. C'est une deuxième édition quoique la brochure ne le porte pas.

Ce que nous annonçons paroît mériter l'attention des personnes qui s'intéressent aux premiers élémens des enfans. La méthode dont il s'agit, connue déjà depuis long-tems, & très-mal à propos combattue par ceux qui ne l'entendent pas ou qui ne l'examinent pas sincèrement, produit des effets surprenans dans les mains de ceux qui l'entendent. En rendant justice à feu M. Dumas, auteur de cette méthode, on a toujours souhaité d'en voir diminuer l'attrail sans s'écarter de ce qu'il a enseigné. Un des partisans de ce système a heureusement réduit avec netteté & précision le bureau pour la lecture seulement, en une boîte de la grosseur & de la forme d'un volume *infolio*, où sont renfermés, par

134 MERCURE DE FRANCE.

ordre alphabétique, tous les caractères imprimés sur des cartes. Par ce moyen, un enfant exécute tout ce qu'on lui demande, aussitôt qu'il connoît & qu'il sçait la dénomination des lettres & des sons; de sorte qu'il apprend agréablement à lire sans ennui & en très-peu de tems. Il n'y a rien de plus aisé & de plus commode. Les pères & meres, faute de maîtres qui s'y appliquent, y réussissent à souhait. On n'a rien changé au fond de la doctrine de M. Dumas que l'*e* muet qu'on met à la place de l'*é* fermé, pour prononcer les consonnes; mais l'inventeur est toujours respecté, & c'est ainsi qu'on devrait s'appliquer à perfectionner ce qui est bon, & non à le détruire. Il ne s'agit pas ici par conséquent d'une méthode nouvelle. C'en est une excellente très-connue qu'on rend plus pratique, que les méthodes nouvelles annoncées dans le Mercure de Juillet; sur quoi l'on peut observer que, quelques inconvéniens qu'il y ait dans notre langue, (& l'auteur des méthodes nouvelles en a remarqué judicieusement un très-grand nombre dans son livre.) on peut, dis-je, remarquer que les étrangers ne se rebutent pas de l'apprendre telle qu'elle est. Les cédilles, les points capitaux, &c. que le réformateur voudroit qu'on introduisît,

ne l'embelliroient pas aux yeux accoutumés à lire tant d'excellens ouvrages que nous avons. Les moindres abus n'échappent pas à M. le Curé de . . . l'auteur des nouvelles méthodes : mais s'il s'appuie de quelques autorités respectables , il cite des écrivains plus propres à décréditer ses réformes qu'à les établir. A force de regles on multiplie les difficultés. Il faut avoir bien du courage pour mettre en pratique ses syllabaires. C'est aux connoisseurs à juger s'il enseigne le chemin le plus court.

Les partisans de M. Dumas n'y font pas tant de façon. Il est démontré dans l'exposition de la méthode par les cartes imprimées , que les principes de toute lecture consistent en une quarantaine de leçons sur quarante cartes & non en deux cens cinquante d'une part , cent six d'une autre , & cinquante encore d'une autre , comme l'ont avancé des écrivains qui n'entendent pas le système de M. Dumas , approuvé juridiquement depuis plus de trente ans. Lorsqu'on a voulu composer un chapitre de l'exposition de la méthode qui accompagne le petit bureau , on auroit dû prendre la nouvelle édition beaucoup plus méthodique que la première , & ne pas prêter à l'un des inventions , qui appartiennent à d'autres , comme la lame de cuivre gravée

136 MERCURE DE FRANCE.

à jour pour enseigner à écrire. Au reste, toutes ces nouvelles méthodes qu'on publie chaque jour, sont des démembrements, pour la plupart falsifiés, du système de M. Dumas. En approuvant cette admirable invention, on se fait plus d'honneur qu'en la blâmant. Il faut avouer que les cartes imprimées-du petit bureau, tiennent lieu par leur mobilité de tous les syllabaires immobiles : & le premier jeu élémentaire des quarante cartes qui le précède, renferme les principes de toute lecture possible sans embarras & à la portée de tout le monde.

L'avantage de ce petit bureau, est de pouvoir le transporter sur une table, sur un fauteuil, à la portée des enfans, selon leur âge, & où l'on veut. Cette espèce d'imprimerie, accompagnée de deux jeux élémentaires avant que d'ouvrir le bureau, & la petite brochure qui donne lieu à cet article pour guider ceux qui veulent en faire usage, se vendent vingt-quatre livres, avec privilege & approbation. Il faut s'adresser à M. *Chompré fils, rue des Carmes, à Paris*. On y en trouve de plus ornés les uns que les autres selon la dépense qu'on veut faire.

Petit cours d'études latines.

Nous ajoutons, comme une suite de ce que nous annonçons, que, lorsqu'un enfant fait lire & écrire on peut le mener très-loin avec l'*Introduction à la langue latine par la voie de la traduction*, dont l'Avertissement mérite d'être lu, principalement par les gens du métier, & avec la collection des extraits des auteurs connus sous le titre de *selecta latini sermonis exemplaria*, en six petites parties latines, dont on a déjà fait plusieurs éditions chez Guérin & Delatour, à Paris, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. La traduction se vend à part. Il résulte, de tout ce qui vient de la même main, un plan formé avec discernement pour commencer agréablement les premières études des lettres humaines, sans s'éloigner de ce qu'on pratique ordinairement jusqu'aux humanités. On a dans ces recueils des échantillons non-seulement des auteurs d'usage, mais encore des auteurs presque totalement abandonnés. On sçait cependant que ceux-ci, quoique peu lus, contiennent la plus grande partie des trésors de la plus précieuse latinité, comme un Plaute, un Columelle, un Vitruve, &c. qu'on lit ici avec plaisir & sans risque pour les bonnes mœurs.

Vocabulaire universel latin-françois, &c.

Le vocabulaire universel, latin-françois, achevé d'être imprimé l'année dernière, & qu'on trouve chez les mêmes libraires, procure un secours qu'on ne peut avoir d'ailleurs qu'à grands frais. Les amateurs des belles-lettres latines ont, dans cette espece de *Veni mecum*, la signification des mots de l'ancienne & de la basse latinité par le moyen de la clef qu'en donne l'avertissement. Ce travail a du coûter des recherches de longue discussion, & il faudroit être de mauvaise humeur pour ne pas sçavoir gré, de leurs travaux, aux hommes qui se consacrent ainsi à l'utilité publique.

ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE NEWTONIENNE, par M. Pemberton, traduit de l'anglois, 1 vol. in-8° avec figures, 1755, 6 liv. relié. *A Paris*, chez Jombert, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame.

Le même Libraire vient de recevoir quelques exemplaires de la magnifique HISTOIRE MILITAIRE du Prince Eugene de Savoye, du Duc de Malborough, & du Prince d'Orange & de Nassau-Frise; enrichie des cartes & plans nécessaires, en trois volumes, grand in-folio. Prix 150 livres reliés.

SEANCE PUBLIQUE,

de l'Académie royale de Nîmes.

L'Académie s'étant assemblée le 15 May 1755, M. de Massip, avocat du Roi au présidial de Nîmes, & directeur, ouvrit la séance par un Discours sur les avantages que procurent les Lettres à ceux qui les cultivent.

LA plupart des hommes, dit-il, cherchent leur avantage dans des biens fragiles & périssables qui leur sont étrangers, & ne sçauroient jamais les faire parvenir au solide bonheur & à la véritable gloire. L'on est assuré de trouver l'un & l'autre en s'attachant à l'étude des belles-lettres, en faisant servir les divers talens que la Providence nous a départis à la perfection des sciences & des beaux arts, C'est la manière la plus noble dont nous puissions payer cette obligation naturelle, le service personnel que tout citoyen doit à la patrie, c'est la voye la plus sûre pour parvenir à la véritable gloire, gloire d'autant plus flatteuse qu'on ne la partage avec personne comme celle qui

vient des succès militaires , & qu'on la tire toute entière de son propre fonds ; à ces premiers avantages se joignent ceux d'être exempts de ces passions cruelles & tumultueuses auxquelles les hommes vulgaires sont livrés , qui tyrannisent leur cœur sans pouvoir jamais le satisfaire, l'homme de lettres au contraire trouve dans le commerce des muses & la douceur de sa solitude une tranquillité inaltérable. Content de ses études & de soi-même , il cherche à augmenter ses connoissances à perfectionner ses talens. Il jouit dans l'une & l'autre fortune d'une égalité d'âme qui est autant le fruit de sa vertu que de ses lumières. Elle règle tous les mouvemens de son cœur , en fixe tous les desirs , en sorte qu'elle paroît comme affranchie des liens du corps , & habiter déjà cette région supérieure du ciel dont les vents & les tempêtes ne troublent jamais le calme & la sérénité. C'est à la faveur de ce secours qu'il est inébranlable & comme impassible dans ces fameux revets auxquels l'humanité est sujette & qu'il supporte avec un courage invincible les disgrâces , les persécutions , l'exil , la mort même , soutenu par l'espérance qu'il ne meurt pas tout entier , & que sa réputation échappera aux ténèbres de l'oubli tant que l'empire des lettres subsistera.

Divers exemples des grands hommes de l'antiquité.

Quelques travaux , quelques veilles qu'il en coûte , les grands exemples de ces âmes supérieures , de ces génies sublimes qui ont rendu la carrière si brillante , sont bien propres à enflammer nos cœurs d'une généreuse émulation. Nous en avons contracté une obligation plus étroite en prenant séance dans cette compagnie recommandable par les grands hommes qu'elle a donnés à la république des lettres , & qui en formèrent le premier établissement , leurs talens distingués n'ont pas moins fait d'honneur à l'académie qu'à la patrie ; quel engagement pour conserver ce précieux héritage , ce dépôt de gloire qu'ils nous ont laissé & le transmettre à nos successeurs.

.
M. le Beau de Schosne , associé , lut ensuite un poëme en deux chants *sur l'harmonie*.

M. Meynier lut un mémoire sur l'hospitalité ancienne. Il ne doute pas que cette pratique fondée sur le besoin mutuel des hommes ne soit aussi ancienne que le monde. Du moins les Patriarches qui vécurent d'abord après le déluge exercèrent l'hospitalité , Abraham & Lot accueillirent les

anges qui alloient à Sodome & qu'ils prenoient pour des voyageurs. Il distingua trois sortes d'hospitalités. La première, celle que la piété faisoit exercer envers les étrangers, voyageurs, inconnus, telle que celle d'Abraham envers les anges, & celle d'Alcinouïs envers Ulysse. La seconde étoit une suite de la précédente; ceux qui avoient logé chez une personne étoient dès-lors liés avec elle par les liens de l'hospitalité, ils étoient obligés de se loger & de se secourir mutuellement, & ce droit passoit à leur postérité; telle est l'hospitalité exercée par Raguel envers le jeune Tobie, & celle de Nestor & de Menelas envers Télémaque. On contractoit la troisième sorte d'hospitalité sans avoir vu ses hôtes, on envoyoit un présent à une personne & on lui demandoit de se lier par le droit d'hospitalité, si elle renvoyoit un autre présent; & qu'elle acceptât les offres, dès-lors les droits étoient également sacrés, telle est l'hospitalité que Cyniras, roi de Chypre, contracte avec Agamemnon dans l'*Illiad*e. On pourroit encore conter une quatrième sorte de droit également sacré, c'est le droit du suppliant. Le même principe de religion obligeoit les payens à respecter & regarder comme un dépôt inviolable dont on devoit rendre compte à la divi-

nité, un homme réduit par ses malheurs à prendre leur maison pour refuge, fut-il d'ailleurs leur plus grand ennemi. Le malheureux s'asseyoit sur la cendre du foyer, & imploroit les dieux protecteurs de l'hospitalité, tel parut Themistocle chez Admete, roi des Molosses, & tel encore le fier Coriolan se confia à Tullus, général des Volques son ennemi capital. La manière d'exercer l'hospitalité étoit peu différente dans les siècles héroïques entre les Hébreux & les Grecs; M. M*** cite deux exemples de ces deux nations & en fait voir les rapports, une coutume commune entre les nations étoit de ne point demander le nom de ses hôtes avant la fin du repas. On trouve même un exemple plus tard, c'est celui de Bellérophon à la cour de Proetus, à qui on ne le demande que le dixième jour après son arrivée.

On lavoit les pieds des voyageurs, cette coutume ne se pratiquoit gueres que pour ceux qui voyageoient à pied, une femme de la maison s'acquittoit de cet emploi; dans la Grèce les voyageurs plus distingués étoient mis dans le bain par les filles de l'hôte, les filles du roi même s'acquittoient de cet emploi; la plus jeune des filles de Nestor, la belle Polycaste, met Télémaque aux bains & le parfume d'essences:

tel étoit l'usage de ces bons temps héroïques, & tout se passoit avec sagesse. L'on a remarqué avec raison que nos mœurs gagnent du côté de la délicatesse ce qu'elles perdent du côté de la pureté.

Les présens d'hospitalité venoient ensuite, ils servoient de témoignage perpétuel du lien qui unissoit les familles, la générosité des siècles héroïques finit avec les siècles mêmes; au lieu de ces présens on se contenta de rompre en deux une pièce de monnoye dont chacun des deux hôtes gardoit une portion, ou plus communément de scier en deux un bâton d'yvoire qu'on nommoit *tessera hospitalis*, on en trouve encore dans les cabinets des curieux.

Des villes entières accordoient l'hospitalité, les Romains agirent ainsi envers Timasithée chef des corsaires de Lipari.

Le droit d'hospitalité étoit imprescriptible, & à moins d'y avoir renoncé en bonne forme par un acte devant les Magistrats, rien ne pouvoit y porter atteinte, dans la guerre même, les combattans étoient obligés de se respecter. Le brave Diomedé dans le sixième chapitre de l'Illiade, n'ose point porter une main sacrilège sur Glaucus son hôte, tandis qu'Hector & Teucer unis par les liens de la plus
proche

proche parenté combattent avec chaleur.

Les Dieux de l'hospitalité étoient Jupiter, $\xi\pi\iota\theta$, Venus, Minerve, Castor & Pollux, un Apollon surnommé $\theta\epsilon\varsigma\xi\pi\iota\theta$, & sur-tout les Dieux Lares, les fables les plus anciennes & les plus sacrées contribuoient à faire respecter le caractère d'hôte comme sacré. Jupiter & Mercure voyageant parmi les hommes, punissent Lycaon pour avoir violé ce droit, récompensant Philemon & Baucis. Les Grecs ont pû avoir quelque connoissance indirecte par les Egyptiens du voyage des Anges sur la terre, du moins Homere fait dire souvent à ses personnages, que peut-être la personne de l'étranger cache un des Dieux immortels. M. Meynier finit par examiner pourquoi l'hospitalité n'est plus pratiquée parmi nous : il en tire la raison de l'excellent ouvrage de ce Sage, dont nous déplorons encore la perte, l'illustre Montesquieu. La perte de cette vertu vient de l'esprit de commerce qui s'est établi parmi nous, il produit, dit-il, un certain sentiment de justice exacte, opposé d'un côté au brigandage, & de l'autre à ces vertus morales qui font qu'on ne discute pas toujours ses intérêts avec rigueur, & qu'on les néglige pour ceux des autres. Les Grecs & les Romains, dès que leur

346 MERCURE DE FRANCE.

empire fut étendu , n'exercerent plus l'hospitalité de la maniere généreuse que nous admirons dans les siècles héroïques ; ils n'osèrent renoncer à une coutume conservée par leur religion & par leurs ancêtres ; mais ils restreignirent l'hospitalité au logement & à l'ustensile. L'étranger fournissoit la nourriture de ses chevaux , & souvent même achetoit la sienne. La charité du Christianisme a suppléé au besoin que les pauvres pourroient en avoir. Nos voyageurs ont peu à desirer des mœurs anciennes sur l'hospitalité.

On donnera la suite de cette séance dans le Mercure du mois prochain.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

ALGÈBRE.

*Lettre de M. G. . . . Ecuyer , Officier de la
Chambre de Madame la Dauphine , à M.
Bezout , Maître de Mathématiques à Pa-
ris.*

M O N S I E U R , vous avez dû voir par la méthode de solution du problème d'Algèbre inséré dans le Mercure dernier , que mon plan avoit été de le rendre indéterminé , que j'avois même fixé le rapport des pertes des soldats d'après la détermination arbitraire des trois nombres 551 , 431 , 311 , sur lesquels nous sommes parfaitement d'accord ; nous ne différons donc dans le vrai que par rapport à la forme : il m'est arrivé la même disgrâce qu'aux faiseurs de Logogryphes. A force de parler j'en ai trop dit : vous avez agi en critique sensé & judicieux ; en fait de sciences de précision il convient d'écarter jusqu'aux moindres soupçons de l'erreur ;

G ij

& quelque légère que fut la mienne , vous avez eû raison de venger le public que je n'avois pas assez respecté par une précipitation dont je fais aujourd'hui ma confession.

J'ai l'honneur d'être , &c.

De Versailles , ce 10 Juin 1755.

HISTOIRE.

Histoire abrégée des guerres des Algériens avec les Hollandois , traduite de l'Allemand , par M. Radix de Sainte-Foy. 1755.

Selon toute apparence , Alger , ainsi que toute la côte de Barbarie , fut peuplée d'abord par les Egyptiens. Les Phéniciens y établirent ensuite des colonies , & y bâtirent Utique & Carthage. Depuis, tous les petits Princes de la côte furent subjugués par les Carthaginois , ou devinrent leurs tributaires : mais ces Princes , las enfin de la domination Carthaginoise , s'offrirent aux Romains pour leur aider à soumettre Carthage. Ceux-ci restèrent maîtres de la côte jusqu'au cinquième siècle , que les Vandales s'en emparèrent. Les Barbares furent obligés dans la suite de rendre leur

conquête aux Empereurs Romains , ou pour mieux dire , aux Empereurs Grecs , qui posséderent cette côte , jusqu'à ce que les Califes Sarrazins , successeurs de Mahomet envahirent dans le septième siècle toute la partie septentrionale de l'Afrique , auquel tems l'Alger que nous connoissons devint la ville capitale de la Mauritanie. Alger dépendit ensuite , premierement de la ville de Constantine , & successivement de Bugie , d'Hyppone , & enfin de Tremecen , ou Telencin , jusqu'à l'incursion des Barbares Mahométans , qui diviserent la côte de Barbarie en plusieurs royaumes , entre lesquels étoient Alger , Tunis & Tripoli. Quelques siècles après , la ville d'Alger devint tributaire du Roi de Tunis , qui promit de lui laisser , comme à une République , la jouissance de ses privilèges. L'an 1510 , Alger se soumit par crainte du Roi d'Espagne à un riche More , nommé Sélim Eutimi ; cependant quelques années après , Ferdinand , Roi d'Espagne , la prit , bâtit une forte citadelle sur la place où est à présent le port , & y mit une nombreuse garnison. Après la mort de Ferdinand , les Algériens chercherent à secouer le joug des Espagnols , & vers l'an 1516 ils appellerent à leur secours le fameux Pirate Barberousse qui vint , massa-

ora Eutimi , s'érigea lui-même en Roi d'Alger , & regna jusqu'en l'année 1517 , qu'il fut tué dans un combat. Les Algériens élurent pour leur Roi Héréddin Barberouffe son frere ; mais comme il n'étoit pas en état de faire tête à ses ennemis , & sur-tout aux Espagnols , il eut recours à la Porte , & rendit tributaire du Grand Seigneur Alger , & une grande partie de la côte de Barbarie.

Les Algériens enflés d'une telle protection , en devinrent plus audacieux à piller les vaisseaux Chrétiens ; l'on vit de jour en jour accroître leur insolence. L'Empereur Charlequint irrité de leurs pirateries , vint assiéger Alger l'an 1541 , avec cent gros vaisseaux , & dix-huit grandes galeres qui portoient en tout vingt-deux mille hommes : mais une tempête violente & un ouragan terrible qui s'éleverent le 20 Octobre , firent couler à fond tous les vaisseaux & quinze galeres , pendant que les troupes de débarquement furent poursuivies dans leur retraite précipitée. La plus grande partie fut passée au fil de l'épée , & l'Empereur lui-même eût bien de la peine à regagner la Sicile avec une seule galere. De ce moment , Alger devint une retraite formidable de Pirates , & un nid de voleurs. Sa marine augmenta , & les courses

de ses Barbares habitans , firent un grand tort aux Chrétiens , principalement aux habitans des Pays-Bas , sur - tout depuis l'année 1590 que ceux-ci commencerent à étendre leur commerce par le Détroit de Gibraltar en Italie , & même jusqu'au Levant. Enfin au commencement du dix-septième siècle le mal devint si grand que les Etats Généraux se déterminèrent en 1612 à envoyer à Constantinople , en qualité d'Ambassadeur , le sieur Cornelius Hage , pour obtenir par un traité , à l'exemple des autres nations , un commerce libre dans toutes les provinces dépendantes de la Porte.

Cette Ambassade eut un succès si heureux , que les Turcs dans le vingt & unième article du traité défendirent aux Algériens de jamais faire le moindre tort aux vaisseaux hollandois , sous quelque prétexte que ce put être : Mais ceux - ci se conformèrent mal à cette défense , soit que l'autorité des Turcs fut assez peu respectée dans la Barbarie , soit que la Porte ne pût donner assez de secours à ceux d'Alger & de Tunis contre les insultes des Espagnols établis à Oran : d'ailleurs , les premiers représenterent que si on les empêchoit d'aller en course , il leur étoit absolument impossible d'entretenir le nombre

nécessaire de Janissaires. La Porte fut donc obligée de fermer les yeux sur leurs procédés, & ils continuèrent d'attaquer indifféremment amis & ennemis.

Cependant en 1617, à la sollicitation de Cornelius Hage, la Porte renouvela la défense faite aux Algériens, de prendre les bâtimens hollandois; mais ils continuèrent à les arrêter, & à s'emparer de toutes les marchandises appartenantes aux Espagnols & aux Italiens; & sur les plaintes réitérées, en 1619 ils écrivirent aux Etats Généraux une lettre, dans laquelle ils leurs faisoient connoître » qu'ils ne » pouvoient nullement cesser de visiter » leurs navires, & d'en enlever toutes les » marchandises des Espagnols & des Italiens, mais qu'afin qu'ils n'en souffrissent aucun tort, ils leurs promettoient » de leur en payer exactement le fret.

Les Etats Généraux leur objectèrent que cette proposition étoit formellement opposée au traité fait en 1612, avec le Grand Seigneur, & ils les menacèrent, s'ils refusoient plus long-tems de s'y conformer, de les traiter en ennemis. En effet en l'année 1619 leurs Hautes Puissances commencèrent contre ces Corsaires des hostilités ouvertes.

Les Algériens, dans l'espace de treize

mois, prirent aux Hollandois cent quarante-trois vaisseaux, ceux-ci leur en prirent aussi plusieurs ; & leur animosité étoit si forte contre ces Pirates, que tous ceux qu'ils prenoient étoient incontinent jettés à la mer ; mais les Hollandois virent bientôt que la guerre ne conduisoit pas à leur objet ; ils firent de nouvelles propositions auxquelles les Algériens répondirent » que » leurs Hautes Puissances pouvoient en- » voyer quelqu'un avec des vaisseaux de » guerre pour emmener les esclaves, & » qu'ils verroient alors que » *leur paix seroit une véritable paix, leur parole une parole inviolable, & leurs assurances des sûretés.* Cependant la fausseté de cette promesse s'est soutenue jusqu'à présent.

Dans le mois de Juin 1622, les Etats Généraux envoyèrent le sieur Pinacker Professeur dans l'Université de Groningue, à Alger, où il arriva le 3 Septembre ; il fit tant par ses négociations qu'il obtint que la visite des vaisseaux hollandois cesseroit, & que les prisonniers seroient mis en liberté : & afin d'ôter tout prétexte aux Pirates, leurs Hautes Puissances ordonnèrent que tous leurs vaisseaux destinés pour le Détroit de Gibraltar ou pour le Levant, seroient munis d'un passeport, qui déclareroit que » les Capitaines étoient vé-

154 MERCURE DE FRANCE.

» ritablement Hollandois , & qu'ils avoient
 » fait serment que leurs vaisseaux , aussi-
 » bien que leur chargement , n'apparte-
 » noient ni en entier ni en partie aux en-
 » nemis du Grand Seigneur.

Leurs Hautes Puissances publièrent dans la même année une défense aux vaisseaux marchands de ne plus sortir sans escorte. Malgré ces précautions la paix fut encore rompue par les Algériens , dont la puissance augmenta tellement , qu'en l'année 1659 ils mirent en mer , en différentes escadres , seize vaisseaux de guerre de vingt-quatre à trente-six pièces de canon , de quatre à cinq cens hommes d'équipage , & deux galeres de vingt-deux à vingt-huit paires de rames , ayant à bord un pareil nombre d'hommes ; alors les vaisseaux de guerre hollandois coururent eux-mêmes risque d'être enlevés avec les marchands auxquels ils servoient d'escorte.

On avoit déjà employé plusieurs moyens pour détruire cette ville corsaire , & le fameux Amiral Ruiter fut envoyé en 1655 pour brûler ces Barbaresques dans leur port ; cependant ce projet échoua à cause d'un trop grand calme , & c'est alors que ce grand Amiral dit , *que celui qui voudroit attaquer la ville ou le port d'Alger , devoit avoir pour lui le soleil & la lune , le jour &*

la nuit , le vent & le tems ; le vent favorable pour s'approcher de la ville & pour s'en éloigner , le tems clair & serein pour découvrir l'entrée de la rade, ou au moins un Pilote habile à qui la situation des lieux fut entierement connue , sans compter qu'il faudroit que les habitans de la ville ignorassent absolument ce dessein , parce que pour peu qu'ils fussent sur leurs gardes , il leur seroit facile d'empêcher l'entrée des vaisseaux dans leur port.

Cependant personne n'a attaqué ces Corsaires avec plus d'avantage , personne ne leur a fait plus de tort que le même Amiral Ruiter , & n'a sçu mieux les combattre. Il les serra de si près , & jetta si fort l'allarme parmi eux , que leurs soldats refusoient de s'embarquer : desorte qu'en l'année 1662 ils furent obligés de demander le rétablissement de la paix aux mêmes conditions qu'ils venoient de la renouveler avec les Anglois, c'est-à-dire que
 » leurs armateurs, lorsqu'ils rencontreroient
 » un vaisseau Hollandois , seroient obligés
 » d'envoyer à son bord deux hommes de leur
 » équipage pour demander amiablement s'il
 » n'avoit pas des hommes ou des marchan-
 » dises qui appartiendroient à leurs enne-
 » mis. » Cette stipulation fut rejetée , & ils furent fort heureux d'obtenir des Hol-

landois la paix le 16 Novembre 1662 sous cette condition : *Vaisseau libre , marchandises libres , nulle visite.*

La ville d'Alger & ses châteaux étoient alors garnis de sept cens quatre-vingt-cinq pièces de canon , dont toutes les bouches étoient tournées vers la mer , & les renégats disoient secrettement à l'Amiral Ruiter , » que si les Etats Généraux vou-
 » loient que la paix fut bien observée , ils
 » ne devoient jamais laisser sortir aucun
 » vaisseau marchand sans escorte , qu'ils
 » devoient avoir un bon nombre de vais-
 » seaux de guerre dans la Méditerranée , &
 » les faire voir quelquefois sur la rade d'Al-
 » ger , sous prétexte de faire de l'eau , pour
 » tenir dans la crainte les ennemis , parce
 » que sans cela les Algériens pourroient
 » facilement enfreindre les traités.

Dans la paix de 1662 , la Régence d'Alger stipula deux ou trois articles pour prévenir dans la suite des tems toute occasion de différens fâcheux : 1°. » Qu'il se-
 » roit défendu à tous les Hollandois de
 » tirer sur les vaisseaux algériens qu'ils
 » pourroient rencontrer. 2°. Que les Etats
 » Généraux feroient faire un sceau parti-
 » culier pour les passeports de mer , qu'ils
 » l'enverroient au Consul d'Alger , qui
 » l'imprimeroit sur tous les pleins pouvoirs
 » des Armateurs algériens , afin que ceux-

» ci pussent constater la vérité des passe-
 » ports , en confrontant le sceau des Hol-
 » landois avec le leur. 3^e. Que les Etats
 » Généraux auroient seuls le droit d'accor-
 » der les passeports de mer.

Ceci est d'autant plus remarquable que l'Amiral Ruiter écrivit peu de tems après aux Etats Généraux , que les Hambourgeois avoient des correspondans à Amsterdam , qui pour de l'argent faisoient serment que les vaisseaux appartenoient à des négocians de cette ville , & qu'il avoit aussi découvert que plusieurs Consuls ne faisoient nul scrupule de délivrer des passeports à des Capitaines de vaisseaux étrangers.

Quoiqu'il en soit , la paix ne dura pas long-tems ; car dès l'année suivante 1663 , les Algériens visiterent de nouveau quelques vaisseaux hollandois , ils rompirent par conséquent le traité , & enlevèrent diverses marchandises , sous le prétexte qu'elles appartenoient à leurs ennemis , & que la ratification du traité des Etats Généraux , ainsi que le paiement de la rançon des Esclaves hollandois , avoit tardé trop long-tems.

La guerre recommença donc encore une fois , & l'Amiral Tromp prit le 10 Janvier 1664 deux vaisseaux algériens

158 MERCURE DE FRANCE.

qui emmenaient deux prises avec eux. Cette perte fit un si grand tort à ces Pirates qu'ils promirent de » rendre toutes » les marchandises qu'ils avoient enlevées » sur mer , d'exécuter à l'avenir religieux- » sement le traité , & même de rompre la » paix avec les Anglois , si les Etats Gé- » néraux étoient bien disposés à la faire » avec eux. » Leurs Hautes Puissances , bien loin de prêter l'oreille à ces propositions captieuses , proposerent à la France , à l'Espagne & à l'Angleterre de se joindre à eux pour envoyer une flotte qui pour- » suivroit par-tout ces Barbares , bloqueroit leurs ports , & empêcheroit absolument leurs croisières & leurs pirateries , sans jamais entendre à aucune proposition de paix de leurs part , mais aucune de ces trois Puissances ne voulut s'y prêter ; cependant les Hollandois envoyèrent l'Amiral Ruiter avec une flotte de douze vaisseaux de guerre dans la Méditerranée , & à Alger pour hâter la conclusion du traité avec la Régence ; mais les Algériens le retinrent long-tems sans sujet , & l'amuserent sous des prétextes frivoles ; desorte qu'il se vit obligé de leur déclarer la guerre par ordre de leurs Hautes Puissances.

On donnera la suite dans le Mercure du mois prochain.

Discours préliminaire d'un abrégé chronologique de l'histoire de la ville de Paris, à l'imitation de l'abrégé chronologique de l'histoire de France, de M. le Prêsid. Hénault.

Paris que nous connoissons aujourd'hui comme la ville la plus considérable & la plus florissante de l'Europe, n'étoit dans son origine qu'une très-petite bourgade renfermée dans l'étendue connue aujourd'hui sous le nom d'isle du Palais, les maisons à un seul étage, & construites pour la plûpart en bois & terre, étoient couvertes de paille ou chaume, des fourneaux de terre servoient dans l'usage ordinaire pour échauffer les appartemens, & pour préparer les choses nécessaires à la vie. Nos prédécesseurs ne connoissoient pas les cheminées ni les superfluités dont nous nous faisons une nécessité. Leur petit bourg entouré de collines charmantes procuroit à leur famille sous des toits rustiques un asyle heureux & tranquille ; sans ambition & sans vanité leur goût étoit satisfait des productions de leurs terres, & le vin qui croissoit sur leurs petites montagnes étoit leur boisson ordinaire. A l'ombre d'un tilleul ou assis au pied d'un chêne, nos ayeux couloient des jours purs & serrens, ces

remis sont bien changés , & les fauxbourgs Montmartre , S. Jacques , S. Marceau , S. Victor , & Sainte Genevieve ne produisent assurément pas le même effet.

Jules-César vint porter le trouble dans un séjour si fortuné ; il se rendit le maître de Paris , & ses habitans virent alors pour la première fois élever sur les bords de leur fleuve des forts dont ils ne connoissoient pas l'usage. Leur ville entourée de fortes murailles par ce conquérant ne leur parut plus qu'une prison. Quoique leur nouveau maître , pour adoucir l'espece de servitude sous laquelle il les réduisoit , fit construire dans l'intérieur nombre d'édifices considérables.

A Jules-César succéderent les Empereurs romains. Ils hériterent de ce grand homme le goût le plus décidé pour Paris ; ils y passoient tous leurs quartiers d'hiver , & firent commencer les fauxbourgs immenses que nous voyons de nos jours.

Les Francs chassèrent les Romains , & soumirent Paris à leur domination. Elle devint la capitale de leurs Etats sous Clovis I. En 508 ce Prince y fixa son séjour , & l'augmenta considérablement. Les Rois de la seconde race ne furent pas ses imitateurs , ils y firent très-peu de séjour , & leur absence enhardit les Normands à

s'approcher de Paris ; ils ravagerent ses environs , & en firent plusieurs fois le siège , que les habitans de la campagne réfugiés dans la ville , de concert avec les Parisiens , soutinrent avec beaucoup de valeur & de constance.

Les Souverains de la troisième race n'ont pas imité ceux de la seconde. Paris a toujours été leur séjour ordinaire jusqu'à Louis XIV , qui a transféré la demeure de nos Rois au château de Versailles. Ils ont augmenté considérablement cette ville par la jonction de plusieurs bourgades qui s'étoient formées presque sous ses murs , & lui ont prodigué des embellissemens de toutes les especes.

En 1184 , Philippe-Auguste fit paver les rues & les places. En 1199 , il fit commencer une enceinte d'un mur très-fort ; douze années suffirent pour terminer un ouvrage si considérable , & ce Prince eut la satisfaction de le voir parfait avant sa mort.

Charles V fit construire une nouvelle enceinte en 1367 ; & Charles VI son fils & son successeur , fit mettre la dernière main à ce que son pere avoit commencé.

François I , le restaurateur des Lettres en France , embellit considérablement Paris , &c.

162 MERCURE DE FRANCE.

Charles IX posa le 11 Juillet 1566 la première pierre d'une nouvelle enceinte.

Henri IV, le pere de la patrie, fit construire nombre d'édifices.

Louis XIII son fils, fit commencer une nouvelle enceinte en 1634; & le 15 Janvier 1638 il fit rendre en son Conseil un Arrêt, par lequel il fut ordonné de placer des bornes de distance en distance dans toute la circonférence de la ville, au-delà desquelles il fut défendu de bâtir sans permission.

Louis XIV a porté Paris à ce haut degré de splendeur où nous le voyons, & nos neveux pourront à peine ajouter foi au trait de notre histoire qui contient l'énumération des changemens arrivés sous son regne.

Louis XV surpassera sans doute tous ses prédécesseurs, si, comme il y a lieu de l'espérer, il fait exécuter le projet de l'embellissement de Paris, actuellement sous presse, chez *Duchefne*, rue S. Jacques.

Voilà à peu-près, mais exactement, les changemens arrivés dans la ville de Paris, depuis son origine. Je me propose d'en donner un détail qui ne laissera rien à désirer, quoique renfermé en un seul volume *in* - 12. Je dirai même dès à présent que ces divers accroissemens donneront

d'abord lieu à la division de cette ville en quartiers.

Philippe-Auguste la divisa en quatre parties.

Ses successeurs , jusqu'à Charles VI, en doublerent le nombre. Ce dernier les porta jusqu'à seize. Louis XIII , la dernière année de son regne , en joignant le fauxbourg S. Germain à Paris , en forma le dix-septième. Louis XIV enfin , en 1702, en fixa le nombre à vingt , par une déclaration du 14 Janvier , confirmée par une autre , du 12 Septembre de la même année , enregistrée au Parlement le 3 Janvier 1703.

*Poncet de la Grave, Avocat
au Parlement.*

M E D E C I N E.

*EXTRAIT du rapport de M. Hosty,
Docteur-Régent de la Faculté de Médecine
de Paris , pendant son séjour à Londres,
au sujet de l'Inoculation.*

MA profession de Médecin , ma qualité de sujet de la Grande Bretagne , & la connoissance que j'ai de la langue , m'ont procuré l'avantage d'être appelé de.

puis la paix par la plûpart de mes compatriotes, qui voyagent à Paris, & qui y sont tombés malades, & de m'entretenir avec eux sur ce qui pouvoit être relatif à la pratique de la Médecine en Angleterre; mais pour me mettre encore plus au fait j'ai formé le dessein de me transporter à Londres, afin d'y juger par moi-même des variations arrivées depuis quelques années en ce pays dans l'art de guérir.

Les succès constans qu'a depuis trente ans à Londres l'Inoculation de la petite vérole, & les avantages que la France pourroit retirer en l'introduisant chez elle, m'ont sur-tout déterminé à entreprendre ce voyage.

J'arrivai à Londres le 12 Mars 1755. Mon premier soin fut d'aller voir MM. *Cox Willmod*, Médecin du Roi, *Hoadly*, *Garnier*, *Ranby*, *Mideleton*, *Hawkins*, *Gataker*, *Truissdal*, *Adair*, *Taylor*, *Herberdin*, Médecin de la Cour, *Shaw*, *Kirk Patrick*, auteur de l'*analyse de l'Inoculation*, le Docteur *Mait*, auteur du *Journal britannique*, M. *Pringle*, connu par son excellent ouvrage *sur les maladies des armées*, qui est en commerce de lettres avec M. *Senac*, les Docteurs *Clephane*, *Jarnagagne*, *Connel*, MM. *Bell*, *Pingston*, *Brumfield*, *Wal*, Chirurgien de l'Hôpital de l'Inocu-

lation , *Tompkins* , Chirurgien des Enfans trouvés , *M. Morton* qui en est le Médecin. Je cite tous ces Messieurs comme autant de garans de la vérité de ce rapport. Ce sont les praticiens les plus employés à Londres , & les plus connus en France.

Il n'est pas possible de marquer plus de zèle pour le bien du genre humain qu'ils en ont fait éclater à mes yeux , ni plus d'envie de répandre dans toute l'Europe une pratique qu'ils jugent si salutaire. Les facilités qu'ils m'ont procurées pour l'exécution de mon projet en sont des preuves authentiques.

L'Evêque de Worcester , si recommandable par sa charité envers les pauvres , ce Prélat qu'on peut regarder comme le fondateur de l'Hôpital de l'Inoculation dont il est actuellement Président , & qui sans contrédict est l'homme d'Angleterre le plus éclairé sur tous les faits qui concernent l'Inoculation , s'est fait un mérite de m'instruire de tout ce qui y avoit rapport : d'ailleurs , la protection dont m'a honoré M. le Duc de *Mirepoix* à la recommandation de M. *Rouillé* , Ministre des affaires étrangères , & la connoissance que j'avois déjà faite à Paris de plusieurs Seigneurs anglois , ne m'ont laissé rien à désirer sur ce qui faisoit le principal objet de mon voyage.

166 MERCURE DE FRANCE.

Pendant le tems que j'ai été à Londres, j'ai suivi tant aux Hôpitaux qu'en ville deux cens cinquante-deux personnes inoculées, de différens âges & de conditions différentes, qui m'ont fourni les observations suivantes. *

Le sujet qu'on veut inoculer étant préparé, on lui fait une incision très-légère à un ou aux deux bras, suivant l'idée de l'Inoculateur; on y insère un fil imbreigné de la matiere variolique bien choisie, on laisse ce fil dans l'incision l'espace de trente-six heures, on l'ôte ensuite. Quelques-uns appliquent sur la plaie une emplâtre, mais d'autres n'y mettent rien du tout; elle paroît ordinairement guérie au bout de quarante heures; mais le troisième ou quatrième jour elle s'enflamme de nouveau, les bords en deviennent rouges,

* J'en ai vu inoculer depuis l'âge de trois jusqu'à vingt-huit, & même jusqu'à trente-six ans.

Il me paroît démontré que les adultes qu'on voit inoculer à présent, sont les enfans d'autant de gens autrefois ennemis de cette pratique, qui ne se sont rendus qu'à l'évidence du succès, & qui forment aujourd'hui des preuves éclatantes du progrès & de la bonté de cette méthode. J'ose dire que dans peu d'années il ne se trouvera personne en Angleterre, à l'âge de quinze ans, qui n'ait eu la petite vérole naturellement, ou par insertion.

signes presque certains que l'insertion a bien pris. Le cinq ou six on apperçoit une ligne blanche dans le milieu , l'urine est de couleur de citron , indications plus sûres que les précédentes. Le septième ou le huitième , le malade qui jusqu'alors n'a point apperçu de changement dans son état , commence à sentir une douleur plus ou moins vive , à une aisselle , & quelquefois aux deux. C'est pour l'ordinaire le premier symptôme , ensuite un malaise , une fièvre plus ou moins forte , un mal de tête , de reins , des nausées suivies de vomissemens. Le neuvième ou le dixième il paroît une sueur très-abondante , accompagnée d'une éruption milliaire par tout le corps. Ces deux symptomes précèdent communément de vingt-quatre heures , plus ou moins , l'éruption de la petite verole , & disparoissent avec les autres , à mesure que se fait cette éruption , qui arrive pour l'ordinaire vers le dixième jour de l'insertion ; dès qu'elle est parfaite le malade ne souffre plus , il est censé hors de danger , puisqu'autant que l'expérience me l'a fait voir , l'on n'a rien à craindre de la fièvre de suppuration , qui est si dangereuse , & souvent si funeste dans cette maladie , lorsqu'on l'a naturellement. Les inoculés passent presque toujours ce temps

168 MERCURE DE FRANCE.

sans fièvre & sans accident , ce que les Médecins regardent comme une preuve convaincante des avantages de l'inoculation ; la suppuration finit vers le seizième, & la dessiccation vers le vingtième. On purge plusieurs fois le malade , on lui donne alors des alimens plus solides. Pendant le cours de la maladie on ne permet que des végétaux , ou des choses légères en usage dans le pays , telles que des navets , des asperges , &c. mais ni viande ni poisson.

Les ulcères de l'incision se dilatent & suppurent considérablement vers l'état de la maladie ; cette suppuration continue quelquefois après le traitement , ce qui provient principalement de la profondeur de l'incision , & n'arrive que très-rarement depuis qu'on ne fait plus qu'une incision très-superficielle , ou pour mieux dire une égratignure ; les symptômes sont quelquefois si légers , & le nombre des boutons si petit , qu'à la diète près , le malade vit à son ordinaire , s'occupe & s'amuse suivant son âge , & n'est pas obligé de garder le lit. L'Envoyé de Dannemarck en Angleterre qui s'est fait inoculer avec la permission de sa Cour & du consentement de sa famille , à qui cette maladie a été souvent fatale , n'a presque rien changé à sa manière

manière de vivre accoutumée ; c'est de lui-même que j'ai eu le détail journalier de son traitement.

Le fils de l'Ambassadeur de Sardaigne s'est soumis avec le même succès à cette pratique.

Je passe aux effets de cette méthode.

Les deux cens cinquante-deux personnes que j'ai vues inoculées , ont toutes été guéries sans aucunes suites fâcheuses , elles m'ont paru se fortifier après le traitement, & pas une d'elles n'a été marquée ; mais ce qui m'a bien surpris , c'est que ceux-mêmes qui avoient beaucoup de boutons & fort gros , ne paroissent presque pas rouges après la dessication , comme ils le sont dans la petite vérole naturelle. L'avantage de conserver la beauté n'a pas peu contribué à accréditer cette méthode , aussi est-il rare de voir à Londres quelqu'un au-dessous de vingt ans défiguré par la petite vérole , à moins que ce ne soit parmi le bas peuple qui n'a pas le moyen de se faire inoculer , ou qui conserve encore ses anciens préjugés.

OBSERVATIONS PARTICULIERES.

1°. Des deux cens cinquante-deux personnes dont j'ai suivi l'inoculation , deux

H

176 MERCURE DE FRANCE.

seulement m'ont paru en danger. L'un étoit le fils du Major *Jennings*, homme de condition, fort riche, âgé de trois ans, inoculé avec sa sœur, âgée de quatre ans, & sa gouvernante âgée de vingt trois. Cet enfant a eu six accès de convulsions dans l'espace de dix-huit heures, immédiatement avant l'éruption, ce qui a donné de vives allarmes à ses parens, mais non aux Médecins ni aux Chirurgiens; il a évacué par le moyen de deux remèdes, l'éruption s'est bien faite, & aussi-tôt tous les accidens ont disparu. Au reste cet enfant est sujet à ces accès convulsifs, il en avoit eus antérieurement dans deux autres maladies.

2°. Il m'a paru que les enfans délicats & les filles avoient les symptomes moins violens, plusieurs praticiens n'ont fait aucunes observations là-dessus.

3°. Les Anglois pour sauver leurs enfans du danger de cette maladie, m'ont paru anticiper sur l'âge convenable en les faisant inoculer à la mammelle & au-dessous de quatre ans. J'ai observé constamment que l'âge depuis quatre ans jusqu'à quinze, étoit le plus propre, & que les personnes au-dessus de quinze souffroient moins que les enfans au-dessous de quatre ans. Cette remarque est conforme à celles des gens de l'art.

4°. J'ai vû des adultes des deux sexes , même forts , replets & très-robustes guérir sans accident , & d'une façon surprenante.

5°. Quoiqu'on choisisse pour l'inoculation le tems qui suit immédiatement les règles , elles surviennent cependant presque toujours dans le cours de la maladie , ont plus ou moins de durée , & finissent sans aucun accident.

6°. J'ai vû plusieurs personnes n'avoir que très-peu de boutons , quelquefois seulement autour de l'incision , comme la fille du Comte de *Fitz Williams*. Un adulte en eut une douzaine ; le premier lui vint au gros doigt du pied , remarque curieuse , & qui prouve incontestablement que le virus a circulé par toute la masse du sang , quoiqu'il n'y eut que peu de boutons. Quelquefois la seule suppuration des ulceres tient lieu de tout.

7°. Les symptômes & l'éruption paroissent quelquefois fort tard. La fille de *Mylord Dalkirk* à qui ils n'ont paru que le quatorzième jour après l'insertion , & un enfant trouvé , dont je parlerai plus bas , auquel ils n'ont paru que le vingt-six en sont des exemples.

8°. Cinq personnes n'ont pu prendre la petite vérole , quoiqu'on eut réitéré l'insertion ; l'un étoit en ville , & les quatre

autres aux Hôpitaux ; & quoiqu'ils fussent tous cinq exposés pendant le traitement des autres à l'infection , ils ne la contracterent pas.

Les deux Hôpitaux dans lesquels se pratique cette méthode , sont celui de *la petite verole* , ainsi nommé , parce que l'on n'y traite que cette seule maladie , soit naturelle , soit artificielle , & celui des *Enfants trouvés*. J'ai apporté tout ce qui regarde l'établissement & les réglemens de ces Hôpitaux , aussi-bien que l'histoire de l'inoculation , depuis le jour de leur établissement jusqu'à celui de mon départ , qui m'ont été remis par ordre du Comité : en voici le détail.

Depuis le 26 Septembre 1746 , jour de l'ouverture de l'Hôpital de l'Inoculation , jusqu'au 14 Mai 1755 , il y a eu six cens quatre inoculés , y compris quatre-vingt-dix-sept de cette année. Les cinq premières années de son établissement cette méthode y étant encore dans son enfance , & l'hôpital n'étant pas encore en état de fournir toutes les commodités aux malades, de cent trente une personnes , il en est mort deux ; l'une attaquée de vers , l'autre soupçonnée d'avoir cette maladie naturellement dans le tems de son inoculation *. Les quatre

* L'Hôpital pour l'Inoculation est encore bien

dernieres années , de quatre cens soixante-treize , un seul est mort ; & suivant les registres de ce même hôpital , de neuf personnes qui ont la petite vérole naturelle , il en meurt deux.

Depuis 1741 , on a inoculé aux Enfans trouvés deux cens quarante-sept , dont un seul est mort , à ce que l'on croit , par un accident étranger à l'inoculation.

Total des inoculés dans les deux Hôpitaux ,	851.
Morts ,	4.

La premiere fois que je visitai l'Hôpital de l'Inoculation , je fus témoin d'un contraste bien frappant. Il y avoit sur le même quarré deux salles ; l'une destinée à la petite vérole naturelle , l'autre à la petite vérole , qui s'y donne par insertion. Dans la premiere de ces salles je vis des malades qui excitoient non seulement la compassion , mais la terreur , hideux , gémissans , prêts à rendre l'ame ; on les auroit cru frappés de la maladie la plus cruelle & la plus dégoûtante. Dans l'autre salle

pauvre , ce qui oblige de mettre les inoculés avec ceux qui sont attaqués de la petite vérole naturelle ; ce qui ne peut manquer d'infecter l'air , & de rendre en cet endroit la pratique de l'inoculation plus sujette à des accidens qu'ailleurs.

H iij

on n'entendoit ni cris de douleur , ni voix mourante ; on ne voyoit ni souffrance ni accidens, ni même aucun malaise : au contraire les malades étoient gais , & jouoient entr'eux. Il y avoit vingt-six filles inoculées , depuis l'âge de dix ans jusqu'à vingt-quatre , qui n'étoient point alitées , qui couroient les unes après les autres , & se divertissoient comme on a coutume de le faire à cet âge , lorsqu'on se porte bien.

J'eus occasion de faire aux Enfans trouvés une observation très intéressante sur le nommé *Claringdon* , âgé de cinq ans , qui se trouva pris de la rougeole , sans que l'on s'en fût apperçu, dans le tems qu'il fut inoculé. Le lendemain les symptômes de la rougeole se manifestèrent avec assez de violence pour faire craindre pour sa vie , les taches parurent au tems ordinaire ; la maladie prenant son cours se termina heureusement. Le vingt-sixième jour de l'inoculation la petite vérole parut en assez grande quantité , & eut son cours sans aucun accident remarquable. Le malade guérit des deux maladies , ce qui prouve le peu de danger de cette pratique , & que l'humeur de la petite vérole est différente des autres humeurs , & ne se mêle point avec elles.

FAITS ET INFORMATIONS.

1°. Je n'ai pu trouver dans tout Londres un seul Medecin , Chirurgien ou Apoticaire qui s'opposât à l'inoculation, ils en sont au contraire tellement partisans qu'ils font tous inoculer leurs propres enfans. Ils regardent cette pratique comme la plus grande découverte que l'on ait fait en médecine depuis Hypocrate.

J'ai vu inoculer avec succès les deux filles du Docteur Russel , l'une âgée de 25 ans , l'autre de 23.

2°. M. *Ranby* , premier chirurgien du Roy d'Angleterre m'a assuré avoir inoculé plus de 1600 personnes sans qu'il en soit mort une seule. M. *Bell* , élève de M. *Morand* , 90; avec le même succès. Enfin M. *Hadow* , medecin à Warwick & ami du docteur *Pringle* , inocule depuis 18 ans avec un succès surprenant (a).

(a) Le Docteur *Pringle* connu de M. *Senac* , a écrit au docteur *Hadow* pendant mon séjour à Londres , pour le prier de répondre à quelques questions que j'avois faites par écrit. J'ai reçu la réponse aux trois premières avec une lettre du Docteur *Pringle* , depuis mon arrivée à Paris. J'ajoute ici la traduction des deux lettres. Ces Messieurs me promettent de répondre aux douze autres questions.

H iv

3°. On ne se trouve pas un seul exemple qu'une personne qui ait eu la petite vérole bien caractérisée par l'inoculation, l'ait eu une seconde fois, cela est fondé sur plusieurs expériences répétées & bien avérées. Pour décider que le malade est à l'abri de cette infection, ils ne demandent qu'une preuve non équivoque que le virus a opéré sur la masse du sang : quelques boutons sur le corps, ou la suppuration des incisions sans éruption leur suffisent.

4°. Il ne se trouve pas d'exemple d'aucune autre humeur scorbutique, &c. qui ait été introduite par l'inoculation, cela est même confirmé par quelques expériences, hardies à la vérité ; aussi l'on ne s'inquiète plus à cet égard : d'ailleurs il est facile par le choix du sujet qui fournit la matière d'en éviter le risque (a).

5°. Il ne se trouve point un médecin à Londres, autant que je l'ai pu apprendre, qui croie que l'on ait la petite vérole plusieurs fois (b).

(a) L'exemple de la complication de la rougeole & de la petite vérole dans l'enfant trouvé dont je viens de parler, me paroît ne laisser aucun doute là-dessus.

(b) Le docteur *Mary*, qui avoit eu la petite vérole naturelle, voulant se convaincre de ce fait, s'est inoculé lui-même sans pouvoir se la donner.

6°. Les Catholiques s'y soumettent ainsi que les Protestans, Mylord *Dillon* a fait inoculer son fils & sa fille aînée; Madame *Chelldon*, sa parente, craignant beaucoup cette maladie, s'est fait inoculer ce printemps à l'âge de trente-six ans, & mere de douze enfans auxquels elle a ainsi donné l'exemple du courage.

La fille du Duc de *Beaufort*, âgée de 15 ans, m'a fourni un second exemple de résolution, elle s'est fait inoculer le 25 Avril dernier de son propre mouvement. On la regarde comme la beauté de l'Angleterre; tout le monde s'intéressoit à cet événement, & le succès a répondu aux vœux que le public formoit pour elle. J'ai retardé mon retour de quinze jours pour assister à son traitement.

Je pourrois citer plusieurs autres observations curieuses & intéressantes touchant cette pratique que je tiens de personnes très-dignes de foi, mais voyant que ce rapport passe les bornes convenables, & n'ayant d'autres but que de rapporter simplement ce que j'ai vu, & nullement de décider la question, je finirai en assurant que les libéralités des personnes prévenues autrefois contre cette pratique par religion

Ce détail se trouve dans son *Journal Britannique* des mois de Novembre & Décembre 1754.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

ou par quelque autre motif, font aujourd'hui le principal revenu de l'hôpital de l'inoculation, & que les registres sont remplis d'exemples curieux & touchans de peres & meres qui ayant été maltraités par la petite vérole naturelle ont eu recours malgré leurs préjugés à l'inoculation souvent pour se conserver l'unique enfant qui leur restoit.

Lettre à M. Hosty. Londres, ce 5 Juin 1755.

Enfin j'ai reçu, Monsieur, la réponse du docteur *Hadow* à quelques-unes de vos questions, elle me paroît judicieuse & satisfaisante par rapport aux trois premières; lorsqu'il aura fini, je ne manquerai pas de vous en faire part. Je vous renouvelle les souhaits sinceres que je fais pour tous vos succès, & pour celui de l'inoculation en général.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Jean Pringle.*

*Lettre au docteur Pringle. Warwick;
ce 2 Juin 1755.*

Je suis honteux, Monsieur, de répondre si tard à votre lettre; je n'étois point chez moi, lorsque je l'ai reçue, & j'ai été tellement occupé depuis à achever les inoculations de cette saison, & à quelques

autres affaires , que je n'ai pas eu le tems de faire une réponse convenable aux questions du docteur Hosty. Je serai toujours prêt à lui communiquer ou à tout autre de vos amis, tout ce que je sçai , & tout ce que j'ai observé dans la pratique de l'inoculation.

M. *Hosty* souhaite d'abord sçavoir ce que j'observe dans le choix d'un sujet pour l'inoculation par rapport au tempérament , à l'âge , au sexe ; il est certain que les jeunes gens qui se portent bien sont les sujets les plus propres pour être inoculés. Mais lorsque la petite vérole paroît en quelque endroit , la terreur qu'elle occasionne est si grande , & il se trouve tant de personnes qui demandent à être inoculées que nous ne pouvons les renvoyer , d'autant plus que ceux qui ont été refusés par un inoculateur , ont recours à un autre. Je n'ai jamais refusé qu'une seule personne , & depuis dix-huit ans que je me mêle de cette opération , j'en ai inoculé depuis l'âge de trois mois jusqu'à soixante deux ans. Je pense que le tems le plus sûr pour l'inoculation est depuis trois ans, ou lorsque les premières dents ont toutes percées , jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. A cet âge on n'a aucune frayeur de cette maladie. Les enfans dont les dents percent , ont des

H vj

accès convulsifs, quelquefois la première nuit de la fièvre, & aucuns ensuite, mais plus fréquemment la nuit de l'éruption. Je n'ai pas remarqué que ce symptôme fut fatal, la saignée ou l'application des sangsues le fait communément cesser. A force de voir des malades inoculés sans distinction, je suis devenu beaucoup plus hardi que je ne l'aurois jamais cru. Les scorbutiques, les asthmatiques, ceux qui sont atteints de rhumatismes, les filles qui ont les pâles couleurs, ne se trouvent pas plus mal de cette méthode que les autres. Un sang épais & coëneux ne produit pas autant de petite vérole qu'un sang bien vermeil & qui a peu de férosité. Les personnes blondes dont la peau est fine & mince, l'ont communément moins que les noires dont la peau est épaisse & dure. J'ai cependant traité quelques-unes de ces dernières qui ont eu des symptômes très-favorables. Les personnes maigres ne réussissent pas mieux que celles qui sont un peu grasses & dans un embonpoint. J'ai inoculé quelques hommes qui pesoient deux cens cinquante-deux livres, dont l'éruption se fit d'une manière très aisée. Les femmes en général souffrent davantage.

A l'égard des préparations générales qui forment la seconde question de M. *Hofsy*,

elles sont les mêmes que celles de Londres. Au commencement je faisois saigner mes malades le jour qui précédoit l'inoculation pour voir en quel état étoit leur sang. Si je n'en étois pas content, je leur faisois continuer les remèdes préparatoires un peu plus long-tems, mais maintenant je ne suis pas si scrupuleux, je ne saigne ni les enfans, ni les jeunes filles pâles, ni les femmes hystériques & foibles. J'avois autrefois coutume de donner un vomitif un soir ou deux avant que la fièvre parut, afin de nettoyer l'estomac & les intestins. Mais j'ai plusieurs fois éprouvé que la violence du vomitif occasionnoit la fièvre, qui ne disparoissoit que dans le tems de l'éruption; à présent lorsque je juge qu'un vomitif est nécessaire, je le donne le soir qui suit l'inoculation.

Pour satisfaire à la troisième question sur l'incision, j'en fais maintenant une ou deux, & aussi légère qu'il est possible. Dans les commencemens, je faisois une incision à un bras & à la jambe opposée, Mais j'ai trouvé cette méthode sujette à quelques inconvéniens parmi le beau sexe; des inflammations, des clous, des tumeurs paroissent quelquefois aussitôt après l'excision de l'incision de la jambe.

J'ai vu quelquefois des symptômes très-

violens , occasionnés par une incision trop profonde sur le milieu du muscle biceps.

J'espère la semaine prochaine répondre à quelques autres questions de M. *Hosty* , que je voudrois obliger sur ce que vous m'en dites.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Signé , *Jacques Hadow , M. D.*

C H I R U R G I E.

*REFLEXIONS critiques adressées à M***, Médecin à Lyon , sur une Lettre annoncée sous le nom du sieur Beranger , Oculiste , par M. Daviel le fils, Maître-ès Arts en l'Université de Paris.*

. En erit unquam

Ille dies , mihi cum liceat tua dicere facta ?

Virg. Bucolica,

MONSIEUR , j'avois déjà vu la lettre du sieur Beranger , lorsque vous eûtes la bonté de me l'envoyer ; je suis cependant sensible autant qu'on le peut être à cette marque d'attention de votre part ; j'ai été fort surpris qu'elle eut déjà parcouru vos contrées , me persuadant que l'on se seroit contenté d'en informer seulement les aubergistes sur la route de Bordeaux à Paris : mais je m'apperçois que l'on n'aura fait

grace à qui que ce soit , il auroit été juste cependant que l'auteur sauvât les ports de lettres à ces personnes qui ne m'ont informé de cette anecdote , que par les plaintes ameres qu'elles témoignaient contre cet opérateur , qui sembloit les mettre à contribution , pour leur faire tenir un ouvrage , dont la matiere ne les intéressoit nullement. Permettez moi cette digression , elle peut servir à vous satisfaire sur l'explication que vous me demandez de quelques articles de cette lettre , & de la bonne foi de l'auteur.

Per suadez-vous , Monsieur , que quelques succès que j'eusse pû me promettre en faveur de la cause que je défends , je n'aurois pu me résoudre à refuter un tel ouvrage ; je ne trouvois rien qui pût me flatter dans une pareille discussion ; d'ailleurs , que n'avois-je pas à ménager , un public au service duquel je me suis dévoué pour la chirurgie , auquel j'aurois voulu présenter un essai bien différent de mes travaux ; un pere auquel j'aurois craint de déplaire en épousant sa querelle dans une telle occurrence , persuadé que son nom seul capable d'imposer un silence respectueux à l'auteur , suffisoit pour me prohiber toute voye deffensive : vu ces raisons , je m'étois condamné au silence , &

je le garderois encore si plusieurs personnes ne m'avoient fait rougir de mon indifférence , à souffrir qu'on put impunément en imposer au public , & attaquer mon pere par des propos indécents qui tendoient à entâmer la réputation dont il jouit à si juste titre. J'ai cru devoir céder à des raisons aussi plausibles ; peut-être que ce même public , juge integre dans tous les différends , considérera que c'est un fils , qui épargne à son pere le déplaisir d'entrer en lice avec un adversaire si peu digne de lui ; vous connoissez sa façon de penser , Monsieur , puisque vous avez été un de ceux qui ont rendu publiquement hommage à ses talens , & je me persuade volontiers qu'il n'est personne qui ne porte sur la lettre du sieur Béranger , le même jugement de Démophon dans Térence ? *Ipsam gestio dari mi in conspectum* avec d'autant plus de raison que l'on ne peut manquer de s'appercevoir qu'il a péché par le sentiment le plus noble , qui est celui de la reconnoissance : comment n'a-t-il pu s'appercevoir qu'il s'abusoit en déchirant la réputation d'une personne dont il devoit tirer tout l'éclat voulant s'annoncer son élève. Mais ce n'est pas la seule faute que j'aurai à lui reprocher dans sa lettre , je vais vous les faire appercevoir.

Ne nous abuse-t-il pas d'abord, lorsqu'il veut nous persuader que privant la capitale de sa présence, il est allé parcourir les pays étrangers pour s'y rendre utile & s'y perfectionner dans son art ; mais comment l'auroit-il pû, agité tour à tour par le tracas d'un voyage, occupé à composer différens personnages suivant la différence des mœurs de chaque pays ; avec de telles vûes comment s'avancer dans un art qui exige une application si exacte, des veilles fréquentes, des lectures utiles & multipliées, dans lequel on ne peut qu'à l'abri d'un séjour tranquille, poser ses idées, les rédiger, parcourir ses observations, en tirer des conséquences utiles à la perfection de cet art, & au bien des malades : croiroit-on que c'est-là l'occupation d'une personne *qui court bien des villes*, qui passe de contrées en contrées, pour y voir des malades, les opérer, & partir.

Cependant le sieur Beranger, bien loin de convenir de cette allégation, soutient au contraire que c'est dans ses courses qu'il a pu s'illustrer au point de mériter qu'on lui déferat la primauté sur tous ceux de son état ; il a sçu trop bien manier la nature à son gré, disposer des maladies, & des guérisons, jusques-là (a) *que mal-*

(a) Voyez la gazette d'Amsterdam du mardi 2 Octobre 1753.

gré les maladies secrètes dont la plupart des malades en Espagne avoient été infectés, & un sang tout-à-fait corrompu, il n'a pas eu encore, dit-il, le déplaisir d'entreprendre la guérison d'un malade, qu'il ne soit parvenu à le guérir radicalement. Mais, malgré des succès aussi brillans, les Espagnols ne lui ont point applaudi, il se plaint amèrement dans sa lettre de leur mauvaise grace à lui faire *un procès* sur ce qu'il avoit fait imprimer la liste des malades qu'il avoit guéri; ils ont eu grand tort en effet, de prohiber un écrit dont les faits vérifiés suspects, légitimoient leur conduite à son égard, ils sont très-blamables aussi, si bien loin d'accueillir & favoriser cet oculiste, ils l'ont maltraité: mais comme dans ces contrées, nous avons plus à redouter de la calomnie & des effets de la jalousie, voilà sans doute la cause de sa disgrâce dans ce pays, il sçait bientôt après prendre noblement son parti, & se consoler de sa mauvaise fortune, déclarant qu'il n'est pas *aussi jaloux d'une réputation dans l'étranger qu'il le seroit de celle qu'il peut mériter dans sa patrie.* La défaite est étrange: & c'est en quoi il diffère de bien des gens de mérite, qui sçavent priser l'estime des plus petits, que la moindre confiance flatte & satisfait.

Un Oculiste aussi rare cependant devoit

être satisfait, ce me semble, de son haut mérite, sans dérober ce qui fait celui des autres, pour ajouter à sa gloire : pourquoi se montrer plagiaire des découvertes d'un autre, quel avantage aussi peut-il se promettre en improuvant des faits dont tout un public est instruit ? Si nous en croyons son écrit, l'ancienne opération étoit la seule connue en 1753 (qui est à-peu près le tems du retour de ses courses,) mais comment nous persuader ce qu'il avance : croirons-nous que nullement informé de ce qui a été annoncé la-dessus, il se soit trompé : non ; ne devoit-il pas sçavoir qu'en 1752, M. Daviel avoit déposé dans les fastes de l'académie de Chirurgie, un mémoire sur cette nouvelle méthode, par lequel il démontre avoir pratiqué deux fois l'extraction de la cataracte avec succès en 1745, & l'avoir adoptée entièrement en 1750. Tous les gens de l'art ont lu sa lettre à M. de Joyeuse, celle de M. de Vermeil, la vôtre même, Monsieur : desavoue-t-on des faits aussi solidement constatés ? ces ouvrages ne seront sans doute pas échappés à la vigilance du sieur Beranger. Ce n'est pas tout, ne veut-il pas aussi à l'instar de quelques critiques desœuvrés, lui dérober la gloire d'avoir inventé cette opération : *Ne seroit-ce pas, dit-il, pour avoir osé met-*

tre en doute , qu'il fut l'inventeur de l'extraction ; il a pu le sçavoir par des discours , mais il en sera encore mieux instruit , quand il verra les preuves que j'en rapporte dans un autre ouvrage , je dirai même qu'il paroît s'en réserver la gloire , mais les reproches amers que lui ont fait là-dessus la plupart de Messieurs les Chirurgiens de Bordeaux auroient dû le désabuser d'une prétention aussi mal fondée , qui tend , si je ne me trompe , à lui faire disputer le pas avec mon pere. Mais par quelle voye se promet-il de l'atteindre ? est-ce par la légèreté de sa main ? comme si avec une main légère on ne pouvoit pas faire habilement une mauvaise opération ; est-ce parce qu'il a réussi dans des cas auxquels il ne s'attendoit point ? N'aspire-t-il pas à devenir son émule , en ouvrant ici des artères angulaires , puis à grands coups de tenaillons , brisant les os voisins d'une partie qu'il ignore (a) , il sçait persuader adroitement , que c'est pour le bien du malade qu'il a manœuvré ainsi ? Seroit-ce parce qu'il saisit délicatement le tarse dans les trichaises , d'où il reste un éraillage de la paupiere supérieure jusqu'au sourcil , telle est une tumeur que j'ai visitée moi-même (b) , tels

(a) Voyez la lettre de M. Larioux , ci-jointe.

(b) Madame Fresciné , bourgeoise de la même ville , rue des Menus ,

font aussi deux malades à l'hôpital S. André de Bordeaux , qu'il a opérés dans le même goût. Ce reproche est d'autant plus juste que de toutes les opérations que l'on pratique sur les yeux , celle-là est la plus simple , & le tarse est la seule partie que l'on doive craindre de toucher ; voilà sans doute par quel chemin le sieur Beranger prétend effacer mon pere , que ne peut-il se persuader que l'on n'est pas opérateur pour avoir vû opérer , il en seroit plus sage. Que ne se proposoit-il pour exemple nos meilleurs auteurs , lesquels se regardant comme les artisans de la nature , ont travaillé sans cesse à la connoître pour sçavoir l'aider à propos lorsqu'elle se prête , la relever lorsqu'elle manque ? ils lui eussent appris à éviter les écueils où il a échoué , alors il n'eut pas eu besoin de recourir à la prédestination pour définir la cause des accidens : *il étoit dit que ce malheureux souffriroit des contre-tems.* Combien le public ne devoit-il point être circonspect sur le choix de ces oculistes , qui sont à leur gré des opérations pour s'exercer à porter un instrument avec vivacité , qui comptent sur des guérisons par la légèreté de leur main , qui ne sçavent ce que c'est de mesurer leurs pas à la délicatesse & à la sphere étroite d'une partie ; depuis long-tems les vrais

praticiens ont abandonné aux empiriques le brillant, le vif dans les opérations, pour pouvoir avec toute sûreté toucher, réfléchir, combiner les parties qu'ils doivent attaquer, celles qu'il faut éviter, les maux qu'ils ont à entreprendre, d'où ils concluent qu'une bonne & utile opération est assez-tôt faite, lorsqu'elle est bien faite. Cela posé, je crois qu'il a mauvaise grace à consoler, par la légèreté de sa main, M. de la Faye, *de la critique qu'un homme véritablement de l'art, a faite de son instrument*; où est donc cette critique? Quel est donc ce motif de consolation? Mon père, il est vrai, connoissant la bonté de sa méthode par ses heureux succès, n'adopte pas pour lui l'instrument de M. de la Faye, & comment ne peut-on, sans tomber dans cette jalousie, *qui ne permet pas de voir avec plaisir les progrès d'un art s'augmenter en d'autres mains que dans les nôtres*, garder ce que l'on croit bon par pratique, sans le quitter pour ce qui peut l'égaliser. L'une & l'autre méthode ont leurs avantages, l'une & l'autre ont leurs inconvéniens; vu cette juste réflexion, notre oculiste a tort, veut-il semer la zizanie parmi ces deux artistes, lesquels soigneusement occupés du bien public, & non par des motifs d'une servile jalousie, savent se contredire sans ha-

meur, sans présomption, se prêter leurs avis, & se céder mutuellement sans contrainte, lorsque le mieux l'exige.

Volontiers, le sieur Beranger, pour faire valoir l'instrument de M. de la Faye, exigeroit que la nature se dérangeât dans son ordre, qu'un liquide qui n'est plus contenu, pût se composer, & rester en place. *Alors, dit-il, on éviteroit les accidens auxquels cet instrument est sujet; mais s'apercevant bientôt du ridicule de cette idée, il engage l'opérateur à ne pas laisser sortir toute l'humeur aqueuse avant que l'incision de la cornée ne soit achevée. Ce précepte est purement imaginaire, & ne suppose pas une grande notion du mécanisme de l'œil dans celui qui le donne: car il est moralement impossible d'empêcher que l'humeur aqueuse contenue dans la chambre antérieure, ne s'échappe aussi-tôt que l'instrument s'est fait jour d'un angle à l'autre. Cependant une main aussi légère que la sienne peut en venir à bout, & l'on voit bien que ce n'est ni la main, ni les yeux d'un vieillard qui peuvent franchir ces obstacles.* (Je vous dirai, Monsieur, à propos de ce nom de vieillard par lequel cet opérateur croit désigner mon père, que parmi tous les secrets qu'il possède, je ne lui connoissois pas encore celui de vieillir à son gré des

personnes qui peuvent s'opposer à son ambition dangereuse. Avec un peu moins d'animosité il nous eut donné une critique plus vraie & plus délicate.) *Pour ces opérations*, poursuit-il, *il faut une main exercée au travail.* Mais où sont donc les travaux du sieur Beranger par lesquels il a pu acquérir cette habileté tant vantée ? où sont les hôpitaux qui l'ont élevé, quels sont les maîtres de l'art qui l'ont enseigné ? Ne croirait-on pas plutôt que *les yeux & les mains* de la personne respectable dont je prens la défense, qui ont vu & démontré l'anatomie, pendant vingt-cinq ans, qui se sont exercés sur dix mille cadavres à pratiquer des opérations quelconques, sans détailler ici ce qu'ils ont pratiqué sur les vivans, ne sçauroient être attaqués par les fades railleries de cet oculiste. Reconnoîtrez-vous là, Monsieur, un élève qui se dit *sonmis, respectueux*, lequel aux dépens même de sa gloire élève son maître au-dessus de tous les hommes de sa profession. Le sieur Beranger ne se décourage pas, & je ne puis parcourir aucun article de sa lettre sans y trouver des découvertes qu'il s'approprie. Je ne regarde point, nous dit-il, la hernie de l'uvée comme un accident, quoiqu'en disent les auteurs, & même je la coupe sans rien craindre. Mais comment a-t-il pu se promettre d'être tranquille

tranquille possesseur d'un bien qu'il n'eut pas été en lui d'acquérir, en imposa-t-on jamais à un public instruit de ce qu'a dit mon pere sur cette matiere dans les Journaux publics, dans les mémoires de l'Académie (a), longtems avant que le sieur Beranger eut pensé aux maladies des yeux. Je souscrirai volontiers qu'il ait eu des idées sur cette matiere lorsqu'il a coupé l'iris avec un instrument *qui n'étoit pas des mieux faits, ni assez tranchans*. Et pourquoi sans déferer à mon pere la gloire de l'avoir dit le premier, donne-t-il à penser que c'est à lui seul à qui on doit sçavoir gré d'une découverte aussi intéressante.

Notre oculiste cependant s'essaye quelquefois à donner du nouveau sur des matieres fort épineuses, annonçant, qu'il sçait à coup sûr déterminer l'état des cataractes par leurs couleurs : cette découverte doit vous paroître merveilleuse, mais je veux vous démontrer, qu'elle est sans fondement. A le suivre avec réflexion dans cet amas confus de paroles avec lesquelles il veut nous persuader la validité de son système, divisant au hazard dix especes de

(a) Voyez la lettre de M. Daviel à M. de Joyeuse, sa réponse à M. de Roussilles, & les mémoires de l'Académie royale de chirurgie . pag. 337. du II. vol.

couleurs en deux classes, dont huit annoncent le tissu du cristallin, relâché, & deux où les couches de ce même corps sont intimement unies, il est aisé d'appercevoir par les effets contraires de son expérience même, qu'il n'a point réfléchi avant de le produire au jour. A l'hôtel de ville de Bordeaux, il opéra un homme il y a trois mois dont il avoit annoncé les deux cataractes *bonnes & solides*, à peine la membrane cristalloïde fut elle ouverte que l'idatide s'écoula & surprit infiniment cet opérateur (a). Il n'est pas plus sûr de sa nouvelle découverte dans sa lettre, quoiqu'il la publie infailible, ses observations même le démentent. Lorsque les couches superficielles du cristallin sont plus étroitement unies, la cataracte a plus de blancheur. Voilà la couleur & l'état de solidité déterminés par l'auteur, & voici la contradiction. Deuxieme observation, Jean Trigeart étoit affligé de deux cataractes dont la couleur étoit blanchâtre qui me parurent bonnes à être opérées avec succès, je vis bientôt avec surprise qu'il ne sortit point de cristallin, mais seulement une quantité de pus, comment veut-il donc faire valoir son sys-

(a) J'étois présent à cette opération avec M. de la Montagne médecin, & M. Forcade fils, chirurgien, qui s'apperçurent comme moi de son erreur.

tème le deffendant si mal. Il ajoute que *l'humeur vîtrée étoit abcédée, comme le cristallin*. Je ne vois pas que cette défaite puisse lui être avantageuse en aucune façon. Car il est évident que si les yeux avoient été abcédés ; l'abcès se seroit manifesté en dehors par des accidens quelconques ; delà avec un peu moins de routine, & plus de théorie, il eut prévu indubitablement la dissolution de l'humeur vîtrée ; par son nouveau système l'état de la cataracte, & par une réflexion nécessaire, il eut épargné au malade une opération & des douleurs infructueuses, & à lui le déplaisir d'être tombé dans une faute aussi grossière ; il eut mieux valu avouer ingénument qu'ayant voulu extraire la membrane du cristallin qui est fort épaisse & adhérente pour l'ordinaire en pareil cas, il l'avoit trop tirillée, qu'en conséquence les membranes internes déchirées aussi, s'étoient abcédées, & avoient entraînées la perte de l'œil ; ç'eut été alors un malheur que personne n'auroit été en droit de lui reprocher.

L'adhérance des cataractes par ancienneté, ne me paroîtra pas plus certaine que sa dissertation sur les couleurs, je dirai même qu'elle est contraire à l'expérience, celle qu'il suppose du cristallin avec sa mem-

brane n'arrive jamais, je m'explique; seulement dans les cataractes pierreuses ou offeuses; en un mot, je pense que son idée sur la maturité des cataractes est sans fondement. En effet, je dis : 1°. qu'une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'uvée que par inflammation, & par coup d'instrumens tranchans ou piquans (a), cette adhérence même est contractée dès le principe de la maladie, je dis même que le cristallin desséché par son ancienneté, tendroit plutôt à dégager sa membrane de l'adhérence s'il s'en trouvoit; cet oculiste auroit dû s'en rapporter au sentiment de feu M. Petit qu'il rapporte lui-même. 2°. Le cristallin, vu la distinction donnée, ne peut pas contracter une adhérence avec sa membrane, il ne peut se faire tout au plus qu'un collement, produit par le dessèchement de l'humeur de Morgagni, j'ai vérifié moi-même ce que j'avance dans des cristallins de vieillards, lorsque j'en ai trouvé de desséchés je les ai toujours séparés avec beaucoup de ménagement, il est vrai, de leurs membranes, ce que je n'aurois pû faire s'il y avoit eu adhérence. 3°. Il est absurde de croire que nous devons juger de la matu-

(a) Voyez la réponse de M. Daviel à M. de Rouffilles.

rité des cataractes par la facilité que nous pouvons nous promettre à porter un instrument dans l'œil. La perte de la vûe au jour près, que le malade doit toujours appercevoir, est la seule maturité à observer, d'où je conclus que le sieur Berranger s'est lourdement trompé dans les trois dissertations que je viens de réfuter.

Cependant malgré les vérités que j'expose, il a trouvé des deffenseurs qui lui ont livré des certificats à l'abri desquels il s'est cru assez fort contre les reproches que l'on pourroit lui faire; mais quelque foi que l'on doive ajouter aux certificats, dont quelques-uns sont livrés par des personnes non compétentes dans l'art, on sçait bien qu'un empirique en produit aussi, en est-il cru plus habile? Les grands hommes sont bien éloignés de se faire valoir par de pareils rémoignages, c'est par leurs succès, c'est par les éloges que leur défere une société impartiale, c'est enfin par les applaudissemens, par les honneurs qu'ils reçoivent de la république des sçavans, voilà des certificats que la supercherie la plus raffinée ne peut surprendre, que la mauvaise foi ne peut désavouer, que l'ignorance même respecte. D'ailleurs comment se deffendre de croire que les certificats du Sr Beranger ne soient

suspects, s'ils se démentent mutuellement. Je vais, Monsieur, vous le faire appercevoir. Le sieur Gouteyron certifie, comme vous sçavez, que les soixante cataractes opérées par le sieur Beranger à Bordeaux ; *ont toutes réussi*, cependant notre oculiste avoue contre ce certificat, que sur sept il en a manqué quatre, il est aisé par proportion de conclure du reste. Pour vous expliquer des contradictions semblables dans quelques-autres certificats, j'aurois besoin d'un loisir qui me manque ; je vous dirai cependant que de tous ceux qu'il a produits, aucun ne m'a paru plus modeste, plus vraisemblable, que celui du célèbre M. Seris. Toujours prudent il donne à connoître qu'il n'a pas voulu se repentir d'avoir trop succombé à l'illusion. Quant à celui de M. de Laliman, je ne crois pas devoir lui opposer quelque chose de plus valable, que ce qu'on m'écrit sur son état. Vous y verrez aussi, Monsieur, comment le sieur Beranger a bonne grace d'annoncer la guérison de tous ses malades à Marmande.

(a) *Les malheurs qui accompagnent les pauvres malades que le sieur Beranger a opérés ici, sont des preuves bien contraires au certificat*

(a) Extrait d'une lettre écrite par M. Larioux chirurgien, à Marmande, datée du 13 Juin 1755.

qu'il produit, je vais vous en faire le détail.

M. l'Abbé Laliman mérite toute votre attention. Cet honnête homme est affligé depuis quinze ans d'un ulcere chancreux situé à la paupiere inferieure de l'œil droit, l'oculiste se contenta de faire quelques mouchetures, & appliqua un médicament que je ne connus point; quelques tems après l'opération, je m'apperçus que le rebord de la paupiere étoit toujours calleux, rouge & renversé, je me retirai voyant un si mauvais succès. Quoiqu'il eût promis de guérir le malade en trois semaines, huit mois se sont écoulés sans tenir sa parole, il étoit parti pour Bordeaux & avoit laissé son malade sans emplâtre, mais celui-ci a été obligé de le reprendre pour couvrir son ulcere qui a récidivé avec plus de rigueur que jamais, & j'ai observé que l'œil est moins saillant, la paupiere supérieure gonflée & d'un rouge brun.

Je passe à la cure d'une goutte serene imparfaite que le sieur Beranger se vante d'avoir guérie. Mlle Faget reçut un coup sur la tête par la chute d'un dessus de porte, elle en resta aveugle. Par les soins de M. Dupuis, medecin, sa vue s'est bien rétablie. Que penserez-vous, Monsieur, de ces sortes de miracles, par modestie, sans doute, il n'a pas rempli sa тетра des observations de fistules lacrymales qu'il a opérées. Je veux à son défaut vous en

faire le récit fidel. Le fils de M. Reaud fut opéré par le sieur Beranger l'année passée, auquel il ouvrit l'artere angulaire, brisa les os voisins soit sains, soit cariés, & passa une meche dans le conduit. Ce traitement dura quatre mois inutilement, la playe n'a jamais été bien guérie, puisqu'il en sort toujours du pus & des larmes; les parens se sont plaints de ce mauvais succès, cet oculiste a répondu qu'il falloit saigner, purger le malade, le mettre à l'usage du lait de vache, & appliquer des compresses graduées, j'ai fait tout cela sans aucun fruit.

Vous voyez, Monsieur, la défaite; car que peuvent servir ces remedes en pareil cas, si ce n'est à temporiser, jusqu'à ce qu'il puisse s'échapper à la fin de son trimestre ?

Que dirai-je (continue-t-on) de la femme de M. Lançon, Perruquier, qu'il a opéré de deux fistules. L'état de cette malade est pitoyable, ses yeux sont toujours chaffreux, larmoyans, douloureux, l'endroit des incisions gonflé, rouge, le pus en découle sans cesse, en un mot, tous les malades qu'il a opérés ici, excepté le Sr Baquay, se plaignent fort de sa conduite, & sont livrés à des infirmités pires que les premières. On m'avoit mandé pour aller voir une femme à laquelle le Sr Beranger avoit ouvert une tumeur enkistée sur un

genou , le delabrement est si grand , les douleurs si vives qu'elle ne peut se remuer.

J'ai vérifié par-moi-même tout ce que l'on m'annonce : J'avouerais cependant , malgré l'avantage que de pareils succès me donnent sur mon adversaire , que la qualité d'honnêtes gens dans ces malades infortunés, a émoussé le plaisir que j'aurois eu à les publier ; car je sens qu'il est bien dur de ne pouvoir , sans insulter à leurs malheurs, s'applaudir d'avoir en défendant mon droit , rappelé des faits qui leur reprochent leur aveugle confiance. Je vous épargnerai le détail de quelques autres opérations qu'il a faites , je le réserve pour une autre occasion qui me permettra de vous instruire du succès que j'ai eu dans des cas semblables. Je ne veux pas qu'il ait tant à se plaindre des injustices qu'il dit lui être faites par des personnes envieuses de son haut mérite , & par un censeur moderne que son âge rend incommode à lui-même , & que sa jeunesse incommode encore plus.

Mais sondons un peu les raisons qui l'engagent à murmurer ? ne seroient-elles pas l'effet d'une pusillanimité qui le porte à croire que l'on pense de lui ce qu'il ne scauroit se desavouer ? A l'entendre , mon pere est la cause de son discrédit ;

mais où trouvera-t-il des témoignages qui puissent constater que l'on ait travaillé jamais à ternir sa réputation ? au contraire , jusqu'ici mon pere étoit assez disposé à oublier son nom même , si le bruit de ses fautes ne l'avoit entretenu dans sa mémoire. Cette imputation peut-elle avoir quelque poids , étant suscitée , parce que mon pere lui refuse la qualité de son élève ? Il est vrai qu'il n'a pas pris la peine encore de le publier , mais il n'en est pas moins convaincu ; & les rapports que l'on a fait au sieur Beranger , sont très-justes , en cela mon pere ne croit pas porter aucune atteinte au nom de cet Opérateur : d'ailleurs , on sçait qu'il n'a jamais formé d'autres élèves que son fils. Comment donc ? parce que le sieur Beranger l'aura vu operer , aura même pansé quelques malades , ce que l'on peut abandonner sans crainte aux mains de l'homme le plus ordinaire , il aspirera au titre d'élève , ce propos est mal fondé , & la conséquence est injuste : d'ailleurs , mon pere auroit-il appris au sieur Beranger à en imposer au public par des bulletins , que le charlatanisme a dictés , que l'ignorance public ; jugez-en , Monsieur , par ces passages , qui annoncent , 1°. * que l'on trouvera chez

* C'est un billet qu'il a fait distribuer à Sarra-
gosse , dont voici la teneur.

lui routes sortes d'eaux qui fortifient la vûe, la maintiennent & guérissent diverses maladies. 2°. Qu'il guérit la teigne, la gale avec une pommade. ** 3°. Les maux de bouche, le scorbut, & autres, avec des gargarismes, fera-t-on surpris après, s'il guérit, suivant le certificat de M. de Lalliman, l'asthme, les fievres lentes, les coliques, & les rhumes de poitrine. Voilà un homme qui paroît unique, Médecin, Chirurgien, Oculiste & Dentiste, rien ne décourage sa science profonde; les maladies mêmes que l'on regarderoit comme incurables, cèdent à ses spécifiques: reconnoîtra-t-on là les leçons de mon pere, bien loin après cela d'exiger le titre de son élève, il devroit travailler à mériter du moins de l'avoir été.

Voilà des preuves assez suffisantes pour constater que le sieur Beranger n'est point élève de mon pere, en dépit même des lettres qui ne font pas à beaucoup près

En su casa se encueñtran todo genero de agnas, que fortifican la vista, la mantienen, y curan diferentes enfermedades.

2°. Adviertese, que con una pomada que tiene, curara el mal de tina sin dolor alguno, en poco tiempo, y tambien la sarna.

* Con varios gargarismos que tiene exquisitos curara qualesquiera enfermedades de laboca como escorbuto, y otras.

assez suffisantes pour lui servir de trophées ; il croit trop vivement avoir gain de cause , parce que mon pere lui recommande de voir ses malades ; mais pour cela étoit-il nécessaire *qu'on lui connut du mérite* , en ce cas mon pere auroit craint de confier ses malades en d'autres mains , cependant le premier venu remplit presque au premier jour les occupations du sieur Beranger ; la troisième lettre le prouve. *Recommandez* , y est-il dit , *à ce jeune homme d'avoir soin de mes malades* ; croiroit-on que ce jeune homme , depuis deux jours qu'il étoit dans la maison de mon pere , pût être fort versé dans ce genre de maladie ? auroit-il bonne grace aussi de s'annoncer son élève ? mais dans la maladie du Sr Beranger , mon pere *le traitoit d'ami* , ce sont là de petites attentions que l'humanité prodigue en pareilles occurrences. Rien en cela ne peut faire conclure qu'il étoit son élève , la suscription vague des lettres qu'il produit le desavoue ; concevra-t-on qu'il étoit chirurgien * , parce que mon pere lui en a donné le titre dans la suscription de ses lettres ? Cette prétention ne seroit point fondée.

En vain son petit amour propre veut-il

* Lisez à M. Beranger , Chirurgien , ou élève en Chirurgie , ou à M. Beranger simplement.

lui persuader qu'on lui refuse le titre d'élève, » *parce qu'il a travaillé lui seul aux maladies des yeux, parce qu'il a traité des albugo, des ulcères à la cornée, en disséquant ses lames, chose qu'il ignore avoir été pratiquée par M. Daviel.* C'est ici où il en impose sans ménagement, étant persuadé lui-même du contraire ; il ne desavouera sans doute pas d'avoir vû des yeux préparés, où mon pere avoit séparé jusqu'à cinq lames de la cornée : j'ajouterai aussi que depuis six ans que je le suis, de deux millè opérations pratiquées pour la cure de ces maladies, il n'en est pas trois cens dans lesquelles il n'ait disséqué les lames de la cornée pour déterger le foyer de l'ulcère, & lui procurer une cicatrice solide. Je rougis d'être contraint de refuter d'aussi foibles imputations qui doivent nécessairement retomber sur celui qui les a avancées.

Vous voyez bien, Monsieur, que ce n'est pas avec de pareils faits qu'il peut se promettre de faire tomber les *armes de ses tremblantes mains*, comme il le dit avec assez peu de ménagement ; au contraire ce feroit un nouveau motif de les raffermir, s'il étoit nécessaire, ayant tant de supériorité sur son prétendu concurrent. Ce trait peu modeste demasque trop bien le sieur Beranger, il est même si peu conforme à

la dévance que je me suis imposée, que je ferai assez satisfait de lui répondre avec Cicéron par ces mots. * *Rumoribus mecum pugnas, ego autem à te rationes requiro.*

Telles ont été mes réflexions sur la lettre du sieur Beranger. Vous voyez, Monsieur, que, *quamvis homo fuerit, laudatus narratur ejus. non laudatum est.* Je crois avoir suffisamment satisfait à une partie de vos questions. Quant à celle par où je conçois que vous doutez de l'auteur, je ne dois pas la résoudre : Les motifs intéressés qui ont pû engager une plume vénale à se prêter aux intentions du sieur Beranger, ne souffriroient pas volontiers le jour, je suis d'autant plus porté à garder le silence là-dessus, que je puis sans flater beaucoup cet oculiste, souffrir qu'il jouisse du plaisir d'avoir produit un ouvrage aussi médiocre.

Si je sçai, que de tous les fâcheux les critiques sont les plus incommodes, je ne me sçai pas moins bon gré de l'avoir paru dans une querelle, qui, quoique désagréable, m'est bien précieuse, ayant eu pour motif le bien public & la défense d'un pere : Je ne pouvois l'éviter, quelque éloigné que je fus de la prévoir. J'ai l'honneur d'être, &c. DAVIEL :

A Paris, le 18 Juillet 1755.

* Cic. liv. 3. de natura Deorum.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

D A N S E.

Comme le Mercure est fait pour être le héraut des arts, & que notre devoir est surtout de marquer leurs progrès, à mesure qu'ils se perfectionnent, nous croirions y manquer, si nous tardions plus long-tems à parler ici de la danse. Elle est actuellement la première colonne de l'Opéra. L'art accessoire y est devenu l'art principal. Les ballets de M. Lani contribuent à lui mériter cette gloire. Qu'on juge de leur pouvoir par leurs effets. Ils ont réchauffé la froideur d'*Ajax*, & viennent d'égayer la tristesse du *Carnaval*. Il est vrai que les talens de la sœur ont bien secondé les travaux du frère. Mlle Lani met dans ses pas la précision, l'aisance, la légèreté, en un mot le fini que Mlle Fel met dans le chant, c'est dire qu'elle vient de porter la haute danse à son point de perfection. Mlle Camargo avoit commencé le genre, Mlle Lani

268 MERCURE DE FRANCE:

l'acheve. Mlle Puvigné de son côté soutient avec succès la danse terre à terre. Elle a heureusement remplacé Mlle Salé. Quel éloge ! les grâces nobles & décentes la distinguent. La gaieté vive & brillante caractérise Mlle Lyonnois , & l'effort prompt & facile d'un oiseau qui vole de branche en branche peint l'agilité de Mlle Rey. On peut dire pour le coup que la danse est tombée en quenouille , les femmes en font tout l'ornement , elles tiennent le premier rang à l'Opéra , ainsi qu'à tous les autres spectacles. Rien ne manqueroit au tableau varié qu'elles offrent aujourd'hui sur la scène dansante , si on y voyoit paroître Mlle Vestris , cette aimable danseuse de la volupté , dont l'expression passionnée porte le feu du plaisir dans les âmes les plus froides. Il seroit à souhaiter pour l'honneur des hommes , & pour le bien de ce théâtre , que M. Vestris son frere y rentrât au plutôt avec elle. Son absence y fait un vuide , que rien ne peut remplir ; & qui laisse la danse imparfaite.



M U S I Q U E.

SECOND livre ou recueil d'airs en duo, choisis & ajustés pour les flûtes, violons, & par dessus de violes, dont la plupart peuvent se jouer sur la vielle & la musette, tant naturellement, que par des clefs de transposition posées au commencement desdits airs, divisés en sept suites, avec un prélude sur chaque ton, par M. Border, Maître de flûte traversière, gravé par Lablée. Prix six livres en blanc; se vend à Paris, chez ledit sieur *Border*, rue du Pontceau, près la Fontaine, la seconde porte cochère à droite en entrant par la rue saint Denis; le sieur *Bayard* Marchand, rue S. Honoré, à la Règle d'or; le sieur *Le Clerc* Marchand, rue du Roule, à la Croix d'or; Mlle *Castagnery* Marchande, rue des Pronvaires, à la Musique royale; & à Lyon, chez M. *Bretonne* Marchand, grande rue Mercière.

L'on trouvera aux mêmes adresses le premier livre, aussi à l'usage de la flûte, du violon, du par dessus de viole, & de la musette, avec des observations sur la touche desdits instrumens, en tête duquel est un précis des principes de la Musique, ou-

110 MERCURE DE FRANCE.

vrage fait pour la commodité des Maîtres & l'utilité des Ecoliers. Ces deux livres sont encore fort utiles aux personnes qui apprennent la Musique vocale, parce que la plus grande partie des airs qu'ils contiennent, sont des airs chantans & connus, & qu'après avoir solfiés les premiers dessus ils pourront aussi s'exercer sur les seconds dessus, ce qui ne contribuera pas peu à leur avancement & à les amuser.

Le premier livre ayant été fini avec beaucoup de précipitation, il s'y étoit glissé quelques fautes que l'on a corrigées avant d'en tirer de nouveaux exemplaires.

L'on trouvera encore aux mêmes adresses à Paris deux grands concerto pour la flûte, du même Auteur, en huit parties séparées; sçavoir, la flûte, quatre violons, un alto viole, & deux basses particulieres.

GRAVURE.

M. de Marcenay vient de faire paroître l'estampe qu'il a gravée d'après le tableau original du cabinet de M. le Marquis de Voyer que nous avons annoncé dans le Mercure du mois d'Avril dernier, en parlant du début de cet Artiste. Il est de

Rembrandt, & représente Tobie recouvrant la vûe. La scene se passe dans l'intérieur d'une maison où le Peintre a préféré certain desordre pittoresque à une architecture asservie au costume. Il paroît s'y être surpassé dans les effets surprenans qu'il y a introduits ; son groupe principal composé de quatre figures, Tobie, sa femme, son fils, & l'Ange qui lui avoit servi de guide, est placé dans le centre de la vision, recevant immédiatement le jour de la fenêtre, d'autant plus éclatant, qu'il a éteint les extrémités du tableau, qui d'ailleurs ne laisse rien à desirer sur cette partie si difficile à traiter, je veux dire le clair-obscur.

La singularité qui souvent a déterminé Rembrandt dans ses pensées, l'a fait écarter ici du texte de l'Ecriture pour transformer le jeune tobie en oculiste, qui, l'aiguille à la main, leve la cataracte à son pere. Il est très-attentif à cette opération délicate, & le vieillard fort sensible à la douleur dont il est affecté ; sa femme semble l'exhorter à la patience, & prendre part à sa peine par la façon affectueuse dont elle lui serre la main. Plusieurs figures groupées dans l'ombre témoignent leur surprise d'une pareille cure.

Ce grand Maître a sçu tirer parti de tous les accidens qui ont pu le favoriser

212 MERCURE DE FRANCE.

dans la conduite d'un ouvrage aussi extraordinaire. Il a allumé du feu dans la cheminée afin de détacher de ce fond enfumé l'habillement du jeune homme d'un bleu tirant sur le noir , dont avoit également besoin une écharpe en or à qui l'ombre auroit ôté l'effet sans ce stratagème. C'est encore par une suite de ce solide raisonnement qu'il s'est servi de ce même vêtement comme du fond le plus avantageux à la poignée de son sabre , qui pour être d'argent , & frappée du jour principal , paroît sortir fort réellement du tableau par la violence de la position.

Ce détail , quoique succinct , pourra néanmoins donner une idée légère des beautés répandues dans cette production piquante , où la touche est aussi vraie que spirituelle , & le clair-obscur porté à un degré de sublimité , si j'ose le dire , par la manière excellente dont il y est traité.

M. de Marceñay n'a point méconnu les difficultés d'une pareille entreprise ; mais les bontés du public sur son essai l'ont excité à les mériter de nouveau par des travaux plus considérables.

L'Eſtampe ſe vend à Paris chez l'Auteur, rue des vieux Auguſtins , près l'Egoût.

V E R S

*Pour être mis au bas de l'Eſtampe de ſeu
M. Languet , Archevêque de Sens.*

Digne de nos reſpects , digne de notre amour ,
De la foi , déſenſeur fidele,
Languet , du céleſte ſéjour ,
Protege le Clergé dont tu fus le modele.

Chevalier pinxit 1752. Gaillard ſculpiſit 1753.

*Hac Beneficiorum memor dicavit Mauroy, Cantor
regalis Eccleſia de Meloduno.*

Les Villageois de l'Apennin. J. Ouvrier les
a gravés d'après le tableau original d'un
pied cinq pouces de hauteur ſur un pied
dix pouces de largeur , peint par M. Pierre,
& les a dédiés à M. Cochin , dont je ſup-
prime ici les qualités , perſuadé que ſon
nom eſt ſon plus beau titre. L'Auteur de
cette Eſtampe a l'avantage d'être ſon éle-
ve. On y reconnoit le goût d'un ſi grand
Maître. C'eſt l'éloge le plus flatteur qu'on
en puiſſe faire. On la trouve à Paris , chez
lui (J. Ouvrier ,) rue des Noyers , chez
M. Bertrand , Chirurgien.

Les Pêcheurs à la ligne. Cette Eſtampe
eſt gravée par J. B. Derrey , d'après le ta-
bleau de J. Aſclein du cabinet de M. Aved,
& ſe vend à Paris , chez Noël le Mire, rue
S. Jacques , au Soleil d'or , vis-à-vis le
Pleſſis.

ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.

Suite du Mercure du mois de Juin de l'année

2355.

M. *Diver* rend compte dans un second mémoire, d'une antiquité découverte auprès de l'église de Sainte-Généviève de la Montagne. C'est une sorte de vase de bois, orné de bas reliefs & figures de sculpture de même matière, très-délicatement travaillées. Il a été trouvé sous des monceaux de petites pierres, qui paroissent être les ruines de quelque bâtiment considérable.

Dans la description qu'il fait de ce vase, il se sert d'une comparaison un peu triviale, que cependant nous ne pouvons nous dispenser de rapporter, parce qu'elle donne une idée précise de la forme de cette sorte de vase inconnu jusqu'ici. Il le compare à l'égrugeoir qui nous sert à broyer le sel : en effet c'est une sorte de demi-tonneau, d'un plus grand diamètre qu'aucun de ceux qui sont en usage ; il est terminé en cul de lampe. Les figures qui le décorent, & qui représentent des vertus

chrétiennes, donnent lieu de croire qu'il étoit destiné à quelque usage religieux. La difficulté est de deviner cet usage. Quelques auteurs qui avoient été instruits des premiers de cette découverte, ont prétendu que c'étoit une chaire à prêcher. Ils avançoient sans aucune apparence que cette machine étoit en l'air clouée contre un pilier, & que l'on y montoit par une échelle; en effet on trouve une partie de la rondeur interrompue, qu'ils prétendent être l'ouverture par laquelle le Prédicateur entroit. Ils ont été jusqu'à croire que quelques restes sculptés en bois, aussi de forme ronde & convexe qu'on a trouvés au même lieu, étoient une sorte de couvercle qu'on mettoit dessus, qui fermoit ce vase, lorsque le Prédicateur n'y étoit pas, & qui pouvoit s'élever par des machines pour laisser dessous l'espace nécessaire à l'Orateur; alors, disent-ils, il servoit comme d'un rabat-voix pour empêcher qu'elle ne se perdit dans l'immensité de l'église.

Ils avancent encore pour comble d'absurdité, qu'une grosse statue de bois dont on a trouvé quelques fragmens dans ce même lieu, & qui n'a nulle proportion avec les figures qui entourent le vase, étoit placée sur ce couvercle, & lui servoit comme de bouton.

M. *Diver* refute toutes ces extravagantes idées , & ne laisse aucun lieu à la réplique , nous donnerons ici en entier ses preuves , parce que c'est un objet de curiosité très - important. » Remarquez que » quand on supposeroit qu'on ne dût faire » remonter l'antiquité de ce vase qu'au » dix-septième siècle. (il prouve plus bas qu'il doit être beaucoup plus ancien ,) il est » toujours vrai que les François de ceste » là pouvoient voir encore assez de restes » de l'ancienne Rome , & particulièrement » de la fameuse tribune aux harangues » pour n'avoir pu adopter une forme aussi » ridicule pour y placer l'Orateur chrétien : » de plus , comment se figurer que cette » lourde machine ait été simplement attachée à un pilier , & du reste toute en l'air , » de maniere à donner à l'Auditeur l'inquiétude de voir tomber la chaire & le » Prédicateur.

» La supposition qu'on y soit monté par » une échelle , est tout-à-fait indécente , » ils devroient du moins supposer qu'il y » avoit un escalier tournoyant autour du » pilier ; il est vrai qu'un escalier de cette » forme paroît assez ridicule à imaginer » dans une église où tout doit être de formes simples & grandes.

» De quelle utilité seroit un couvercle qui

» qui dans cette supposition ne couvrirait
 » le vase que lorsqu'il n'y a rien dedans.
 » De plus il est impossible qu'on se soit ja-
 » mais figuré que ce couvercle pût empê-
 » cher la voix de se perdre ou la réfléchir.
 » Le cône de voix qui sort de la bouche
 » du Prédicateur ne pourroit jamais frap-
 » per ce couvercle , qui n'avanceroit au-
 » dessus de lui que d'un pied au plus , si ce
 » n'est lorsqu'il leveroit la tête d'une ma-
 » niere forcée , & dans les apostrophes &
 » exclamations vers le ciel , qui sont fort
 » rares dans un discours. Si l'on prétend
 » qu'il arrête les ondulations de la voix
 » & augmente leur force du côté où il est
 » besoin d'être entendu , je réponds qu'une
 » surface de six ou sept pieds au plus , est
 » de nulle valeur par rapport à l'espace
 » vuide , & sans obstacle prochain pour
 » réfléchir la voix , qui reste dans l'église ,
 » devant , au-dessus & aux côtés du Pré-
 » dicateur. Il est évident qu'on n'a point
 » pu lui attribuer cette utilité. La supposi-
 » tion même qu'on fait que ce vase ait été
 » attaché à un pilier qui ne présentait
 » derrière le Prédicateur qu'une surface
 » étroite , seroit contradictoire à ce qu'on
 » suppose , & prouveroit qu'on ne cher-
 » choit pas même alors le moyen le plus
 » simple pour arrêter les ondulations su-

K

218 MERCURE DE FRANCE.

» perflues de la voix , qui est de présenter
» derriere le Prédicateur la plus grande
» surface possible , sans gêner la décoration
» de l'église. Les habiles Architectes
» à qui l'on a montré les desseins faits sur
» cette supposition , où l'on a cru suppléer
» aux parties qu'on n'a pu retrouver , ont
» déclaré qu'il étoit impossible que dans
» les siècles où le bon goût a été connu ,
» on ait suivi une construction aussi bizarre
» pour une tribune aux harangues. Ils
» remarquent que tout architecte , dès
» qu'il y en a eus de dignes de porter ce
» nom , a infailliblement pensé aux principales
» destinations pour lesquelles on
» construit des églises. La première est ,
» pour y offrir le saint sacrifice de la messe ,
» ainsi il a fallu composer d'abord un autel ,
» & le placer dans le lieu le plus apparent.
» La seconde est , pour y prêcher la parole
» de Dieu , ainsi la tribune consacrée à cette
» fonction doit être très-apparente & très-
» considérable , composée avec l'église , construite
» solidement , ainsi que le reste , & non pas une
» machine de bois , postiche , & qui auroit l'air
» d'y avoir été ajoutée après coup ; cet objet
» a toujours dû être lié avec la décoration
» générale , de manière à en augmenter la
» majesté.

» D'ailleurs , l'espace est considérable-
 » ment trop borné pour laisser la liberté
 » que demandent les grands mouvemens
 » de l'art oratoire. Un homme ne pourroit
 » se remuer là-dedans, qu'il ne parût à tout
 » instant prêt à se jeter dehors ; encore
 » moins pourroit-on supposer qu'il ait pû
 » contenir deux interlocuteurs , ce qui est
 » pourtant nécessaire dans les conférences.
 » Ils assurent donc que les chaires ont tou-
 » jours été ce qu'elles sont à présent , c'est-
 » à-dire une grande tribune placée au mi-
 » lieu de la plus grande arcade de l'église ,
 » ornée d'une balustrade , terminée de part
 » & d'autre par deux escaliers ; le fond en
 » doit présenter une belle décoration d'ar-
 » chitecture , & le couronnement , noble-
 » ment élevé à une belle hauteur au-dessus
 » des Orateurs chrétiens , les couvre com-
 » me d'un dais , mais peu saillant , & non
 » point pour réfléchir leur voix , ce qui
 » seroit une idée tout-à-fait dépourvûe de
 » raison , puisqu'ils ne se tournent pas en
 » parlant vers la parrie de l'église qui est
 » directement au - dessus de leur tête. »
 Pour abrégér , M. *Diver* prouve que c'étoit
 un baptistère , il en fait remonter l'anti-
 quité jusqu'au tems où le baptême par im-
 mersion étoit encore en usage. Quand on
 lui contesteroit cette date par la difficulté

220 MERCURE DE FRANCE.

- qu'il y a qu'un ouvrage en bois se soit conservé entier pendant tant de siècles, en lui supposant une date plus récente, il s'ensuivroit que la forme qui y avoit été donnée pour leur destination primitive, s'est conservée long-tems après que cet usage a été changé. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette supposition répond pleinement à tout, & que M. *Duver* l'appuie d'argumens irrésistibles.



ARTICLE V. S P E C T A C L E S.

C O M E D I E F R A N Ç O I S E.

LE 28 Juin, les Comédiens françois donnerent la seconde représentation de *Zélide* qui fut précédée de *Mithridate*. Le sieur de Raucourt y débuta par le rôle de Mithridate. Il a joué successivement *Agamemnon*, dans *Iphigénie*, & *Burrhus* dans *Britannicus*. Le parterre l'a reçu avec beaucoup de bonté. Cet acteur mérite d'autant plus d'indulgence, qu'il n'a jamais paru sur aucun théâtre.

On a continué *Zélide* jusqu'au 16 Juillet qu'on l'a jouée pour la neuvième fois. L'auteur l'a retirée pour la redonner l'hiver prochain. Je ne doute pas qu'on ne la revoye avec le même plaisir. Mlle Gauffin y est charmante. Elle y paroît telle qu'on la voit dans l'*Oracle*, & dans *Zéneïde*, c'est-à-dire, avec ces graces ingénues qu'on tâche de copier & que personne n'imité.

Quoique le théâtre françois ne soit pas celui de la danse, ce talent peut quelque-

222 MERCURE DE FRANCE.

fois y paroître dans son aurore. Le sieur Dauberval en est un exemple. Ce jeune danseur s'y est annoncé d'une façon distinguée, surtout dans les caractères de la danse, il les a exécutés avec tant de grace, de noblesse & de variété, qu'il s'est montré un digne élève du sieur Vestris, & qu'il a mérité l'approbation du plus grand maître de l'art (a).

Le 14, une actrice nouvelle joua pour la première fois le rôle d'*Azire*. Sa figure prévient en sa faveur. Elle est bien au théâtre, & nous paroît mériter l'encouragement du public. Le Samedi 19, elle a représenté *Pauline* dans *Poliéncte*. Comme elle étoit plus rassurée, son jeu a été plus animé, il y a plusieurs détails qu'elle a très-bien rendus. On l'a surtout applaudie avec justice au quatrième acte, dans la scène, où elle demande à *Severe* la grace de son mari. Elle a mis dans sa prière toute la décence & en même tems toute la force qu'exige la situation.

(a) M. Dupré.



COMEDIE ITALIENNE.

LE 3 Juillet, les Comédiens Italiens ont donné la première représentation du *Prix de la beauté*, ou du *Jugement de Paris*, Comédie-Ballet, en un acte, en vers. Le public l'a reçue favorablement. M. Mailhol en est l'auteur. Elle est accompagnée de la *Soirée villageoise*, divertissement de la composition de M. Dehesse. Tout le ballet est amusant & bien dessiné, mais il y a surtout un pas de trois extrêmement piquant, & parfaitement exécuté par Mlle Catinon en berger, par Mlle Camille en paysanne, & par le sieur Billioni en paysan. Ce dernier qui surprend la paysanne qu'il aime dansant avec le berger, fait éclater sa jalousie, ce qui occasionne entr'eux une dispute qui finit par un raccommodement dont le paysan est la dupe.

Je saisis cette occasion pour parler d'un très-joli divertissement intitulé le *Bouquet*, que Mlle Catinon, Mlle Louison sa sœur, & le jeune Visentini ont donné à M. Dehesse chez lui à Fontarabie (a), la veille de la S. Jean. On peut dire que la reconnoissan-

(a) Fontarabie est à l'extrémité du Fauxbourg & Antoine.

K iv

224 MERCURE DE FRANCE.

ce a imaginé cette fête , & que le zele l'a exécutée. Elle est composée de trois scènes qui amènent le ballet. Visentini paroît seul dans la première avec une corbeille de fleurs, faisant un bouquet. Catinon survient , & veut lui ravir la corbeille, mais quand elle apprend que les fleurs sont destinées à former un bouquet pour M. Dehesse , elle compose avec Visentini & lui propose de faire ce bouquet ensemble , il y consent ; à peine l'ont-ils fini que Louison qui les épie , s'en saisit sur le tabouret où ils l'ont laissé ; nouveau sujet de dispute. Louison ne veut pas céder , & leur dit que puisqu'ils sont obligés tous trois à la même reconnaissance , le bouquet doit être commun entr'eux. Dans cet embarras , ils tirent au doigt mouillé. Le sort favorise Catinon , qui récite la fable suivante avant que de présenter le bouquet.

A peine éclosé , une jeune Fauvette
 D'une aîle foible essayoit le ressort
 Pour raisonner jeunesse n'est pas faite.
 Quand elle réussit c'est l'ouvrage du sort.
 Notre Fauvette donc , pour éprouver ses forces
 S'élève , prend son vol , & s'admire dans l'air ,
 Premiers succès sont des amorces.
 Bientôt elle s'élance , & part comme un éclair.
 Un homme près de là logeoit ... homme admirable ;

Qui possédoit tous les talens ,
Sçavoit les enseigner d'une maniere aimable ;
Et répandre sur eux des regards bienfaisans.

Dans sa chambre par la fenêtré
La Fauvette entre & se pose sur lui ;
Il la prend , il la flatte , enfin lui fait connoître
Qn'elle n'a rien à craindre , & qu'il est son appui :
Depuis ce moment là , ses soins , sa patience
Ont pris plaisir à la former.

A sa table avec complaisance
Il la place , il la sifle ... Ah ! qu'on se fait aimer ;
Quand aux bienfaits on joint la douceur , la con-
stance ,

Aussi l'oiseau plein de reconnoissance
Ah ! cher cousin , est-il besoin qu'ici
Je pousse plus avant cette fable imparfaite ?
Tout Paris connoît l'homme à qui j'écris ceci ;
Et l'on sçait bien que je suis la Fauvette. (a)

*Catinon présente le bouquet. On danse. En-
suite on chante plusieurs couplets , dont je ne
mets que les deux suivans par le peu de place
qui me reste.*

(a) Cette fable , toute ingénieuse qu'elle est ,
perd la moitié de sa grace sur le papier. L'aimable
Catinon en la récitant devant son cousin y mettoit
un sentiment si naïf & si vrai , elle étoit si touchée ,
qu'elle arrachoit des larmes de tous les spectateurs ,
& j'avouerai que j'étois du nombre.

*Air. De la ronde de la fête d'amour ,
Sans le plaisir d'aimer , &c.*

Catinon.

C'est lui qui m'a fait avancer
Dans l'art de bien danser.
Aussi c'est à me surpasser
Qu'en ce jour je m'apprête
Sans le plaisir d'danser
Est-il de bonne fête.

Visentini.

Ah ! mon oncle , c'est bien penser ,
Quel plaisir d'danser.
De tous nos cœurs sans balancer ,
Vous faites la conquête.
Ah ! quel plaisir d'danser ,
Quand c'est pour votre fête.

On finit par la contredanse.

Il est doux d'être ainsi célébré par de
jeunes talens , dont on est le protecteur , &
qu'on a adoptés pour sa famille. Peut-on
être mieux payé de ses bienfaits ? La fête
dont le cœur fait les frais & les honneurs ,
est toujours la plus intéressante. Voilà pour-
quoi je m'empresse de la publier pour le
bon exemple.

LE NOUVEAU DOCTEUR, continue son début dans différentes pieces italiennes. Les connoisseurs le voient toujours avec la même satisfaction. C'est dommage qu'un docteur italien soit un personnage peu intéressant pour un public françois.

Voici l'extrait du *Maître de musique* que nous avons promis.

EXTRAIT du Maître de musique.

Les trois principaux acteurs de cette piece, sont Lambert, maître de Musique, joué par M. Rochard, Laurette son écolière, représentée par Madame Favart, & Tracolin entrepreneur d'Opéra, joué par M. Chanville.

Lambert ouvre le premier acte avec Laurette & débute en grondant, par cet air.

Ah ! quel martire !
 Sans cesse instruire ;
 Cent fois redire ,
 Sans rien produire ,
 C'est toujours pire.
 Eh , laisse-moi ,
 Va , tais-toi.

Laurette se fâche à son tour , & son maître lui dit :

Mademoiselle joue au mieux l'impertinente ,
 Et pour faire dans peu l'actrice d'importance.

K. vj

228. MERCURE DE FRANCE

Il ne lui manque plus, ma foi, que du talent,
Encor souvent on s'en dispense,
En mettant à la place un ton bien insolent.

Elle lui répond :

En ce cas là, Monsieur, j'en suis en bonne école;
J'en puis très-bien l'apprendre ici de vous.

Lambert se met ici au clavecin. Laurette
crie exprès méchamment au lieu de chan-
ter, il l'interrompt en disant :

Chanteur qui pour mieux nous séduire
Voulez être à la fois agréable & touchant,
Que l'haleine du doux zéphire,
Qui, de la Flore, à l'oreille soupire,
Soit l'image de votre chant.

Eh ! crois-moi, renvoyons aux halles
Tous ces chantres bruyans, qui savent seulement
De leurs grands cris remplir nos salles.

Excellente leçon pour tous nos théâtres !
Laurette chante de nouveau & chante bien,
Lambert témoigne qu'il est content, & lui
promet, si elle continue de la rendre dans
peu une actrice parfaite. On annonce Tra-
colin comme un personnage ridicule. Il
entre, & après avoir embrassé Lambert, il
regarde Laurette, & s'informe quel est ce

charmant objet. Lambert lui répond que c'est un sujet qu'il élève pour le théâtre. Tracolin se récrie : quelle mine ! quel jeu ! quelle voix ! Lambert lui demande s'il l'a entendue. Non , réplique-t-il.

..... Nous autres gens de l'art ;
Nous n'avons pour cela besoin que d'un regard ,
Et nous jugeons d'une voix par la vûe.

D'ailleurs , ajoute-t-il ,

..... Avec un tel minois ;
A-t-on jamais manqué de voix.

Il se répand en fleurettes, qui donnent d'autant plus de jalousie à Lambert , que Laurette y répond par cet Air toujours applaudi.

Suis-je bien pour une actrice ?

Vrai , suis-je bien ?

Dites-moi sans artifice ,

Croyez-vous qu'on applauidisse

Ce maintien ?

Suis-je bien ?

Je n'ose me flatter de rien.

Croyez-vous qu'on applauidisse ,

Qu'en public je réussisse ?

Mais hélas !

N'ai-je pas

L'air trop novice , eh ?

Pour une actrice , eh ?

Pour la coulisse , eh ?

Je n'ose me flatter de rien.

230. MERCURE DE FRANCE.

Tracolin paroît si transporté d'entendre Laurette , qu'il l'embrasse , & la demande à son maître qui la lui refuse. On vient chercher Lambert de la part d'une Duchesse. Il est obligé de sortir malgré lui , & de laisser Tracolin seul avec son écolière. Tracolin fait sa tendre déclaration , Laurette joue l'Agnès en disant ,

Air. La pudeur qui me guide ,
Me rend timide.

Je n'ose lever les yeux ,
Si quelque curieux
Auprès de moi se place ,
Et me regarde en face ,
Je suis toute honteuse de cela.
Ma langue s'embarrasse ,
En lui disant , de grace ,
Souffrez , Monsieur , que je passe ,
Je ne puis rester là
Où me voilà.

La pudeur , &c.

Si quelque téméraire
Poursuit trop loin l'affaire ,
Moi , qui suis bonne , & ne me sâche guere ,
J'excite ma colere
Et lui dis d'un ton severe ,
Mais finirez-vous donc , Monsieur ;
Sçachez qu'on est fille d'honneur ,
Sçachez qu'on a de la pudeur.

Tracolin lui offre sa fortune avec sa main , & se jette à ses genoux , Lambert revient & le surprend avec Laurette. Il fait éclater sa jalousie , & commence le beau-trio qui finit le premier acte. Ce morceau est si triomphant , & les paroles sont si bien coupées , que nous croyons obliger le lecteur de les insérer ici dans leur entier. Il est bon d'ailleurs de les donner pour modele.

TRIO EN DIALOGUE.

Lambert.

Le feu me monte au visage ,

Voilà donc tout l'avantage

D'avoir formé son bas âge,

Pour le prix de tant de soins ,

Cette volage

Avec un autre s'engage.

Quel outrage !

Et mes yeux en sont témoins.

Je bravois déjà l'orage ,

Quand le vent qui devient fort ,

Et qui fait rage ,

Me repousse du rivage.

Quel dommage !

J'allois entrer dans le port.

Laurette.

Je guettois dans un bocage

232 MERCURE DE FRANCE.

Un oiseau d'un beau plumage.
Un chasseur sonnant du cor ,
Faisant tapage ,
L'effarouche & lui fait prendre l'essor.
Quel triste sort !

Ensemble.

Soins perdus ! inutile effort !

Lambert.

J'avois formé son bas âge.

Tracolin.

J'avois fait un bon voyage ,

Laurette.

Je le guettois au passage.

Ensemble.

Laurette.

Un chasseur sonnant du cor ;

Faisant tapage ,

Lui fait prendre son essor.

Tracolin.

Je touchois presque au rivage

Quel dommage !

J'allois entrer dans le port.

Lambert.

En voilà tout l'avantage.

Quel outrage !

Méritois-je un pareil sort ;

Soul. Un autre aujourd'hui l'engage,
La volage.

Tracolin.

Je touchois presqu'au rivage,
Quel dommage !

Laurette.

Moi, j'allois le mettre en cage.

Tracolin.

Quel dommage !

Lambert.

La volage !

Ensemble.

Laurette.

Un chasseur sonnant du cor,
Faisant tapage,
Lui fait prendre son essor,

Tracolin.

Quel dommage !
J'allois entrer dans le port.

Lambert.

Quel outrage !
Méritois-je un pareil sort ?

bis senti.

Tracolin.

J'allois entrer dans le port.

Laurette.

Moi, j'allois le mettre en cage ;

254 MERCURE DE FRANCE.

Il prend l'essor.

Quel triste sort !

Ce premier acte est très-brillant & rempli d'airs agréables.

Lambert , qui revient avec Laurette , commence le second acte par cet Air qui exprime si bien son dépit jaloux.

Non , je suis trop en colere ,

Me diras-tu le contraire ?

Quand moi-même j'ai vu le téméraire ,

Qui te faisoit les yeux doux !

Pourquoi faire

Etoit-il à tes genoux ?

Vaine ruse !

Manvaise excuse !

Me crois-tu donc assez buse

Pour m'en laisser amuser ?

Mais voilà comme on s'abuse ,

Quand on pense m'abuser.

Laurette persiste à se justifier & l'amene par degrés au point de l'obliger à demander grace lui-même. Cette scene est parfaitement bien traitée & filée avec beaucoup d'art. Lambert est surpris à son tour par Tracolin aux genoux de Laurette , qui dit à ce dernier qu'il survient à propos , & qu'elle avoit besoin de sa présence pour faire connoître ses sentimens. Tracolin se

flatte alors de se voir choisi. Lambert tremble au contraire de ne l'être point. Laurette les défabrise tous deux, en donnant la main à son maître. Tracolin se retire confus, & Lambert ravi, chante avec Laurette un Duo qui termine la piece. Elle est imprimée, & se vend chez la veuve *Detormel*, rue du Foin, & chez *Prault*, fils, quai de Conti; le prix est de 24 sols.

OPERA COMIQUE.

L'Opéra comique ouvrit son théâtre le samedi 28 Juin, & donna le Lundi 30, la représentation de la *Maison à deux portes*, piece en un acte, qui fut précédée de la *Rose*, & suivie de *Cithère assésée*. Le 14 Juillet, la *Bohémienne*, parodie de la *Zingara*, intermede italien, a été jouée pour la premiere fois avec le *Cocq de village*, & le *Ballet Chinois*.

Les Comédiens Italiens doivent donner incessamment la parodie ou plutôt la traduction du même intermede. Nous parlerons de l'une & de l'autre dans le Mercure du mois prochain. Nous dirons seulement dans celui-ci que Mlle Rosaline remplit très-bien le rôle de la Bohémienne. Nous ajouterons que le ballet chinois a toujours le mérite de la nouveauté,

236 MERCURE DE FRANCE.

& qu'on le voit avec le même intérêt. M. Nover y a fait des changemens, qui l'ont, pour ainsi dire, rajeuni.

On doit remettre bientôt la *Fontaine de Jouvence*, en attendant un troisième ballet nouveau du même compositeur.

La danse est aujourd'hui la première ressource de tous les spectacles de Paris. Le théâtre françois doit seul en être excepté, c'est un accessoire, dont il pourroit très-bien se passer. Nous croyons qu'il y gagneroit, même en ne prenant que le prix simple.



ARTICLE SIXIEME.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE, le 3 Juin.

A Le Pacha Ekim Oglou ayant été appelé le 20 Mai au Serail, le Grand Seigneur lui redemanda les sceaux de l'Empire, & lui ordonna de se retirer dans l'Isle de Chypre. Sa Hautesse a déclaré Grand Visir Saïd Mehemet Pacha, Tefterdar. Le Kiaia du Ministre disgracié a été déposé & relegué en Morée. Il a Jegben Effendi pour successeur. La charge de Nisfanchi Pacha vient d'être donnée au Selictar Aga. Le 12, le feu prit à Ejus, situé à quelques lieues de cette Capitale. Deux mosquées, & plus de trois cens maisons ont été consumées par les flammes.

Le 19, le feu prit sur les dix heures du soir, au quartier des Juifs dans le faubourg de Galata. Près de quatre cens maisons ont été réduites en cendres.

Le Chevalier de Vergennes, Envoyé extraordinaire de Sa Majesté très-chrétienne, arriva ici le 21. Il eut le 23 sa première audience du Grand Visir, & ce matin il doit être admis à celle de Sa Hautesse. Le Grand Visir a reçu les complimens de tous les Ministres étrangers sur sa nou-

velle dignité. Quoiqu'il soit dans un âge avancé , il n'en montre pas moins d'activité dans l'expédition des affaires. Sa charge de *Tesferdar* a été donnée à Azem Oglou. Ali Pacha Ekim , le jour qu'il fut déposé , fut conduit à la Tour de Leandre sur le Bosphore , d'où il partit le lendemain pour l'île de Chypre , lieu de son exil.

DU N O R D.

DE PÉTERSBOURG , le 16. Juin.

On équipe à Cronstadt quatre frégates , sur lesquelles on fera embarquer un certain nombre de cadets de marine , pour les exercer dans l'art de la navigation. Il est décidé que le commerce demeurera libre entre Constantinople & Temernikow , jusqu'à ce qu'il se forme une compagnie marchande dans ce dernier port.

Sa Majesté Impériale a gratifié d'une pension de cinquante mille roubles le Comte Rasoumowski , Hetman de l'Ukraine , pour l'indemniser de la perte de divers droits dont il jouissoit , & qu'on a supprimés.

On n'a reçu que le 4 de ce mois les lettres qu'on devoit recevoir de Stockholm le 29 du mois dernier. La plupart étoient ouvertes. Il en manquoit quelques-unes de celles qu'on attendoit. Le Maître de la dernière poste de Suède a mandé , que la valise avoit été trouvée sur le grand chemin dans l'état qu'il l'envoyoit , & que l'on ignoroit ce que le courrier étoit devenu.

Selon les nouvelles d'Esthonie , la ville de Dorpt a été presque totalement détruite par un incendie. On doit au Régiment de Petersbourg la conservation du petit nombre de maisons qui ont

A O U S T. 1755. 139

été préservées de l'embrasement. Quatre soldats de ce Régiment ont eu le malheur de périr dans les flammes , & plus de cinquante ont été blessés.

Sa Majesté Impériale tint le 12 de ce mois un Conseil d'Etat , à l'occasion de quelques dépêches de M. Obreskoy , son Résident à Constantinople.

On vient de recevoir la triste nouvelle d'un incendie , qui a réduit deux mille cinq cens maisons en cendres dans la ville de Moscou.

DE WARSOVIE, le 16 Juin.

Le Ministre du Grand Seigneur , en revenant de Fraustadt , a repassé à Radom , & il y a été reçu avec beaucoup de magnificence par le Comte Malachowski , Maréchal du tribunal des revenus de la Couronne. Le Gouvernement a assigné seize mille écus pour les frais du voyage du Comte de Mnifzeck , qui doit aller complimenter , au nom du Roi & de la République , le Grand Seigneur sur son avènement au trône. Un tiers de cette somme sera payé par le Grand Duché de Lithuanie. Le Roi a envoyé au Ministre de Sa Hautesse un service de porcelaine, de la plus grande beauté. Les Cosaques Haydamakis ont recommencé depuis peu leurs courses. Une troupe de ces brigands ayant pénétré dans la Starostie de Byalacerkiew , a pillé le village de Jeniszewska , & massacré le Prêtre qui desservait l'église grecque.

DE STOCKHOLM, le 18 Juin.

Des lettres écrites d'Alger , le 2 du mois dernier , donnent lieu d'espérer que la paix continuera de subsister entre la Suede & les Algériens.

Le 6, le Comte de Solms, nouvel Envoyé extraordinaire du Roi de Prusse, arriva de Berlin, & le 10 il eut ses premières audiences du Roi & de la Reine.

Il paroît une Ordonnance, portant que conformément à ce qui a été réglé dans la dernière Diète, aucun représentant d'une famille noble n'aura séance aux États, s'il ne produit des pouvoirs signés par la famille qu'il sera chargé de représenter.

M. Aurivillius, Médecin à Upsal, y a essayé l'Inoculation de la petite vérole sur un petit garçon de huit ans. Cette expérience a eu tout le succès qu'on pouvoit désirer. M. Leche, Professeur à Abo, vient de faire la même épreuve sur sa propre fille, & il a également réussi.

DE COPENHAGUE, le 21 Juin.

Sa Majesté a nommé Chevalier de l'Ordre de l'Elephant le Comte de Frisenbourg, Lieutenant-général, & Conseiller privé.

Un navire Hollandois a conduit ici un rhinocéros, âgé de treize ans. Cet animal chaque jour mange trente livres de pain, & quatre-vingt livres de foin. Il pèse soixante quintaux.

Le Roi posa le 12 de ce mois la première pierre de l'Eglise Allemande, que l'on construit à Christianshaven.

Les troupes qui étoient campées, se séparèrent le 16. Dès le 14, elles avoient cessé de manœuvrer. Ce dernier jour a été marqué par un fâcheux accident. Dans le tems qu'un Canonier ouvroit une caisse remplie de cartouches, & posée sur un chariot, un étincelle d'une méche fut portée de ce côté par le vent, & mit le feu à la poudre.

Le chariot ayant sauté en l'air , les éclats tuèrent trois hommes , & en blessèrent plusieurs autres.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 28 Juin.

Le vol du Heron a été à Laxembourg un des principaux amusemens de l'Empereur & de l'Impératrice Reine. Il y a environ quinze jours qu'on a pris un de ces oiseaux qui avoit à une de ses pattes un anneau avec les armes de Portugal.

Le 10, le Comte de Flemming, Ministre de Sa Majesté Polonoise partit pour Dresde. Il doit aller à Hanovre exécuter une commission du Roi son maître.

L'Impératrice Reine a chargé des Commissaires, d'examiner les dégats causés à Lintz par le dernier incendie.

Le départ de l'Envoyé du Grand Seigneur est fixé à la fin du mois d'Août. Ce Ministre a fait partir le 22 un Courier pour Constantinople.

Le Général Harsch vient d'arriver de Gorz. Il fera incessamment son rapport à l'Impératrice, au sujet de ce qui a été réglé avec les Commissaires de la République de Venise pour les limites des Etats des deux Puissances.

L'Impératrice Reine a fait présent à l'Empereur de la terre de Schlossoff, qu'elle a achetée du Prince de Saxe-Hildbursghausen, & qui appartenait autrefois au Prince Eugene de Savoye.

DE BERLIN, le 5 Juillet.

Le 27 Juin, le Roi revint du Duché de Cleves. Sa Majesté, en conférant au Prince Ferdinand de

L

242 MERCURE DE FRANCE.

Brunswic le Gouvernement de Magdebourg , a nommé le Lieutenant-général Comte de Borcke , pour y commander en l'absence de ce Prince.

Sa Majesté vient d'établir à Stettin une Chambre de Commerce , composée d'un Président & de six Assesseurs , qui ont été choisis parmi les plus habiles Négocians.

Le Baron de Pollnitz , Gentilhomme de la Chambre du Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt , arriva ici avant-hier pour informer la Cour , que la Princesse , épouse de ce Prince , étoit accouchée la veille d'une Princesse à Prentzlau. Il est allé porter la même nouvelle à la Cour de Hesse Darmstadt.

Il y eut ici le 21 un orage , qui a causé beaucoup de dégât. On a reçu avis que des incendiaires avoient mis le feu à la petite ville de Friedland , près de Neiss , & que vingt maisons avoient été brûlées.

Le Roi a donné au Comte de Schmettau , Lieutenant général , le commandement des ville & citadelle de Pairz , qu'avoit le Prince Ferdinand de Brunswic. Les troupes qui avoient formé un camp dans la Prusse , sont retournées dans leurs quartiers. En conséquence des ordres de Sa Majesté , on a arrêté quelques-unes des personnes employées à l'hôtel des monnoies de Cleves. L'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres élut avant-hier pour associés étrangers M. de Montucla , de l'Académie de Lyon , & M. Rumcalli , Président du Collège de Médecine à Brescia.

DE HANOVRE, le 27 Juin.

La Princesse , épouse du Prince héréditaire de Hesse-Cassel , & les trois Princes leurs fils , arri-

verent le 21 de ce mois à Herrenhausen. On y célébra le lendemain avec éclat l'anniversaire de l'avènement du Roi au trône de la Grande Bretagne. Le 23, Sa Majesté donna un magnifique bal aux jeunes Princes de Hesse.

ESPAGNE.

DE LISBONNE, le 10 Juin.

Cette Cour se propose de faire peupler par des Portugais les pays situés le long de la rivière de Sena, autrement appelée la *Rivière d'or*. En conséquence, elle a fait publier qu'elle accorderoit plusieurs avantages aux familles qui voudroient s'y établir. On y enverra tous les jeunes gens débauchés de l'un & l'autre sexe, & les gens mariés qui auront une mauvaise conduite. Plusieurs de ces différentes sortes de personnes ont été déjà arrêtées, & l'on doit les embarquer sur le vaisseau *le Glorieux*, appartenant à la nouvelle Compagnie de Commerce. Il les conduira jusqu'à Mozambique, dont le Gouverneur est chargé de leur assigner des terres, & de leur fournir les matériaux nécessaires pour construire des habitations.

Deux vaisseaux de guerre qui ont escorté la flotte destinée pour Maranham, revinrent le premier de ce mois à Cascaës. Ils n'ont rencontré aucun Corsaire. Un autre vaisseau du Roi fit voile hier d'ici pour Saint Ubés, d'où il doit conduire à Cascaës plusieurs navires Hollandois. Ces navires, & ceux de la même nation qui sont actuellement dans ce dernier port, seront ensuite convoyés par ce vaisseau & par deux autres, jusqu'à la hauteur du Cap de Finisterre. On équipe le nouveau vaisseau de l'invention du Président de la marine.

L ij

244 MERCURE DE FRANCE.

Avant-hier, le Comte de Baschi, Ambassadeur de France, se rendit avec tout son cortège à Maravilla, maison de plaisance des Patriarches de Lisbonne. Il y est traité aux dépens du Roi. Demain, ce Ministre fera son entrée publique en cette ville. Après qu'il sera de retour en son hôtel, le Marquis de Valenza ira le prendre dans les carrosses du Roi, pour le conduire à l'audience de Sa Majesté.

DE MADRID, le premier Juillet.

Les vaisseaux de guerre *l'Europe & la Castille*; le vaisseau de registre *le Dragon*, & le paquebot *le Jupiter*, sont arrivés le 12 Juin à Cadix. Ces bâtimens sont partis le 6 Avril de la Havane avec les vaisseaux *le Mercure*, *le Mars*, *l'Avis* & *le S. Jacques*, dont ils ont été séparés par un coup de vent, en débouchant du canal. Don Manuel Diegue Escobedo, Intendant de la marine à Saint-Sebastien, a donné avis à Sa Majesté, que le 9 le vaisseau *le Saint-Ignace*, de la Compagnie des Caraques, étoit entré dans le port du Passage. Le Roi a appris aussi par des lettres du Comte de Perelada, son Ambassadeur en Portugal, l'arrivée de la frégate *le Saint-Sebastien* à Lisbonne. La charge de ces deux derniers bâtimens, consiste en lingots d'argent, en cuirs, en tabac, en cacao, & en divers autres marchandises.

On célébra le 18 dans la Chapelle du Palais le service annuel pour le repos de l'ame de la Reine Louise - Elisabeth d'Orléans, épouse du feu Roi Louis I. L'Archevêque de Pharsale officia pontificalement à la Messe, qui fut chantée par la Musique.

Les vaisseaux *le Mercure*, *le Mars* & *le Saint-*

Jacques sont aussi arrivés à Cadix. La charge de ces bâtimens , soit en especes d'or & d'argent , soit en marchandises , monte à cent quatre-vingt-dix huit mille quatre cens vingt-trois piaftres. On a appris que le 10 & le 12 il étoit entré dans la baye de Cartagene deux polagues , à bord desquelles étoient trois cens vingt-cinq esclaves , rachetés à Alger par les Religieux Déchaussés de l'Ordre de la Trinité. Cent quatre-vingt-onze de ces captifs ont été échangés contre des Turcs , que Sa Majesté a permis de tirer de ses galeres. Dans le nombre des personnes qui doivent leur liberté aux Peres Rédempteurs , sont deux Religieux Franciscains , neuf femmes & neuf enfans.

I T A L I E.

D E N A P L E S , *le 17 Juin.*

Un chabec Algérien , monté de dix-huit canons , & dont l'équipage étoit de quatre-vingt hommes , ayant été surpris le 28 du mois dernier par la tempête , eut la hardiesse de se réfugier dans le port de Trapani. Quoique le Capitaine eût eu la précaution d'arborer pavillon Toscan , & de mettre la plus grande partie de son monde à couvert , on reconnut bientôt que le bâtiment étoit Barbarefque. Deux galeres s'en emparerent , & il a été conduit à Palerme. Le Roi a ordonné à ses vaisseaux de protéger la navigation des navires Hollandois , de les convoyer toutes les fois qu'il seroit nécessaire , & de leur prêter les autres secours dont ils auroient besoin. Treize prisonniers qui étoient détenus à Pescara , se sont sauvés , après avoir assassiné un Sergent préposé pour leur garde. Moyennant la diligence dont on a

L iij

246 MERCURE DE FRANCE.

usé pour courir après ces malheureux ; on en a arrêté quelques-uns.

La Marquis Fogliani cessa le 10 de ce mois d'exercer les fonctions de Premier Ministre. Il part ces jours-ci pour aller prendre possession de la Viceroyauté de Sicile. Le Roi vient de créer une troisième charge de Secrétaire d'Etat en faveur du Marquis Brancaccio. Ce nouveau Ministre aura dans son département les affaires Ecclésiastiques. En même tems il sera chargé de ce qui concerne l'approvisionnement de cette Capitale. Sa Majesté a donné au Marquis Bracolini la direction des spectacles.

DE ROME, le 21 Juin.

On représenta le 9 à Mondragone dans le magnifique château qu'y possède la Maison Borghese, la tragédie de Zaire, de M. Voltaire, traduite en vers Italiens. Ce spectacle fut suivi d'un souper splendide, servi à une table de quatre-vingt-cinq couverts. Le Margrave de Bareith assista à cette fête, ainsi que l'Ambassadeur de France, celui de la République de Venise, & les épouses de ces deux Ministres.

Le Pere Antoine Bremond, Général des Dominicains, mourut le 11 à la maison de campagne du Saint Pasteur, âgé de soixante-trois ans. Il étoit né à Marseille, & il remplissoit le Généralat de son Ordre depuis le premier Juin 1748. Son corps a été transporté à Rome, & le 14 il fut inhumé dans l'église de Sainte Marie sur la Minerve.

Joachim Besozzi, Cardinal-Prêtre, du titre de Sainte Croix de Jérusalem, Grand Pénitencier, mourut à Tivoli le 18, âgé de soixante-quinze ans-cinq mois & vingt-six jours. Il étoit Milanois,

& il avoit fait profession dans l'Ordre de Cîteaux. Le Pape l'avoit élevé à la pourpre en 1743. Par la mort de ce Cardinal il vaque un dixième chapeau dans le sacré Collège.

DE RONCIGLIONE, le 18 Juin.

Depuis quelques années, les Peres de la Doctrine Chrétienne ont établi une Académie de Belles-Lettres dans le Collège qu'ils ont en cette ville. Les Arcades viennent d'aggréger cette Académie à leur Corps sous le nom de Colonie Cif-minia, & le Père François Armorini a été déclaré Président de cette nouvelle Société. Elle tint le 11 de ce mois sa première séance publique, & les Académiciens réciterent plusieurs ouvrages d'éloquence & de poésie.

DE VENISE, le premier Juillet.

Il regne ici une telle sécheresse, que les habitants sont réduits à la cruelle extrémité de manquer d'eau douce. On a commencé le 9 Juin des prières publiques, pour obtenir la cessation de ce fléau.

Selon les nouvelles de Smirne, on y a reçu avis de Perse, qu'un détachement des troupes d'Azad Kan avoit défait dix mille hommes de l'armée de Mehemet, Chef des Aghyans. Ce dernier, malgré cet échec, continue de marcher vers la capitale de ce Royaume. Azad Kan l'attend dans les plaines voisines de cette ville avec une armée de soixante-dix mille hommes, & le fait harceler sans relâche par plusieurs corps de cavalerie.

248 MERCURE DE FRANCE.

DE MILAN, le 17 Juin.

Une maladie épidémique cause beaucoup de ravage parmi les bestiaux dans le Milanez. Elle se manifeste par une vessie qui s'élève sur la langue. Si l'on ne se hâte pas de percer cette espèce de pustule, l'animal meurt en peu de jours.

L'Impératrice Reine & le Duc de Modène ont renouvelé pour cinq ans le cartel, par lequel ils sont convenus de se rendre réciproquement les criminels qu'ils réclameraient.

DE GENES, le 3 Juillet.

On procéda le 16 de ce mois au scrutin pour l'élection des nouveaux Sénateurs, & le sort est tombé sur le Marquis Spinola, Jean-Jacques Cattaneo, Baptiste Grimaldi, & sur MM. Nicolas & Vincent Propello.

Il est arrivé une galère du Roi de Sardaigne, avec trois bâtimens, sur lesquels est la chiourne, destinée pour la galère que ce Prince a fait construire ici.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 10 Juillet

Les vaisseaux *l'Essex*, le *Triton*, *l'Onslow*, la *Princesse Auguste* & le *Norfolk*, appartenans à la Compagnie des Indes orientales, sont arrivés dans la Tamise. Les quatre premiers de ces bâtimens reviennent de la Chine. Le *Norfolk* vient de Madras. M. Saunderson, Gouverneur de Madras, est revenu à bord de ce dernier vaisseau, & a in-

Formé les Directeurs de la Compagnie , qu'une seconde treve de trois mois avoit été conclue entre les François & les Anglois dans l'Inde. Il a en même tems apporté un projet d'accommodement que M. Godeheu , Gouverneur de Pondichery , a concerté avec lui.

Selon ce traité , les troupes de ladite Compagnie , ni celles de la compagnie Angloise , ne se mêleront point de différends qui pourront survenir entre les naturels du pays. Supposé que ces derniers forment quelque entreprise contre les établissemens de l'une ou l'autre compagnie , les troupes respectives se joindront pour défendre l'établissement attaqué. On se fournira de part & d'autre les provisions dont on aura besoin ; & au défaut d'argent comptant, on prendra des marchandises en échange.

L'Amirauté mit encore le 25 en commission dix vaisseaux de guerre. Douze de ceux qui sont armés à Portsmouth , n'attendent que les derniers ordres pour mettre à la voile.

Le camp que l'on s'étoit proposé de former en Irlande , n'aura pas lieu cette année.

Le Duc de Cumberland , accompagné du Lord Anson , du Lord Duncannon , de l'Amiral Townshend , & de M. Cléveland , Secrétaire de l'Amirauté , partit le premier pour aller faire à Spithéad la revue de la flotte. Le 2 , le Duc de Mirepoix , Ambassadeur de France , ayant reçu de Paris un courrier extraordinaire , se rendit aussi-tôt chez le Chevalier Robinson , Secrétaire d'Etat , avec qui il eut une longue conférence.

On n'a point encore de nouvelles de l'arrivée de l'Escadre de l'Amiral Boscawen sur la côte de l'Amérique septentrionale. On apprend de Gibraltar que les Sarrasins ont rendu le navire An-

L. V.

250 MERCURE DE FRANCE.

glois, dont un de leurs Corsaires s'étoit emparé dernièrement à la hauteur d'Arzila. A l'arrivée de ce bâtiment, le Gouverneur de Gibraltar a donné ordre de remettre en liberté plusieurs Maures qu'il avoit fait arrêter.

On travaille avec diligence à préparer pour la mer quinze bâtimens, que le Gouvernement a frétés depuis peu. Le vaisseau *le Stafford*, appartenant à la Compagnie des Indes orientales, est de retour de la Chine. Les navires qui ont été employés cette année à la pêche de la baleine, rentrent successivement dans leurs ports respectifs. Les Officiers des troupes sur l'établissement de la Grande-Bretagne ont ordre de ne pas s'absenter de leurs corps.

P A Y S - B A S.

DE LA HAYE, le 11 Juillet.

Ce Capitaine Joachim Oujes, Commandant le vaisseau *Le Keukenhof*, a présenté au Prince Stadhouder, de la part de M. Mossel, Gouverneur général des Indes hollandaises, un Maure nain, âgé de dix-huit ans, qui n'a que deux pieds & demi de haut.

On a expédié aux Commandans de chaque Régiment une permission de détacher un Sergent & quatre soldats par compagnie, pour aller faire des recrues dans les pays étrangers. Les Etats Généraux viennent de rendre une Ordonnance au sujet de la pêche du hareng.

D'AMSTERDAM, le 8 Juillet.

Selon les nouvelles qu'on a reçues par les vais-

seaux revenus depuis peu des Indes orientales , il y eut le 18 Août de l'année dernière un affreux tremblement de terre dans l'isle d'Amboina , voisine des Molucques. La terre s'entr'ouvrit en plusieurs endroits. Les deux églises , le fort & le comptoir furent renversés de fond en comble. Un grand nombre de personnes ont péri sous les ruines de leurs habitations. Depuis le 18 Août jusqu'au 22 Septembre , on a senti quatre-vingt-cinq autres secousses.

Les vaisseaux *l'Amiral de Ruyter* , *l'Overachie* & *le Ruyteveld* , appartenans à la Compagnie des Indes orientales , arriverent le 29 du mois dernier au Texel. Les deux premiers viennent de la Chine , & le dernier de Batavia.

DE BRUXELLES , le 28 Juin.

On acheva le 25 de ce mois le tirage de la troisième classe de la lotterie de cette ville.

Les troupes qui doivent former un camp près de Malines , s'y assembleront aussi-tôt après la moisson.

L'Impératrice Reine a envoyé le Général Baron d'Anger , pour visiter les fortifications des places des Pays-Bas.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE onzième tirage de la lotterie , pour le remboursement de partie des capitaux des rentes sur la caisse générale des amortissemens , se fit le 18 du mois de Juin à l'hôtel de Ville , en présence des Prévôt des Marchands & Echevins. Les remboursemens échus par le sort de la lotterie , montent à la somme de quatorze cens cinq mille quatre cens soixante livres. On acquittera les coupons & les remboursemens à la caisse des amortissemens chez M. Blondel de Gagny , Trésorier de cette caisse.

On fit le 20 les tirages des lotteries pour le remboursement de partie des capitaux des rentes établies sur les postes par les Edits des mois de Novembre 1735 & Juin 1742. Selon le sort il sera remboursé trois cens soixante-sept mille vingt livres sur les capitaux des rentes créées par le premier de ces Edits , & quatre cens soixante-trois mille deux cens soixante-cinq sur les capitaux des rentes créées par le second. Les payemens de ces remboursemens , ainsi que des arrearages desdites rentes , se feront aussi à la caisse des amortissemens.

La Comtesse d'Egmont , seconde douairiere , fille du Duc de Vilers , prononça le 20 ses derniers vœux dans le monastere des Religieuses du Calvaire , fauxbourg Saint Germain. Le Nonce du Pape officia à cette cérémonie , & la Prédication

fut faite par le P. Chapelain , de la Compagnie de Jesus.

Le 27 Juin , le Roi nomma les femmes destinées au service du Prince ou de la Princesse dont Madame la Dauphine doit accoucher.

La Comtesse de Tessé fut présentée le 29 à leurs Majestés & à la Famille royale. Elle a pris le tabouret en qualité d'épouse d'un Grand d'Espagne.

On fit le 30 du même mois le sixième tirage de la lotterie pour le remboursement des capitaux des rentes , à trois pour cent , établies sur les postes par Edit du mois de Mai 1751. Les payemens pour ces remboursemens se font chez M. Paris de Montmartel , Garde du Trésor royal.

Le premier Juillet, le Roi arriva à Compiègne, accompagné de Mesdames de France. Sa Majesté, en venant de la Meute , fit l'honneur à M. de Machault , Garde des Sceaux , de s'arrêter au château d'Arnouville.

La Reine est arrivée le 2 au soir. Mesdames de France , après avoir assisté au Salut dans l'Eglise du Monastere des Filles de Sainte-Marie , allerent au-devant de la Reine jusqu'à deux lieues , & elles revinrent dans le carosse de Sa Majesté.

Le Roi a disposé de l'Intendance de Rouen , vacante par la démission de M. de la Bourdonnaye , Conseiller d'Etat , en faveur de M. Feydeau de Brou , Maître des Requêtes , fils de M. Feydeau de Brou , Conseiller d'Etat ordinaire , & au Conseil royal.

Le 9 , Monseigneur le Dauphin arriva de Versailles à Compiègne. Ce Prince n'y demeura que jusqu'au 15.

Les Chanoines Réguliers de l'Abbaye de Sainte Geneviève ont eu l'honneur de présenter à leurs

254 MERCURE DE FRANCE.

Majestés & à la Famille royale une Ode du Père Bernard, de leur Congrégation, sur la reconstruction de leur église.

On a appris par des lettres de Londres, que le 8 du mois dernier l'Amiral Boscawen a attaqué avec son Escadre sur les bords de Terre-neuve le vaisseau l'*Alcide*, qu'il a trouvé séparé de l'Escadre Française, destinée pour le Canada, & qu'il s'en est emparé après une longue résistance de la part de ce vaisseau. Ces lettres ajoutent, que cet Amiral a attaqué le même jour un vaisseau chargé de troupes, qui se trouvoit aussi séparé de l'Escadre du Roi, & sous l'escorte de l'*Alcide*. Aussitôt que le Roi a été informé de cet événement, Sa Majesté a envoyé ordre au Duc de Mirepoix, son Ambassadeur à Londres, & à M. de Bussi, son Ministre à Hanovre, de partir sur le champ, sans prendre congé, & de revenir en France.

BENEFICES DONNÉS.

L le Roi a donné l'Evêché de Dijon à l'Abbé d'Apchon, Vicaire Général du même Diocèse; l'Evêché de Glandeve à l'Abbé de Tresslemannes, Chanoine de l'église métropolitaine d'Aix; l'Abbaye de Fontaine-Daniel, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans, à l'Abbé de Galiffet, Vicaire Général de l'Archevêché d'Aix, & le Prieuré de Pontarlier, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Langres, à l'Abbé Bureau de Saint-Pierre, Conseiller-Clerc au Parlement de Dijon.



MARIAGES ET MORTS.

Louis-Gabriel de *Conflans*, Marquis de *Conflans*, Mestre de Camp - Lieutenant du Régiment de Cavalerie d'Orléans, fut marié le 20 Mai à Demoiselle Antoinette-Magdeleine-Jeanne *Portail*, fille de Messire Jean-Louis Portail, Président honoraire du Parlement, & de Dame Marthe-Antoinette Aubery de Vastan. La Bénédiction Nuptiale leur fut donnée dans la chapelle particulière de l'hôtel de Rothelin, par l'Archevêque de Narbonne. Leur contrat de mariage avoit été signé le 17 par leurs Majestés & par la Famille royale. Le Marquis de *Conflans* est fils de Louis de *Conflans*, Marquis d'Armentières, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté ; & de feu Dame Adélaïde-Jeanne-Françoise Boutroux d'Aubigny.

La Maison de *CONFLANS* est sans contredit une des plus illustres du Royaume étant une branche cadette de celle de *BRIENNE*, de laquelle, outre trois Connétables de France, & des Ducs souverains d'Athènes, sont sortis un Roi de Sicile dans la personne de Gauthier III. du nom, & un Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople, dans celle de Jean de Brienne, dont la fille Yoland, née de sa première femme Marie de Montferrat, Reine de Jérusalem, fut mariée l'an 1223 à l'Empereur Frédéric II.

Engilbert de Brienne, troisième fils de Gauthier I. du nom, Comte de Brienne, qui vivoit en 1068 ; & d'Enstache, Comtesse de Bar-sur-Seine, ayant eu en partage la seigneurie de *Conflans*, en prit le nom suivant l'usage du tems, & le transmit à sa

256 MERCURE DE FRANCE.

postérité, laquelle a toujours conservé les armes de Brienne. Engilbert qui fit en 1138 plusieurs dons avec sa femme, en présence de ses fils, à l'Abbaye de Molesmes pour l'ame du Comte Gauthier son pere, fut le cinquieme ayeul de Jean de Conflans, seigneur de Vezilly en Champagne, du chef de N... de Bazoches, son ayeule maternelle.

Jean de Conflans eut de sa seconde femme Péronne de Jouvengues, Dame d'Armentieres, Jean II. qui vivoit en 1415: pere par Magdeleine de Hornes de Baucignies de Barthelemy de Conflans, seigneur de Vezilly, d'Armentieres, vicomte d'Ouchy, &c. allié à Marie de Cramailles, Dame de Saponnay, de laquelle nâquit Jean III. de Conflans, qui épousa Marguerite de Bournonville, & mourut en 1507. Son troisieme fils Antoine de Conflans, qui a continué la postérité eut les seigneuries de Vezilly, d'Armentieres, &c. & épousa en Décembre 1525. Barbe de Rouy, mere d'Eustache, d'Antoine & de Robert de Conflans qui ont fait trois branches.

La postérité d'Eustache, dont le fils de même nom fut en 1597. Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant Général de ses armées, s'est éteinte en 1690.

Antoine de Conflans II. du nom, seigneur de S. Remi, &c. épousa en 1559. Françoise Boulart, Dame d'Ennancourt-le-Sec. Leur fils aîné, Antoine de Conflans III du nom, seigneur de S. Remi & d'Ennancourt, s'allia en 1597. à Magdeleine de Ravenel, Dame de Fouilleuse, de laquelle vint entr'autres, Michel de Conflans, Marquis de S. Remi, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere en 1635. Celui-ci eut de son second mariage avec Louise de Carvoisin, Michel de Conflans II. du nom, qui devint le chef de sa

maison en 1690. & mourut le 22 Janvier 1712. Il avoit épousé en 1667. Marguerite d'Aguesseau, qui fut mere de Michel de Conflans III. du nom, Marquis d'Armentieres, Vicomte d'Ouchy-le-Châtel, seigneur de Brezi, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans Régent, mort le 5 Avril 1717. Il avoit épousé le 11 Janvier 1709. Diane-Gabrielle de Jussac, Dame du Palais de la Duchesse de Berry. De ce mariage il a eu Louis de Conflans, Marquis d'Armentieres, pere de Louis-Gabriel qui donne lieu à cet article, & de Louis-Charles, appelé le chevalier de Conflans, qui est né le 5 Décembre 1737.

Les armes de la Maison de Conflans, sont d'*azur au lion d'or, l'écu semé de billettes de même.*

Messire Joachim Dreux, Marquis de Brézé, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Grand-Maître des cérémonies de France, Gouverneur des Villes & château de Loudun, & du Loudunnois, épousa le 27 du même mois Dlle Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pézé; elle est fille de feu Messire Louis-René de Courtarvel, Marquis de Pézé, & de Dame Louise-Charlotte de Thibault de la Rochetulon, & niece de Hubert de Courtarvel dit le Marquis de Pezé, Colonel du Régiment du Roi infanterie, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, mort le 28 Novembre 1734. à Guastalla, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de ce nom, ayant été nommé le 28 Octobre précédent, Chevalier des Ordres du Roy, lequel n'a laissé de son mariage avec Lidie-Nicole de Beringhen, qu'une fille unique Louise-Magdeleine de Courtarvel de Pezé, mariée le 24 Mai 1743. à Armand-Mathurin, Marquis de Vassé, son cousin-germain

La Maison de COURTARVEL est originaire du

258 MERCURE DE FRANCE.

Maine où elle est connue dès le quatorzième siècle. Foulque, seigneur de Courtarvel, épousa en 1390. Anne, Dame de la Lucazière, & fut bisayeul d'Ambroise de Courtarvel, mariée en 1480 avec Anne de Pézé, Dame du Boucher & de Pézé. Anne de Pézé fut mere de Foulques de Courtarvel IV. du nom, dont l'arrière petit-fils René II de Courtarvel, fut créé Marquis de Pézé en 1658. Il fut pere de Charles, Marquis de Pézé qui par sa femme Marie-Magdeleine de Vassan est ayeul de Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de laquelle nous annonçons le mariage.

Le Marquis de BRÉZÉ est second fils de Messire Thomas Dreux, Marquis de Brézé, Lieutenant général des Armées de Sa Majesté, Grand-maître des cérémonies de France, Gouverneur des villes & château de Loudun & du Loudunois, ainsi que des Isles de Sainte-Marguerite & de S. Honorat de Lerins, & de Dame Catherine-Angélique Chamillart de Cani, & avoit pour frere aîné Michel Dreux, Marquis de Brézé, Baron de Beric, &c. Lieutenant-général des Armées du Roy, Inspecteur-général d'infanterie, Grand-maître des cérémonies de France, Prevôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, Gouverneur de Loudun & des Isles de Saint-Marguerite & de S. Honorat, mort le 17 Février 1754. sans enfans de ses deux femmes Elisabeth-Claire-Eugénie Dreux de Nancre, morte le 22 Avril 1748, & Louise-Elisabeth de la Châtre de Nançay.

Le Marquis de Brézé, appelé du vivant de son frere aîné, le Chevalier de Dreux a d'abord été Colonel du régiment de Guyenne, infanterie, le 16 Avril 1738. Brigadier des Armées du Roi, le premier Mai 1745. Colonel-lieutenant du Régiment Royal de la Marine, le 16 du même mois,

Maréchal des Camps & Armées du Roy, le 10 May 1746. Grand-maître des cérémonies de France & Gouverneur des ville & château de Loudun , au mois de Février 1754.

François-Martial de Montiers, Vicomte de Merinville, Brigadier de cavalerie , & Capitaine-Sous-lieutenant de la compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy , épousa le 4 Juin , **Charlotte-Elisabeth Galluci de l'Hôpital**, fille de Paul Galluci, Marquis de l'Hôpital, Chevalier des ordres de Sa Majesté & de celui de S. Janvier, Lieutenant-général des Armées du Roy, Inspecteur-Général de la cavalerie & des dragons, & premier Ecuyer de Madame Adelaïde, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté, auprès du Roi des deux Siciles; & de Dame **Louise-Elisabeth de Boullongne**. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée à la Thuillerie, par le Nonce du Pape dans la chapelle du sieur de Boullongne, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances. Le Vicomte de Merinville est fils de Messire **François-Louis-Martial de Montiers**, Marquis de Merinville, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & de Dame **Marguerite-Françoise de Jaucou**, & petit-fils de **François de Montiers**, Comte de Merinville, & de **Rieux en Languedoc**, créé Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661, & de **Marguerite de la Jugie**, Comtesse de Rieux.

Messire Louis-Gaspard Rouillé d'Orfeuill, Maître des Requêtes, fils de feu **Messire Jean-Louis Rouillé** aussi Maître des Requêtes, & petit-fils de **Jean Rouillé**, seigneur de **Fontaine-Guerin**, Intendant de **Limoges**, neveu de **Messire Antoine-Louis Rouillé**, Comte de **Jouy**, Ministre d'Etat au département des Affaires étrangères, a épousé le 18 Juin à **S. Roch**, **Demoiselle Anne-Charlotte**

Bernard de Montigny , fille de Messire Charles de Montigny , receveur général des finances de la province de Picardie , & de Dame Claude-Anne-Jeanne Brochet de Pontcharost , fille de feu Messire Pierre Richard Brochet de Pontcharost , trésorier général des Ponts & Chaussées de France. Elle est cousine-germaine de Messire Simon-Charles-Sébastien Bernard de Balinwilliers , Président du Grand-Conseil.

On a oublié dans le Mercure précédent à l'article de M. l'Evêque de Marseille , en parlant de ce qui reste de la branche de cet illustre Prélat , ses deux nièces , filles du feu Marquis de Castelmoron , l'aînée , Cécile-Génévieve de Belsunce de Castelmoron , Abbessé de l'Abbaye royale de Sainte Trinité de Caen par la nomination du Roy du 18 Février 1754. & la cadette , Susanne-Gabrielle de Belsunce de Castelmoron , mariée en May 1740. à N..... Comte d'Arcussia , d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de Provence.

Messire Michel-André *Hennequin d'Ecquevilly*, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Maisieres , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Chalons-sur-Saone , est mort à Paris le 9 Juin âgé de 72 ans.

Messire Jean - Alexandre *Dutor* , Marquis de Varneville , Maréchal des Camps & Armées du Roy , & Enseigne des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villeroi , est mort à Paris le 15 , âgé de 57 ans.

Messire César-Antoine *de la Luzerne* , Comte de Beuzeville , Maréchal des Camps & Armées du Roy , & ci-devant Mestre de Camp , Lieutenant du Régiment des Carabiniers , mourut à Paris le 17 , âge de 64 ans.

Dame Anne - Dorothee *du Hautoy*, Marquise de Béon-Luxembourg, est morte en son château de Tichémont en Lorraine le 17 Juin : elle étoit veuve du Marquis de Béon dont le pere avoit épousé l'aînée, héritière de la maison de Luxembourg, & en avoit partagé les biens avec M. le Marquis de Moutmorency qui en avoit épousé la cadette. M. le Marquis de Béon n'a point laissé d'enfans, & la moitié de sa succession revient à deux petites nièces, filles du feu Marquis de Chemault dont la mere étoit sœur du Marquis de Béon. L'aînée est Hyacinthe-Louise-Auguste de Bétaut de Chemault encore fille. La seconde est Hyacinthe-Isabelle Bétaut de Chemault, mariée depuis trois ans à Messire Pierre-François de Courcy, Capitaine au Régiment de Cavalerie-Bourgogne, second fils de Messire François-Jean-Antoine de Courcy, Lieutenant pour le Roy & de Nosseigneurs les Maréchaux de France à Verneuil au Perche.

Messire Maximilien Chaluet de *Rochemonteix*, Comte de la Roche-Vernassal, Lieutenant-Général des Armées du Roy, Gouverneur de Rocroy, & Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, mourut le 18 dans sa 96^e année,



A V I S.

L Sr Théodore Odior, dont il a été mentionné dans le Mercure de Mai, avertit le Public qu'il entreprend toutes sortes d'ouvrages, tant en équipages, bâtimens, toilettes, qu'en tapisseries, imitant l'étoffe de soie, avec dorure & sans dorure, & qu'il tient manufacture de couleurs, tant en huile qu'en détrempe & en cire, soit à la térébenthine, ou à l'eau, pastel, & généralement tout ce qui concerne la peinture.

Le même artiste avertit le Public, qu'il a peint une salle chez lui de sa nouvelle composition en cire. Il n'en résulte aucune mauvaise odeur, n'y ayant point d'huile ni de térébenthine, quoiqu'elle ait la même solidité, & que les couleurs ne soient nullement changeantes. On pourra la voir depuis neuf heures du matin jusqu'à midi; & l'après-midi, depuis trois heures jusqu'à six.

Il demeure rue basse de la porte Saint Denis, Troisième grande porte après le cul de sac S. Laurent.

ERRATA pour le Mercure de Juillet.

Page 19, ligne 24, après une longue période;
lisez un long période.

Page 26, lig. 1, Eh! qu'est-ce qui ne l'a pas? *lis.*
Eh! qui est-ce qui ne l'a pas?

Page 80, lig. 17, Elémens de Dorimastique, *lis.*
Elémens de Docimastique.

APPROBATION.

J'ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le Mercure d'Août , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 30 Juillet 1755.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

P ortraits de cinq fameux Peintres d'Italie ,	page 5
Rosalie , Histoire véritable ,	8
La variété , Cantatille ,	43
Épître à M. de Voltaire ,	46
Vers de M. Dubois , à Mme de Forgeville ,	47
La Promenade de Province. Nouvelle ,	48
Le malheur d'aimer, Poëme ,	65
De l'estime de soi-même , par M. de Bastide ,	75
Epître de M. V ** en arrivant dans sa terre , près du Lac de Geneve ,	83
Mots de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure de Juillet ,	83
Enigmes & Logogryphes ,	<i>ibid.</i>
Vaudeville de l'ordre de la fidélité ,	93

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Discours que M. P ** a envoyé à la Société royale & Littéraire de Nancy , &c.	21.
---	-----

Observations sur le Dictionnaire des postes ,	106
Extraits , précis , ou indications des livres nouveaux.	181
Séance de la Société de Nîmes ,	139

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Algèbre.</i> Lettre de M. G * * * à M. Bezout ,	147
<i>Médecine.</i> Extrait du rapport de M. Hosty , Médecin , au sujet de l'inoculation ,	148
<i>Chirurgie.</i> Réflexions critiques adressées à M * * * Médecin à Lyon , sur une Lettre annoncée sous le nom du sieur Beranger , par M. Daviel fils ,	182

ART. IV. BEAUX ARTS.

<i>Danse.</i>	207
<i>Musique.</i>	209
<i>Gravure.</i>	210
<i>Architecture.</i> Suite du Mercure du mois de Juin de l'année 2355 ,	214

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française ,	221
Comédie Italienne ,	225
Extrait du Maître de Musique ,	235
Opéra comique.	235

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	237
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	252
Mariages & Morts ,	254
Avis.	269

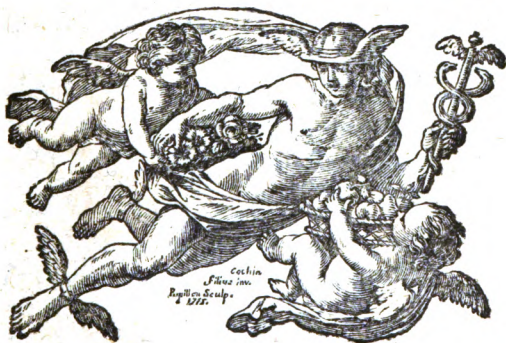
La Chanson notée doit regarder la page 94.

De l'Imprimerie de Ch. A. JOMBERT.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE 1755.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hu-eipoix.
JEAN DENULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui qu'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. de Boissy, Auteur du *Mercur*e.

Le prix est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 21 livres pour l'année, à raison de quatorze volumes. Les volumes d'extraordinaire seront également de 30 sols pour les Abonnés, & se payeront avec l'année qui les suivra.

Les personnes de province auxquelles on l'enverra par la poste, payeront 31 livres 10 sols d'avance en s'abonnant, & elles le recevront franc de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 21 livres d'avance, en s'abonnant pour l'année, sans les extraordinaires.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

étrangers, qui voudront faire venir le *Mé-
cure*, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'en-
voyer par la poste, en payant le droit, le prix
de leur abonnement, ou de donner leurs ordres,
afin que le payement en soit fait d'avance au
Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis,
resteront au rebut.

L'on trouvera toujours quelqu'un en état
de répondre chez le sieur Lutton; & il obser-
vera de rester à son Bureau les *Mardi*,
Mercredi & *Jendi* de chaque semaine, après-
midi.

On peut se procurer par la voie du *Mer-
cure*, les autres Journaux, ainsi que les *Li-
vres*, *Estampes* & *Musique* qu'ils annoncent.



3



M E R C U R E

D E F R A N C E.

S E P T E M B R E. 1755.

ARTICLE PREMIER.

P I E C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

S T A N C E S

*A Mademoiselle * * *.*

Les trois Graces , jeune Thémire ,
Même la superbe Cipris ,
Sur les attraits qu'en vous j'admire ,
N'auroient point remporté le prix.



A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Vous seule , sans en rien rabattre ,
Vous seule avez , sans vous flater ,
Ce qu'elles avoient toutes quatre.
Qui vous connoît peut l'attester.



Vous possédez un art de plaire ,
Que peut-être elles n'avoient pas ;
Ce que je vous vois dire ou faire
A toujours de nouveaux appas.



On ne parle que de leurs charmes ,
Quant à l'esprit on n'en dit rien ,
Ce côté vous fournit des armes ,
Vous ravissez dans l'entretien.



Du plus ridicule des âges
Vous n'approuvez pas les erreurs ;
De loin vous suivez ses usages ,
Mais vous n'adoptez point ses mœurs.



Chez vous une aigrette nouvelle
S'arrange sans trop réfléchir ,
Le plaisir de paroître belle
N'est point votre unique plaisir.

Vous méritez qu'on vous adore ,
Et l'ignorez en même tems ,
Cette ignorance donne encore
Plus de prix à vos agrémens.



Toutes nos stériles brochures
Ne sécheront point votre esprit ,
Dans des sources fécondes , pures ,
De son vrai suc il se nourrit.



Vous avez la rare habitude
Suivant les gens de vous plier ,
De borner votre vaste étude ,
Ou , s'il le faut , de l'oublier.



Belle , sage , douce , discrète ,
Sans humeur , sans fard , sans détour ...
Thémire , pour être parfaite ,
Prenez un peu de mon amour.

J. F. G. * * * *

De Chartrait , près Melun.



A iij

V E R S

*Adressés à M. R. D. B. . . . par une jeune
Demoiselle , âgée de huit ans.*

Faire des vers pour vous , Mirtil , je vous assure,
Est à mon gré le plaisir le plus doux ;
Et le travail se paie avec usure ,
Quand on a le bonheur de s'occuper de vous.

Mlle Rossignol.

Réponse à Mlle Rossignol.

De vos talens qui ne seroit jaloux !
Ils devancent chez vous l'heureux âge de plaire.
Pour des vers , jeune Eglé , vous n'en devez point
faire ,
Mais en laisser faire pour vous.

Gnidi.



L E M O I.

HISTOIRE TRES-ANCIENNE.

LA nature & la Fortune sembloient avoir conspiré au bonheur d'Alcibiade. Richesses, talens, beauté, naissance, la fleur de l'âge & de la santé, que de titres pour avoir tous les ridicules ! Alcibiade n'en avoit qu'un : il vouloit être aimé pour lui-même. Depuis la coqueterie jusqu'à la sagesse il avoit tout séduit dans Athènes ; mais en lui étoit-ce bien lui qu'on aimoit ? Cette délicatesse lui prit un matin comme il venoit de faire sa cour à une prude. C'est le moment des réflexions. Alcibiade en fit sur ce qu'on appelle le sentiment pur, la métaphysique de l'amour. Je suis bien duppe, disoit-il, de prodiguer mes soins à une femme qui ne m'aime peut-être que pour elle-même ! Je le sçaurai de par tous les dieux, & s'il en est ainsi, elle peut chercher parmi nos athlètes un soupirant qui me remplace.

La belle prude, suivant l'usage, oppo-
soit toujours quelque foible résistance aux
desirs d'Alcibiade. C'étoit une chose épou-
vantable. Elle ne pouvoit s'y accoutumer.
Il falloit aimer comme elle aimoit pour s'y

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

réfoudre. Elle auroit voulu pour tout au monde qu'il fut moins jeune & moins empressé. Alcibiade la prit au mot. Je vois bien, Madame, lui dit il un jour, que ces complaisances vous content ; hé bien, je veux vous donner une preuve de l'amour le plus parfait. Oui je consens, puisque vous le voulez, que nos ames seules soient unies, & je vous donne ma parole de n'exiger rien de plus.

La prude loua cette résolution d'un air bien capable de la faire évanouir, mais Alcibiade tint bon. Elle en fut surprise, & piquée, cependant il fallut dissimuler.

Le jour suivant tout ce que le deshabillé peut avoir d'agaçant fut mis en usage. La vivacité du desir brilloit dans les yeux de la prude, dans son maintien, la nonchalance & la volupté, les voiles les plus légers, le désordre le plus favorable, tout en elle invitoit Alcibiade à s'oublier. Il aperçut le piège. Quel triomphe, lui dit-il, Madame, quel triomphe à remporter sur moi-même ! Je vois bien que l'amour m'éprouve, & je m'en applaudis : la délicatesse de mes sentimens en éclatera davantage. Ces voiles transparens & légers, ces coussins dont la volupté semble avoir formé son trône, votre beauté, mes desirs ; combien d'ennemis à vaincre. Ulysse n'y

échapperait pas, Hercule y succomberoit. Je serai plus sage qu'Ulysse & moins fragile qu'Hercule. Oui, je vous prouverai que le seul plaisir d'aimer peut tenir lieu de tous les plaisirs. Vous êtes charmant, lui dit-elle, & je puis me flatter d'avoir un amant unique; je ne crains qu'une chose, c'est que votre amour ne s'affoiblisse par la rigueur. Au contraire, interrompit vivement Alcibiade, il n'en sera que plus ardent. Mais, mon cher enfant, vous êtes jeune, il est des momens où l'on n'est pas maître de soi, & je crois votre fidélité bien hasardée, si je vous livre à vos desirs. Soyez tranquille, Madame: je vous réponds de tout. Puisque je puis vaincre mes desirs auprès de vous, auprès de qui n'en ferai-je pas le maître. Vous me promettez du moins que s'ils deviennent trop pressans vous m'en ferez l'aveu. Je ne veux point qu'une mauvaise honte vous retienne. Ne vous piquez pas de me tenir parole, il n'est rien que je ne vous pardonne plutôt qu'une infidélité. Oui, Madame, je vous avouerai ma faiblesse de la meilleure foi du monde, quand je serai prêt d'y succomber: mais laissez-moi du moins éprouver mes forces: je sens qu'elles iront encore loin, & j'espère que l'amour m'en donnera de nouvelles. La prude étoit

A vj

furieuse, mais sans se démentir elle ne pouvoit se plaindre, elle se contraignit encore, dans l'espoir qu'à une nouvelle épreuve Alcibiade succomberoit. Il reçut le lendemain à son réveil un billet conçu en ces termes : « J'ai passé la plus cruelle » nuit, venez me voir. Je ne puis vivre » sans vous.

Il arrive chez la prude. Les rideaux des fenêtres n'étoient qu'entr'ouverts un jour tendre se glissoit dans l'appartement à travers des ondes de pourpre. La prude étoit encore dans un lit parfumé de roses. Venez, lui dit-elle d'une voix plaintive, venez calmer mes inquiétudes. Un songe affreux m'a tourmentée cette nuit, j'ai cru vous voir aux genoux d'une rivale. Ah j'en frémis encore ? Je vous l'ai dit Alcibiade, je ne puis vivre dans la crainte que vous ne soyez infidelle, mon malheur seroit d'autant plus sensible que j'en serois moi-même la cause, & je veux du moins n'avoir rien à me reprocher. Vous avez beau me promettre de vous vaincre ; vous êtes trop jeune pour le pouvoir long-tems, Ne vous connois-je pas ? je sens que j'ai trop exigé de vous, je sens qu'il y a de l'imprudence & de la cruauté à vous imposer une loi si dure. Comme elle parloit ainsi de l'air du monde le plus touchant, Alcibiade se-jetta

à ses pieds : je suis bien malheureux , lui dit-il , Madame , si vous ne m'estimez pas assez pour me croire capable de m'attacher à vous par les seuls liens du sentiment ! Après tout de quoi me suis-je privé ? de ce qui deshonne l'amour. Je rougis de voir que vous comptiez ce sacrifice pour quelque chose. Mais fut-il aussi grand que vous vous l'imaginez , je n'en aurai que plus de gloire. Non , mon cher Alcibiade , lui dit la prude , en lui tendant la main , je ne veux point d'un sacrifice qui te coûte , je suis trop sûre & trop flattée de l'amour pur & délicat que tu m'as si bien témoigné. Sois heureux , j'y consens. Je le suis , Madame , s'écria-t-il , du bonheur de vivre pour vous , cessez de me soupçonner & de me plaindre , vous voyez l'amant le plus fidèle , le plus tendre , le plus respectueux... & le plus sot , interrompit-elle , en tirant brusquement ses rideaux , & elle appella ses esclaves. Alcibiade sortit furieux de n'avoir été aimé que comme un autre , & bien résolu de ne plus revoir une femme qui ne l'avoit pris que pour son plaisir. Ce n'est pas ainsi , dit-il , qu'on aime dans l'âge de l'innocence , & si la jeune Glicérie éprouvoit pour moi ce que ses yeux semblent me dire , je suis bien certain que ce seroit-là de l'amour pur.

14. MERCURE DE FRANCE:

Glicérie dans sa quinziesme année , attiroit déjà les vœux de la plus brillante jeunesse. Qu'on imagine une rose au moment de s'épanouir , tels étoient la fraîcheur & l'éclat de sa beauté.

Alcibiade se présenta & ses rivaux se dissipèrent. Ce n'étoit point encore l'usage à Athènes de s'épouser pour se haïr & pour se mépriser le lendemain , & l'on donnoit aux jeunes gens avant l'hymen , le loisir de se voir & de se parler avec une liberté décente. Les filles ne se reposoient pas sur leurs gardiens du soin de leur vertu. Elles se donnoient la peine d'être sages elles-mêmes. La pudeur n'a commencé à combattre foiblement , que depuis qu'on lui a dérobé les honneurs de la victoire. Celle de Glicérie fit la plus belle défense. Alcibiade n'oublia rien pour la surprendre ou pour la gagner. Il loua la jeune Athénienne sur ses talens , ses graces , sa beauté , il lui fit sentir dans tout ce qu'elle disoit , une finesse qu'elle n'y avoit pas mise , & une délicatesse dont elle ne se doutoit pas. Quel dommage qu'avec tant de charmes , elle n'eut pas un cœur sensible ! je vous adore , lui disoit-il , & je suis heureux si vous m'aimez. Ne craignez pas de me le dire , une candeur ingénue est la vertu de votre âge , on a beau donner le nom de

prudence à la dissimulation, cette belle bouche n'est pas faite pour trahir les sentimens de votre cœur : qu'elle soit l'organe de l'amour, c'est pour lui-même qu'il l'a formée. Si vous voulez que je sois sincère, lui répondit Glicérie, avec une modestie mêlée de tendresse, faites du moins que je puisse l'être sans rougir. Je veux bien ne pas trahir mon cœur, mais je veux aussi ne pas trahir mon devoir, & je trahirois l'un ou l'autre si j'en disois davantage. Glicérie vouloit avant de s'expliquer, que leur hymen fut conclu. Alcibiade vouloit qu'elle s'expliquât avant de penser à l'hymen. Il fera bien tems, disoit-il de m'assurer de votre amour, quand l'hymen vous en aura fait un devoir, & que je vous aurai réduite à la nécessité de seindre. C'est aujourd'hui que vous êtes libre, qu'il seroit flateur pour moi d'entendre de votre bouche l'aveu désintéressé d'un sentiment naturel & pur. Hé bien, soyez content, & ne me reprochez plus de n'avoir pas un cœur sensible : il l'est du moins depuis que je vous vois. Je vous estime assez pour vous confier mon secret, mais à présent qu'il m'est échappé, j'exige de vous une complaisance, c'est de ne plus me parler tête à tête, que vous ne soyez d'accord avec ceux dont je dépends. L'aveu qu'Alcibiade ve-

16 MERCURE DE FRANCE.

noit d'obtenir , autoit fait le bonheur d'un
amant moins difficile , mais sa chimere
l'occupoit. Il voulut voir jusqu'au bout
s'il étoit aimé pour lui-même. Je ne vous
dissimulerai pas , lui dit-il , que la démar-
che que je vais faire peut avoir un mauvais
succès. Vos parens me reçoivent avec une
politesse froide que j'autois pris pour un
congé , si le plaisir de vous voir n'eut vain-
cu ma délicatesse ; mais si j'oblige votre
pere à s'expliquer , il ne sera plus tems de
feindre. Il est membre de l'Aréopage , So-
crate , le plus vertueux des hommes , y est
suspect & odieux : je suis l'ami & le disci-
ple de Socrate , & je crains bien que la
haine qu'on a pour lui , ne s'étende jusqu'à
moi. Mes craintes vont trop loin peut-être ;
mais enfin , si votre pere nous sacrifie à sa
politique , s'il me refuse votre main ; à
quoi vous déterminez-vous. A être mal-
heureuse , lui répondit Glicérie , & à céder
à ma destinée. Vous ne me verrez donc
plus ? Si l'on me deffend de vous voir , il
faudra bien que j'obéisse. Vous obéirez
donc aussi , si l'on vous propose un autre
époux ? Je serai la victime de mon devoir.
Et par devoir vous aimerez l'époux qu'on
vous aura choisi ? Je tâcherai de ne le
point haïr ; mais quelles questions vous
me faites ? Que penseriez-vous de moi si

j'avois d'autres sentimens ? Je penserois
 que vous m'aimez. Il est trop vrai que je
 vous aime. Non , Glicérie , l'amour ne
 connoît point de loi ; il est au-dessus de
 tous les obstacles ; mais je vous rends jus-
 tice , ce sentiment est trop fort pour votre
 âge , il veut des ames fermes & courageu-
 ses que les difficultés irritent & que les re-
 vers n'étonnent pas. Un tel amour est rare ,
 je l'avoue. Vouloir un état , un nom , une
 fortune dont on dispose , se jeter enfin
 dans les bras d'un mari pour se sauver de
 ses parens , voilà ce qu'on appelle amour ,
 & voilà ce que j'appelle desir de l'indé-
 pendance. Vous êtes bien le maître , lui
 dit-elle , les larmes aux yeux , d'ajouter
 l'injure au reproche. Je ne vous ai rien dit
 que de tendre & d'honnête. Ai-je balancé
 un moment à vous sacrifier vos rivaux ?
 Ai-je hésité à vous avouer votre triomphe ?
 Que me demandez-vous de plus ? Je vous
 demande , lui dit-il , de me jurer une con-
 stance à toute épreuve , de me jurer que
 vous ferez à moi , quoiqu'il arrive , & que
 vous ne ferez qu'à moi. En vérité , Sei-
 gneur , c'est ce que je ne ferai jamais. En
 vérité , Madame , je devois m'attendre à
 cette réponse & je rougis de m'y être ex-
 posé. A ces mots , il se retira outré de co-
 lere , & se disant à lui-même , j'étois bien

18 MERCURE DE FRANCE.

bon d'aimer un enfant qui n'a point d'ame
& dont le cœur ne se donne que par avis
de parens.

Il y avoit dans Athenes une jeune veuve
qui paroissoit inconsolable de la perte de
son époux. Alcibiade lui rendit comme tout
le monde, les premiers devoirs avec le
sérieux que la bienséance impose auprès
des personnes affligées. La veuve trouva
un soulagement sensible dans les entretiens
de ce disciple de Socrate, & Alcibiade un
charme inexprimable dans les larmes de la
veuve. Cependant leur morale s'égayoit de
jour en jour. On fit l'éloge des bonnes qua-
lités du défunt, & puis on convint des
mauvaises, c'étoit bien le plus honnête
homme du monde ; mais il n'avoit précieusement
que le sens commun. Il étoit assez
bien de figure, mais sans élégance, & sans
grace ; rempli d'attentions & de soins,
mais d'une assiduité fatigante. Enfin, on
étoit au désespoir d'avoir perdu un si bon
mari ; mais bien résolue à n'en pas prendre
un second. Eh ! quoi, dit Alcibiade, à
votre âge, renoncer à l'himen ! Je vous
avoue, répondit la veuve, qu'autant l'es-
clavage me répugne, autant la liberté m'ef-
fraye. A mon âge, livrée à moi-même, &
ne tenant à rien, que vais-je devenir ? Al-
cibiade ne manqua pas de lui insinuer

qu'entre l'esclavage de l'himen & l'abandon du veuvage, il y auroit un milieu à prendre, & qu'à l'égard des bienséances, rien au monde n'étoit plus facile à concilier avec un tendre attachement. On fut révoltée de cette proposition. On eut mieux aimé mourir. Mourir dans l'âge des amours & des graces ! il étoit facile de faire voir le ridicule d'un tel projet, & la veuve ne craignoit rien tant que de se donner des ridicules. Il fut donc résolu qu'elle ne mourroit pas ; il étoit déjà décidé qu'elle ne pouvoit vivre, sans tenir à quelque chose, ce quelque chose devoit être un amant, & sans prévention elle ne connoissoit point d'homme plus digne qu'Alcibiade de lui plaire & de l'attacher. Il redoubla ses assiduités, d'abord elle s'en plaignit, bientôt elle s'y accoutuma, enfin elle y exigea du mystère, & pour éviter les imprudences, on s'arrangea déceimment.

Alcibiade étoit au comble de ses vœux. Ce n'étoit ni les plaisirs de l'amour, ni les avantages de l'himen qu'on aimoit en lui ; c'étoit lui-même ; du moins le croyoit-il ainsi. Il triomphoit de la douleur, de la sagesse, de la fierté d'une femme qui n'exigeoit de lui que du secret & de l'amour. La veuve de son côté s'applaudissoit de tenir sous ses loix l'objet de la jalousie de

toutes les beautés de la Grece. Mais combien peu de personnes sçavent jouir sans confidens ! Alcibiade amant secret , n'étoit qu'un amant comme un autre , & le plus beau triomphe n'est flatteur qu'autant qu'il est solennel. Un auteur a dit que ce n'est pas tout d'être dans une belle campagne , si l'on n'a quelqu'un à qui l'on puisse dire, la belle campagne ! La veuve trouva de même que ce n'étoit pas assez d'avoir Alcibiade pour amant , si elle ne pouvoit dire à quelqu'un , j'ai pour amant Alcibiade. Elle en fit donc la confidence à une amie intime , qui le dit à son amant , & celui-ci à toute la Grece. Alcibiade étonné qu'on publiât son aventure , crut devoir en avertir la veuve qui l'accusa d'indiscrétion. Si j'en étois capable , lui dit-il , je laisserois courir des bruits que j'aurois voulu répandre , & je ne souhaite rien tant que de les faire évanouir. Observons-nous avec soin , évitons en public , de nous trouver ensemble , & quand le hasard nous réunira. Ne vous offendez point de l'air distrait & dissipé que j'affecterai auprès de vous. La veuve reçut tout cela d'assez mauvaise humeur. Je sens bien , lui dit-elle , que vous en ferez plus à votre aise : les assiduités , les attentions vous gênent , & vous ne demandez pas mieux que de pouvoir voltriger.

Mais moi , quelle contenance voulez-vous que je tienné. Je ne ſçaurois prendre ſur moi d'être coquette : ennuyée de tout en votre abſence , rêveuſe & embarrasſée auprès de vous , j'aurai l'air d'être jouée , & je le ſerai peut-être en effet. Si l'on eſt perſuadé que vous m'avez , il n'y a plus aucun remede , le public ne revient pas. Quel ſera donc le fruit de ce prétendu miſtere. Nous aurons l'air , vous , d'un amant détaché , moi , d'une amante délaiffée. Cette réponſe de la veuve ſurprit Alcibiade , la conduite qu'elle tint acheva de le confondre. Chaque jour elle ſe donnoit plus d'aiſance & de liberté. Au ſpectacle , elle exigeoit qu'il fut aſſis derriere elle , qu'il lui donnât la main pour aller au Temple , qu'il fut de ſes promenades & de ſes ſoupers. Elle affectoit ſur-tout de ſe trouver avec ſes rivales , & au milieu de ce concours elle vouloit qu'il ne vit qu'elle. Elle lui commandoit d'un ton abſolu , le regardoit avec miſtere , lui ſourioit d'un air d'intelligence , & lui parloit à l'oreille avec cette familiarité qui annonce au public qu'on eſt d'accord. Il vit bien qu'elle le menoit partout , comme un eſclave enchaîné à ſon char. J'ai pris des airs pour des ſentimens , dit-il , avec un ſoupir , ce n'eſt pas moi qu'elle aime , c'eſt l'éclat de

22 MERCURE DE FRANCE.

ma conquête ; elle me mépriseroit , si elle n'avoit point de rivales. Apprenons-lui que la vanité n'est pas digne de fixer l'amour.

On donnera la suite le mois prochain.

A S A M A J E S T E' LE ROI DE POLOGNE,

*Sur la statue du Roi de France , qu'il a
fait ériger à Nancy.*

ROM de ses héros & de ses Empereurs ,
Par le marbre ou l'airain se retraçoit l'image :
Et celle de LOUIS , outre cet avantage ,

Est gravée au fond de nos cœurs.

Par vos soins on la voit dans l'heureuse contrée ,
Où vous avez du ciel fait revenir Astrée :

Mais , Grand Roi , quel seroit notre contente-
ment

S'ils n'étoient pas bornés à ce seul monument !
Sans craindre qu'un Monarque aussi bon que le
nôtre ,

Puisse jamais être jaloux

Des sentimens qu'on a pour vous ;
Auprès de sa statue on voudroit voir la vôtre.

*Par la Muse-Limonadiere , ce 28 Juillet
1755.*

LES SOUHAITS.

UN tourtereau ,
 Perché sur un rameau ,
 Attendoit le retour de sa chere compagne ,
 Qui butinoit encor dans la campagne.
 Cet amoureux oiseau
 Par ses gémissemens exprimoit les allarmes
 Dont son cœur étoit agité.
 Philis en répandit des larmes :
 Tout attendrit une jeune beauté
 Absente de l'objet qu'elle aime.
 Grands Dieux ! quelle félicité ,
 Dit-elle , si Tircis pensoit à moi de même !
 A peine elle eut fini ces mots ,
 Que le plus tendre des moineaux ,
 A ses yeux caressa son aimable femelle
 Cent & cent fois en un moment ;
 Amour , s'écria cette belle ,
 En voyant leurs transports & leur ravissement ,
 Ah ! fais que mon amant ,
 Si tu veux que je sois à ton culte fidele ,
 Imite absent le tourtereau ,
 Et qu'après son retour il devienne moineau.

LA DOUCE VENGEANCE.

Dormons, disoit Cipris, au Dieu Mars son amant,
 Avec un ton de voix charmant ;

24 MERCURE DE FRANCE.

Dormons : la nuit acheve sa carrière,
J'apperçois déjà la lumière.
Vous vous trompez , non , ce n'est pas le jour ;
L'éclat que vous voyez , dit Mars avec tendresse ;
Vient de vos yeux , belle Déesse ;
C'est l'ouvrage de mon amour.
Ah ! reprit aussi-tôt la Reine de Cithere :
S'il est bien vrai , cher amant , vengeons-nous ,
En rendant cette nuit si brillante , si claire ,
Que l'indiscret * Phébus en devienne jaloux.
Ces deux pieces sont de M. de Beuvri.

V E R S

*A Mlle C. Le jour de S. Louis sa fête , en
lui envoyant un petit panier couvert, dans
lequel il y avoit des pêches , & un bouquet
à la queue duquel étoient enchainés six
serins , avec des faveurs.*

CHargés des dons de Pomone & de Flore ,
Nous venons , députés de l'isle de Paphos ,
Vous offrir , timides oiseaux ,
Des fleurs , que les zéphirs pour vous ont fait
éclore :
Ouvrez ! ne craignez point notre légereté ,
Nul de nous ne sera volage.
Peut-on ne pas chérir son esclavage ,
Quand c'est pour vous qu'on perd la liberté ?

** Le soleil en éclairant les plaisirs de Mars & de
Venus , les fit surprendre par Vulcain.*

S U I T E

S U I T E

DE L'ESTIME DE SOI-MESME ,

On l'art d'augmenter celle des autres ,

Par M. de Bastide.

LEs hommes naissent avec deux foibles-
ses contradictoires , la jalousie aveu-
gle & l'admiration rapide. Ces foiblesses
ont donné le mouvement au monde , tel
qu'il est aujourd'hui. On les fait aisément
naître dans le même jour ; la nuance qui
les sépare est presque imperceptible. Il est
toujours heureux de finir par être l'objet
de la dernière , mais on a risqué de n'y
pas parvenir ; & si cela fut arrivé , on
restoit bien loin du degré d'estime , de
fortune , ou d'élévation que l'on devoit
attendre de son mérite.

Il est un moyen d'assurer à son ambition
tout le succès qu'elle s'est promis , c'est l'art
de se faire valoir. Cet art paroît être partout ,
aujourd'hui que les vices ont pris tant de cré-
dit. En effet , combien de gens réussissent , qui
n'auroient pas même osé former des desirs ,
si le mérite étoit la seule clef des succès de
l'ambition. Souplesses , trahisons , fausses
confidences , faux services , fausses louan-
ges , tous moyens heureux mais infâmes.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Cet art est un crime, & ses motifs toujours découverts sont tôt ou tard le châtement de l'homme coupable qui les a lâchement employés.

L'art dont je parle , & dont je vais essayer de donner des leçons , est toujours innocent , & réussit toujours mieux ; il assure l'estime des hommes sans laquelle il n'est point de vrai bonheur ; il n'est jamais un sujet de reproches pour le cœur même le plus délicat ; tous les plaisirs qu'il procure sont vrais , on y trouve la satisfaction inexprimable d'être l'auteur du degré de considération auquel on est parvenu , on y trouve encore le plaisir flateur d'être agréable aux hommes en leur faisant sentir une admiration tendre qui ne va jamais sans leur attachement, & qui ne peut jamais être sans plaisir pour eux.

En quoi consiste cet art si utile & si favorable ? suffit-il d'être né avec du mérite & d'éviter la modestie pour le posséder ? Est-ce en faisant adroitement valoir les autres que l'on parvient à se faire valoir ? Négliger ses intérêts , paroître ignorer ce que l'on vaut , être doux , caressant , docile , donner modestement un conseil , demander un avis avec cet air touchant qui fait entrer la simpatie dans le cœur de celui qu'on consulte ; montrer une fermeté noble

dans toutes les occasions de concurrence & de dispute où la gloire est intéressée ; donner à tout ce que la vanité fait dire ou entreprendre l'air de cette gloire si respectable , dans laquelle les hommes les plus vains ont toujours trouvé tant d'excuses ; adoucir cet air par un regret apparent de n'avoir pas pû éviter d'agir & de ne pouvoir plus reculer ; être honnête dans la concurrence & modeste dans le triomphe. Est-ce là l'art de se faire valoir ? Il n'est point dans toutes ces choses séparées ; il se forme de toutes.

La modestie est une qualité respectable , mais elle est le terme des avantages que le mérite a droit de se promettre dans le monde. Une froide estime est tout ce que les hommes lui accordent. Pour réussir , il faut s'annoncer & attirer les regards à soi. Le monde, en cela , est une image des sociétés particulières où l'homme le plus distingué par le mérite n'aura bientôt aucune sorte de distinction , si de tems en tems il ne se renouvelle dans les esprits , en y renouvelant sa réputation par quelque trait de sa vanité. Tout le monde sçait que ce n'est que sur la fin de sa vie que l'immortel Corneille eut une pension de Louis XIV. Ce grand Roi aimoit pourtant à récompenser , & il y pensoit de lui-même ; mais

B ij

il étoit entouré de poètes plus courtisâns , qui remplissoient ses oreilles du bruit de leur génie & le trop modeste Corneille laissoit parler le sien.

Il est donc absolument nécessaire de se montrer aux hommes sous un jour qui les frappe , lorsque l'on veut représenter sur la scène du monde. Mais les nuances qui doivent former cet éclat , sont délicates , difficiles à réunir , plus difficiles à placer. Les hommes accordent volontiers leur admiration , mais le mépris , la jalousie & la haine sont le prix du desir de l'obtenir , si l'on n'a pas un certain art de la faire naître , même en la méritant.

Parler trop souvent de soi , en parler trop bien , avoir l'air de se caresser en se louant , se louer dans des choses que le public a vu d'un œil prévenu , attaquer la réputation d'un homme estimé pour assurer la sienne , ce seroit choquer les hommes , trop présumer de leur caprice , de leur foiblesse ou de leur injustice , & risquer évidemment de se ruiner dans leur esprit , au lieu de s'y bien établir. Mais suivant les circonstances dire de soi le bien que les autres en ont déjà dit , retracer certains traits qui ont fait généralement honneur , ne paroître se louer que par l'exigence du cas présent , prouver ce que l'on peut faire

par ce que l'on a fait , & n'en parler que pour justifier sa prétention actuelle ; voilà le vrai moyen de se faire valoir. La modestie nous fait oublier des hommes , la présomption nous en fait haïr ; une certaine vanité de situation prévient l'inconstance , écarte la jalousie , & fait naître la vraie estime.

Sçavoir faire valoir les autres , est un moyen infailible de se faire valoir soi-même. Quelques vains que soient les hommes , ils ne se jugent jamais avec assez de complaisance pour n'avoir besoin que de leur propre estime. La voix du cœur fait taire la voix de l'amour propre. Sçavoir flatter cette avidité de louanges toujours plus insurmontable à mesure qu'elle est moins véritablement satisfaite , c'est s'assurer du ressort général qui fait mouvoir tous les hommes , c'est avoir trouvé l'art de maîtriser l'esprit & le cœur.

Le seul desir de plaire indique mille moyens de flatter leur vanité , mais il est dangereux de n'en pas sçavoir régler l'usage ; s'ils vous voyent trop frappés de leur mérite , ils ne le feront plus du vôtre , il faut sçavoir s'arrêter dans la louange comme dans la plaisanterie. Les hommes sont naturellement ingrats. Ils haïssent qui ne les loue pas assez , ils méprisent qui les loue trop. Un homme d'esprit que l'on

30 MERCURE DE FRANCE.

connoîtra pour n'être point louangeur & pour avoir un goût très-difficile sera sûr de s'être fait autant d'amis qu'il y aura de personnes dans un cercle qu'il aura distinguées. On se parera complaisamment de cette distinction , moins parce qu'elle sera flatteuse par elle-même , que parce qu'on la devra à un homme qui n'est pas dans l'habitude de flatter , & si l'on est contrarié dans l'opinion qu'on aura prise de la qualité dont on aura été loué , on dira M. un tel m'en a fait compliment. Ce M. un tel pourtant , cité comme un oracle , ne sera qu'un homme de goût comme tant d'autres ; il n'aura rien fait que de très-simple en louant ce qui étoit bien & se taisant sur ce qui ne méritoit pas d'être loué , mais c'est que ce qui est très-simple devient très-méritoire & très - considérable , lorsqu'on a su se faire une réputation.

Négliger ses intérêts , est encore un de ces moyens de se faire valoir qu'on ne doit employer qu'avec prudence. Il réussit alors parfaitement. Je suppose un homme d'esprit aux prises, dans une conversation, avec un fat déjà presque vaincu ; que cet homme si supérieur par le mérite & par l'avantage actuel , renonce à sa victoire , qu'il paroisse avoir épuisé ses ressources en faisant finir la dispute par un silence qui lais-

se la question indécidée ; tout le monde admirera sa modération , & elle lui fera plus d'honneur que son triomphe ne lui en eut fait. Mais pour pouvoir montrer sans danger une pareille générosité , il faut que les spectateurs connoissent votre supériorité , & vous rendent justice , il faut encore & non moins nécessairement , que l'objet de la dispute ne soit pas essentiel pat lui-même , & que votre défaite ou votre victoire n'intéresse que votre vanité. Si au contraire de l'une ou de l'autre dépendoit l'intérêt de votre gloire ou de celle de votre ami , négliger vos avantages , ce seroit mériter que l'on doutât de votre esprit , ou qu'on vous accusât d'ignorer ce que l'on doit à son ami ou à soi-même.

Cette regle s'étend à la douceur , à la docilité , &c. qualités qui nous rendent tous les hommes favorables , lorsque nous sçavons les montrer avec art , & qui peuvent au contraire nous faire un tort considérable dans leur esprit , si cet art précieux n'en regle pas l'usage.

Un honnête homme , qui vient vous demander un conseil , mérite que l'attention de ne pas blesser son amour propre soit votre premier soin. Il est toujours humiliant d'être contraint à s'éclairer des lumières des autres ; demander un conseil

32 MERCURE DE FRANCE.

c'est faire l'aveu d'un besoin. Donner un conseil est donc faire une action par laquelle votre vanité agit en quelque sorte contre l'amour propre de celui à qui vous le donnez ; si vous ne lui paroissez pas modeste , vous lui paroîtrez impertinent , vous serez l'objet de sa haine immédiatement après avoir été l'objet de sa confiance ; mais si au contraire vos lumières se cachent sous un air de modestie , si en le conseillant vous paroissez plus flaté du service que vous pouvez lui rendre que de l'honneur qu'il vous aura fait , sa vanité reconnoissante vous tiendra compte d'un ménagement indispensable comme d'un bienfait volontaire ; vous obtiendrez son amitié par votre conseil , & son estime par votre procédé.

Il est aussi nécessaire de demander un conseil avec dignité , que de le donner avec modestie. On prévient l'injustice de la vanité en consultant avec un air touchant , toujours assez flatteur pour contenir l'orgueil qui voudroit agir. Celui qui consulte a un service à obtenir & une offense à éviter ; un service , parce qu'un bon conseil donné avec cet air de ménagement qui vient de la considération , porte naturellement ce nom ; une offense , parce que l'homme naturellement vain abuse aisé-

ment des services qu'il rend , & les tourne toujours en offense lorsque la façon de les demander n'a pas quelque chose d'important qui lui imprime la considération. On est sûr d'obtenir l'un & d'éviter l'autre par l'art de demander. On réussira même au-delà de ses espérances , si l'on sçait tirer de cet art tout ce que l'on peut en attendre. Celui que vous consulterez , forcé à vous supposer de la noblesse à proportion que vous en aurez montré , jugera de son mérite & de votre estime pour lui par votre démarche qui les mettra dans tout leur jour ; sa vanité caressée , portera ses idées sur la préférence que vous lui aurez donnée , & les détournera du service qu'il vous aura rendu ; il vous chérira , vous estimera , vous respectera. La reconnoissance lui dictera des remerciemens dont vous verrez facilement la sincérité. Si dans ce moment vous lui demandiez les plus grandes preuves de prédilection , il seroit capable de vous les accorder & de vous en remercier de même. Car que ne doit on pas attendre d'un homme lorsqu'on a sçu flatter sa vanité ?

La plupart des concurrens sont ou dissimulés avec bassesse , ou fermes avec insolence , & il n'arrive que trop souvent qu'ils triomphent par l'un ou l'autre de ces défauts , mais très-souvent aussi leur victoire

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

les livre à la haine & au mépris publics. L'on sent bien que, lorsqu'on demande une préférence sur un rival, la gloire ne souffre pas que l'on manque, par sa faute, de l'obtenir; afficher son ambition, c'est afficher la présomption si l'on ne réussit pas. Mais pour réussir n'y a-t-il point de moyens innocens qui ne soient dangéteux? Oui, sans doute, il en est, & les voici. C'est à celui-là seul qui en sçait faire usage, que sont réservés le véritable succès & la véritable gloire de réussir. Que l'on soit ouvert avec prudence & ferme avec noblesse, que l'on paroisse n'avoir de l'ambition que par ce que l'on se doit à soi-même d'en avoir lorsqu'on est fait pour parvenir, que cette ambition n'ait pas l'air de la prétention, que l'opinion que l'on a de soi ne soit point décélée par certain air de suffisance, que l'espérance seule se laisse voir, mais qu'il paroisse que soutenue du desir de la gloire, elle suffira pour donner la constance de solliciter ce que l'on demande, ou de poursuivre ce que l'on a entrepris.

Si l'on a pour concurrent un homme absolument supérieur en rang ou en mérite, on ne sçauroit réparer par trop d'égards l'audace de s'être mis à côté de lui, mais ces égards dégénéreroient en bassesse s'ils ne laissoient plus distinguer cet air de

résolution qui marque une ame courageuse, & qui sçait rendre aux autres ce qui leur est dû sans oublier ce qu'elle se doit à elle-même.

Si celui dont on se voit le rival est un homme médiocre mais modeste, s'il paroît que son ambition ait pris sa source dans sa mauvaise fortune, si son sort dépend de la réussite de ses idées; le traiter avec humanité, ne se montrer à lui qu'avec la moitié de ses moyens, soutenir son espérance en lui sauvant les preuves de son infériorité, descendre jusqu'à lui & lui conserver son illusion, paroître regretter d'être son compétiteur, sans que ce regret ait rien d'humiliant pour lui; c'est avoir le procédé d'un homme généreux, d'un homme admirable, d'un homme que tout le monde doit aimer.

Voilà de sûrs moyens de se faire valoir. On les trouve dans son cœur lorsque l'on pense bien. J'ai pris dans le mien le dessein de les exposer aux yeux des hommes pour les tenter s'il est possible. Je suis sûr d'avoir bien fait, mais aurai-je assez bien dit pour être écouté? tout dépend aujourd'hui de l'art de l'esprit. Un sermon même est ennuyeux s'il n'est agréable; il n'y a plus de milieu. La raison devroit pourtant avoir conservé quelque privilège; elle dir

36 MERCURE DE FRANCE.

toujours des choses & l'esprit en fait souvent souhaiter. Je sçais que l'esprit est très-aimable, & que s'il joignoit à ses agrémens l'appanage de la raison, il vaudroit beaucoup mieux qu'elle; mais il n'a pas tout, ce n'est presque qu'une belle fleur; pour-quoi s'y attacher uniquement? le printems est bien court; doit-on vivre sans provisions pour les autres saisons de l'année?

V E R S

A Madame P...

Qui voit P... voit la beauté:
C'est à cette Divinité

Qu'il appartient de fixer sur ses traces
Les jeux, les ris, les amours & les graces:

Mais on ne peut l'apprécier
Qu'en lui rendant le plus fidele hommage,
Elle seule des Dieux est la parfaite image;
Elle les représente, & les fait oublier.*

** Il y a dans les Danaïdes, Tragédie de Gombauld, un vers qui paroît le modele de ce dernier.*

Représente les Dieux, & les fait oublier.



E P I T R E

*A Mr F *** Docteur en Médecine , & amateur de la Littérature , sur le choix des livres.*

Toujours fondé sur votre complaisance ,
 Dont jusqu'ici j'ai fait l'expérience ,
 Puis-je , Docteur , par ce nouveau placet ,
 Frapper encore à votre cabinet ?
 Temple des arts , sacré dépositaire
 De la science & du goût littéraire ,
 J'y viens cueillir , (vous me l'avez permis)
 Le peu de fleurs dont j'orne mes écrits :
 En vain croirois-je , allant à d'autres sources ,
 Me procurer de meilleures ressources.
 Par-tout ailleurs que trouve un curieux ?
 Tout est obscène , ou tout est ennuyeux.
 Pour le prouver vous faut-il des exemples ?
 J'ouvre à vos yeux deux ou trois de ces temples.

Voyez Damon , ce brillant Adonis ,
 Damon vanté parmi nos Erudits ,
 Qui joint , dit-on , aux traits de la figure
 Ceux d'un génie orné par la culture :
 J'entens par tout préconiser son nom ,
 Les belles sont les hérauts de Damon :
 On le desire ; il va dans les ruelles ,
 Toujours porteur d'égayantes nouvelles ,

8 MERCURE DE FRANCE.

Faire briller ses graces , son esprit ;
C'est un oracle : Eh ! d'où vient ? » c'est qu'il lit ;
» Me répond-on , il faut voir les volumes ,
» Tous fruits récents des plus sçavantes plumes ,
» Dont il s'est fait un riche magasin ;
» Rien de plus beau , c'est de l'exquis , du fin.
Moi qu'on verroit voler jusqu'à la Mecque
Si j'y sçavois une bibliothèque.
Sur ce rapport qui flatte mon espoir
Je cours chez lui , je m'empresse à le voir.
Beau maroquin & brillantes dorures ,
Beau caractère , ô les charmans augures !
Oui , le dedans doit répondre au-dehors ,
J'ouvre ... que vois-je ? ... & quels sont ces trésors ?

Al ... , les lettres portugaises ,
D ... S * * * & mille autres fadaïses :
Lubrique amas des plus honteux recueils ,
De la pudeur , redoutables écueils ,
Damon , tranquille au milieu d'eux , se joue ,
Et puise là ces beaux talens qu'on loue ,
Ses complimens , ses contes , ses bons mots.
Quel répertoire ! Amathonte , Paphos ,
Êtes-vous donc l'école favorite ,
Où de nos jours s'acquiert le vrai mérite ?
Un laid Satyre , un Priape lascif ,
Dignes objets d'un regard peu craintif ,
Te font , Damon , admirer leurs grimaces ,
Et tu proscriis les Muses & les Graces ,

Comme beautés indignes de ton soin.

Moi , je les cherche Adieu , voyons plus loin
Si plus heureux enfin je les découvre.

Ici , Docteur , un second temple s'ouvre !
Erasme habite en ces paisibles lieux ;
C'est de Thémis un Prêtre studieux ;
Que des neuf sœurs on croit aussi l'élève ;
Si le palais , par quelque courte treve ,
Suspend par fois ses travaux journaliers ,
Des lys qu'il quitte il va sous les lauriers ,
Près d'Apollon passer de doux quarts-d'heure.
Je pourrai donc quel vain espoir me leurre !
Rongés des vers , mille auteurs décousus ,
Sont pêle-mêle en ces lieux étendus.
Que m'offrent-ils ? d'insipides matières ,
C'est du barreau les antiques lumières ,
Un froid Bertaud , un énorme Cujas.
O ciel ! où donc ai-je adressé mes pas ?
Je poursuivois Minerve en ces retraites ;
Qu'y rencontrai-je ? un hydre à mille têtes.
Des ais poudreux soutiennent ses noirs flancs ,
Et la chicane occupe tous les rangs.
Ses louches yeux fatiguent ma paupière ,
Elle mugit , je recule en arrière ,
Et curieux de plus rares trésors ,
Je vais ailleurs tenter d'autres efforts.

La scène encore , Docteur , change de face :
Entrons ici , suivez mes pas , de grace

40 MERCURE DE FRANCE.

Où vous conduis-je ? où vais-je ? ... Nous voilà.

Précipités de Carybde en Scylla ,
Philinte y loge : hérissé philosophe ,
Fort sur l'*ergo* , jugez de quelle étoffe
Sont les recueils qui tombent sous mes mains.
C'est Epîcure , & ses atômes vains ;
C'est Aristote avec le sillogisme ,
Je prens la fuite à l'aspect du sophisme ;
Et je crains trop , élève de Clio ,
D'être écrasé sous un *in-folio*.

Epris d'amour pour la littérature ,
J'en viens chercher chez vous la source pure.
Ainsi l'abeille aux stériles vallons ,
Ne rencontrant que ronces & chardons ,
Pour son goût fin toutes plantes ameres ,
Prend son effor vers ces rians parterres.
Beaux lieux où Flore , étalant ses appas ,
Offre à son choix des sucs plus délicats.
Ces belles fleurs que l'abeille cajole ,
De vos trésors , ami , sont le symbole.
L'historien avec le traducteur ;
Là le poète , & plus loin l'orateur
Composent tous , arrangés dans leur case
Un helicon dont le goût est la base.

Y briguez-vous une place ? ayez soin
Que vos essais soient marqués à ce coin.
Nouveaux auteurs , dont la race pullule.
Plus des écrits le nombre s'accumule ;

Et plus aussi dans ce fatras suspect ,
 L'homme lettré sur le choix circonspect ,
 Pese , compare , examine & discerne
 L'or ancien de ce clinquant moderne ,
 Qui séduit l'œil sans éclairer l'esprit ,
 Et que la mode a mis seule en crédit.
 Qu'à votre goût tous les goûts soient conformes ,
 Bientôt , Docteur , que d'heureuses réformes !
 Que de Romans à l'oubli condamnés !
 Que d'avortons , que de nains détrônés !
 Nains aujourd'hui qui vont sur les toilettes ,
 Dans les bureaux , jusqu'aux saintes retraites ,
 Effrontément étaler leur orgueil ,
 Que favorise un général accueil.
 Mais puisqu'en vain à ce torrent rapide
 La raison veut opposer son Egide ,
 Sans désormais chercher à l'affoiblir ,
 Bornons nos soins à nous en garantir.

Par M. Li. de Limoges.



Lettre à l'Auteur du Mercure.

M O N S I E U R , j'entre dans le monde, & je me suis informé de ce qu'il falloit pour s'y avancer rapidement. Quatre choses, m'a-t-on répondu. Beaucoup de talent pour voiler la vérité, presque autant de goût pour la galanterie, une pointe de médisance, & par-dessus tout un petit air de dévotion. Comme je suis timide, je n'ai pas osé me produire sans essayer à part moi si je réussirois. Mais comment m'y prendre ? Je n'avois jamais fait de vers ; j'ai imaginé d'en composer sur les quatre genres : Ainsi c'est la timidité qui m'a créé poète, & c'est beaucoup ; car je ne croyois jamais pouvoir faire quelque chose de cette timidité là. Ce sont ces essais que je vous envoie. Vous n'en prendrez pour le Mercure que ce qu'il vous plaira : Mais prenez-y garde, Monsieur, la chose est plus sérieuse que vous ne pensez. C'est du genre que vous choisirez, que dépendra le caractère que j'apporterai dans le monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

G * * *

STANCES A PHILIS.

Pour l'inviter à venir quelque tems à la campagne.

A Llons , Philis , dans ces bocages ,
Contempler de nouveaux objets ,
Et sous ces ténébreux feuillages
Inventer de plus doux projets.



Allons , loin du faste des villes ,
Loin du siècle , loin des plaisirs ,
A nos cœurs simples & dociles
Permettre d'innocens desirs.



Allons . . . la nature embellie ,
Par-dessus l'éclat des cités
D'une douce mélancolie ,
Remplira nos cœurs enchantés.



Du repos de ce lieu champêtre
Amour pourra s'autoriser.
Tout y sert à le faire naître
Ainsi qu'à le favoriser.



44 MERCURE DE FRANCE.

Quand la plaintive tourterelle
Pouffera de tendres accens,
Ton cœur peut-être apprendra d'elle
A souffrir des maux que je sens.



Quand le crystal d'une onde pure
Offrira tes traits dans son sein,
Il t'apprendra que la nature
Ne forma pas ces traits en vain.



Ces fleurs même, ces fleurs nouvelles
Nous font souvenir des instans :
Elles ne sont pas toujours belles,
Philis, il n'est qu'un seul printems.



Le tems, plus léger que l'aurore
S'envole d'un rapide cours :
Rendons-le plus rapide encore,
En le consacrant aux Amours.



Tous deux de l'ardeur la plus vive,
Philis, laissons-nous enflammer :
Tu m'aimeras pour que je vive,
Et moi je vivrai pour t'aimer.



Ah ! si ton amour est durable ,
S'il ne suit jamais d'autres loix ,
Mon sort est cent fois préférable
Au sort brillant des plus grands Rois.



D'une félicité plus pure
Les Dieux goûtent-ils la douceur ?
Au-dessous d'eux par ma nature ,
Au-dessus d'eux par mon bonheur.



Quand avec toi mon cœur s'explique ,
Je crois monter au rang des Dieux :
Et sous le toit le plus rustique
Je trouve près de toi les cieux.



Tout est divin dans ta personne.
M'offres-tu la rouge liqueur ?
Je crois voir Hebé qui me donne
Un nectar rempli de douceur.



M'offres-tu la pomme nouvelle ?
Pâris se vit moins honoré :
La sienne étoit à la plus belle ,
La tienne est au plus adoré.

46 MERCURE DE FRANCE.

Ces fleurs que ta main a choisie ,
Tu leur donnes mille vertus ;
Ce sont celles dont l'ambroisie
Parfument l'autel de Vénus.



Ah ! que l'amour répand dans l'ame
De sentimens délicieux.
Philis , en brûlant de sa flamme ,
Nous nous rendrons plus chers aux Dieux.



La cour des célestes Monarques
Nous destine les plus beaux jours.
Les graces deviennent les parques
Des cœurs consacrés aux Amours.



L'amour , c'est le fil de la vie.
Les plaisirs tiennent le fuseau ,
L'ivresse dont elle est suivie ,
Philis , c'est le coup du ciseau.



Veux-tu voir la métamorphose
D'un mortel au-dessus d'un Roi ?
Un mot fait mon apothéose :
Cher Tircis , mon cœur est à toi.

O D E

Tirée du Pseaume 100.

SEigneur, de ta gloire immortelle
 Je veux fonder la profondeur,
 Je veux célébrer la grandeur
 De ta clémence paternelle ;
 Et ce palais auguste où je suis adoré,
 Ne sera plus qu'un temple à ton nom consacré.



J'éloignerai de ma présence
 L'homme souillé d'impureté,
 Celui dont le souffle empesté
 Ne respire que la licence,
 Et qui dans ses discours, infâme séducteur,
 Fait trembler l'innocence, & rougir la pudeur.



J'en bannis les langues traîtresses.
 Tous ces noirs enfans du démon,
 Qui couvrant leur subtil poison
 De mille fleurs enchanteresses,
 Déchirent leur prochain par des traits acérés ;
 Et d'autant plus mortels qu'ils sont mieux pré-
 parés.



48 MERCURE DE FRANCE.

Je ne reconnois , ni n'avoue
Ce courtois superbe & vain ,
Dont le faste & le front hautain
Ne cachent qu'une ame de boue ;
Qui n'ayant que sa pourpre à faire respecter ,
Méprise des vertus qu'il ne peut imiter.



Je n'admettrai point à ma table
L'hypocrite ni le trompeur ,
Qui vend & sa langue & son cœur
Par un commerce détestable.
Celui dont l'intérêt formant l'unique loi
Sçait trahir sans remords sa parole & sa foi.



Mais le cœur fervent , l'ame juste ,
L'ami de l'ordre & de la paix ,
Celui-là fera pour jamais
L'ornement de ma cour auguste.
Eclaire-moi , grand Dieu , de ces rayons divins ,
Qui te font discerner tous les cœurs des humains.



LA

LA NAISSANCE DE BACCHUS,

F A B L E.

Lorsque le maître du tonnerre
 Quitta le céleste séjour,
 Et vint se livrer sur la terre
 Dans les bras de Séméle aux douceurs de l'a-
 mour,
 Il n'étoit point tel qu'à sa cour
 Auguste, puissant & terrible;
 Rien que d'humain en lui ne paroïssoit aux yeux,
 Et tout ce qu'il porta des cieux,
 Ce fut un cœur tendre & sensible.
 Cependant, quel plus grand honneur!
 Que pour une simple mortelle
 Un Dieu fasse de sa grandeur
 Un beau sacrifice à la belle,
 Qu'il préfère l'étrange saut
 Des hommages qu'il vient lui rendre
 A ceux que l'on lui rend là-haut?
 Que pouvoit-elle encore attendre?
 Fatale curiosité!
 Elle veut voir la Majesté
 Qui fait que tout l'Olympe adore
 Celui qui venoit l'adorer,
 Et sa fierté demande encore
 Qu'il vienne à ses yeux s'en parer.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Que me demandez-vous , cruelle ,
Lui disoit le Dieu consterné ?
Obéissez , répond Sèmele ,
Mon cœur à ce prix seul vous étoit destiné.
L'ame de chagrin pénétrée ,
Il quitte ce funeste lieu ,
Et vole au céleste empire
Transformer le mortel en Dieu.
Un superbe éclat l'environne.
Les tonnerres , les feux , les foudres , les éclairs
Qu'il lance du haut de son trône ,
L'escortent au loin dans les airs.

Cependant la troupe légère
Des amours , des plaisirs , des jeux ,
Suit en folâtrant , & tempère
Le feu qui brille dans ses yeux.
Que l'ambitieuse Sèmele
Dût s'applaudir de tant d'amour !
Jupiter revient à sa cour
Plus majestueux , plus fidele.
Qu'elle lui paîra de retour !
Mais , grands Dieux ! que vois-je ? qu'en-
tens-je ? . . .

Quel trouble enchaîne tous les sens !
A ces éclairs éblouissans
Son beau front est couvert d'une pâleur étrange,
Et d'un mortel effroi son cœur se sent saisir
Au sein du plaisir.
Plus prompt qu'Atalante

Il court retenir
Sa vie expirante.
Sur sa froide amante
Il cueille un soupir
Qu'éteint du desir
La soif dévorante.

Dieux ! par combien d'ardens transports ,
Et par quels baisers tout de flamme
Il cherche à rappeler son ame ,
Qui déjà touche aux sombres bords !
Mais hélas ! une nuit cruelle
Couvre les yeux de cette belle.

De ce funeste Hymen , Bacchus nâquit enfin ,
Charmant , mais dangereux , funeste Dieu du vin ,
De son pere il reçut l'influence mortelle ,
Des foudres , des éclairs , l'éclat vif & divin ,
C'est ce feu pétillant dont le jus étincelle ,
Qui porte jusqu'au cœur sa douce impression ,
Mais le trouble affreux de Semele ,
C'est celui de notre raison.

EPIGRAMME
CONTRE HERMOGUNE.

O On dit par tout , sçavante brune ,
Que vous parlez françois , hébreu , grec & latin .
Quatre langues, grands Dieux ! sans mentir, Her-
mogune ,
Il faut que contre le prochain
Votre haine soit peu commune :

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

N'étoit-ce donc pas assez d'une
Pour tuer tout le genre humain ?

Nous n'osons décider le caractère de l'Auteur sur ces différens morceaux. Les Stances , l'Ode & la Fable peuvent concourir à le former. A l'égard de l'épigramme , nous jugeons par sa lecture qu'heureusement pour lui , il n'est pas appelé à la médifance.

*Comparaison d'Homere & de Virgile , par
M. l'Abbé Trublet.*

Homere est plus poëte , Virgile est un poëte plus parfait.

Le premier possède dans un degré plus éminent quelques - unes des qualités que demande la poësie ; le second réunit un plus grand nombre de ces qualités , & elles se trouvent toutes chez lui dans la proportion la plus exacte.

L'un cause un plaisir plus vif , l'autre un plaisir plus doux.

Il est encore plus vrai de la beauté de l'esprit que de celle du visage , qu'une sorte d'irrégularité la rend plus piquante.

L'homme de génie est plus frappé d'*Homere* , l'homme de goût est plus touché de *Virgile*.

On admire plus le premier , on estime plus le second.

Il y a plus d'or dans *Homere* ; ce qu'il y en a dans *Virgile* , est plus pur & plus poli.

Celui-ci a voulu être poète , & il l'a pu ; celui-là ne pouvoit ne le point être.

Si *Virgile* ne s'étoit point adonné à la poésie , on n'auroit peut-être point soupçonné qu'il étoit très - capable d'y réussir. Si , par impossible, *Homere*, méconnoissant son talent pour la poésie , eût d'abord travaillé dans un autre genre , la voix publique l'auroit bientôt averti de sa méprise , ou peut-être seulement de sa modestie : on lui eût dit qu'il étoit capable de quelque chose de plus.

Homere est un des plus grands génies qui aient jamais été ; *Virgile* est un des plus accomplis.

L'Eneïde vaut mieux que l'Iliade , mais *Homere* valoit mieux que *Virgile*.

Une grande partie des défauts de l'Iliade sont ceux du siècle d'*Homere* ; les défauts de l'Eneïde sont ceux de *Virgile*.

il y a plus de fautes dans l'Iliade & plus de défauts dans l'Eneïde.

Ecrivant aujourd'hui , *Homere* ne feroit pas les fautes qu'il a faites ; *Virgile* auroit encore ses défauts.

On doit *Virgile* à *Homere* : On ignore si

54 MERCURE DE FRANCE.

celui-ci a eu des modèles , mais on sent qu'il pouvoit s'en passer.

Il y a plus de talent & d'abondance dans *Homere* , plus d'art & de choix dans *Virgile*.

L'un & l'autre sont peintres ; ils peignent toute la nature , & le coloris est admirable dans tous les deux ; mais il est plus gracieux dans *Virgile* , & plus vif dans *Homere*.

Homere s'est plus attaché que *Virgile* à peindre les hommes , les caractères , les mœurs ; il est plus moral ; & c'est-là à mon gré , le principal avantage du poëte grec sur le poëte latin. La morale de *Virgile* est peut-être meilleure ; & c'est le mérite de son siècle , l'effet des lumieres acquises d'âge en âge : Mais *Homere* a plus de morale , & c'est en lui un mérite propre & personnel , l'effet de son tour d'esprit particulier.

Virgile a surpassé *Homere* dans le dessein & dans l'ordonnance.

Il viendra plutôt un *Virgile* qu'un *Homere*.

Nous ne devons point craindre que les fautes d'*Homere* se renouvellent , un écolier les éviteroit. Mais qui nous rendra ses beautés ?

Il me semble que plusieurs des traits de

SEPTEMBRE. 1755. 55
ce parallele pourroient entrer dans celui
de *Corneille* & de *Racine*.

O D E

A la Vérité.

D U sein de la voûte azurée
Quel rayon éblouit mes yeux !
Quelle est cette vierge sacrée ,
Qui vers moi s'élançe des cieux ?
A son éclat , à cette flamme
Qui pénètre & remplit mon ame ,
C'est toi , céleste vérité ;
Tu viens me rendre à ta lumière ,
Tu viens briser sur ma paupière
Le sceau de la crédulité.



Les rives de l'Inculte Ingrie , (a)
Tôt ou tard rompent leurs glaçons ;
Tôt ou tard les vents en furie
Laiſſent flotter les Alcions.
Le jour serain qui suit l'orage ,
Offre enfin l'éclatante image
Du calme sûr où je me voi.
Laiſſons la foiblesse au vulgaire ,
Tout change , mon ame s'éclaire ,
Un ciel nouveau s'ouvre pour moi.

(a) Pays très-froid , conquis par les Suédois sur
les Moscovites , arrosé par la Nieva.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Je connois enfin ces perfides
Que ma foiblesse osoit aimer ;
Tandis que leurs cœurs parricides
Ne conspiroient qu'à m'opprimer.
Mon œil franchit le labyrinthe ,
Où ces cœurs fermés par la crainte ,
Cachent l'enfer & ses fureurs ;
Plus d'égards , le Dieu qui m'éclaire ,
Cruels , pour indigner la terre ,
Vous livre à mes crayons vengeurs.



Parlez , Tyrans de ma foiblesse ,
Vils artisans de mes malheurs ,
N'avez-vous flaté ma tendresse
Que pour vous nourrir de mes pleurs.
Cœurs ingrats , vous tramiez ma perte ,
Lorsque pour vous mon ame ouverte ,
A vous aimer bernoit ses soins ;
Ainsi l'agneau , dès sa jeunesse ,
Chérit la main qui le caresse
Pour l'immoler à nos besoins.



Venge-moi , Dieu de l'innocence ,
Toi qui seul moteur des destins
Foule à tes pieds l'intelligence ,
Et les vains projets des humains ,
De ces cruels Punis les crimes...

Que dis-je ? ces lâches victimes
Sont trop indignes de tes coups :
Je veux moi seul venger la terre ;
Grand Dieu , prête-moi ton tonnerre ,
Et laisse éclater mon courroux.



Fussent-ils dans les noirs abîmes ,
Je les poursuivrai chez les morts.
J'irai leur reprocher leurs crimes ,
Traîner sur leurs pas les remords.
J'écraserai leur tête altière ,
Leurs fronts brisés sur la poussière
N'outrageront plus les vertus :
Mais qu'est-il besoin de ta foudre ;
Ton souffle peut les mettre en poudre ?
Grand Dieu , parle , & qu'ils ne soient plus.

Poinçinet le jeune.

L'Auteur dans sa noble colere , prend
ici le ton du Psalmiste : L'agneau timide
est tout à coup transformé en aigle , qui
porte & lance la foudre , on peut dire de
lui ,

Facit indignatio versum.



Cv

LES DEUX FOURNEAUX.

F A B L E.

A M^{me} Bourette, ci-devant M^{me} Curé.

DE deux fourneaux, une muraille antique
Faisoit la séparation.

Ces fourneaux n'étant point dans la même boutique,

Ils n'avoient pas non plus la même fonction.

L'un, d'un distillateur, (à ce que dit l'histoire :)
Servoit à distiller les charmantes liqueurs.

Sur l'autre, un teinturier dans son laboratoire
Faisoit bouillir ses diverses couleurs.

Dès que les ouvriers avoient fait leur journée,

Le feu n'exhalant plus ni flamme ni fumée ;

Les fourneaux, à travers le vieux mur mitoyen,

De converser ensemble, avoient trouvé moyen :

Celui du teinturier disoit à son confrère :

Le goût & l'odorat par vos soins sont flatés,

Au lieu que de mon ministère

L'un & l'autre souvent se sentent rebutés.

Lors le distillateur lui répondit : Mon frère,

Vous avez votre utilité.

Dans moi, le feu par son activité,

Des fleurs, des fruits, absorbe la nature ;

Mais par vos soins , ainsi que la peinture
 Qui se fait admirer par son beau coloris ;
 Vous faites que les yeux sont charmés , éblouis.
 Vous semblez donner l'être aux plus aimables
 choses ;

Et même surpasser par vos métamorphoses ,
 L'azur qui brille au ciel , & la neige des lys ,
 Et le feu du corail , & le vermeil des roses.
 Lyon , les Gobelins font valoir vos talens.
 Vos travaux ont rendu ces endroits opulens.
 C'est par le ponceau fin , par la riche écarlate
 Que leur magnificence éclate.

Ne vous plaignez donc plus. Quant à flater le
 goût

Par mes liqueurs délicieuses ,
 A la santé du corps souvent pernicieuses ;
 Voilà tout mon mérite Eh ! qui peut avoir tout ?
 On ne joint pas toujours l'utile à l'agréable.
 Consolez-vous , l'utile est toujours préférable :
 Cependant , quand on peut les réunir tous deux ,
 C'est-là ce qui s'appelle avoir un sort heureux.
 Oui , dit le Teinturier : c'est un double avantage.
 Mais vous l'avez sur moi , tel est votre appanage.
 Par le beau coloris de vos douces liqueurs
 Vous charmez à la fois & les yeux & les cœurs.
 Eh ! qui joint mieux que vous l'agréable à l'utile ?
 Le goût & l'odorat ne me font point la cour ;
 Mais ils suivront toujours celui qui leur distille
 L'eau d'or & le parfait amour.

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Le fourneau d'un Poëte est son cerveau sans
doute.

Pour faire quelques vers je sçai ce qu'il m'en
coûte.

Bourette , mieux que moi , vous sentez cette ar-
deur ,

Dont le fils de Latone enflamme maint auteur.

Ne comparons donc pas nos fourneaux l'un à
l'autre ;

Le mien est de beaucoup inférieur au vôtre.

J. L. Cappon.

*Maître Teinturier , & Bedeau des Saints
Innocens à Paris.*

Ces qualités doivent servir de passeport
aux vers que l'on vient de lire.



PENSEES DIVERSES.

LA vertu est de tous les états ; mais la médiocrité est en quelque sorte son élément.

Il ne faut pas être vertueux ni libéral pour faire du bien aux misérables ; il suffit d'être homme.

Le vice traîne avec soi tant de maux , que quand la vertu ne serviroit qu'à nous en garentir , son prix devoit paroître infini.

Le dégoût de la vertu ne naît que dans les cœurs qui ne connoissent ni la vertu ni le vice.

C'est une vertu bien équivoque que celle qui a besoin d'épreuves pour se fortifier ; un homme vertueux par goût & par principes , l'est autant qu'on peut l'être , & l'est pour toute sa vie.

Le mauvais exemple est à la vertu ce que la prévention est à la vérité.

La loi la plus étroite ne gêne point l'homme vertueux , parce que tout ce qui est défendu lui devient impossible.

On dit du guerrier : il a fait de grands exploits ; du sçavant , il a fait de bons ouvrages ; du Législateur , il a fait de belles

61 MERCURE DE FRANCE.

constitutions : l'éloge de l'homme vertueux est d'avoir fait le bien.

Le Philosophe définit la vertu & la néglige ; le faux dévôt l'affiche & la rend ridicule ; l'enthousiaste la prêche & la fait haïr ; l'homme de bien la suit & en est le modèle.

Soyez riche , vous n'aurez pas de naissance ; soyez brave , il vous manquera du bonheur ; soyez puissant , vous ne serez pas modéré ; soyez vertueux , vous serez tout ce qu'il faut être.

L'honneur est un souverain despotique ; c'est la divinité du monde entier. Fortune, fanté , repos , tout lui est sacrifié. Faut-il que l'honneur soit différent de la vertu !

La sagesse distingue le bien , la vertu le pratique.

Le Jurisconsulte s'applique à pénétrer l'esprit des Loix ; le Physicien travaille à découvrir les secrets de la nature ; le Théologien tâche de percer la mystérieuse obscurité des Ecritures ; le Sage cherche à se connoître.

Les austérités , les jeûnes , les macérations , &c. ne sont bons qu'à compenser des excès contraires. Une vie uniforme & réglée est la vie de l'homme vertueux.

Les plus grands Princes ne sont pas toujours les meilleurs Rois.

SEPTEMBRE 1755. 63

Admirer la vertu & en négliger la pratique, c'est une contradiction bien étrange, & néanmoins encore trop rare.

Le zele ne differe de la passion, qu'en ce qu'il a un objet louable. Il est quelquefois dangereux, & a fait faire de grandes fautes.

Les esprits forts sont en fait de religion ce que sont les beaux esprits en fait de littérature.

Il n'y a qu'un pas du scrupule à la superstition.

Rien n'est pire que l'anéantissement. De faite de la félicité, passer au comble du malheur, ce n'est que changer de mode ; de l'existence, passer au néant, c'est perdre son essence.

Qui abandonne une Religion pour une autre, les trahit souvent toutes deux.

Les mœurs se forment des impressions qu'on reçoit, & s'épurent par les réflexions qui en naissent.

Qui cherche le péril est téméraire ; qui le fuit est lâche ; qui l'attend & le brave, est courageux.

Il y a peu d'incrédules, mais beaucoup de gens qui s'étourdissent ou s'endorment sur leur croyance.

Toute affectation est voisine du ridicule.

Un homme a-t-il de la naissance, du

64 MERCURE DE FRANCE.

cœur , du bien , de l'esprit ? Voilà ce qu'on regarde dans le monde. Mais a-t-il des mœurs ? c'est ce qu'on n'examine guères.

Il en est des passions comme des liqueurs qui entrent dans la composition de l'homme. L'équilibre subsiste-t-il entre ces liqueurs ? le corps se porte bien. Est-il détruit ? le corps souffre. De même tant que les passions demeurent dans une certaine assiette où elles se contrebalançant respectivement , l'ame est en bon état. Viennent-elles à se déranger ? l'ame est troublée , & devient malheureuse.

On peut définir le vrai bonheur une paix de l'ame qui naît du calme des passions , & du témoignage d'une bonne conscience.

La jalousie est la marque d'un amour extrême , ou d'un extrême mépris.

Les gens de bien & les scélérats ont quelque chose de commun ; c'est de mourir comme ils ont vécu.

La politesse n'est pas un vice ; mais c'est le voile & le masque de presque tous les vices.

Qui craint l'avenir , ou regrette le passé , jouit mal du présent.

La solitude est l'écueil du sçavant , & l'effroi de l'ignorant ; c'est l'asile de l'homme vertueux.

L'orgueil est la source du vice & de la fausse vertu.

La vertu qui ne se prête pas aux usages du monde , passe pour un vice d'humeur ; le vice qui s'y accommode est regardé comme une vertu de société.

Entez l'émulation sur un bon naturel , si vous ne voulez pas la voir dégénérer en envie.

Craignez Dieu ; aimez les hommes ; défiez-vous de vous-mêmes.

On peignoit autrefois le sentiment ; aujourd'hui on l'anatomise.

La plus aigre censure offense moins qu'une raillerie ; on veut bien être fautif , vicieux même , mais non pas ridicule.

Qui se trompe est homme , qui trompe est un monstre.

Les grands titres sont des monumens de la vanité des hommes plutôt que des témoignages de leur mérite.

Ce qu'on appelle modestie , n'est souvent qu'un raffinement de l'amour propre qui quête des louanges en affectant de s'en défendre.

Il n'y a de vraiment malheureux que ceux qui envient le bonheur des autres.

Il y a des gens , mais en petit nombre , qui ne sont indignes d'une grande fortune , que parce qu'ils la desirent.

Les plus grandes fautes dans l'ordre de la société, sont celles que l'on commet contre les devoirs de son état.

On parle toujours trop quand on parle mal à propos.

Les vérités se tiennent & forment une espèce de chaîne qu'on ne peut rompre ; c'est ce qui a fait dire aux Philosophes que la vérité est une.

La crainte naît de l'incertitude ; un péril assuré ne peut produire que l'héroïsme ou le desespoir.

Le monde fourmille de fots , & cependant c'est l'usage du monde qui forme les gens d'esprit.

LE MARIE, Avocat au Parlement.

A M. Chevalier , premier Médecin de son Altesse royale Marie - Anne Princesse de Saxe , Electrice de Baviere.

E P I T R E

C'En est donc fait , tu pars , Médecin renommé ,

Toi , que ton seul génie & l'étude ont formé.

Célèbre Chevalier , une auguste Princesse ,

A qui le ciel fit part de sa haute sagesse ;

Eprise des talens qu'on voit briller en toi ,

Te ravit aux François , t'appelle près de soi.

Cours, vole, va servir cette Princesse aimable ;
 Pour toi fut-il jamais un fort plus desirable ?
 Toute jeune qu'elle est, dans la fleur de ses ans,
 C'est la mere & l'appui des arts & des talens.
 Les graces, la beauté sont un autre appanage,
 Qu'avec elle en sa cour nulle autre ne partage.
 Que de pressans motifs, ô docte Chevalier,
 Pour déployer ici ton sçavoir tout entier !
 Mais que dis-je ? le ciel jaloux de son ouvrage,
 Sans doute empêchera que le tems ne l'outrage ;
 Conservera ses traits, sa santé, sa fraîcheur.
 J'en fais des vœux aux ciel pour elle dans mon
 cœur :

Alors tu ne seras que spectateur stérile.

Heureux d'être à ce prix serviteur inutile !

Le pauvre *, j'en conviens, loin de toi souffrira,

Et peut-être en ses maux sans secours périra :

Mais si la charité, cette vertu féconde,

Ne se borne ici-bas qu'aux limites du monde,

Qu'importe, que ce soit sur le pauvre François

Que tombent tes secours, ou sur le Bavaïois.

Le ciel t'ayant donné d'abord l'un pour partage,

Par de brillans liens avec l'autre r'engage.

Ces peuples si divers de langage & de lieu,

** M. Chevalier est dans l'usage depuis vingt ans de secourir chaque jour un très-grand nombre de pauvres dans leur misere, & de partager sa fortune avec eux, en leur donnant par charité les remèdes convenables à leurs maux.*

68 MERCURE DE FRANCE.

Appartiennent tous deux également à Dieu.

Il récompensera d'une égale couronne

Quiconque de bon cœur à l'un ou l'autre donne,

Le Prince & la Princesse à qui tu vas donner

Tes talens & tes jours , loin de te condamner

Louront , enflammeront par leur exemple même

Ce penchant que tu tiens de la bonté suprême.

Vole donc , & que rien n'arrête ici tes pas ,

Mais souviens-toi de nous en quittant nos climats.

Par M. Jouin , Bourgeois de Paris.

L'Auteur m'ayant écrit que la Cour. de Baviere souhaitoit que cette épître parut dans mon recueil , j'ai regardé ce desir comme un ordre respectable , & je l'ai inférée sans l'examiner.

B O U Q U E T

Présenté par les Chevaliers de l'Arquebuse de Brie - Comte - Robert , à M. Paris de Monmarcel , leur Colonel depuis long-tems , la veille de la S. Jean 1755.

Cette Compagnie se rendit à Brunoy , & après avoir mis pied à terre , elle alla au nombre de trente sous les armes & en uniforme au Château. M. de Monmarcel vint au-devant d'elle tenant M. son fils par la main. On portoit à la tête sur un

brancard , un bouquet en forme de surtout de dessert , composé de fleurs de sucre en pastilles. Aux quatre extrémités s'élevoient quatre palmiers formant un cabinet , entrelassés de panneaux à la mosaïque. Sous ce cabinet on voyoit les trois déesses & Pâris donnant la pomme à Venus entourée d'amours voltigeans ; & au-dessus un Mercure en attitude de la Renommée. Aux pieds de chaque palmier étoit un génie en habit uniforme de l'arquebuse avec des trophées d'armes , chaque génie portoit une emblème.

Le premier.

C'est en vain qu'aujourd'hui la gémissante Aurore
 A fait voir les trésors de la brillante Flore ;
 L'attrait éblouissant d'un éclat passager
 N'offriroit de nos cœurs qu'un tableau trop léger.
 Fleurs , dont l'industriel & solide assemblage ,
 Du destructeur de tout redoute moins l'outrage ,
 Vous allez devenir aux yeux judicieux
 Le symbole parfait de nos sinceres vœux.
 Dites au pere , au fils , à l'épouse chérie ,
 Que le dernier de nous leur donneroit sa vie
 Pour prolonger leurs jours , & les rendre immor-
 tels ,
 Et que tous les desirs de notre Compagnie
 Sont d'avoir , en dépit du tems & de l'envie,
 A sa tête des MONMARTELS,

70 MERCURE DE FRANCE.

*Le second. Les armes de M. de Monmartel.
Une pomme d'or. Ces armes sont sur les
drapeaux de la Compagnie.*

La reine de Paphos l'obtint par sa beauté,
Et toi par tes vertus & par ta probité.
Elle fait notre gloire & nos cheres délices,
Et brille à tous nos exercices.

Le troisieme. Les armes de la Compagnie.
Par notre attachement, & par tous tes bienfaits,
Nous goutons des plaisirs vifs & pleins d'innocence.

Et pour mieux consacrer la grandeur de ses faits,
Nous unissons l'amour à la reconnoissance.

Le quatrieme. Colonel M. de Monmartel.
Que ce nom nous est doux ! qu'il nous est précieux !
Il embellit chez nous la plus petite fête ,
Il nous fait disputer l'honneur de la conquête
Bien plus que le prix de nos jeux.

M. Greban , Capitaine en chef , fit très-élégamment un fort beau compliment à M. de Monmartel , dans lequel il lui demanda de vouloir bien accorder aux vœux de la Compagnie , M. son fils pour Lieutenant-Colonel. Il fut reçu & installé sur le champ , & prêta serment entre les mains de M. le Colonel. Un enfant de onze ans , fils de M. Dauvergne le jeune , Capitaine-

Guidon , admis depuis quelque tems dans la Compagnie , & qui n'avoit pas encore prêté serment , le prêta entre les mains de M. de Monmartel fils , Lieutenant-Colonel , & lui débita le compliment en vers libres , qui suit.

Pour se ranger , Monsieur , sous votre obéissance ,
Les liens du serment paroissent superflus ,
Il ne faut qu'un cœur tout au plus ;
Voici quelle est ma conséquence.

Quand à la fois on peut unir
Et son devoir & son plaisir ,
On goûte une douceur extrême ,
Or dès qu'on vous voit , on vous aime ,
Ainsi l'on doit donc se tenir
Trop heureux de vous obéir.

Eh ! qui de vous aimer oseroit se deffendre ?
L'amour en vous formant vous donna sa beauté ,
un cœur bon , délicat & tendre ,
Ses graces & sa majesté.

La vertu , qui toujours a guidé votre pere ,
Et qui vous est héréditaire ,
Dans son difficile chemin ,
Vous conduit déjà par la main ,
Et vous tiendrez de votre mere
La valeur de tous ses ayeux ,
On le voit sur vos traits , on le lit dans vos yeux ,

72 MERCURE DE FRANCE.

Pour moi, Monsieur, quel avantage

D'être à l'ombre de vos drapeaux.

Non, la faiblesse de mon âge,

N'arrêtera pas mon courage

Pour surpasser tous mes rivaux.

Je vais donc consacrer tous les jours de ma vie

Au solide bonheur de vous être attaché,

Et mon cœur en est si touché

Qu'il ne sent que par-là, le serment qui me lie.

M. le Colonel fit servir des rafraichissemens de toutes especes à la Compagnie, elle fut invitée d'assister à la procession du feu de la S. Jean, & eut l'honneur d'y être commandée par M. le Lieutenant-Colonel. M. de Monmartel a eu la bonté de marquer beaucoup de satisfaction, & un grand nombre de personnes de considération qui étoient chez lui, & beaucoup d'autres des campagnes voisines que cette fête avoit attiré à Brunoy, en ont paru fort contentes.

LE mot de la premiere Enigme du Mercure d'Août est la voyelle *e* ; celui du premier Logogriphe est *Lamproie* ; celui de la seconde Enigme, *Poulets* ; & celui du second Logogryphe *Livre*, dans lequel on trouve *rive*, *lire*, *vie*, *Levi*, *ivre*, *ré*, *ver*, *ire*, *vil*, *lie*, *île*.

ENIGME.

E N I G M E.

JE suis un triple cabinet
 Avec une double ouverture ,
 Par où passe plus d'une ordure
 Que chacun y porte en secret.
 Celui qui reçoit le paquet
 Ne le reçoit pas sans murmure.
 Deux papiers font la figure
 De gens condamnés au gibet.
 Pendant que l'un des deux raisonne ,
 Un tiers, sans conseils de personne
 De tout point veut être éclairci.
 Là, pour le repos de son ame,
 Il ne faudroit pas qu'un mari
 Se trouvât derrière sa femme.

*Par M. le Baron de B****

L O G O G R Y P H E.

AMi Lecteur je vais t'apprendre
 Un fait qui n'est guerres commun.
 Porté sur onze pieds je n'en ai souvent qu'un ,
 Mais pour mieux te faire comprendre
 Ce Logogryphe ingénieux ,

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Je vais décomposer tout ce qui me compose,
Et par mainte métamorphose

Montrer à tous les curieux

Un mot bien grec, d'aucun usage en France,
Un autre un peu latin, connu dans tout pays,
Et que je dis cinq fois en disant qui je suis,
Quoiqu'une seule fois il soit dans mon essence.

Un arbrisseau tendre, charmant,

Une couleur très-séduisante

Lorsqu'elle est jointe avec l'argent ;

Sur une voiture roulante

Que l'on chérit tant à présent.

Le contraire d'un continent.

Ce que dicte Thémis ; le fils du premier homme ;

De dix fois cent, ce qui forme la somme ;

Une rivière, un fleuve très-fameux ;

Ce qui n'est point une femelle ;

Un coffre ; un suc délicieux ;

Un synonyme de querelle ;

Ce qu'on oppose à la fureur des eaux

Pour mettre à couvert les vaisseaux.

Ce qui sert à former les habits des Lévites ;

Un mauvais livre, un souffle tout divin,

Dans le tonneau ce qui reste du vin.

Ces hommes qui jadis vivoient en bons hermites ;
Seulement occupés des affaires du Ciel.

Une fontaine en Israël ,

Une île où Jupiter fit fabriquer la foudre

Qui réduisit tous les Titans en poudre.

SEPTEMBRE. 1755. 75

Le nom d'un Duc dont je suis serviteur ,
(Quand je dis moi , je veux dire l'auteur)
Celui d'un Maréchal de France ,
Et même le nom de son fils.

Trois noms qui n'ont entr'eux aucune ressem-
blance ;

Ce dont nous sommes tous paîtris.

L'air agité qui frappe nos oreilles.

Deux grands Législateurs , l'un fit de sages loix ,

L'autre opéra bien des merveilles

Pour réduire un tyran indocile à sa voix.

L'autre que le Persé révere.

Une mesure , une ville , un oiseau

Dont le ramage n'est pas beau.

La Nymphé que Junon punit dans sa colere ,

Et fit errer dans l'univers.

L'étoffe qui nous vient d'Anvers.

Deux animaux marchant sur terre.

Une fête célèbre en des climats divers.

Enfin tu me tiens dans ce vers.

*Par Saint-Remi , domestique , chez M. le
Duc d'Orléans.*

ENIGME.

PUR ouvrage de la nature ,
Où je suis je sers d'ornement :
Mais quand quelque triste aventure
Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

M'a produit , je suis différent :

Le vulgaire ne m'envise ,

Qu'avec une espèce d'horreur.

Je ne suis rien aux yeux du sage :

Le Courtisan me fait servir à sa grandeur ,

Et quoiqu'à mes sujets , outre un dur esclavage ,

J'imprime un trait qui semble les flétrir ;

Chaque jour cependant j'aggrandis mon empire.

Tu demandes mon nom ? je n'ose te le dire.

Je crains , lecteur , de te faire rougir.

Par T. P. de Paris.

LOGOGYPHE.

ET des biens & des maux je suis souvent l'auteur ,

Du vulgaire ignorant je captive le cœur ,

Je forme quelquefois le plus sombre nuage ,

Et décide à mon gré du succès d'un ouvrage.

Je compose dix pieds ; combine bien les mots ,

J'offre à tes yeux , lecteur , ce qui plaît aux troupeaux ,

Le plus cruel tyran qu'ait produit la nature ,

Au Rhétoricien une heureuse figure :

Ce que tous les mortels ne quittent qu'à regret ,

Qu'on aime par nature ; un précieux objet.

Ce qu'un Roi généreux , à donner trop facile ,

Voit souvent se changer en un bien inutile.

Ce qui de nos esprits dissipe le chagrin ;
 Un mot toujours présent à notre esprit malin.
 Ce que les matelots affrontant les orages ,
 Regrettent , mais en vain , au milieu des naufrages.

Un animal rampant ; un art Ingénieux.
 De nos jardins fleuris l'ennemi dangereux.
 Un Prince infortuné très-sçavant dans l'augure ;
 Que Circé par dépit fit changer de nature.
 Le propre nom qu'on donne⁴ à tous les fronts
 voilés.

Ce qui déplaît toujours aux esprits aveuglés.
 A tous les bâtimens chose très-nécessaire ,
 Un gouffre où s'engloutit l'aliment ordinaire.
 Un oiseau plus jaseur qu'une Nonne au parloir ,
 Celui qui tient sur nous un souverain pouvoir.
 Exposé tous les jours sur la plaine liquide.
 Je fers l'ambitieux , & fends l'onde rapide.
 Adorable vertu , chaste fille des cieus ,
 On aime à m'ériger des autels en tous lieux
 Je sçûs forcer un jour à périr obstinée ,
 Du Prince Acrisius la fille infortunée.
 Je renferme un pronom ; une triste couleur :
 Et le nom d'un Poëte , & celui d'un Rhéteur.
 Fort commode aux humains , de nature fragile
 J'oppose aux Aquilons une barriere utile ;
 J'offre un nom que desire un tas de vains esprits ;
 Critiques ennuyeux dans leurs fades écrits ;
 Les lieux où le soleil commence sa carrière ;

D. iij

78 MERCURE DE FRANCE:

Aux ragouts employée, une vive poussière.

Adverbes opposés : sans chercher vainement ;

Peut-être tu me fuis, Lecteur, en ce moment.

M U S E T T E.

Nos hameaux sont l'heureux séjour

De l'innocence & de l'amour.

La tendresse,

La sagesse

Par des accords charmans

S'y trouvent réunies ;

Tout les Berges y sont amans,

Les Bergeres n'y sont qu'amies.



Flûte.

Musette.

*Nos bameaux, sont l'heureux séjour de l'innocence et
de l'amour: Latendre sur la sagesse l'ardes accords cha
-mans S'y trouvent réunis = es, Tous les Bergers y
sont Amans, Les Bergères n'y sont qu'amis - es*

The musical score is written for two instruments: Flute and Musette. It consists of six systems of staves. Each system has a treble staff for the Flute and a bass staff for the Musette. The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 2/4. The lyrics are in French and are written in a cursive script. The score includes various musical notations such as notes, rests, accidentals, and ornaments. There are also some performance markings like '3' and '+'. The piece ends with a double bar line and a repeat sign.

7.^{bre} 1755.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

S U I T E

*De la séance publique de l'Académie royale
de Nîmes.*

M. le Marquis de Rochemore, Secrétaire perpétuel, lut ensuite une pièce en vers libres, intitulée *Épître d'Hypermnestre à Lyncée*. Cet ouvrage est imité d'une des Héroïdes d'Ovide ; mais l'auteur ne s'est point attaché à copier son modèle ; il a pris quelques pensées du Poète latin, il y a joint les siennes : nous allons citer quelques morceaux détachés qui pourront faire juger de tout l'ouvrage.

C'est ainsi qu'Hypermnestre raconte à son époux les crimes de ses sœurs, & ses propres combats.

Un bruit soudain glaça ton épouse craintive ;
Un bruit sombre . . . plaintif . . . de lugubres accents . . .

Je vis briller le fer . . . les soupirs des mourans
Vinrent frapper mon oreille attentive :

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Imitons, dis-je alors , l'exemple de mes sœurs ,

De Danaüs suivons les loix severes ,

Unissons Lyncée à ses freres.

Un Dieu sans doute , un Dieu suspendit mes fureurs.

Mon bras étoit levé , ta criminelle amante

Mesuroit éperdue , interdite & tremblante ,

Le coup qui devoit t'immoler ,

Ton sang étoit prêt à couler , . .

J'avois trois fois repris l'arme inhumaine

Qu'avoient ravi trois fois à ma main incertaine

L'horreur , l'amour & la pitié.

Dérobons à mon pere une seule victime.

Dois-je être l'instrument de son inimitié ,

Et la complice de son crime ?

Moi ! je me souillerois d'un sang si précieux ,

J'obéirois à des ordres impies !

Et cet Hymen détesté par les Dieux

Auroit été formé par les Furies !

Ah plutôt dans mon sein le poignard odieux

C'est en vain qu'un pere parjure

Veut me faire trahir l'amour & la nature ,

Leurs droits sont gravés dans nos cœurs

Et la voix d'un tyran guidé par ses fureurs

Ne peut étouffer leur murmure.

Les sanglots d'Hypermnestre , ses combats , ses transports , arrachent enfin Lyncée au sommeil : fuyez , lui dit-elle ,

La trahison , la mort regnent dans ce palais ,
 Cette nuit féconde en forfaits
 Dans le sombre séjour a réuni vos freres ,
 Et les myrthes d'Hymen aux Cypres funéraires.

» Mon amour seul vous a sauvé , &
 » m'a fait trahir les ordres cruels de Da-
 » naüs. » Le jeune Prince s'échappe du pa-
 lais à la faveur de la nuit.

Du soleil cependant la jeune avantcouriere
 Sur nos Lares sanglans répandoit sa lumiere.
 Danaüs (la fierté brilloit dans ses regards)
 Comptoit de nos époux les cadavres épars ;
 Un seul manquoit , Lyncée en cette nuit perfide
 Evita seul les coups de la parque homicide.

Hypermnestre raconte à son époux la
 fureur de Danaüs quand ce Monarque bar-
 bare s'aperçut qu'une de ses victimes lui
 étoit échappée ; il jure la mort de sa fille ,
 & la fait indignement traîner dans un
 cachot affreux.

» Viens , cher époux , lui dit-elle enfin ,

Viens finir ma captivité :

Mais n'écoutes point ta vengeance ,

Contente-toi de sauver l'innocence

Sans punir l'inhumanité.

Songe qu'Hypermnestre est la fille

Du meurtrier qui perdit ta famille ;

Dv

82 MERCURE DE FRANCE.

Tout barbare qu'il fût, daigne épargner ses jours.
D'un sang cher à mon cœur ne rougis point tes
armes :

Que ton retour enfin hâté par les amours
Ne soit point souillé par mes larmes.

Cette fin est absolument différente de celle d'Ovide ; l'Auteur n'a pas jugé à propos non plus d'imiter dans son épître le long épisode d'Io changée en vache. Les connoisseurs décideront s'il a bien ou mal jugé :

M. Vincens lut ensuite une épître à la mort, dont voici l'extrait.

La mort peut inspirer l'effroi aux âmes vulgaires, mais elle présente au Sage une lumière sûre qui écarte l'illusion des sens, & lui montre les objets précisément tels qu'ils sont ; c'est une divinité favorable qui enseigne aux humains l'art de jouir de tout sans abuser de rien, & qui dissipant le prestige des passions soutient leur cœur dans l'heureux équilibre, qui seul peut faire la vraie félicité. Tel est le point de vue sous lequel M. V. envisage la mort. Il peint en commençant l'épître qu'il adresse à cette Divinité, la situation où se trouve l'homme lorsqu'il entre sur la scène du monde.

Sur le bord d'une mer immense
 L'homme au sortir de son enfance ,
 Par la nature est exposé :
 Là son cœur ingénu sans guide , sans défense ;
 Par la séduisante apparence
 Est à chaque instant abusé :
 Sur le mobile dos des ondes azurées ,
 Les folâtres amours & les plaisirs légers
 Déployant leurs aîles dorées ,
 L'appellent par leurs jeux , & voilent les dan-
 gers ;
 Les jours sereins de la jeunesse ,
 Le calme séducteur , les cris des Matelots ,
 Tout le sollicite & le presse
 De tenter la route des flots ;
 Il part , sur les eaux il s'élance ,
 L'impatient desir & la douce espérance
 Enflent la voile , & l'écartent du port ;
 Mais à peine au loin de la plage
 Voit-il disparaître le bord ,
 Tout change , l'air frémit , tout annonce l'orage :
 Tout découvre à ses yeux , trop tard desabusés ,
 Les périls où ses jours demeurent exposés :
 Des passions tumultueuses ,
 Les rapides courans & les vents opposés
 Offrent à chaque instant sur les mers orageuses
 Les débris des vaisseaux par les vagues brisés :
 A la fureur de la tempête ,
 Lui-même tout-à-coup livré.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

L'orgueil , l'ambition , déchaînent sur sa tête ,
Leur souffle impétueux contre lui conjuré ;
De la fougue des flots , malheureuse victime ,
Quelquefois dans les cieus , quelquefois dans
l'abîme ,

Et loin de sa route égaré ;
Une mer inconnue & d'écueils hérissée ,
De toute part à sa nef fracassée ,
Présente un naufrage assuré.

La mort est la seule divinité qui puisse
sauver l'homme de ce péril ; elle lui mon-
tre la vanité des objets qui l'environnent ,
elle l'éclaire sur leur durée qui n'est que
d'un instant. Instruit par ses leçons le Poë-
te n'envie point le sort des favoris de la
fortune : non , dit-il , leur état ne sçauroit
m'éblouir.

De troubles, de soupçons, leur ame environnée
Laisse fuir le présent , redoute l'avenir ;
Et malgré leurs efforts leur vie est moissonnée
Avant qu'ils * aient trouvé le moment de jouir.

L'ambition n'a pas plus de charmes pour
lui. En vain montre-t-elle ses favoris pla-
cés sur le char de la gloire ou montés au
rang des Dieux ; l'ambitieux , dit M. V.
éblouit quelque tems l'univers :

** Ce mot , ayant , ne peut point s'élider , en con-
séquence il ne doit jamais être employé qu'à la fin
d'un vers.*

Astre brillant il roule sur nos têtes ,
 Il excite, il appaise à son gré les tempêtes ,
 Il couvre l'Univers d'un feu qui l'éblouit :
 Mais tandis qu'oubliant sa foiblesse première
 Il répand à nos yeux sa plus vive lumière ,
 Par sa propre splendeur séduit ,
 Tu parles , & soudain du haut de sa carrière
 L'astre est précipité dans l'éternelle nuit.

O mort ! continue le Poëte ,
 O mort ! un ennemi cent fois plus redoutable
 Avoit fait chanceler mon cœur.
 La volupté d'un charme inévitable
 Versoit déjà sur lui le poison séducteur :
 De fleurs sans cesse couronnée ,
 Autour de moi sa voix appelloit le plaisir ;
 De délices environnée
 Son regard dans mon ame allumoit le desir ;
 C'en étoit fait , l'amour achevoit ma défaite ,
 Ses liens pour jamais alloient me retenir ;
 Mais tu souffles , & sur sa tête
 J'ai vu les roses se flétrir.

Ces détails sont terminés par cette réflexion.

Gloire , plaisir , pouvoir , richesse ,
 Atômes agités par l'aveugle Déesse ,
 A la faveur d'un rayon lumineux ,
 Vous voltigez quelque tems sous nos yeux :
 Notre cœur ébloui s'empresse

86 MERCURE DE FRANCE.

Pour arrêter votre cours incertain ,
Il vous poursuit , il s'agite sans cesse ,
Il croit vous posséder enfin :
Mais le souffle du tems vous emporte soudain.

Ce n'est pas que M. V. ne trouve des
plaisirs dignes de son cœur : l'amitié lui
offre des charmes auxquels il se livre avec
transport , & qui le dédommagent de toutes les traverses de la vie humaine.

Telle une tendre fleur que le midi dévore ,
Sur sa tige panchée , & prête à se flétrir ,
Renaît , s'épanouit , de nouveau se colore
Au souffle amoureux du zéphir :
Telle au sein des soucis qu'à chaque instant fait
naître
Sur les pas des humains le destin sans-pitié ,
Mon ame prend un nouvel être
Aux doux accens de l'amitié.

Les Muses viennent encore lui prodiguer des plaisirs purs ; Erato , Uranie ,
Calliope , l'instruisent & l'amusent tour à tour : Cette dernière sur-tout égaye la solitude du Poëte en formant devant lui mille tableaux gracieux.

Tantôt elle lui peint le calme de la mer ,
Le ciel est pur , l'air est tranquille ,
Du soleil l'image mobile

Luit & vacille au fond des eaux :
 Zéphir & les Nymphes craintives
 De mille rides fugitives
 Sillonnent mollement les flots.
 Tantôt elle lui peint une agréable fête ;
 Au pied d'un coteau fortuné
 Venus de pampre orne sa tête ,
 Bacchus de myrthe est couronné ,
 Guidés par l'aimable folie
 Les amours barbouillés de lie
 Folâtrant auprès des neuf sœurs :
 Et les graces échevelées
 Parmi les Bacchantes mêlées
 Feignent d'éprouver leurs fureurs.

C'est par de tels plaisirs , continue le
 Poëte :

C'est par de tels plaisirs qu'égayant le voyage ,
 Et variant l'emploi de mes paisibles jours ,
 Du terrestre pèlerinage
 J'acheve doucement le cours ,
 Prêt au moindre signal de quitter sans allar-
 mes
 Des biens dont ici-bas je jouis sans remords

Le sort qui nous attend après cette vie ,
 ne cause aucun effroi à M. V. que les im-
 pies , les injustes & les autres criminels
 soient saisis d'une juste terreur au moment

88 MERCURE DE FRANCE.

fatal qui les fait descendre dans le tombeau , pour lui il est rempli d'une noble confiance.

Mon cœur (*dit-il*) ne connoit point ces craintes formidables.

Soumis envers les Dieux , juste envers mes semblables ,

Vertueux , ou du moins zélé pour la vertu ,
Sous le poids du courroux céleste

Je ne crains point d'être abattu ;
Et si des passions l'impression funeste
Altere de mon cœur l'exakte pureté ,
Les Dieux qui l'ont formé , connoissent qu'il
déteste

Sa fatale fragilité ;
Et satisfaits de ma sincérité ,
Leur souffle bienfaisant purifera le reste
De la débile humanité.

M. Perillier , Chancelier , a terminé la séance par un Discours *sur la nécessité du choix dans les lectures.*



MEMOIRE

POUR le sieur Pierre Estève , de la Société royale des Sciences de Montpellier , contre Messire Joseph-Louis-Vincent de Mauleon de Causans , &c. & contre le sieur Jean Digard , ancien Ingénieur du Roi , au sujet du prix proposé par M. de Causans , au premier qui démontreroit un Paralogisme dans sa démonstration de la quadrature du cercle. *A Paris* , chez Ch. Ant. Jombert, Imprimeur-Libraire du Roi, rue Dauphine ; & chez Duchesne , Libraire , rue S. Jacques , au Temple du Goût , 36 pag. in-4^o.

Il n'est presque personne qui ignore que M. le Chevalier de Causans croit avoir trouvé la quadrature du cercle : il a du moins annoncé plusieurs fois dans tous les Journaux la nouvelle de cette découverte. D'abord il avoit fixé sa récompense à quatre millions qui devoient lui être donnés en forme de souscription ; mais lorsqu'il y a eu seulement six cens mille livres déposées , il a bien voulu publier ce qu'il appelloit une découverte merveilleuse. Comme il ne pouvoit se faire adjuger l'argent qui étoit déposé pour être sa récompense sans se faire juger sur ses démonstra-

tions , il configna chez un Notaire la somme de dix mille livres qui devoit être remise au premier qui démontreroit un paralogisme dans sa découverte de la quadrature du cercle. C'est ce prix qui fait l'objet du procès littéraire dont traite le mémoire que nous venons d'annoncer. On y trouvera d'abord un précis très-exact de tout ce qu'il y a d'historique dans cette affaire , nous y renvoyons le lecteur pour ne l'entretenir ici que de ce qui fait le fonds du procès.

M. Estève nous apprend qu'il est le premier qui ait convaincu M. le Chevalier de Causans d'erreur : En effet il n'y a personne qui ait déposé avant lui une démonstration du paralogisme en question. Il a donc rempli tout ce qui étoit imposé par l'affiche qui avoit annoncé le prix , & il seroit en droit de se faire adjuger pour lui-même les dix mille livres ; cependant voici quelles sont ses conclusions.

» Etant le premier qui a démontré au
 » Chevalier de Causans un paralogisme
 » dans sa quadrature du cercle , il deman-
 » de qu'il plaise à la Cour que les dix mil-
 » le livres lui soient remises comme ju-
 » stement acquises ; & pour fonder une
 » chaire de Mathématiques qui sera à sa
 » nomination & pour l'instruction de ceux

» qui pourroient à l'avenir confier indif-
 » cretement leur fortune à un paralogisme
 » fait sur la quadrature du cercle.

L'Auteur du mémoire passe ensuite aux moyens qui établissent son droit. Il plaide sa cause comme s'il étoit devant la Grand'-Chambre du Parlement, qui doit juger cette affaire. Il prouve que M. de Causans a fait un véritable contrat avec le public, qu'il ne sçauroit s'en faire relever *qu'en implorant la protection que les Magistrats ne refusent point aux mineurs*. Il fait observer que ce prix a été proposé avec les formalités les plus rigoureuses que la justice ait jamais prescrites pour cimenter irrévocablement les conventions; qu'on ne doit pas le regarder comme un pari, mais plutôt comme la récompense des talens & le payement d'un travail qui n'a été entrepris que pour satisfaire M. de Causans à qui il étoit utile.

Pour qu'on puisse connoître le ton & le style de l'ouvrage, nous allons en transcrire un paragraphe.

» Mais doit-on être forcé à payer chere-
 » ment ceux qui par de solides raisons nous
 » prouvent notre erreur? Oui, quand on
 » l'a promis: il est vrai que dans la plu-
 » part des hommes l'amour propre s'op-
 » pose à un pareil marché; mais cela n'em-

92 MERCURE DE FRANCE.

» pêche pas que M. de Causans ne se soit
 » engagé à donner dix mille livres à qui
 » lui démontreroit qu'il a ignoré les véri-
 » tables principes de la géométrie. Puisque
 » la loi ne lui a pas interdit les moyens de
 » faire usage de ce qu'il possède, son en-
 » gagement ne sçauroit être revoqué. Si
 » M. de Causans eût été un homme vain
 » & avide d'éloges, il auroit pû proposer
 » la même somme à qui auroit prouvé
 » qu'il étoit un grand homme; mais n'é-
 » coutant que les sentimens philosophiques
 » dont il fait profession, il a seulement
 » demandé la démonstration de son er-
 » reur. Il seroit à souhaiter que cet exem-
 » ple admirable trouvât des imitateurs
 » en proposant des prix pour qui nous dé-
 » montreroit nos erreurs, nos défauts, nos
 » vices & nos ridicules, on apprendroit à
 » se connoître soi-même, & on devien-
 » droit plus parfait. C'est à M. de Causans
 » que nous sommes redevables de cette
 » idée avantageuse au bien de la société,
 » & nous ne sçaurions nous dispenser de
 » lui en faire ici honneur.

On trouve encore dans ce mémoire un
 détail des avantages que procureroit la
 découverte de la quadrature du cercle.
 Les bornes de cet extrait ne nous permet-
 tent pas de suivre M. Estève dans le dé-

veloppement de tous les moyens, nous nous contenterons de dire qu'indépendamment de l'intérêt qu'on doit prendre à une cause qui doit être plaidée solennellement en la Grand'Chambre du Parlement, ce mémoire mérite d'être lû comme ouvrage d'esprit & de littérature.

Voici le trait qui termine ce mémoire. M. Estève, après avoir prouvé que M. de Causans doit être condamné aux dépens : ajoute » que si M. de Causans en faisant » son dépôt & ses affiches, n'a eu d'autre » dessein que de violer le droit des gens » en plaisantant le public : en ce cas il » doit être condamné à des dommages » en forme de réparation, & expier par » la perte de son argent l'indécence de sa » mauvaise plaisanterie.

Lettre de M. le Chevalier de Causans à Milord Macclesfield, Président de la Société royale de Londres.

MILORD, de bonnes raisons m'ont empêché de démontrer plutôt évidemment, & géométriquement à l'Académie royale des Sciences de Paris, la quadrature du cercle, que j'avois annoncée. Je m'empresse, Milord, à vous en présenter les preuves ; & comme la vérité est l'objet

94 MERCURE DE FRANCE.

de vos lumieres , & de celles de la Société royale à laquelle vous présidez , je vous prie , Milord , de la découvrir dans cette occasion. Si je me suis trompé , je ne demande aucune indulgence. Je sçai que vous excluez des sciences tout respect humain : ainsi , Milord , je me flatte , que si je suis dans l'erreur , vous vous servirez de la voie la plus authentique pour m'éclairer ; & que si votre jugement m'est favorable , vous le direz formellement , ce qui instruira de votre sentiment pour ou contre. Rendez , je vous supplie , Milord , justice à ma confiance , de même qu'au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être , Milord , &c.

A Paris , ce 10 Juillet 1755.

C. JULII CÆSARIS quæ exstant opera. Cum A. Hirtii , sive Oppii commentariis de Bellis Gallic. Alexand. Afric. & Hispaniensibus.

Accesserunt ejusdem Cæsaris fragmenta , nec non & nomina populorum , oppidorum , & fluviorum , quæ apud Cæsarem reperiuntur. Parisiis , Typis Josephi Barbou , viâ Jacobaâ , sub Ciconiis , in-12, 2 tomi. C'est-à-dire , Œuvres de César , qui consistent en ses commentaires & en des fragmens de

quelques-uns de ses autres écrits qui sont perdus. 2 vol. in-12. pag. 360 & 455.

Cette édition que Barbou, Libraire, rue S. Jacques, vient de mettre au jour, a tout ce qu'il faut pour lui mériter l'accueil des personnes qui s'occupent de la lecture des Auteurs Latins par état ou par goût. La beauté du papier, la netteté des caractères, une planche dont elle est ornée au frontispice, concourent à la rendre très-élégante. Elle peut assurément aller de pair avec les belles éditions de plusieurs Historiens Latins, qui ont paru depuis quelques années dans le même format. On y trouve des cartes particulières de la Gaule, de l'Italie, & de l'Espagne, où les lieux qui font partie de ces trois différens pays, sont marqués selon leur ancienne position. Il y a aussi une notice alphabétique des noms, des peuples, des villes, & des fleuves, &c. dont il est parlé dans César. Mais ce qui contribue sur-tout à en augmenter le prix, est une dissertation latine, qui est insérée à la suite des 8 livres de la guerre des Gaules. Comme il n'y en a que sept qui appartiennent véritablement à César, on y recherche quel est précisément l'Auteur du huitième, ainsi que des autres livres qui traitent de la guerre d'Alexandrie, d'Afrique & d'Espagne. Il suffit de dire qu'elle

96 MERCURE DE FRANCE.

est du célèbre Henri Dodwel , pour faire son éloge. Il est aisé de le reconnoître à ce grand fond d'érudition , & cette exactitude de critique qui caractérisent presque toutes les productions , dont ce sçavant Anglois a enrichi la République des Lettres. C'est une raison de plus qui la fera rechercher des Sçavans. Nous ajouterons encore que le même Libraire promet de donner dans un pareil format les Auteurs suivans , qui sont indiqués à la fin du premier volume , Quinte-Curce , Ovide , Pline (du P. Hardouin) & Justin. S'il apporte les mêmes soins pour les éditions qu'il prépare , que pour celle que nous annonçons actuellement, il peut être persuadé qu'elles seront également bien reçues du public.

CATALOGUE des livres de feu M. R.... dont la vente sera indiquée par affiches. Il se trouve chez G. *Martin* Libraire , rue S. Jacques. 1755.

EXPÉRIENCES & RÉFLEXIONS sur la structure & l'usage des viscères , suivies d'une explication Physico - mécanique de la plupart des maladies ; par M. Raimond Vieussens, Conseiller , & Médecin ordinaire du Roi , de l'Académie des Sciences de Paris , & de la Société royale

S E P T E M B R E. 1755. 97
royale de Londres. *A Paris*, chez Jean-Thomas *Hérissant*, rue S. Jacques, à saint Paul, & à S. Hilaire.

LEÇONS de Physique expérimentale, par M. l'Abbé Noller, de l'Académie royale des Sciences, Professeur de Physique expérimentale au College de Navarre, &c. tome v. *A Paris*, chez *Guerrin & De La-tour*, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Acquin.

Ce volume, que le public attendoit depuis long-tems, traite de la lumiere & des couleurs, matiere intéressante, & qui s'assujettit mieux qu'aucune autre partie de la physique aux règles de la Géométrie & au calcul, mais que l'auteur, obligé de suivre la méthode qu'il a embrassée pour tout l'ouvrage, s'est appliqué à rendre sensible par la voie de l'expérience. Cela nous met à portée de voir jusqu'à quel point les faits quadrent avec la théorie; & nous voyons que les personnes qui commencent à s'appliquer à cette science, prendront facilement par la lecture de ces leçons des idées claires & méthodiques qu'elles auroient peine à acquérir autrement.

Nous en avons conçu cette opinion en considérant que les principes y sont expo-

E

98 MERCURE DE FRANCE.

lés avec clarté , que les expériences qui leur servent de preuves , sont curieuses , décisives , & très bien représentées par les figures ; mais nous en sommes encore plus persuadés , en apprenant par la voie du public , avec quel intérêt & quelle assiduité des personnes de tout âge & de toute condition , se sont rassemblées pendant les mois de Juin & de Juillet derniers au Collège de Navarre , pour continuer d'entendre M. l'Abbé Nollet , & lui voir exécuter les expériences qui concernent cette matière ; c'est peut-être la première fois qu'on ait entrepris avec succès de les faire voir à 500 , à 600 personnes en même tems.

Le volume dont nous parlons , contient trois leçons ; sçavoir , la quinzième , la seizième , & la dix-septième , & voici l'ordre dans lequel les matières se présentent.

L'auteur expose d'abord l'état de la question qu'il se propose de traiter , il en fait l'histoire ; & après avoir annoncé des propositions , il les établit par des raisons ou par des expériences dont il a soin de bien expliquer le mécanisme : après quoi il fait venir par forme de remarques ou d'applications les effets naturels qui peuvent dériver du principe établi , ou avoir quel-

que rapport avec les expériences qui ont servi de preuves.

Dans la quinzième leçon , par exemple, où il s'agit d'abord de la nature & de la propagation de la lumière , M. L. N. expose au Lecteur les deux principales opinions qui partagent aujourd'hui les Physiciens , celle de Descartes & celle de Newton ; il embrasse la première avec quelques modifications , il rend raison du parti qu'il prend , il prévient les objections qu'on pourroit lui faire ; & enfin il en vient à des expériences par lesquelles il prétend prouver que la lumière est une matière subtile universellement répandue au-dehors , comme au-dedans des corps , & toujours prête à devenir sensible par le mouvement qu'elle peut recevoir des corps enflammés , ou par la clarté du jour auquel elle se trouve exposée. Ces expériences donnent lieu à une histoire très-curieuse des phosphores , où l'on trouve des nouvelles découvertes.

L'auteur examine ensuite les directions que la lumière suit dans ses mouvemens , soit qu'elle vienne directement du corps lumineux vers nos yeux , soit qu'elle rencontre en son chemin un obstacle qui l'oblige à se réfléchir , soit enfin qu'elle passe d'un milieu dans un autre de différente densité.

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Il s'arrête d'abord au mouvement direct , & après quelques définitions nécessaires pour l'intelligence de la question , il énonce le principe de l'*Optique* , *proprement dite* , en quatre propositions , dont voici les deux premières. 1°. En quelque endroit qu'on présente un plan vis-à-vis d'un point radieux , ce plan devient comme la base d'une pyramide de lumière. 2°. Ce plan est moins éclairé à mesure qu'il s'éloigne du point radieux.

Deux expériences mettent ces faits sous les yeux , & apprennent en même tems dans quel rapport se fait le décroissement de la lumière , & l'accroissement de l'ombre.

En comparant avec ces deux épreuves ce qui se passe à l'égard de l'œil qui se présente vis-à-vis d'un objet éclairé , on conçoit d'abord & très facilement , comment plusieurs personnes placées en différens endroits apperçoivent ensemble le même corps , si petit qu'il soit ; pourquoi nous ne pouvons voir qu'en ligne droite ; par quels moyens nous jugeons de la distance quand elle est petite ; quelle est la cause des ombres , ce qui règle leur grandeur & leurs figures ; par quels moyens la lumière peut augmenter ou diminuer pour le même œil , &c.

Les deux autres propositions sont énoncées ainsi. 3°. Si le corps lumineux est d'une grandeur & d'une figure sensibles, le plan qu'on lui présente, devient la base commune d'autant de pyramides de lumière, qu'il y a de points radieux tournés vers lui. 4°. Si au lieu d'un plan qui arrête la lumière, on fait un trou dans une planche mince, les pyramides lumineuses qui viennent des différens points de l'objet, s'y croisent, passant de droite à gauche, de haut en bas, &c. Deux expériences qui mettent ces faits sous les yeux, font naître naturellement les applications suivantes.

Comment se forment les images des objets au fond de l'œil ? pourquoi nous voyons ces objets droits, quoique leurs images soient renversées sur l'organe ; par quels moyens nous jugeons des grandeurs & des distances des corps que nous appercevons ; d'où vient que deux files de soldats ou deux murailles parallèles semblent se rapprocher l'une de l'autre, à mesure qu'elle s'éloignent de nous ; pour quelle raison la surface d'un canal semble s'élever dans l'éloignement ; pourquoi la figure d'un grand corps aperçu de loin, change suivant la direction de nos regards ? Sur quelles règles est fondée la perspe-

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

stive ? Comment les mouvemens apparens des corps qu'on regarde dans le lointain , différent des mouvemens réels , tant pour la direction que pour la vîtesse ? Dans quels cas leur vîtesse paroît nulle , ou devient insensible ? Comment l'habitude , le préjugé , les connoissances précédemment acquises , nous font juger des grandeurs & des distances ? d'où vient que nous voyons la voûte du ciel comme surbaissée , le soleil & la lune plus grands à leur lever qu'au zénith , &c.

La seizième leçon comprend la catoptrique & la dioptrique , c'est-à-dire les mouvemens de la lumière réfléchie , & ceux de la lumière réfractée.

L'Auteur commence par une dissertation qui nous a paru curieuse , & dans laquelle il entreprend de prouver contre l'opinion commune que la lumière ne se réfléchit point de dessus les parties propres des corps polis , des miroirs par exemple , mais de dessus les particules de lumière qui sont logées & comme enchassées dans les pores de ces surfaces. M. L. N. s'attend bien que cette opinion aura de la peine à prendre dans l'esprit de ses lecteurs. » J'avoue , dit-il , qu'en embrassant cette opinion , on se met dans la nécessité de renoncer aux idées les plus

communes , & de se roidir contre des
 préjugés bien accrédités & bien diffi-
 ciles à vaincre. Se persuadera - t - on , par
 exemple , que les corps ne soient pas
 visibles par eux-mêmes , mais seulement
 par les points de lumière , dont les sur-
 faces sont parsemées ? qu'à proprement
 parler , nous n'avons jamais rien vû de
 tout ce que nous avons touché : cepen-
 dant , quel moyen de penser autrement ,
 si nous ne pouvons rien voir que ce qui
 nous renvoie de la lumière , & si les
 rayons qui nous tracent les images des
 objets ne peuvent être renvoyés vers nos
 yeux que par les globules de cette ma-
 tière impalpable qui se trouve dans la
 même superficie , avec les parties pro-
 pres des corps.

Voici une comparaison qui vient à l'aide.

Quand vous jetez la vûe sur un mor-
 ceau de drap teint en écarlatte , continue
 M. L. N. votre première pensée n'est-
 elle pas que vous voyez un tissu de lai-
 ne , & ne vous revolterez-vous pas d'a-
 bord contre quiconque vous soutien-
 droit que vous voyez toute autre chose
 que cela ? cependant , si vous y faites
 attention , vous serez obligé de conve-
 nir que vous n'apperceyrez qu'un enduit

E iv

» de cochenille adhérent à la matiere
 » propre de l'étoffe , des particules colo-
 » rantes incrustées dans les pores de la
 » laine ; en un mot , une substance étran-
 » gere à l'objet que vous avez en pensée ,
 » & qui ne vous laisse voir de lui que sa
 » grandeur , sa situation , sa figure , & nul-
 » lement sa matiere propre . . . Voilà donc
 » des cas avoués de tout le monde , où les
 » corps ne sont pas visibles par leur pro-
 » pre matiere , mais par une substance
 » étrangere qui s'est logée dans leurs po-
 » res. » Il faut voir dans l'ouvrage même
 les autres raisons que l'Auteur fait valoir
 en faveur de cette hypothèse , & de quelle
 maniere il prévient les difficultés qu'on
 pourroit alléguer contre.

On trouve ensuite la description d'un
 instrument nouveau & commode pour me-
 surer l'angle de réflexion de la lumiere
 dans toutes sortes de cas , & l'on voit par
 une premiere expérience qui sert comme
 de base à toutes les autres du même genre ,
 qu'un rayon simple étant réfléchi par un
 miroir , fait son angle de réflexion égal
 à celui de son incidence.

Les principales conséquences de ce pre-
 mier principe se rendent sensibles par des
 expériences où l'on emploie successive-
 ment des rayons paralleles , convergens &

S E P T E M B R E. 1755. 105
divergens , d'abord avec un miroir plan ,
ensuite avec un miroir convexe , & enfin
avec un miroir concave ; cela fait neuf
combinaisons , dont les trois premières
font connoître , que le miroir plan en ren-
voyoiant la lumiere, ne change rien à la si-
tuation respective des rayons incidens , &
l'on en tire les raisons des effets suivans.

On apprend pourquoi un seul miroir
plan ne peut servir à rassembler les rayons
solaires dans un foyer. D'où vient que
dans un tel miroir l'image se voit derriè-
re , & aussi loin que l'objet en est éloigné
par-devant. Par quelle raison la grandeur
& la figure apparentes sont conformes à
celles de l'objet que l'on regarderoit dire-
ctement de la même distance. De quelle
grandeur doit être le miroir plan , pour
qu'on puisse s'y voir tout entier ? Comment
la situation de l'image se règle relative-
ment à celle de l'objet qui est placé devant
une glace ? Pourquoi & comment les ima-
ges se multiplient entre deux miroirs ? De
quelle manière on doit expliquer les effets
des miroirs prismatiques & pyramidaux ,
&c.

Les trois combinaisons suivantes se font
avec un miroir convexe , & font voir : 1°.
que tous les miroirs de cette espece , pe-
tits ou grands , diminuent pour le moins

E v

la convergence des rayons qui tendroient à se réunir. 2°. Qu'ils rendent divergens ceux qui ne sont que paralleles. 3°. Qu'ils augmentent la divergence de ceux qui en avoient déjà avant que de réfléchir. Ce qui sert à expliquer

Pourquoi de tels miroirs rarefient la lumiere, & par quelle raison celle qui nous vient de la lune & des autres planetes est si foible ? Pourquoi l'image dans ces sortes de miroirs paroît plus petite que son objet, plus près que lui du miroir, & souvent défigurée ?

Enfin les trois dernieres combinaisons se font avec le miroir concave, & montrent, 1°. que les rayons paralleles deviennent convergens. 2°. Que ceux qui sont convergens dans leur incidence, le sont davantage après la réflexion. 3°. Que ceux qui sont divergens, le deviennent moins, ce qui peut aller jusqu'à les rendre paralleles, ou même convergens.

Ces faits fournissent des raisons pour expliquer, pourquoi un charbon ardent placé au foyer d'un miroir concave, & excité par le vent d'un soufflet, allume de l'amadou au foyer d'un semblable miroir, élevé parallelement en face du premier, à la distance de trente ou quarante pieds. Combien les rayons solaires ren-

voyés par ces sortes de miroirs, deviennent capables d'embraser ou de fondre les corps les plus durs & les plus compactes : d'où vient que dans certains cas les images se voyent entre la surface réfléchissante & l'œil du spectateur. Par quelle raison l'image y paroît plus grande que l'objet & renversée, &c.

M. L. N. enseigne ici par occasion, de quelle maniere on fait des miroirs concaves de verre, soit de plusieurs pieces, soit d'une seule glace pliée au feu, & comment ces derniers se mettent au rain. Après quoi il traite des miroirs mixtes, & explique les effets de ceux qui sont cylindriques & côniques.

Il s'agit après cela des principes de dioptrique, ou de la lumière réfractée. L'auteur déduit les loix de la réfraction, d'une expérience dans laquelle il emploie une machine très-commode, & qu'il décrit avec beaucoup d'exactitude : il rapporte les différens sentimens des Physiciens sur les causes de la réfraction, il embrasse celui des Carthésiens en exposant les raisons qui le déterminent, & passe à l'explication de certains effets qui ont rapport à sa première expérience.

Il enseigne pourquoi un bâton en partie plongé obliquement dans l'eau paroît

E vj

comme rompu ; par quelle raison une piece de monnoye placée au fond d'une cuvette remplie d'eau , se fait voir à ceux qui ne l'appercevoient pas quand le vase ne contenoit que de l'air. M. L. N. remarque comme une conséquence naturelle de ces effets , que le poisson qui est dans un étang voit au-delà des bords , des objets qu'il ne pourroit appercevoir en droite ligne : que nous voyons de même le soleil , la lune , les étoiles , &c. avant que ces astres soient réellement sur l'horison , à cause des réfractions de la lumiere dans l'atmosphère terrestre ; il fait sentir pourquoi ce dernier effet diminue à mesure que l'astre s'élève ; comment il peut arriver que le soleil ou la pleine lune paroisse ovale , dans quel cas l'on peut voir la lune éclip-sée , le soleil n'étant pas encore couché : pourquoi la lune éclipsee paroît à nos yeux d'un rouge obscur. &c.

M. L. N. considérant que les milieux réfringens ne peuvent être terminés que par des surfaces planes , concaves ou convexes , examine dans ces différens cas quels changemens il doit arriver ; 1^o à des rayons paralleles , ensuite à des rayons divergens , & enfin à des rayons convergens ; ce qui fait encore neuf combinaisons que l'auteur met en expériences.

Des trois premières dans lesquelles on employe un milieu réfringent terminé par deux surfaces planes & parallèles entr'elles, il résulte 1° que des rayons qui sont parallèles entr'eux dans leur incidence, restent parallèles après la réfraction, soit en passant du milieu le plus rare dans le plus dense, soit en passant de celui-ci dans l'autre, au moins dans le cas où le milieu réfringent n'a qu'une médiocre épaisseur : 2° que dans le premier de ces deux cas les rayons convergens le deviennent moins, & que dans le second ils reprennent le degré de convergence qu'ils avoient perdu : 3° que des rayons divergens mis à pareille épreuve, perdent d'abord une partie de leur divergence & la reprennent ensuite.

On apprend dans deux corollaires qui suivent ces expériences, ce qu'on doit attendre d'un milieu réfringent qui seroit terminé par deux surfaces courbes, mais concentriques, ou de celui dont les surfaces opposées seroient planes, mais inclinées l'une vers l'autre.

Par des applications naturelles de ces faits, on voit pourquoi tout ce que nous appercevons en regardant dans l'eau, nous paroît élevé vers la surface; par quelle raison les bassins remplis d'eau nous paroîs-

sont moins profonds qu'ils ne le sont en effet, d'où vient que le fond de l'eau, s'il est d'une grande étendue nous semble courbe quoiqu'il soit droit; pourquoi les verres taillés en prismes nous changent le lieu de l'objet, & par quelle raison ceux qui sont à facettes, nous en multiplient l'image, &c.

Les quatrième, cinquième & sixième combinaisons se font avec un milieu plus dense que l'air, terminé par des surfaces convexes, & apprennent 1° que des rayons parallèles en entrant dans un tel milieu deviennent convergents. 2° que si dans leur incidence, ils convergeoient au centre de la sphéricité du milieu réfringent, il ne leur arrive aucun changement. 3° que leur convergence diminue s'ils tendoient à se réunir plus près que le centre, & qu'elle augmente au contraire dans le cas opposé: 4° que les rayons divergens y perdent au moins une partie de leur divergence, ce qui peut aller jusqu'à les rendre parallèles, & même convergens.

De cette théorie rendue sensible par l'expérience, on tire naturellement l'explication des faits que voici.

Pourquoi l'usage des bocaux de verre remplis d'eau, est-il si utile aux artistes qui ont besoin d'une lumière vive. D'où vient

que les corps plongés dans des vases de verre, ordinairement cylindriques, ou à peu près, nous paroissent difformes quand ces vases sont pleins d'eau. Pourquoi les corps transparens & sphériques, rassemblent les rayons du soleil dans un foyer; à quelle distance on doit attendre le foyer; pourquoi en cherchant à former des foyers, on a substitué les lentilles aux globes, sur quelles considérations on a réglé la largeur des lentilles transparentes. Comment les verres lenticulaires amplifient les images des objets; comment dans certains cas, elles nous font voir entr'elles & nous: d'où vient qu'elles déforment quelques fois ces images, &c.

Par les trois dernières combinaisons qui se font avec un milieu réfringent terminé par des surfaces concaves, on apprend 1° que par de tels milieux, les rayons parallèles sont rendus divergens; 2° que ceux qui sont convergens y perdent une partie de leur convergence, ce qui peut aller jusqu'à les rendre parallèles ou même divergens; 3° que des rayons divergens qui ont leur point de dispersion au centre même de la concavité du milieu réfringent, ne souffrent aucun changement; mais que ceux qui viennent de plus loin que ce centre, augmentent en divergence.

& qu'il arrive tout le contraire à ceux qui viennent de plus près.

On voit par là pourquoi les verres concaves dont se servent les personnes qui ont la vûe courte , font voir les objets plus petits qu'on ne les voit à la vûe simple ; pourquoi l'image est plus près du verre par derriere , que l'objet ne l'est par-devant ; d'où vient que ces sortes de verres , diminuent la clarté de la vision , &c.

Dans la dix-septieme leçon M. L. N. commence par traiter des couleurs : « Nous » distinguons , dit-il , les objets visibles , » non-seulement par leur grandeur , leur » figure, leur situation , leur distance, leurs » degrés de clarté , &c. mais encore par » une sorte d'illumination qui fait que » chacun d'eux brille à nos yeux d'une » façon particuliere , & qui ne dépend » pas de la quantité de lumiere qui l'é- » claire , c'est ce dernier moyen de visibi- » lité que la nature varie avec une magni- » ficence sans égale , & dont elle embellit » toutes ses productions ; c'est , dis-je , » cette apparence particuliere des surfaces » que nous nommons *couleur* en général , » & dont nous exprimons les especes par » les noms de *blanc* , de *rouge* , de *jaune* , » de *bleu* , &c.

Les couleurs peuvent être considérées

1^o dans la lumière à qui elles appartiennent essentiellement ; 2^o. dans les corps en tant que colorés. 3^o. & dans celui de nos sens qu'elles affectent particulièrement , & par lequel nous les distinguons ; c'est aussi l'ordre dans lequel l'auteur traite cette partie ; il préfère le sentiment de Newton à celui de Descartes , ou plutôt il les adopte tous deux , en faisant remarquer qu'ils ne sont pas incompatibles ; & après avoir rapporté historiquement ce qui donna occasion aux découvertes du philosophe Anglois , il remet sous les yeux l'expérience fondamentale , qui lui fit soupçonner les deux points capitaux de tout son système , sçavoir 1^o que la lumière naturelle est composée de sept especes de rayons plus réfrangibles , & plus réfléchibles les uns que les autres ; 2^o que chacun de ces rayons a le pouvoir d'exciter constamment en nous l'idée d'une couleur particulière. D'où il suit que le défaut de couleur dans la lumière naturelle , vient de l'assemblage complet de tous les rayons colorés , & que le noir n'est qu'une privation de lumière , plus ou moins parfaite.

M. L. N. rapporte , non pas toutes les expériences que Newton a faites pour établir cette doctrine , mais les plus décisives & les moins difficiles à exécuter , afin , dit-

il , que chacun de ses lecteurs puisse entreprendre de les répéter , sans craindre de les manquer. C'est dans cette vue sans doute , qu'il avertit dans des notes , des précautions qu'il faut prendre en certains cas, du choix qu'il faut faire des instrumens & des manipulations les plus propres à procurer un heureux succès.

A l'occasion de ces expériences , l'auteur suivant toujours sa méthode , ne manque pas de rendre raison des effets naturels qui peuvent s'y rapporter. Il apprend par exemple , pourquoi les objets paroissent teints de diverses couleurs quand on les regarde au travers d'un prisme de verre , pourquoi ces couleurs sont situées différemment , quand l'objet est brun sur un fond clair , que quand il est blanc sur un fond obscur : d'où vient qu'une rivière ou un canal vû à travers un prisme , prend la forme d'un arc de diverses couleurs dont la convexité est tournée vers la terre : par quelle raison un verre plein d'eau fait paroître dans certaines occasions avec diverses couleurs , les rayons solaires qui le traversent ; pourquoi les diamans & les pierres fausses qui sont brillantées , représentent les mêmes couleurs que le prisme ; enfin comment se forme l'*arc-en-ciel* , & quelles sont les causes de ses diverses apparences.

Après avoir considéré les couleurs dans

la lumiere, M. L. N. examine comment il peut se faire que parmi différens corps exposés à la lumiere naturelle du jour, les uns se teignent constamment des rayons d'une certaine espece, tandis que d'autres se colorent autrement : il pense que cela dépend de leurs différentes porosités & primitivement de la grandeur & de la figure de leurs parties insensibles ; car si les pores d'une surface sont propres à loger une certaine espece de lumiere, on conçoit que les rayons de même nature qui tomberont dessus, seront réfléchis plus complètement & en plus grande abondance que les autres ; & si c'est un corps transparent qui soit imbu de cette espece particuliere de lumiere, les rayons incidens de la même espece, pourront mieux que d'autres transmettre leur action à ceux qui sont au-delà : ainsi, suivant cette opinion, tous les corps sont pleins de lumiere ; ceux qui la contiennent avec toutes ses especes, sont propres à réfléchir ou à transmettre toutes celles qui se présentent à leur surface, s'ils sont opaques ils nous paroissent blancs ou brillans, s'ils sont transparents, nous les voyons clairs & limpides comme le verre ou l'eau. Ceux qui n'ont admis dans leurs pores qu'une sorte de lumiere, ne renvoient ou ne transmettent

116 MERCURE DE FRANCE.

que celle-là, & nous paroissent *rouges* ; *verts* , *bleux* , *jaunes* , &c. Ceux enfin qui par une contention particuliere de leurs parties propres ou par le mauvais alignement de leurs pores , ne peuvent ni renvoyer ni transmettre l'action d'aucune espece de lumiere , nous leur avons donné le nom de *noirs* ou d'*obscurs*.

Cette hypothese est appuyée par une suite d'expériences curieuses , dans lesquelles on voit 1° que deux liqueurs claires comme de l'eau , étant mêlées ensemble , se montrent sous une couleur qu'elles n'avoient ni l'une ni l'autre. 2°. Qu'une liqueur sans couleur , fait passer du bleu au rouge , ou du verd au violet une autre liqueur avec laquelle on la mêle. 3°. Qu'une couleur très-limpide rend opaque une autre liqueur qui ne l'étoit pas plus qu'elle ; 4°. enfin , qu'une goutte ou deux d'une certaine liqueur , rend la limpidité à un mélange qui étoit opaque & coloré.

A l'appui de ces expériences , arrivent les observations suivantes , qui s'expliquent comme elles d'une maniere assez plausible , en supposant qu'un changement de porosité superficielle ou intime dans les corps , est la principale cause de leurs changemens de couleur.

On observe que le papier bleu ou violet, devient rouge , quand il est touché par un acide , que les étoffes se tachent , par l'atouchement des matieres qui peuvent en altérer la texture : que l'action du feu , celle du soleil rougit les écrevisses , les crabes & les autres poissons crustalés , que l'impression continuelle de l'air fait prendre la couleur verte aux plantes , & qu'en les en privant on les fait blanchir ; que plusieurs teintures ou suc's naturels , passent d'une couleur à l'autre par la même cause ; qu'une legere fomentation suffit souvent pour produire des effets semblables , &c.

L'auteur cherche ensuite qu'elle est la cause de la transparence des corps : après avoir remarqué , qu'il n'y a aucun corps ni absolument transparent , ni absolument opaque , il prouve par plusieurs expériences & observations , qu'un corps , toutes choses égales d'ailleurs , trasmet d'autant mieux la lumiere , que ses parties sont plus homogenes , ou d'une densité plus uniforme.

Ces expériences apprennent à se défier de la mauvaise foi de certaines gens qui alterent & changent les écritures , elles expliquent aussi pourquoi dans certains tems , le soleil paroît d'un rouge de sang , & se laisse voir sans blesser la vûe : par

quelle raison la teinture noire est plus belle & plus durable quand cette étoffe a été mise au bleu auparavant.

Le reste de la dix-septième leçon roule sur la vision, tant naturelle qu'artificielle; M. L. N. distingue ainsi celle qui se fait à la vûe simple de celle qui est aidée par quelque instrument de dioptrique ou de catoptrique.

Cette partie commence par une description de l'œil qui expose en détail les parties de cet organe, leurs différentes fonctions que l'on imite par des expériences fort curieuses, fort instructives, & qui donnent lieu aux explications suivantes.

Pourquoi la prunelle de l'œil se retire au grand jour, & se dilate dans l'obscurité: comment varient les limites de la vision distincte; en quoi consiste le défaut de la vûe courte, & celui de la vûe longue: d'où vient que les *Myopes*, regardent de fort près, & les *Presbytes* de fort loin: par quelles raisons l'on croit que la vision s'accomplit sur la choroïde, & non pas sur la retine: quels moyens contribuent à la clarté des images, qui se peignent au fond de l'œil. Pourquoi les objets visibles qui se meuvent rapidement, produisent des images qui ne leur ressemblent pas: d'où vient qu'avec les deux

yeux nous ne voyons ordinairement qu'une fois le même objet, quoiqu'il se peigne également dans les deux. Comment l'usage simultané des deux yeux nous aide à juger des petites distances. Quelle est la cause du *strabisme* ou vûe louche. En quoi consiste cette maladie de l'œil appelée *cataracte*, comment on y remédie; pourquoi dans certaines circonstances on voit tous les objets teints de la même couleur.

A la suite de ces observations, M. L. N. explique d'où peuvent naître ces éclats de lumière qu'on appéçoit la nuit en se frottant les yeux, ou lorsqu'on se donne quelque coup à la tête; il parle aussi de ces couleurs que l'on continue de voir, lorsqu'on ferme les yeux après avoir regardé le soleil couchant, ou bien lorsqu'on applique la vûe pendant quelque tems sur un même corps de quelque couleur éclatante.

M. L. N. finit, par expliquer les effets des principaux instrumens qui servent à aider la vûe: « La vision naturelle, dit-il, lorsqu'elle est dans sa plus grande force, dans son état le plus parfait, est assujettie à des conditions & renfermée dans des limites; si l'objet n'est pas découvert au point que de lui à nous on puisse tirer une ligne droite sans obstacle, nous ne l'appercevons pas; fût-il même conve-

» nablement exposé à nos regards , s'il est
 » trop loin ou trop petit , il nous échappe :
 » & c'est encore pis si l'œil est affoibli ou
 » mal conformé ; la petitesse & la distance
 » le gênent encore davantage.

» Ces inconvéniens ont subsisté long-
 » tems sans remede ; mais enfin le hazard
 » d'un côté , l'industrie de l'autre éclairée
 » & soutenue par l'étude , nous en ont
 » affranchis en quelque façon ; par le se-
 » cours des miroirs & des verres taillés
 » d'une certaine maniere , nous pouvons
 » appercevoir ce qui est caché à nos regards
 » directs ; nous découvrons dans le sein de
 » la nature des êtres qui sembloient devoir
 » être à jamais imperceptibles pour nous :
 » les objets trop éloignés se rapprochent ,
 » pour ainsi dire , & se laissent voir dis-
 » tinctement : la vûe des vieillards à moitié
 » éteinte se ranime ; celle qui est trop
 » courte devient plus étendue. Enfin ,
 » quand nos besoins sont satisfaits , les
 » mêmes moyens fournissent encore des
 » amusemens très-dignes de notre curio-
 » sité ».

Il est donc question dans cette dernière
 partie des *lunettes* à lire , tant à deux qu'à
 un seul verre ; des *chambres obscures* , tant
 fixes que portatives ; des *polémoscopes*
 grands & petits ; des *boîtes optiques* ou *pers-*
pectives

pectives avec des verres convexes, & avec des miroirs; des lunettes *d'approche* à deux & à quatre verres; des *télescopes* de réflexion; des *microscopes* simples & composés; du mycroscope solaire & de la *lanterne magique*, « instrument, dit M. L. N. qu'un ne trop grande célébrité a presque rendu du ridicule aux yeux de bien des gens: » on la promene dans les rues, on en » divertit les enfans & le peuple; cela » prouve avec le nom qu'elle porte, que » les effets sont curieux & surprenans: & » parce que les trois quarts de ceux qui les » voyent, ne sont pas en état d'en comprendre les causes, est-ce une raison » pour se dispenser d'en instruire les personnes qui peuvent les entendre? &c.

En parlant de ces instrumens, il remonte aux tems de leur invention, il en désigne les auteurs, il fait connoître ceux qui les ont perfectionnés, & il marque par des figures bien correctes, la marche des rayons de la lumière dans chacun d'eux.

Voilà à peu près les matieres contenues dans ce cinquieme tome des leçons de physique; leur grande abondance pouvoit faire craindre qu'elles ne s'y présentassent avec confusion, mais l'auteur en y faisant régner beaucoup d'ordre & de précision, a su éviter cet inconvénient; & nous

122 MERCURE DE FRANCE.

croyons que le public recevra ce volume aussi favorablement qu'il a reçu ceux qui l'ont précédé.

ŒUVRES de M. Clermont , Commissaire d'Artillerie , en un volume *in-4^o*. contenant la Géométrie - pratique de l'Ingénieur , ou l'art de mesurer, ouvrage également nécessaire aux Ingénieurs , aux Toiseurs & aux Arpenteurs , avec figures ; & l'arithmétique militaire , ou l'Arithmétique pratique de l'Ingénieur & de l'Officier , divisée en trois parties. Ouvrage également utile aux Officiers , aux ingénieurs & aux Commerçans. Nouvelle édition , corrigée , & de beaucoup augmentée. *A Paris* , chez Briasson , rue S. Jacques , à la Science. 1755.

ARCHITECTURE - PRATIQUE , qui comprend la construction générale & particulière des bâtimens ; le détail , toisé & dévis de chaque partie ; sçavoir , maçonnerie , charpenterie , couverture , menuiserie , ferrurerie , vitrerie , plomberie , peinture d'impression , dorure , sculpture , marbrerie , miroiterie , &c. avec une explication des trente-six articles de la coutume de Paris sur le titre des servitudes & rapports qui concernent les bâtimens , & de

S E P T E M B R E. 1755. 123
l'ordonnance de 1673 ; par M. Bullet ,
Architecte du Roi , & de l'Académie royale
d'Architecture.

Nouvelle édition , revûe , corrigée , &
considérablement augmentée , sur-tout des
détails essentiels à l'usage actuel du toisé
des bâtimens , aux us & coutumes de Pa-
ris , & aux réglemens des Mémoires , par
M * * * Architecte , ancien Inspecteur-
toiseur de bâtiment. Ouvrage très-utile
aux Architectes & Entrepreneurs , à tous
propriétaires de maisons , & à ceux qui
veulent bâtir. *A Paris* , chez *Hérissant &*
Savoie , rue S. Jacques ; chez *Didot* , *Nyon*
& *Damonville* , quai des August. 1755.

Le quatrième & le cinquième tomes des
traités des collations & provisions des Bé-
néfices , par M. Piales , Avocat au Parle-
ment , paroissent ; & se vendent à *Paris* ,
chez *Briasson* , rue S. Jacques , à la Scien-
ce ; & à *Chartres* , chez *Le Tellier* , Impri-
meur , au bon Pasteur.

Le quatrième volume contient les per-
mutations & résignations pures & simples ,
ou démissions.

Le cinquième comprend les collations
& provisions sur résignations , avec réserve
de pension.

LETTR E de M. Jourdan de Pelerin,
F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Médecin , Chymiste , privilégié du Roi , à l'occasion d'une critique inferée dans le Journal économique contre sa méthode de conserver l'eau douce qu'on embarque sur les vaisseaux , & de la préserver de toute corruption , à M. H . . .

Cette lettre , qui contient soixante pages , se trouve chez Jorry , quai des Augustins , près le pont Saint Michel , aux Cycognes. 1755. L'auteur y observe , 1.^o. qu'on cherche dans le Journal économique à critiquer les termes dont il s'est servi , plutôt qu'à détruire le fond de ses découvertes. 2.^o. Qu'on y préfère la méthode de M. Appleby sur la maniere de dessaler l'eau de la mer , méthode sans succès , & même impraticable. 3.^o. Que le Journaliste ne connoît ni les effets du mercure ni la chymie.

Dans sa premiere observation, M. Jourdan se borne à dire qu'il a *toujours en pour maxime , que quand il s'agit de science , l'expression recherchée doit le céder à la chose , & quoiqu'il soit en état de prouver qu'il s'est servi de termes les plus propres & les plus usités , ce point lui paroît trop frivole pour y répliquer.*

La seconde observation est celle , que l'Auteur approfondit le plus , & celle aussi sur laquelle nous nous étendrons

davantage. M. Appleby dit dans sa méthode, que pour dessaler l'eau de la mer, il faut prendre six onces de pierre à cauter, & six onces d'os calcinés, les jeter sur vingt galons d'eau de la mer, & mettre le tout ensemble dans un alambic pour le faire distiller. Pour nous faire mieux sentir le danger de cette boisson, M. Jourdan nous apprend ce qui compose la pierre à cauter : Mettez, dit-il, dans une terrine une partie de chaux vive, & deux parties de cendre gravelée, versez dessus beaucoup d'eau chaude, laissez infuser le tout pendant cinq ou six heures, faites-la bouillir un peu, & ensuite filtrer avec du papier gris, vous ferez évaporer l'eau, & il vous restera un sel ; vous mettrez ce sel dans un creuset, & vous le ferez fondre. Lorsqu'il sera en huile, & que l'humidité en sera évaporée, vous le verserez dans un plat, vous le couperez pendant qu'il est chaud, & vous le mettrez promptement dans une bouteille de verre, que vous boucherez avec de la cire & de la vessie, parce que ce sel se résoud facilement à l'air, & se change en liqueur ; tenez-le dans un lieu sec pour le conserver, & soyez sûr d'avoir le plus violent caustique. Il produit les mêmes effets que ceux de la pierre infernale. La

126 MERCURE DE FRANCE.

preuve, c'est qu'on ne sçauroit faire filtrer l'eau que l'on employe à sa composition, sans qu'elle ne brûle le papier gris dont on se sert. Cette pierre corrosive se joint encore à une eau, qui de sa nature est fort pesante, & chargée de beaucoup de sels, de soufres & de bitumes. Quelle étrange boisson pour se rafraîchir ! Avaler un caustique dévorant, que les Médecins n'osent appliquer extérieurement qu'avec une circonspection sans égale ? Voilà pourtant, ajoute l'Auteur, la méthode qu'on a la bonté de préférer à celle que je donne pour préserver de toute corruption l'eau douce qu'on embarque.

Comme la troisième observation attaque le Journaliste, & devient personnelle, le silence sur cet article est le seul parti qui nous convient, & nous nous y renfermons.

· **LETTRES** au Prince Royal de Suède, par M. le Comte de Tessin, Ministre d'Etat, & Gouverneur de ce jeune Prince, traduites du Suedois. Deux parties *in-12*.
A Paris, chez Jombert, rue Dauphine.
Prix 5 liv. relié.

Trois traductions françoises qui viennent de paroître en même tems de ces lettres, sont une preuve de leur excellence ; mais

il s'en faut bien que ces traductions ayent un égal mérite. Celle de Londres , en un volume *in-8°*. est très - imparfaite. Celle qu'on vient d'achever en Hollande , & dont on trouve aussi quelques exemplaires à Paris , est une copie presque servile de la première , à laquelle l'on n'a fait qu'ajouter quelques fautes. La traduction que nous annonçons , est beaucoup plus exacte , & mieux écrite.

Qu'on ne croie pas qu'un préjugé national nous fasse donner la préférence à ce qui s'est fait chez nous , pour décrier injustement ce que les autres ont donné. Il est facile à tout lecteur de comparer ces trois traductions , & de voir ensuite s'il y a de la partialité dans le compte que nous en rendons.

Pour dire un mot sur le fond de cet ouvrage , nous ne craignons pas d'avancer qu'il est un des plus utiles & des mieux faits qui ayent paru sur cette matière. Les maximes les plus saines , les sentimens les plus nobles , enfin le germe de toutes les vertus s'y trouvent réunis. Heureux le Prince qui les posséderoit toutes , & plus heureux encore ses sujets ! leur félicité seroit parfaite.

Les Souverains ne sont cependant pas les seuls qui puissent profiter des lectures

728 MERCURE DE FRANCE.

fréquentes & réfléchies de cet ouvrage ; il n'est point de particulier qui ne puisse en retirer beaucoup de fruit pour l'éducation de ses enfans. Les préceptes & l'instruction qu'il offre sont à la portée de tout le monde , & utiles à tous les états , à quelques modifications près.

ON avertit le public que le petit livre ; intitulé *Abrégé de l'Histoire universelle pour en faciliter l'intelligence & la mémoire aux enfans* , & qui se vend à vil prix & en cachette , n'est qu'une copie, mot pour mot, des Tables chronologiques d'époques élémentaires principales d'Histoire universelle , par M. Mahaux , Maître , associé du sieur Viard , demeurant rue de Seine, fauxbourg S. Victor , à l'Académie des Enfans. Ouvrage annoncé d'une manière convenable à la bonne méthode qu'il offre pour la première étude de l'histoire , & pour en faire rappeler les dates à ceux qui l'ont déjà faite , au moyen de la disposition simple & naturelle , qui comme un plan doivent laisser à la vûe le tout & les parties , pour qu'il soit possible d'en appercevoir les différences & les rapports , les distances plus ou moins grandes , sans être obligé de courir , ainsi que dans un livre , d'une page à l'autre , & de se fati-

guer la vûe , les mains , & la mémoire ; ainsi c'est cette disposition plutôt que le fond de l'ouvrage qui en fait tout le mérite ; & si on la lui enleve pour n'offrir successivement qu'une compilation d'époques , il n'y aura pas plus de méthode ni de facilité de s'instruire que dans des milliers d'autres. C'est ce que n'a pas senti le téméraire Editeur de cet abrégé.

Il a eu l'ignorance de transmettre dans sa copie furtive jusqu'aux fautes d'impression de son original. On a déjà annoncé qu'il se vend chez l'auteur, & chez *Pissot*, quai de Conti ; & *Lambert*, rue & proche la Comédie.

LETTRE au sujet de la place destinée à la statue du Roi , & des agrandissemens de Paris.

On avertit par une note modeste que cette Lettre est moins l'écrit d'un Artiste qui propose un plan pour modele , que l'ouvrage & le vœu d'un citoyen dont le zèle a donné l'essor à son imagination. Nous croyons pouvoir ajouter qu'elle est en même tems la production d'un homme d'esprit qui pense fortement , & qui s'exprime de même. On la trouve chez *Hérissant*, rue S. Jacques , à S. Paul , & à Saint Hilaire.

130 MERCURE DE FRANCE.

COLLECTION ACADEMIQUE , composée des mémoires , actes ou journaux des plus célèbres Académies & Sociétés littéraires étrangères , des extraits des meilleurs ouvrages périodiques , des traités particuliers , & des pièces fugitives les plus rares concernant l'histoire naturelle , & la botanique , la physique expérimentale & la chymie , la médecine & l'anatomie , traduits en françois , & mis en ordre par une Société de gens de Lettres. 3. vol. in - 4°. *A Dijon* , chez F. Desventes , à l'image de la Vierge , rue de Condé ; à *Auxerre* , chez Fournier , Imprimeur-Libraire de la ville.

Cette collection intéressante est dédiée à S. A. S. Mgr le Prince de Condé , & se vend à *Paris* , chez Fillette , rue du Plâtre ; Ganneau , rue Saint Severin ; & Gyllin , à l'entrée du quai des Augustins. Nous en donnerons incessamment un précis.

On trouve chez les mêmes Libraires les deux volumes de *Recueils des mémoires* , ou collection françoise , extraits des mémoires de l'Académie des Sciences de Paris , qui ont été annoncés & mis en vente en 1754.



ARTICLE III.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ALGÈBRE.

SOLUTION DU SYSTEME PROPOSÉ

Par un Anonyme dans le second volume du Mercure de Juin dernier ; Par M. Bezout, Maître de Mathématiques.

M. G... ayant proposé dans le Mercure de Mai un problème d'Algebre, j'ai essayé d'en donner la solution dans le Mercure de Juin. Dans le 2^d volume de ce même mois a paru une autre solution par un Anonyme. Comme elle est semblable à celle de M. G... je ne ferai aucune remarque sur cette solution ; ce que j'en dirois , ne seroit qu'une répétition de ce que j'ai dit dans le premier Mercure de Juin & dans celui de Juillet. Cette même solution est suivie d'une invitation faite à M. G... par l'Anonyme , pour la résolution du problème suivant , sur lequel j'espère qu'il voudra bien me permettre de m'essayer aussi.

Le problème proposé est celui-ci : Une

E vi

132 MERCURE DE FRANCE.

personne rencontre trois pauvres , & les faisant ranger en cercle , donne à chacun des pieces de douze sols , & des pieces de vingt-quatre sols.

Après la distribution qui est inégale , il se trouve que chaque pauvre a autant de pieces que l'un de ses voisins a de livres , & autant de livres que son autre voisin a de pieces.

On demande combien chaque pauvre reçoit de pieces de douze sols , & combien de pieces de vingt-quatre sols.

S O L U T I O N .

Soient x, y, z les nombres de pieces de douze sols , x', y', z' les nombres de pieces de vingt-quatre , demandez. Il est clair par la nature de la question que $x, y, z, x', &c.$ doivent être des nombres entiers positifs.

Les conditions du problème fournissent six équations ; mais de ces six trois sont les mêmes que les trois autres , ainsi il reste pour la solution de la question les trois équations suivantes

$$x + x' = \frac{12y + 24y'}{20}$$

$$y + y' = \frac{12z + 24z'}{20}$$

$$z + z' = \frac{12x + 24x'}{20}$$

De ces équations on tire , suivant les règles de l'Algebre , ces autres-ci . . .

$$(A) \dots 91 x' = 90 z + 75 y + 17 x$$

$$(B) \dots 91 y' = 90 x + 75 z + 17 y$$

$$(C) \dots 91 z' = 90 y + 75 x + 17 z$$

Je fais maintenant dans l'équation (C) $75 x + 17 z = p$, & je la change en $91 z' - 90 y = p \dots (R)$ dans laquelle je remarque que p étant supposé un nombre entier positif, quelconque, puisque les nombres 91 & 90 coëfficiens de z' & de y sont premiers entr'eux, on pourra toujours trouver une infinité de nombres entiers & positifs pour z' & pour y capables de satisfaire à cette équation.

Il ne s'agit donc plus, ayant trouvé l'expression générale de toutes les valeurs de y dans cette équation, que de déterminer parmi ces valeurs celles qui peuvent satisfaire en même tems aux deux autres équations.

Or l'expression générale de toutes les valeurs de y dans l'équation R, est $y = p + 91 u^*$ (u étant un nombre entier po-

* Cette expression est facile à trouver : L'équation $91 z' - 90 y = p$ donne $y = \frac{91 z' - p}{90} = z' + \frac{z' - p}{90}$; faisant $\frac{z' - p}{90} = u$, on trouve $z = 90 u + p$, d'où $y = p + 91 u$; mais lors même que $u = 0$, y , qui pour lors vaut p , n'a pas toujours la valeur la plus simple qu'il puisse avoir,

§ 4 MERCURE DE FRANCE.

positif, mais moindre que p lorsqu'il est pris en — ; il faut donc si le problème a quelque solution, que parmi toutes les valeurs que peut avoir $p + 91n$, il y en ait quelque une qui substituée à y dans les équations A & B, rende le second membre multiple de 91, ou puisque 91 n est lui-même un multiple de 91, il faut que p substitué à y dans ces mêmes équations rende leur second membre multiple de 91 ; or si on fait cette substitution en rendant à p sa valeur $75x + 17z$, on verra facilement que la chose a lieu : donc, puisque dans p nous n'avons assigné aucune valeur particulière à x & à z , il s'ensuit que quelques valeurs entières & positives qu'on donne à x & à z , il en résultera toujours des nombres entiers & positifs pour x' , y' , z' & y .

Enfin la substitution dont nous venons de parler étant faite, on trouvera (x & z étant prises à volonté, ainsi que n , pourvu que x & z soient entiers & positifs, & que n aussi, nombre entier, lorsqu'on le prendra en — n'excede pas $\frac{p}{91}$) on trouvera, dis-je,

c'est pourquoi on peut même prendre n négativement : or dans ce cas, pour que y soit positif, il est facile de voir que p doit être $> 91n$, ou $n < \frac{p}{91}$.

$$x'' = 15z + 62x \pm 75u$$

$$y' = 15x + 4z \pm 17u$$

$$z' = 75x + 17z \pm 90u$$

$$y = 75x + 17z \pm 91u$$

HISTOIRE.

Suite de l'Histoire abrégée des guerres des Algériens avec les Hollandois, traduite de l'Allemand, par M. Radix de Sainte Foy: 1755.

A Peine la guerre fut-elle déclarée, que les Algériens commencèrent à croiser sur les Hollandois, à les attaquer & à les piller. Leur puissance augmenta si fort en quelques années, que dès 1669 ils étoient déjà en état, selon le témoignage de l'Amiral Ruiter même, d'envoyer en course trente-deux à trente-quatre vaisseaux bien armés, & bien munis d'hommes, dont il y en avoit dix huit qui étoient des vaisseaux de guerre, de trente à quarante pièces de canon, outre plusieurs galeres : cela donna tant d'inquiétude aux Hollandois, qu'ils manderent au sieur Beuningen leur Ambassadeur en Angleterre, de chercher quelques moyens

avec le Ministère de cette Cour pour réduire ces Corsaires. Cet Ambassadeur écrivit à l'Amiral Ruitter , & le pria dans sa lettre de lui mander son sentiment sur quelques points auxquels celui-ci répondit par la lettre suivante.

» Les vaisseaux corsaires ont plus de
 » monde , & sont mieux armés qu'aucuns
 » des vaisseaux Chrétiens. S'il est un tems
 » où ils ont moins de monde , c'est celui
 » de l'été , lorsque les Algériens ont be-
 » soin de leurs soldats en campagne pour
 » recueillir les tributs des Mores , pendant
 » que leurs grains sont encore sur terre.
 » Dans ce tems leurs forces maritimes
 » sont sur le pied le plus foible : d'ailleurs
 » ils sont accoutumés à ne jamais licen-
 » cier leurs soldats , & à avoir toujours le
 » même nombre de troupes. Ils sont obli-
 » gés de tenir toujours prêts quelques
 » vaisseaux pour le service du Grand Sei-
 » gneur. Ils en envoient aussi quelques-
 » uns pour commercer dans le Levant ,
 » & le reste qui fait à-peu-près le tiers
 » de toutes leurs forces va en course.

» Il est absolument impossible de pour-
 » suivre les vaisseaux Algériens jusques
 » derrière leur môle , parce que , pendant
 » presque toute l'année , tous les vais-
 » seaux venant de la mer , & voulant en-

» trer derriere le môle, lorsqu'ils en sont
 » à une portée de fusil, tombent dans un
 » calme que la réverbération de la chaleur
 » de la ville cause par sa situation, & res-
 » tent dans une telle inaction qu'ils sont
 » obligés de se faire conduire par de peti-
 » tes barques, ou des chaloupes, ou de
 » se faire tirer avec des cordes; mais cette
 » opération est si lente, qu'elle donne aux
 » habitans le tems d'empêcher par des
 » trains, des chaînes, ou d'autres moyens
 » l'entrée des vaisseaux, quand même on
 » les surprendroit tout-à fait.

» J'en ai moi-même fait l'expérience,
 » dit-il, en 1655, ainsi que l'Amiral An-
 » glois Sandvich en 1662, mais pour mon-
 » trer le danger évident qu'il y a toute
 » l'année à tenir bloquée la ville d'Alger,
 » je vous ajouterai que pendant l'hiver les
 » vents du Nord, Nord-est, Nord ouest,
 » Est-sud-ouest, soufflent avec tant d'im-
 » pétuosité, & agitent la mer avec une
 » telle violence, qu'il est très-dangereux
 » d'en approcher; c'est ce que les Algé-
 » riens éprouverent eux-mêmes en Décem-
 » bre 1662, lorsqu'un vent du Nord-est
 » fit périr, même derriere leur môle, qua-
 » torze barbaresques avec sept navires
 » qu'ils avoient pris. Quand même on bra-
 » veroit tous ces dangers, & supposé que

138. MERCURE DE FRANCE.

» par un long blocus on les forçât à faire
 » la paix ; si leur marine n'en est point
 » affoiblie , ils ne tiendront le traité que
 » jusqu'à ce qu'ils trouvent leur avantage
 » à le rompre , comme cela est arrivé plu-
 » sieurs fois. Je pense donc que le meil-
 » leur moyen de leur nuire est de croiser
 » constamment sur eux , parce que la croi-
 » siere est ce qui peut leur faire le plus de
 » tort , & peut seule les empêcher d'en-
 » voyer leurs Pirates sur nos côtes. Qu'on
 » se précautionne contre la vitesse de leurs
 » vaisseaux , que sur le soir on étende les
 » nôtres à une bonne distance les uns des
 » autres , & qu'on les laisse dans un cou-
 » rant avec la petite voile ; par cette ma-
 » niere on lassera les Algériens ; & si
 » pendant la nuit ou sur le matin on dé-
 » couvre un ou plusieurs barbaresques ,
 » que l'on coure aussi-tôt dessus , & qu'on
 » les attaque ; de cette maniere , dit-il , je
 » les ai tellement resserrés , qu'ils ne pou-
 » voient plus se ranger sur deux lignes ,
 » & qu'il leur falloit combattre desavan-
 » tageusement , ou se retirer sous leur mô-
 » le ; mais il faut pour cela que les vais-
 » seaux qui croisent ne soient point bor-
 » nés dans les ordres qu'ils ont des Etats
 » Généraux , & qu'ils puissent agir &
 » changer leur croisiere selon l'occasion.

» L'entretien des bons réglemens qui re-
 » gardent l'armement & l'équipage des
 » vaisseaux, *continue-t-il*, la construc-
 » tion des Amiraux, & les ordres pour les
 » bonnes escortes est bien le seul & le vrai
 » moyen de couper entièrement les vivres
 » aux Barbares ; parce que s'ils voyoient
 » enfin qu'on leur ôtât toutes leurs ressour-
 » ces, ils pourroient bien faire un effort,
 » rassembler leurs forces, former une esca-
 » dre, & attaquer alors les escortes mêmes,
 » & il n'est pas douteux qu'avec leurs for-
 » ces réunies, ils ne puissent les enlever,
 » parce que le tems du départ & du retour
 » des vaisseaux chrétiens leur est connu,
 » ou que du moins ils peuvent toujours
 » en avoir avis.

» « Les vaisseaux de guerre qui croiseront
 » ainsi, pourront aisément tenir en bride
 » les Corsaires, & quoique ces sortes
 » d'armemens soient fort coûteux, les con-
 » vois sont cependant en sûreté ; les escor-
 » tes n'ont pas besoin d'être si bien équi-
 » pées, & la République est respectée des
 » Barbares, comme les autres puissances
 » maritimes. Que la Hollande & l'Angle-
 » terre se joignent ensemble, que leurs
 » escadres se tiennent éloignées l'une de
 » l'autre, & que chacune ait son parage
 » à nettoyer de ces écumeurs de mer, que

» même, pour prévenir tout sujet de ja-
 » lousie, les deux flottes changent de pa-
 » rage au bout de quelques mois ».

« J'ai exhorté plus d'une fois, » dit en-
 core notre Amiral, « la Régence des Pro-
 » vinces-Unies à ne jamais laisser la Médi-
 » terranée, sans y avoir des vaisseaux de
 » croisière, parce que cela pourroit leur
 » être très-désavantageux dans quelques
 » occasions, & qu'ils se plaindroient lors-
 » qu'ils ne seroient plus en état d'y appor-
 » ter remède. »

La fin de sa lettre contient une espèce
 de prophétie sur l'avenir, où il y dit, « les
 » Hollandois ont profité heureusement de
 » la sûreté que les François & les Anglois
 » avoient établie dans la Méditerranée en
 » y tenant une flotte considérable ; mais
 » que les Anglois viennent à faire la paix
 » avec les Algériens, comme les François
 » l'ont déjà faite, & que par là la Répu-
 » blique se trouve seule en guerre avec les
 » Barbares, alors elle court risque de souf-
 » frir de grandes pertes. »

Les habitans des Provinces-Unies ont
 éprouvé peu de tems après, pour leur mal-
 heur, la vérité de ces paroles. Les Anglois
 sous leur Vice-Amiral *Allen*, & les Hollan-
 dois sous le Vice-Amiral *Van-Gent*, s'uni-
 rent en 1670. pour croiser sur les Algé-

riens selon le conseil de Ruiter , ils firent échouer & brûlerent six de leurs armateurs après un combat de six heures. Les François d'un autre côté bombarderent deux fois la ville d'Alger , & la réduisirent en cendres ; c'est-à dire , une fois en 1682. sous Duquesne , & une autre fois , en 1688. sous le Maréchal d'Estrées. Il faut remarquer en même tems que Duquesne réitéra plus fort son bombardement en 1683. Cet événement fit que Baba-Hassan , Roi d'Alger , rendit tous les esclaves françois , ce qui irrita tellement le peuple Algérien qu'il massacra Baba-Hassan , & plaça sur le trône son Amiral Mezzomorto.

Les François en 1688. sous d'Estrées , jetterent dans la ville dix mille quatre-vingt bombes , & détruisirent les deux tiers de la ville & deux vaisseaux qui étoient dans le port. Les Algériens pour se venger mirent le Consul françois tout vivant dans un mortier , & le tirèrent sur la flotte françoise.

Il est remarquable dans ce que nous venons de dire , que les François malgré ces insultes , conclurent un traité de paix dans l'année suivante 1689. avec les Algériens pour se servir du secours de ces Barbares contre les Chrétiens , sçavoir , les Anglois & les Hollandois , jusqu'à ce qu'enfin les

premiers firent aussi la paix avec eux ; ainsi les Hollandois restèrent seuls en guerre avec les Corsaires, & les pertes que souffrirent alors leur marine & leur commerce, acheverent de vérifier ce que Ruiter avoit annoncé à la fin de sa lettre.

Enfin il fut conclu un traité de paix entre les Hollandois & les Algériens, ce fut en 1712. que les Hollandois ne pouvant voir plus long tems d'un œil indifférent les pirateries étonnantes de ces Barbares, la perte d'un nombre infini de leurs vaisseaux, la diminution de leur commerce & de leur navigation, tandis que les Anglois, les François & les autres nations, s'enrichissoient de leurs dépouilles, ils résolurent de tout risquer pour forcer les Algériens à la paix.

En conséquence, ils firent les préparatifs nécessaires, & ils parurent devant Alger avec une escadre nombreuse de vaisseaux de guerre & de galiotes à bombes, prêts à traiter cette ville corsaire comme les François leur en avoient déjà donné d'exemple ; les Algériens peu préparés à un pareil événement, se presserent de faire des propositions de paix, & dans cette même année 1712. le traité fut conclu & signé.

Les Articles de ce traité contenoient

entr'autres : « Que les deux partis ne croi-
 » seroient plus l'un sur l'autre , & qu'ils
 » se regarderoient à l'avenir comme amis ,
 » & se secoureroient réciproquement ; que
 » les Hollandois dans la vente des mar-
 » chandises qu'ils apporteroient à Alger ,
 » ne payeroient pas plus de cinq pour
 » cent de douane , & que pour celles qu'ils
 » en emporteroient , ils n'auroient rien à
 » payer ; que lorsqu'ils partiroient d'Al-
 » ger ; on ne chercheroit point à les rete-
 » nir & à arrêter leur départ sous des pré-
 » textes frivoles. Que si un navire hollan-
 » dois échouoit ou périrroit sur leurs côtes ,
 » les Algériens ne feroient aucun mal à
 » l'équipage , & ne les feroient pas esclaves ,
 » comme ils le faisoient auparavant.
 » Que tous les différends qui pourroient
 » s'élever , seroient à l'avenir portés de-
 » vant le consul de Hollande , résident à
 » Alger , & que les Hollandois auroient
 » chez lui le libre exercice de leur reli-
 » gion. »

Cependant quelques belles que furent ces paroles , les Algériens montrèrent bientôt combien on doit faire peu de fond sur la parole & sur les promesses d'une nation barbare , car dès l'année 1716. ils rompirent par une trahison , un traité si solennellement conclu , & ils parurent en mer

avec des escadres nombreuses de barbaresques ; de sorte que les affaires se trouverent sur le même pied qu'elles sont à présent.

En un mot , le Roy d'alors , ou plutôt le *Dey* d'Alger & le *Divan* forcés par les murmures & les mécontentemens du peuple qui menaçoit de massacrer le *Dey* , furent obligés de déclarer la guerre aux Hollandois qui n'y avoient donné nulle occasion , car les armateurs se plaignoient alors comme aujourd'hui , qu'ils ne trouvoient aucune prise à faire pour subsister , parce qu'ils vivoient en paix avec trop de Puissances.

Lorsque les Etats Généraux apprirent cette déclaration , ils envoyèrent aussitôt en mer quelques vaisseaux de guerre pour croiser sur les Algériens , selon le conseil de Ruiter. Cet Amiral leur fit à la vérité beaucoup de tort , sans cependant aucun succès décidé , jusqu'en l'année 1721. que leurs Hautes Puissances se déterminèrent à envoyer dans la Méditerranée une escadre considérable pour forcer les Corsaires à la paix.

Cette escadre étoit au commencement composée de huit vaisseaux de guerre & deux Galiotes ; ensuite elle fut augmentée de deux ou trois vaisseaux de guerre sous
le

le commandement du Vice-Amiral de Sommelsdick, parce que les Algériens étoient assez audacieux pour venir jusques sur les côtes d'Angleterre pour y faire tous les jours quelque prise sur les Hollandois. Lorsque l'escadre de ce Vice-Amiral parut dans la Méditerranée, le Dey voulut faire la paix, mais il en fut empêché par une révolte qui s'éleva parmi les propriétaires des vaisseaux corsaires qui le menacerent de le massacrer aussitôt, s'il disoit seulement un mot de paix avec les Hollandois.

Dans le mois d'Août 1721. trois vaisseaux de guerre Espagnols commandés par le Vice-Amiral *Don Antonio Serano* qui avoit reçu ordre du Roy d'Espagne de croiser avec les Hollandois sur les Algériens, joignirent l'Escadre Hollandoise qui étoit à Malaga. De ce moment les Pirates firent peu de prises ou même aucune, & ils furent tellement resserrés, qu'en 1722. ils songerent à faire un traité avec le Dey d'Oran, le Dey de Constantine & les plus puissans de leurs armateurs, par lequel chacun d'eux devoit fournir un vaisseau neuf de soixante à soixante & dix pieces de canon. Avec ces forces, ils espéroient braver l'escadre chrétienne; mais ce traité ne fut pas exécuté, parce qu'il leur falloit

G

trop de tems pour la construction & l'armement de ces vaisseaux.

Dans le mois de May, le Capitaine Landgeveld qui montoit le vaisseau de guerre Edam, prit près d'Heisant un vaisseau Algérien de quatorze canons & de cent quarante hommes d'équipage, qui avoit à bord six esclaves chrétiens. Il le mena à Cadix où les Turcs & les Mores furent vendus à l'enchere. Ce vaisseau de guerre étoit un de ceux du chef d'escadre *Grave*, qui étoit sorti pour se joindre à l'escadre du Vice-Amiral espagnol *Serano*, & pour consulter avec lui les moyens de faire le plus de tort qu'il se pourroit aux corsaires d'Alger & de Salé.

Le 11 Juillet 1722. les vaisseaux commandés par le chef d'escadre *Grave*, rencontrèrent près de la baye d'Althea l'escadre espagnole que montoit le Vice-Amiral Don Antonio Serano, composée de neuf vaisseaux de guerre. Le chef d'escadre vint au bord du Vice-Amiral pour lui dire « qu'il avoit ordre de leurs Hautes-Puissances de croiser avec lui sur les corsaires d'Alger & de Salé ». Le Vice-Amiral approuva la réunion & demanda au chef d'Escadre *Grave* son sentiment sur les moyens de la faire le plus avantageusement aux deux nations. Celui-ci lui répon-

dit en ces termes : « Mon sentiment est que
 » pour parvenir au but que nous nous som-
 » mes proposés , nous nous rendions sans
 » perdre de tems , avec nos deux escadres
 » aux places où les corsaires ont coutume
 » de se tenir. Là , selon les forces que nous
 » leur connoîtrons , nous nous séparerons
 » en trois ou quatre escadres , & sur le
 » soir nous nous tiendrons en panne , fort
 » étendus , afin que si pendant la nuit ,
 » ou à la pointe du jour les barbares nous
 » attaquoient , nous puissions tomber sur
 » eux de tous côtés , par là nous gagne-
 » rons sur eux beaucoup d'avantage , & la
 » plûpart de leurs prises tomberont entre
 » nos mains. Les Algériens , continue-t-il ,
 » n'ont pas plus de seize vaisseaux de cour-
 » se , & ils ont à peine deux mille hom-
 » mes de mer , si nous pouvons leur en
 » enlever la moitié , & vendre les hommes
 » comme esclaves , la force des autres sera
 » bien diminuée , d'autant que les proprié-
 » taires des vaisseaux corsaires sont pour la
 » plûpart gens dont les moyens sont peu
 » considérables. Qu'on enleve donc quel-
 » ques-uns de leurs vaisseaux , & qu'on
 » les empêche de faire aucune prise , alors
 » ils n'auront plus la force , ni l'envie d'en-
 » voyer en mer ; ainsi , ce qui leur restera
 » de vaisseaux , leur deviendra inutile , &

» pourra dans leur port. Il dit plus , si les
 » Algériens perdent une fois leurs gens de
 » mer , ils ne pourront de long-tems en
 » instruire d'autres , parce qu'ils ne font
 » presqu'aucun commerce. Mon avis est
 » donc , puisque le Roi d'Espagne & les
 » Etats Généraux ont décidé que nos deux
 » escadres agiroient en commun , & que
 » leurs ordres ne nous fixent sur aucun
 » parage , de croiser quelque tems dans la
 » Méditerranée , par-là nous mettrons les
 » Algériens hors d'état , de plusieurs an-
 » nées , de faire le moindre tort aux deux
 » Puissances ».

Le Vice-Amiral Espagnol lui répondit ,
 « que ces réflexions lui paroissent justes ,
 » mais qu'il avoit ordre du Roi son maî-
 » tre sitôt que ses vaisseaux seroient pour-
 » vus d'eau , dont ils avoient grand besoin ,
 » parce qu'il y avoit déjà quarante jours
 » qu'ils étoient en mer , sans en avoir fait
 » de fraîche , & sans avoir vu plus d'un
 » vaisseau corsaire , de cingler vers Alger ,
 » & de mouiller devant la ville pour empê-
 » cher la sortie des Pirates , & surtout de
 » huit d'entr'eux , qui selon les avis qu'on
 » lui en avoit donné , devoient aller join-
 » dre dans le Levant quelques vaisseaux
 » Turcs ; que par cette raison , il l'invitoit
 » à partir avec lui pour Alger le dix-huit

» du mois , auquel jour il espéroit avoir
 » fait ses provisions d'eau ».

Le chef d'escadre Hollandois répondit :
 « aller mouiller devant Alger , & y tenir
 » enfermés les vaisseaux prêts à en partir ,
 » c'est à mon avis , leur faire bien moins
 » de tort que si nous les attaquions & les
 » détruisions en pleine mer , d'ailleurs je
 » crains que si vous ne sortez pas de cette
 » baye avant le 18 , il ne soit alors trop
 » tard pour empêcher le départ des Algé-
 » riens , parce que selon le témoignage
 » unanime de mes prisonniers , les corsai-
 » res ont coutume de se mettre en mer
 » trois ou quatre jours après la première
 » nouvelle lune , qui tombe après la fête
 » de leur Bayram , qui finit après-demain.
 » Outre cela les vents de l'Est & de l'Ouest ,
 » soufflent avec tant d'impétuosité devant
 » Alger , qu'il est très-dangereux de se re-
 » nir long-tems dans la rade avec une es-
 » cadre ».

Enfin ils convinrent ensemble que Grave
 sortiroit de la Baye d'Althea , le jour sui-
 vant qui étoit le 12 de Juillet , & qu'il
 iroit se joindre au capitaine Akersloot ,
 qui avoit eu ordre , aussitôt qu'il auroit
 réparé le dommage qu'il avoit essuyé sur
 mer , de croiser aux environs de Malaga ;
 que l'Amiral Espagnol cingleroit droit à

Alger le 18. qu'il y jetteroit l'ancre, & que le chef d'escadre aussitôt qu'il seroit arrivé au cap Mole, prendroit pareillement la route d'Alger pour y mouiller aussi.

Ils convinrent aussi que l'escadre espagnole prendroit sa route par le Levant, & les Hollandois par le Couchant, pour enlever plus certainement les Pirates qui devroient être déjà partis; & que lorsqu'ils seroient arrivés à la rade d'Alger, & qu'ils auroient vu l'état des vaisseaux qui y seroient, ils examineroient davantage ce que pourroient faire leurs deux escadres pour faire le plus de tort aux Barbares.

Cette convention fut signée par les deux commandans, ensuite on donna aux capitaines des deux escadres les signaux nécessaires pour qu'ils pussent toujours se reconnoître au loin, soit le jour, soit la nuit, & les rendez-vous furent assignés pour se rassembler, soit que les vents de l'Est ou de l'Ouest les dispersassent.

Le chef d'escadre Grave qui avoit mis à la voile d'Althea pour Alger le 18, n'y arriva que le 27, à cause d'un grand calme, & il trouva neuf vaisseaux corsaires désarmés derriere le Mole qui étoit garni d'une batterie de vingt-quatre canons, & les Barbares bâtissoient encore un fort à la pointe extérieure de la Baye du côté du Levant.

S E P T E M B R E. 1755. 151

L'escadre Espagnole ne se fit pas voir devant Alger avant le 31 de Juillet, les Hollandois s'en retournoient déjà lorsqu'ils la rencontrèrent, ils convinrent alors que les Espagnols croiseroient jusqu'au 15 Septembre devant Alger & sur les côtes d'Espagne & de Barbarie, depuis le cap Martin, jusqu'au cap de Gata, pendant que les Hollandois croiseroient jusqu'au même jour depuis Malaga & le détroit de Gibraltar, jusqu'au cap S. Vincent & jusqu'aux côtes de la Mauritanie. Après cette décision les deux escadres se séparèrent. La croisière de l'escadre Hollandoise qui revint dans le Texel le 27 Novembre, fut totalement infructueuse, car elle ne vit presque aucun corsaire, & n'en prit aucun. Les Algériens de leur côté ne leur firent de même aucune prise pendant tout l'été. Mais en Avril 1723. Ils mirent en mer toutes leurs forces, & ils prirent deux vaisseaux Hollandois, & deux ou trois Espagnols; dans le mois de Juin ils prirent quatre ou cinq flûtes Hollandoises, & firent encore quelques prises.

La raison qui avoit porté les Algériens à mettre en mer toutes leurs forces, étoit la grande disette de bled & autres vivres ce qui faisoit que lorsqu'ils prenoient quelques bâtimens qui en étoient chargés, ces

G iv

prises leur étoient d'un grand secours , par-là ils firent aux Hollandois sur tout un tort considérable , parce comme le bled manquoit à Malaga & dans tous les autres ports d'Espagne & de Portugal , les Hollandois en envoyoient des vaisseaux chargés qui tomboient entre les mains des Corsaires. En attendant ces prises , la disette de bled , d'huile & d'autres choses nécessaires à la vie , étoit si grande à Alger , que les Hollandois qui y étoient , pensoient que l'on réduiroit facilement la ville à toute extrémité , si on bloquoit le port seulement avec six vaisseaux de guerre , & qu'alors maîtres des habitans , on les forceroit à une paix avantageuse aux Hollandois. Malgré la quantité de barbaresques que les Algériens avoient en mer , le mois de Septembre se passa tout entier sans qu'ils fissent aucune prise , mais au commencement de Novembre , un vaisseau de guerre Hollandois , monté par le Capitaine de *Graf* , que la tempête avoit écarté de l'escadre du Commandant Godin , prit un vaisseau de guerre Algérien de vingt-quatre pieces de canons , & de deux cens dix hommes d'équipage , & il trouva à son bord six esclaves chrétiens.

Cette escadre continuoit toujours à croiser sans effet. Dans le mois de Février

S E P T E M B R E. 1755. 153
1724. Elle fut augmentée de deux autres
vaisseaux & d'une galiote chargée de mu-
nitions de guerre.

Le sieur Godin reçut avec ce renfort un
ordre de traiter de paix avec la Régence ;
en conséquence, il fit voile vers Alger , &
dans le mois de Mars 1724. il fit faire des
propositions de paix au Dey qui parut très-
disposé à les écouter. Les Barbares furent
si irrités de cette prétendue foiblesse de
leur souverain , que le 18 Mars après-
midi , comme il se promenoit sur le bord
de la mer , ils tomberent sur lui avec fu-
reur & le mirent en pieces , ils éleverent à
sa place un certain *Osman* , qui le jour
suivant fit fabriquer dix-huit des assassins de
son prédécesseur.

Alors toutes les négociations de paix
devinrent inutiles , & l'escadre Hollan-
doise fut encore augmentée de deux vais-
seaux de guerre ; malgré ces renforts tout
le butin qu'elle fit pendant cette année ,
consistoit en trois ou quatre vaisseaux cor-
saires , & dans le mois de Décembre elle
revint en Zélande après avoir essuyé une
grande tempête.

Dans le mois d'Avril 1725 , es Hol-
landois envoyèrent une nouvelle escadre
sous le Vice-Amiral *Sommelick* , & ils firent
prier , comme ils le font aujourd'hui , le

G v

Grand-Seigneur, par leur Ambassadeur à Constantinople, de vouloir bien engager à la paix la République d'Alger. Les Algériens firent de belles promesses ; la conclusion du traité traîna néanmoins jusqu'au 8 Septembre 1726, mais pendant ce délai, les Hollandois leur firent tout le tort possible.

Le traité de paix consiste en douze articles. Les Corsaires s'y obligèrent à tenir tout ce qu'ils n'avoient pas observé jusqu'alors, comme nous allons le voir.

Plus les Algériens ont juré sur les traités que la nécessité leur a fait conclure, moins ils les ont tenus, & il est étonnant après cela que les Puissances Chrétiennes puissent y avoir la moindre confiance, mais ils ne se sont joués d'aucune Puissance comme des Hollandois, qu'ils n'ont respectés, que tant que leurs vaisseaux ont croisé sur eux, & bloqué leur Port.

Les Articles de ce traité montrent combien peu les Corsaires l'ont observé, & la suite n'a que trop confirmé leur mauvaise foi. Nous les rapporterons pour finir cet abrégé.

I. Il y aura une paix constante entre la Régence d'Alger & les Hollandois.

II. Les Hollandois seront tenus de payer cinq pour cent de douane pour les marchan-

SEPTEMBRE. 1755. 155
dises qu'ils apporteront suivant le traité de
paix de 1712.

III. *Les munitions de guerre & les autres
marchandises de contrebande ne seront sujettes
à aucuns droits.*

IV. *Les Etrangers qui se trouveront sur les
vaisseaux Hollandois ne seront nullement in-
quiétés par les Algériens.*

V. *Les marchandises & les effets des vais-
seaux Hollandois échoués sur les côtes d'Al-
ger, ne seront point pillés, & les hommes ne
seront pas faits esclaves.*

VI. *Il ne pourra entrer aucun vaisseau Al-
gérien dans les ports de Hollande.*

VII. *Si un vaisseau Hollandois mouille de-
vant Alger, il sera pourvu des vivres né-
cessaires.*

VIII. *Nul Marchand Hollandois ne pour-
ra être fait esclave dans aucune place appar-
tenant aux Algériens.*

IX. *Si un Commerçant Hollandois meurt à
Alger, on ne fera point de saisie de ses biens.*

X. *Les différends qui s'élèveront entre les
Hollandois & les Mahométans, seront jugés
ou accommodés par le Consul de Hollande.*

XI. *Le Consul de Hollande jouira d'une
protection entière de la République, il aura
chez lui le libre exercice de sa Religion, au-
quel les esclaves de la même Religion pourront
assister.*

Gvj

XII. *Les passe-ports qu'on donne aux Marchands Hollandois seront renouvelés tous les trois ans , & toutes les hostilités passées seront mises en oubli.*

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE

De l'histoire de la ville de Paris , contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans son enceinte, ou aux environs ; par M. Poncet de la Grave , Avocat au Parlement.

SOUVERAINS.

Jules-César.

L'Ancienneté de la ville de Paris ne sçau-
roit être mieux prouvée que par l'ob-
scurité répandue sur son origine,

Jules-César , (a) qui le premier en a fait
mention , l'appelle *Lutetia* , plusieurs Au-
teurs , après lui , l'ont nommée différem-
ment.

Elle fut assujettie aux Romains vers l'an
704 de la fondation de Rome , environ
cinquante ans avant la naissance de Jesus-
Christ. Jules-César après en avoir fait la
conquête , y forma l'assemblée générale de
ses troupes , & partit ensuite pour l'Italie.
Les Parisiens profitent de son absence pour
secouer le joug des Romains (b).

(a) Comment. L. 6. (b) César, L. 7.

César apprend leur révolte, rentre dans les Gaules, fait le siège de Gergovie, & dépêche Labiénus un de ses Lieutenans, contre les Parisiens. Ces derniers, instruits de son retour, & de l'approche de Labiénus, mettent le feu à leur ville, & vont au-devant de lui sous le commandement de Camulogene, vieillard d'une expérience consommée; leur armée est défaite, & Paris rentre pour la seconde fois sous la domination des Romains.

Vers l'an 250, saint Denis qui avoit été fait prêtre à Rome, arrive à Paris, en est le premier Evêque, & après y avoir prêché la Religion Chrétienne avec le prêtre Rustique & le Diacre Eleuthere. Il y reçoit la couronne du martyre avec ses compagnons sur le mont Martre, où ils eurent tous les trois la tête tranchée. Leurs corps furent enlevés par des personnes pieuses qui les enterrent dans un champ écarté de la ville, sur lequel a depuis été bâtie l'église de l'Abbaye de saint Denis, actuellement existante.

360-1-2.

Julien proconsul des Gaules, fait assembler un concile à Paris (c), auquel Victorin Evêque & successeur de saint Denis

(c) Premier concile de Paris.

158 MERCURE DE FRANCE.

présida. Il y arrive lui-même , y séjourne deux ans , & manque d'y périr par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre dans une urne de terre , suivant la coutume de ce tems-là.

Julien.

Julien est proclamé Empereur à Paris par les capitaines & soldats de son armée , campée aux environs.

On fixe au regne de Julien la construction du palais des Thermes , ou bains , dont on voit encore quelque reste dans une maison de la rue de la Harpe.

Jovien.

363 - 4 - 5.

Jovien ayant succédé à Julien qui avoit renoncé à la Religion chrétienne , casse toutes les loix que son prédécesseur avoit faites contre les Chrétiens , & ne règne que huit mois.

Valentinien I.

Valentinien I. arrive à Paris à la fin du mois d'Octobre 365 , & y passe l'hiver. Nous avons de lui trois loix (d) dattées de cette ville ; la première , pour la distribution des vivres ; la deuxième pour l'or , l'ar-

(d) Cod. Theod. Tom. 2. chro. p. 76.

SEPTEMBRE. 1755. 159

gent, & les autres métaux ; la troisième ,
pour les Officiers des monnoies.

Valens associé à l'Empire.

366, &c.

Valens défait en Asie Procope qui s'étoit
fait proclamer Empereur (e), & envoie sa
tête à Paris, à Valentinien son frere.

Gratien.

Gratien, fils de Valentinien, fait quel-
que séjour à Paris, y livre aux environs
une bataille à Maxime, qui avoit usurpé
le titre d'Empereur ; il l'a perd, & est
massacré par ses ennemis.

Théodose.

Saint Marcel, natif de Paris, occupe
le Siège Pontifical ; il meurt & son corps
est inhumé hors la ville dans une petite
chapelle dédiée à saint Clément.

ROIS DE FRANCE.

Pharamond. Clodion. Mérovée.

451 -- 2 -- 3.

Les conquêtes d'Attila roi des Huns ,
& les ravages que son armée faisoit aux
environs de Paris, allarment les Parisiens.
Sainte GENEVIEVE essaye de calmer les ef-

(e) *Amm. Marcell. L. 27.*

prits, les exhorte à mettre leur confiance en Dieu, & leur prédit que ce Prince qui se faisoit appeller le fléau de Dieu, ne passera pas par Paris; la chose arriva comme elle l'avoit dit, mais plusieurs en profitèrent pour l'accuser de sortilège. On alla même jusqu'à délibérer de quel genre de mort on la feroit mourir. Sur ces entre-faites, l'Archidiacre d'Auxerre arriva à Paris, & dissipa le complot.

454, &c.

Les Francs sous la conduite de Mérovée, s'avancent vers la Seine; traversent la Seine sous Childéric son successeur, & ravagent les environs de Paris.

Childeric I.

476, &c.

Les François assiègent Paris, la ville manque de vivres, & les assiégés sont réduits à la dernière extrémité. Gènevieve (f) s'expose seule pour le salut de la patrie, elle va elle-même à Arci sur Aube & à Troyes, d'où elle revient avec plusieurs batteaux chargés de bled. Childéric, malgré ce secours, se rend maître de Paris, & en chasse les Romains.

Clovis I.

Le Clergé & le Corps de Ville, à la sol-
(f) *Vita sanctæ Genovefæ. p. 146.*

SEPTEMBRE. 1755. 161
licitation de sainte Gènevieve, font batir
une Chapelle sur le tombeau de S. Denis.

507-8.

Clovis, premier Roi Chrétien, vient à Paris après la fameuse bataille de Vouille en Poitou, il y fixe le Siège principal de son Empire; habite le Palais des Thermes, & fait bâtir l'Eglise de Saint Pierre & Saint Paul, aujourd'hui Sainte Gènevieve.

509-10.

Sainte Gènevieve, déjà très-avancée en âge, meurt à Paris le trois Janvier 509. & est enterrée hors la ville du côté du Midi. Les Parisiens remplis de vénération pour cette Sainte, élevent une petite chapelle sur son tombeau.

511, &c.

Rédaction de la Loi par Clovis; ce prince fonde l'abbaye Sainte-Gènevieve, meurt & est enterré dans l'église qui étoit alors sous l'invocation de S. Pierre & S. Paul.

Childebert.

Les quatre fils de Clovis, partagent le royaume entr'eux. Thieri regne en Austrasie, Clodomir à Orléans, Childebert à Paris, & Clotaire à Soissons. Clodomir est tué dans une bataille contre les Bourguignons & laisse trois fils.

533, &c.

Clotaire instruit de cet événement, vient à Paris & délibère avec Childebert son frere, de priver leurs neveux du royaume de leur pere, la résolution prise, ils font venir les trois princes, & Clotaire en massacre deux de sa propre main, le troisieme, nommé Clodoalde se sauve, & est rasé. On l'invoque sous le nom de saint Cloud.

Childebert, Thieri & Clotaire partagent entr'eux le royaume d'Orléans.

Clotilde fait inhumér les jeunes princes Théobalde & Gonthier dans l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, & quitte ensuite Paris pour revenir à Tours.

543, &c.

Mort de Clotilde, veuve de Clovis, à Tours; son corps est apporté à Paris, où par les soins de Childebert & de Clotaire, elle est enterrée à Sainte GENEVIEVE auprès de Clovis, & à côté de Clotilde sa fille, femme d'Amalaric, roi des Visigoths. Elle a été mise au nombre des Saints.

551-2-3-4.

Childebert assemble un concile à Paris;
(g) les Evêques au nombre de vingt-sept, y
(g) Deuxieme Concile de Paris.

SEPTEMBRE. 1755. 163

déposent Safaraque Evêque de cette capitale, & le releguent dans un Monastere.

Le feu prend, à quelques maisons de bois, & les flammes poussées avec violence font craindre un incendie général. Saint Lubin Evêque de Chartres alors à Paris, se met en prieres & l'embrasement cesse.

555-6-7.

Childebert (*h*) par les conseils de Saint Germain Evêque de Paris, fait rebâtir la cathédrale, & lui donne de grands biens.

Célebre ordonnance de Childebert (*i*), qui ordonne le renversement de toutes les idoles, & punition de cent coups de fouet contre les esclaves qui profaneront le Dimanche, & contre les personnes libres, d'une amande pécuniaire.

Troisième concile de Paris (*k*) sous le pontificat de Saint Germain. Ce concile (*l*) auquel Probien Archevêque de Bourges présida, fit dix canons tendant à la conservation des biens ecclésiastiques & à la liberté des élections des Evêques.

Childebert fonde l'abbaye S. Vincent, connue aujourd'hui sous le nom de Saint

(*h*) *Apud Duch. tom. I. p. 464.* (*i*) *Balut. capit. Reg. Fr. L. I. p. 6.* (*k*) Troisième concile de Paris. (*l*) Concile, tom. 5. p. 814.

164 MERCURE DE FRANCE.

Germain des Prés, & y dépose outre l'étoile de ce premier titulaire, quantité de vases précieux qu'il avoit apportés de Toledé, la dotte d'amples revenus, & lui accorde de grands privilèges. L'église finie le 23 Décembre est dédiée, & la regle de Saint Benoît est introduite dans cette Abbaye peu de tems après.

S. Germain l'Auxerrois fondé par Childebert, dont on voit la figure avec celle de la reine Ultrogothe sa femme, au grand portail de cette église.

558.

Mort de Childebert enterré à Paris dans l'église de S. Germain des Prés, on voit encore son tombeau au milieu de cette église.

Premier exèmple de la Loi fondamentale qui n'admet que les mâles à la couronne. Clotaire succede à son frere à l'exclusion de ses deux nieces.

Clotaire I.

559 - 60 - 61.

Clotaire arrive à Paris, enleve tous les trésors de son prédécesseur, y fait très-peu de séjour, retourne à Soissons, & y meurt laissant quatre fils.

562-3-4-5.

Chilpéric quoique le plus jeune, veut

SEPTEMBRE. 1755. 165
avoir Paris pour son partage, ses trois
freres s'y opposent, on tire au sort les
quatre royaumes, & il est roi de Soissons,

Caribert.

Caribert a Paris en partage, & fait
gouter à ses sujets la douceur de la paix.

Interregne.

566.

Caribert meurt & est enterré à S. Ger-
main des Prés, ses freres partagent la suc-
cession, mais comme chacun vouloit avoir
la ville de Paris (*m*), ils conviennent de la
posséder tous trois par indivis sous la con-
dition qu'aucun des trois n'y entreroit sans
le consentement des deux autres, & que
celui qui violeroit le serment perdrait dès
ce moment la part qu'il y auroit,

567, &c.

Quatrième Concile de Paris (*n*), con-
voqué par Gontran, Roi d'Orléans & de
Bourgogne, dans l'église S. Pierre & S.
Paul. Les Evêques du Royaume assemblés,
au nombre de trente (*o*) deux, proposent
plusieurs voyes d'accommodement pour

(*m*) Président Henault, Abrégé de l'Histoire de
France, page 12. (*n*) Quatrième concile de Paris.
(*o*) Concile, tom. V. p. 218.

terminer les différends des deux Rois , Sigebert & Chilperic , ce qui ne réussit pas.

574.

Sigebert passe la Seine , à la tête d'une puissante armée, force Chilperic à demander la paix, ravage les environs de Paris, & ses soldats portent leurs mains sacrilèges sur le tombeau de S. Denis, qu'ils dépouillent de ses ornemens.

575.

La paix est conclue entre les deux Rois; mais à peine Sigebert s'est-il retiré, que Chilperic la viole. Sigebert indigné, s'avance vers Paris, en ravage tous les environs, se rend maître de Rouen & de toute la Neustrie, & vient à Paris avec la Reine Brunehaut & ses enfans.

Chilperic épouvanté de ce malheur & de la mort de son fils Théodebert, se sauve dans Tournai; Sigebert l'y poursuit, & met le siège devant la ville. Il est assassiné dans son camp, & Chilperic revient à Paris, où ayant trouvé la femme de son frere, il pille tous ses trésors, & l'exile à Rouen.

576.

Mort de S. Germain, Evêque de Paris, âgé d'environ quatre-vingt ans. Il est enterré dans la chapelle de S. Symphorien,

SEPTEMBRE. 1755. 167
au bas de l'église S. Vincent , à présent S.
Germain des Prés , au côté droit du vesti-
bule.

577

Cinquième Concile de Paris (*p*) , tenu
dans l'église S. Pierre & S. Paul , composé
de quarante-cinq Evêques (*q*) assemblés
par ordre du Roi Chilperic pour juger la
cause de Prétextat , Evêque de Rouen ,
accusé de trahison. Ce Prélat , quoiqu'in-
nocent , s'avoua coupable , pour appaiser
le Roi, qui lui avoit fait insinuer ce moyen
de le fléchir ; il fut néanmoins déposé &
exilé dans l'isle de Jerfai , où il demeura
jusqu'à la mort de Chilperic.

579 , 80 , 81.

(*r*) Le crime d'adultere alors puni de
mort à Paris. Etablissement de l'église Saint
Julien le Pauvre , place Maubert.

582.

Il tombe à Paris une pluie de sang (*f*)
qui infecte tout ce qu'elle touche.

Chilperic lassé de l'insolence des Juifs
qui habitoient la rue de la Juiverie , en-
tre le pont Notre-Dame & le petit Pont ,
veut les forcer d'embrasser la Religion (*t*)

(*p*) Cinquième Concile de Paris. (*q*) Greg.
Tur. liv. 5. chap. 19. (*r*) *Idem* , liv. 5. chap. 35.
(*f*) *Idem* , liv. 16. c. 5. (*t*) *Idem* , c. 17.

163 MERCURE DE FRANCE.
Chrétienne , quelques uns se soumettent ,
les autres quittent le Royaume.

583.

La Seine & la Marne débordent considérablement. Plusieurs personnes sont noyées entre la cité & S. Laurent.

La veille de Pâques , Chilperic sort brusquement de Paris , & y rentre à la suite d'une procession de reliques. Fait baptiser son fils par Ragnemode , Evêque de Paris , qui fut son parrein , & le nomma Thiery. Chilperic (u) fait à cette occasion des aumônes considérables , & rend la liberté aux prisonniers.

Ce Prince sort une seconde fois de Paris , fait un traité avec les Ambassadeurs du Roi Childebert , contre Gontran , Roi d'Orléans ; rentre ensuite dans la ville , en sort de nouveau pour assembler son armée près de Melun , brûle & pille tout ce qui se trouve sur son passage , livre la bataille à Gontran , la perd , demande la paix , l'obtient , & rentre dans Paris.

584.

Chilperic part pour Soissons , d'où la mort de son fils Thieri le rappelle bientôt à Paris. A peine y est-il arrivé , que la Reine lui apprend qu'un bruit populaire

(u) Greg. Tur. ch. 25.

fait

fait soupçonner des femmes d'avoir fait mourir le jeune Prince par des sortilèges. Le Roi les fait arrêter ; elles avouent leur crime à la question, & sont punies de mort.

Monmole , Préfèt de Paris , compris dans leur déposition , avoue avoir reçu un breuvage de leurs mains ; il est chargé de chaînes , & conduit en prison , on lui fait son procès ; & lorsqu'il alloit être condamné à perdre la tête , la Reine le sauve , & le fait conduire à Bordeaux , lieu de sa naissance , où il mourut de douleur en arrivant.

Chilperic reçoit à Paris les Ambassadeurs de l'Euvigilde , Roi des Visigoths , qui lui demandent Rigonte sa fille en mariage , pour Ricarede , second fils de leur Roi.

Chilperic agréee cette alliance , fait préparer un train magnifique pour conduire Rigonte en Espagne. Il prend par force des esclaves ou serfs dans les villages voisins pour grossir la suite de la Princesse. Childebart II dépêche des Ambassadeurs à Chilperic pour s'en plaindre.

Rigonte part , & le chariot casse aux portes de Paris. On prend cet accident à mauvais augure. Effectivement la Princesse ne va que jusqu'à Toulouse , parce que Ricarede instruit de la mort de Chil-

H

peric assassiné à Chelles en revenant de la chasse , fait une autre alliance.

Prétextat , Evêque de Rouen, qui avoit été déposé au cinquième Concile de Paris , & exilé dans l'isle de Jerfai , est rappelé & rétabli sur son siège , la Reine Frédegonde , devenue veuve , se retire auprès de l'Evêque de Paris , & se soumet avec Clotaire son fils à Gontran , frere de Chilperic arrivé à Paris , avec une armée formidable.

Childebert arrive quelque tems après , & les Parisiens lui refusent l'entrée de leur ville.

585.

Gontran est seul maître de Paris. Il compose un Conseil pour le jeune Clotaire , & oblige Frédegonde à quitter Paris : elle se retire au Vaudrueil , où elle souffre impatiemment de se voir sans autorité.

Gontran tient une assemblée à Paris. Les Ambassadeurs du Roi Childebert s'y rendent , & y sont maltraités ; ils n'obtiennent ni portion du Royaume de Paris , qu'ils demandent , ni la liberté de Frédegonde , veuve du feu Roi Chilperic.

Le même Prince craignant d'être assassiné , se retire à Châlons-sur-Saone , & re-

SEPTEMBRE. 1755. 171
vient l'année d'après à Paris , pour tenir
sur les fonts de baptême Clotaire son
neveu. Il envoie à cet effet les Evêques
de Lyon , d'Autun & de Châlons , avec
plusieurs Officiers de sa maison pour con-
duire son Neveu à Ruel , où il étoit alors.
De là il part pour Nanterre , où la céré-
monie fut faite.

Childebert envoie des Ambassadeurs
pour se plaindre de l'infraction au der-
nier traité. Gontran leur promet de nou-
veau de l'exécuter.

Les corps de Clovis & de Mérouée sont
trouvés & transportés dans l'église de S.
Vincent , par ordre du Roi.

Un incendie consume presque toute la
ville * à l'exception des églises.

Childebert & Gontran se promettent
une sincère amitié dans l'assemblée d'An-
delot sur les confins du Royaume de Bour-
gogne , près de Langres. Par ce traité , la
troisième partie de Paris & du territoire
qui avoit appartenu au Roi Sigebert ,
resta à Gontran , avec Châteaudun , Ven-
dôme , le pays d'Estampes , & celui de
Chartres.

Gontran meurt.

On donnera la suite le mois prochain.

* Greg. liv. 8 , chap. 33.

JURISPRUDENCE.

Réflexions sur la maniere d'enseigner & d'étudier le Droit.

Jamais siècle n'a été plus éclairé que celui dans lequel nous vivons. L'esprit géométrique qui y regne , a porté la lumière dans les sciences & dans les arts. On ne se contente plus de connoissances légères & superficielles , la Philosophie dans ses commencemens , enveloppée des plus épaisses ténèbres , dans la suite éclairée par de fausses lueurs , est aujourd'hui une science où l'on n'admet que ce qu'on comprend , & où l'on ne se conduit que par des principes connus. La Médecine long-tems fondée sur les préjugés & sur l'expérience , est en état de rendre raison de toutes ses opérations. Les arts qui dépendent du goût & de l'intelligence ne s'apprennent plus par la seule pratique , mais encore par la méthode. En tout on se conduit d'une manière également prompte & sûre : on rend raison de tout, on démontre tout jusqu'aux beautés de style , jusqu'aux beautés de sentiment.

Une science seule semble n'avoir aucu-

ne part à ces progrès & à ces avantages ; c'est la science du droit , la plus belle néanmoins par l'origine de ses maximes , la plus intéressante pour le bien de la société , la plus satisfaisante peut-être si elle étoit connue & pratiquée par des esprits dignes de s'y appliquer. Nous avons vû paroître de nos jours quelque compilation , quelques éditions nouvelles augmentées de notes , quelques abrégés d'ordinaire secs & décharnés , mais du reste aucun ouvrage de génie en cette matiere , aucun ouvrage d'un caractère nouveau.

Plusieurs causes , il est vrai , peuvent produire cet inconvénient. Défauts dans les dispositions de ceux qui étudient cette science ; défauts dans les livres qui la renferment ; défaut dans la méthode de l'enseigner dans les Universités ; discrédit où elle est dans l'esprit du public.

Les personnes qui étudient cette science , sont quelquefois celles qui l'envisagent le moins dans son objet & dans ses principes. Les uns la regardent simplement comme l'instrument de leur fortune , les autres comme une occupation attachée à leur état , & ce n'est ni le besoin ni l'état qui déterminent les qualités de l'esprit.

Les livres qui la renferment , sont des livres très-imparfaits. Le recueil des loix

composé par Tribonien , est un véritable chaos plein d'obscurités & de contradictions vraies ou apparentes , où les vrais principes sont noyés dans la décision des cas particuliers répandus en des endroits tout-à fait différens , où ce qui est présenté comme principe , n'est souvent qu'une décision d'un cas particulier , & où le moindre défaut , quoique par lui-même très-considérable , est le défaut de méthode.

Malgré l'étendue de ce recueil , il s'en faut bien qu'il contienne la décision d'une infinité de cas , c'est ce qui a donné lieu à plusieurs Auteurs en différens tems de ramasser les décisions de ceux qui se sont présentées. Ces décisions n'ont pas toujours été les mêmes sur les mêmes cas , le tems donne des vûes & dissipe bien des erreurs. Des réglemens d'ailleurs bons dans de certaines circonstances , demandent d'être changés ou modifiés dans d'autres ; mais si l'on continue ces sortes d'ouvrages , comment n'en sera-t-on pas accablé dans les suites ?

On trouve bien peu de ressources pour résoudre les difficultés dans certains auteurs qui ont travaillé sur le droit , aucun d'eux n'a guere connu la vraie méthode. La plûpart de ces interprètes nés sans goût

naturel , & écrivant dans un tems d'ignorance & de ténèbres ont rempli leurs écrits des plus grandes inepties & des plus grandes fadaïses. Ceux qui ont travaillé le plus sensément , ne se sont point mis en peine d'aider les commençans.

Il y en a qui ont travaillé d'une manière solide & profonde , on en convient ; mais comme ils ne sont point législateurs eux-mêmes , & qu'ils n'ont souvent que leur opinion , quoique respectable. Pour les bien comprendre , & pour faire un usage assuré de leurs découvertes il faudroit avoir étudié presque autant qu'eux , & bien peu de personnes sont dans le goût & la situation nécessaires pour cela. Au surplus , ce peu de personnes ne seroient pas , du moins de leur vivant , fort utiles à la société.

Les Professeurs de cette science , soit qu'ils n'ayent à faire qu'à une jeunesse indocile & ignorante , soit que leur ambition se trouve bornée par la place qu'ils occupent , sont sujets à enseigner le Droit d'une manière peu noble & assez infructueuse. Les subtilités du Droit romain , & plusieurs autres inutilités remplissent leurs cayers , ils acquierent par-là plus de gloire , & il y en a parmi eux qui ne sont que trop souvent regardés que comme de vains discoureurs.

H iiij

On se contente aujourd'hui , comme on s'est presque toujours contenté dans les Universités , de dicter la première année des études du droit des commentaires sur les institutes de Justinien , que chacun compose à sa fantaisie ; on y suit communément le même ordre qui s'y trouve , & cet ordre n'est point du tout méthodique. Il n'y a point de page qui , pour être bien comprise , n'ait besoin de la page suivante. On est réduit à expliquer ce qu'il y a d'obscur par des citations accablantes des loix du Digeste , que la jeunesse comprend encore moins. C'est porter un flambeau éteint dans l'obscurité de la nuit. On est sujet à y mêler une infinité de choses inutiles & hors d'usage , qui font perdre de vue ce qu'il seroit utile de retenir.

Les autres années on explique quelques titres du Digeste , où il n'y a pas plus d'ordre ; on se fatigue à concilier les contradictions des loix par le sentiment des Interprètes , qui ne sont pas toujours d'accord entr'eux. On confond l'étude du Droit romain avec l'étude du droit de son pays ; & comme chacun a des principes différens , au lieu d'employer utilement son tems on le perd réellement , & on n'apprend ni l'un ni l'autre.

Dans ces circonstances , l'expérience fait

voir , qu'il est difficile de prendre le goût de cette science ; & faute de l'avoir pris , le premier usage qu'on fait de sa liberté , après ces études , est d'oublier tout ce qu'on a appris , & de se féliciter de l'avoir oublié.

Il faut pourtant convenir , que malgré ces difficultés , il se trouve des personnes qui s'appliquent à l'étude du droit , & qui sont en état de donner leur décision sur tous les différens qui se rencontrent. Il s'en trouve sans doute , & il s'en trouvera toujours.

Mais à la réserve d'un bien petit nombre que l'amour de la gloire peut faire agir , si l'on consulte les autres , ou qu'on examine de près leur conduite , on verra que ce n'est qu'un intérêt vil & méprisable en pareil cas qui les conduit. La nécessité leur fait surmonter les dégoûts inséparables du commencement de cette étude , & dès qu'ils en sçavent assez pour décider ce qui se présente , ils ne vont pas plus loin , & n'approfondissent pas.

Il est aisé de voir combien le peu d'élevation dans les sentimens chez des personnes qui se destinent à cette étude entraîne d'inconvéniens , leurs lumieres en deviennent suspectes , les Juges en deviennent incertains & irrésolus , les plaideurs en deviennent capricieux & obstinés.

H v

178 MERCURE DE FRANCE

Toutes ces miseres font tomber cette science dans le discrédit, les personnes éclairées, les amateurs des autres sciences qui n'en jugent que dans ceux qui la pratiquent, en prennent de fausses idées. Ils voyent que certains ne la cultivent que par un intérêt sordide, & s'ils pensent noblement ne la regardent que comme un métier. Ils la voyent pratiquée par des esprits médiocres, sans goût & sans talens, & la regardent par-là comme une science peu satisfaisante, peu digne des recherches d'un homme curieux & pénétrant. Ils sont confusément instruits des longueurs & des sombres détours de la chicane, de la fausse interprétation qu'on peut faire des loix, & regardent comme essentiel à cette science un abus qui lui est entièrement étranger. C'est ainsi que pensent des connoisseurs sensés & judicieux en toute autre rencontre. D'autre côté, une infinité de gens oisifs qui cherchent néanmoins à orner leur esprit & à bien conduire leurs affaires, regardent la plus légère étude du droit comme quelque chose entièrement au-dessus de leur portée, hésitent dans les moindres choses qui y ont rapport, & ont toujours besoin des lumières d'autrui dans des choses qu'ils auroient pû, sans beaucoup de peine, voir distinctement par leurs propres yeux.

Ainsi cette science ne trouve presque plus personne qui l'étudie pour elle-même , tandis que plusieurs autres sciences moins utiles trouvent des amateurs fideles qui s'y attachent , qui y entrent , qui les approfondissent. Aussi est - elle suivie de bien peu d'honneur & de bien peu de gloire , si l'on examine celle à laquelle elle pourroit prétendre , & qui lui a été autrefois accordée.

Quelle gloire en effet de faire son occupation de ce qui fait la vraie utilité publique , si on la fait avec les talens , les motifs , la dignité convenables ? Quelle gloire n'ont pas eu parmi les Grecs ceux qui les premiers ont travaillé à écrire & à faire pratiquer des loix ? Quelle gloire n'acqueroient pas les Jurisconsultes parmi les Romains ? La science du Droit elevoit aux emplois les plus brillans , aux postes les plus distingués , & assuroit à ceux qui la pratiquoient une vénération publique.

Seroit-il avantageux de remédier à l'inconvénient dont on vient de parler ? & seroit-il impossible d'y réussir ?

Il semble qu'on ne peut méconnoître les avantages qu'il y auroit de rendre l'étude du Droit en même tems plus familière & plus recommandable. Sans parler de l'excellence du droit naturel , qu'on ne

peut méconnoître , qu'en n'étant homme qu'à demi , sans rapporter les pompeux éloges qui en sont faits , sans parler du droit public dont , quiconque prend intérêt au bien de sa patrie , devoit desirer d'être instruit , l'étude elle-même du droit civil n'est pas sans utilité , ne fut-ce que pour conduire ses propres affaires , pour abandonner à propos des prétentions injustes , ou incertaines. Pour y parvenir , il ne seroit pas nécessaire d'être Jurisconsulte par état , ou Avocat consultant ; il suffiroit d'apprendre quelques principes & quelques règles , dont le détail pourroit être rendu intéressant , & qui n'est pas infini , d'y apporter une disposition & une attention qu'on emploie pour plusieurs choses qui entrent dans une éducation au-dessus de la commune.

Il seroit donc à souhaiter qu'on enseignât le droit avec la dignité & la méthode convenables pour en faire naître le goût de plus en plus , & pour en assurer le progrès. Pour cet effet il conviendrait peut-être que ceux qui sont préposés à cet exercice , fussent parfaitement instruits du droit de la nature & des gens , & qu'ils vissent clairement dans ce droit le fondement de tous les autres. On sçait qu'il y a dans des états voisins , des Universités

où il y a une chaire particuliere pour le Droit de la nature & des gens. Il seroit à souhaiter qu'on se départît de l'ancienne forme d'enseigner le droit , & qu'on s'appliquât à donner les vrais élémens de cette science , autant qu'elle en est susceptible. Qu'on divisât les matieres , qu'on fît bien sentir en chacune ce qui est d'un droit immuable d'avec ce qui n'est que d'un droit positif , qu'un avantage public a néanmoins fait introduire ; qu'on scût faire comprendre ce que c'est que la rigueur du droit , & dans quel cas il est permis d'y apporter du tempérament. Il seroit sans doute infiniment plus avantageux d'instruire la jeunesse de ces principes , que de leur apprendre le détail des règles , ils les apprendroient assez ensuite d'eux-mêmes. Les anciens Jurisconsultes qui ont composé des institutes du Droit romain , sembloient avoir reconnu la nécessité de se servir de principes dans l'étude de cette science. Ils en avoient posé au commencement de leur ouvrage , mais principes si primitifs , si généraux , que l'application n'en peut pas beaucoup servir dans le détail , & d'ailleurs on n'en voit point dans la suite de cet ouvrage.

Suivant cette méthode , on pourroit enseigner la premiere année ce qui regarde

les conventions , & les autres engagements qui en sont les suites. Dans la seconde , ce qui regarde les successions & les matieres testamentaires. Dans la troisieme , quelques matieres qui ont une origine particuliere , comme les matieres des fiefs , ou quelques matieres du droit public.

Il est à présumer qu'en suivant ce plan avec soin , peu à peu le goût de cette science prendroit ; on verroit les personnes même qui ne se destinent pas à s'y appliquer toute leur vie aimer à se remplir de principes qui seroient d'usage dans la conduite de leurs affaires ; on verroit des personnes qui se destinent à l'état ecclésiastique se rendre capables par ce moyen d'être dans la société d'une utilité infinie.

Un des soins principaux des Professeurs devoit être de discerner parmi ceux qui étudient sous eux , ceux qui se trouvent avoir le génie de la science qu'on leur enseigne. On sçait qu'on entend par génie l'aptitude naturelle que des personnes ont de faire bien au prix d'une légère étude , ce que d'autres avec une étude pénible ne parviennent à faire qu'imparfaitement. On ne doit pas douter qu'il ne faille un génie particulier pour l'étude des loix , un caractère d'esprit singulier une heureuse position de cœur. L'instruction seule & l'ap-

plication ne suffisent pas, l'expérience le démontre. Où sont les compagnies un peu nombreuses où l'on ne voit bien souvent des Magistrats qui, sans étude, mais par une droiture d'esprit qui leur est naturelle, vont au but & à la vraie décision, tandis qu'on en voit, qui ayant forcé leurs talents, & s'étant remplis de connoissances semblent ne s'en servir que pour donner à gauche avec plus d'obstination.

Ce discernement mériterait d'autant plus d'attention, que parmi ceux qui s'appliquent à l'étude du droit, c'est presque un hazard s'il en est quelqu'un qui ait pour cette étude les dispositions naturelles. Sur cent écoliers qui prendront une année des degrés dans une Université de Droit, c'est beaucoup s'il y en a trois qui en fassent dans la suite leur objet. Les autres Gradués le négligent entièrement. Ce petit nombre dont on parle, ne se détermine que par des circonstances particulières où il se trouve, comme la nécessité de remplir quelque état, ou de pourvoir aux besoins de la vie. Dispositions insuffisantes, & avec lesquelles on ne va pas loin.

Ce discernement ainsi fait, ce seroit à des Professeurs habiles & zélés pour la gloire de leur art d'encourager les jeunes

élevés en qui ils verroient luire les étincelles de ce génie. Il ne le pourroient gueres que par leurs exhortations, & par leurs exemples : mais quand il y auroit dans l'état quelque distinction & quelque récompense pour les génies peu communs, cela ne paroît pas devoir tirer à une grande conséquence.

*De Ville-Franche, de Rouergue,
ce 15 Juillet 1755.*

HISTOIRE NATURELLE.

Lettre à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR, les deux articles que vous avez insérés sous mon nom dans le Mercure du mois de Mai dernier, ont surpris certaines personnes réellement sçavantes, ou simplement curieuses, & les ont engagées à me demander si les faits dont je parle, sont aussi réels qu'ils sont intéressans, & pour quelles raisons j'en cachois au public les preuves & les détails. Un particulier de Paris ne s'est pas contenté de faire ces demandes générales, il en a fait de particulières, & paroît exiger que je lui communique à lui-même les détails de mes découvertes dans l'Artois. Je crois

SEPTEMBRE. 1755. 185
devoir répondre en deux mots à ces interrogations. Je serois dispensé de le faire, si on n'avoit pas soustrait, * *sans mon aveu*, dans un de mes deux derniers extraits quelques termes qui annonçoient mes travaux & mes projets, & qui auroient prévenu les demandes qu'on me fait aujourd'hui. Je travaille depuis plusieurs années à de mémoires sur l'Histoire naturelle & ancienne de la province d'Artois, que j'espère donner au public, quand j'aurai un peu plus de tems. Les preuves de détail qu'on me demande, sont des richesses que j'ai acquises, & dont je n'ai point envie de me dépouiller si-tôt en faveur de qui que ce soit, parce qu'elles doivent faire une partie de mon ouvrage; je me suis contenté d'en indiquer en général quelques-unes dans un discours sur l'Histoire naturelle, lû à l'Assemblée publique de la Société Littéraire d'Arras en 1754; mais je réserve les détails circonstanciés pour l'ouvrage que je destine au public. Il n'est pas naturel que je les communique à un particulier avant le tems. Les faits que j'ai annoncés, sont réels. La chaussée romaine a été découverte. Il en existe encore une partie: on ne peut se tromper aux marques caractéristiques qu'elle a offertes aux

* C'est la Société d'Arras qui a fait cette suppression.

travailleurs. Les monnoies celtiques , ou du moins que je crois telles , trouvées dans l'Artois , ne présentent pas toutes des caracteres celtiques; vous sçavez , Monsieur, qu'il y en a de différentes especes ; celle qui en a de deux côtés , n'en est pas pour cela plus lisible. Quand je les aurai fait graver exactement , je supplierai Messieurs de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres , de les examiner , & de m'aider à en donner l'explication. Je me ferai toujours gloire de soumettre à leurs lumieres toutes mes découvertes & mes observations.

Les tombeaux trouvés à Dinville ne peuvent autoriser que des conjectures sur leur antiquité ; c'est pourquoi j'ai ajouté , quand j'en ai parlé , que peut-être ils avoient plus de deux mille ans. Leur matiere & leur forme semblent confirmer ce que j'ai avancé : au reste ils seront gravés , & j'exposerai dans le tems les raisons qui me paroissent indiquer la plus haute antiquité.

Si les vases trouvés dans la sabliere de Baralle ne sont pas Romains , leur forme paroît l'être , & une gravûre exacte assurera peut-être qu'ils le sont en effet.

J'ai l'honneur d'être , &c.

J. M. Lucas , de la Compagnie de Jesus.

A Arras , ce 22 Juillet 1755.

M E D E C I N E .

*Réflexions sur la sixième observation que le
sieur Darluc , Médecin de Callian , a
fait insérer dans le premier volume du
Mercure de Juin.*

SI tout écrivain est obligé de prendre la vérité pour guide , nul ne contracte plus étroitement cette obligation que celui qui écrit pour l'instruction du public , & pour le bien de la société. Plus on est louable par le motif que l'on se propose , plus on est blamable quand on s'écarte des bornes de la vérité.

J'avoue qu'en lisant les observations que M. Darluc , Médecin de Callian , a fait insérer dans le Mercure du mois de Juin , je fus fort édifié du zèle qui l'animoit , & des sentimens qu'il y étaloit sous l'enveloppe de la modestie ; mais en jettant les yeux sur la sixième observation , j'eus beaucoup à rabattre de cette première idée. Elle roule sur un fait dont j'ai été témoin , & que M. Darluc a accommodé à sa guise pour en faire une observation qui augmentât le nombre des autres , & leur donnât du poids.

L'Observateur devoit plus de justice

à la vérité qu'il a fardée avec art , & à moi qu'il a déprimé avec une habileté maligne. L'honneur m'engage à rendre compte au public de ma conduite pour me justifier à ses yeux , & l'amour de la vérité veut que j'expose ingénument le fait , afin que ce même public réduise l'observation à sa juste valeur.

Ce fut au mois de Septembre 1754 , que je fus appelé pour traiter la fille du Sr Ferran , Aubergiste de la ville de Grasse , mordue par un chien au métacarpe gauche. Cette morsure étoit fort légère , quoiqu'en dise l'observateur , elle n'intéressoit que la peau.

Cependant , comme en pareil cas rien n'est à négliger , & que tout peut tirer à conséquence , je traitai cette maladie avec toute la précaution possible. Mon premier soin fut de faire des scarifications , & une ligature au-dessus du poignet , & je laissai saigner la partie plus de tems même que ne demandoit l'état de la maladie. Je lavai la main avec une eau thériacale , j'appliquai ensuite sur la plaie , partie égale de thériaque & d'huile de scorpion. Quelque tems après j'employai pendant huit à dix jours un doux suppuratif , qui n'empêcha pourtant pas la playe de se consolider. En me servant de ces topiques , je ne manquai

point de donner à la malade les antidotes convenables. Les remèdes ainsi administrés, étoient , comme l'on voit , plus que suffisans pour remédier à tout inconvénient , supposé même que la maladie n'eût pas été équivoque.

On peut se persuader aisément que M. Darluc , appelé sur cette entrefaite , ne pouvoit manquer d'avoir beau jeu. Il fut présenté au sieur Ferran par son maître de Musique , comme un renommé guérisseur de la rage. Le Chirurgien ne fut point appelé , ce qui assurément n'est pas une preuve de la prudence du Médecin ; aussi n'agit-il que par maniere d'acquit. Je ne sçais comment il ose avancer que la cicatrice de la plaie étoit fort douloureuse ; puisque de l'aveu de tous les parens , la malade n'y a jamais ressenti la moindre douleur : convenons aussi que ses remèdes eussent été bien insuffisans , si la personne eût été réellement hydrophobique.

1°. La pommade mercurielle étoit en trop petite quantité pour produire l'effet qu'on s'en promettoit. Il est certain que dans quinze jours le virus devoit avoir fait bien des progrès , & avoir imbreigné toute la masse des humeurs , par conséquent suffiroit-il de faire quelques légères frictions sur la partie offensée ?

2°. Les frictions furent faites par la mere de la fille ; rare prudence de la part du Médecin , de confier à une femme cette opération délicate , & d'où il fait dépendre la guérison de la maladie !

3°. La malade ne fut assujettie à aucune espèce de régime.

Le turbith minéral , dont l'observateur faisoit un secret de l'air , n'a du tout point été pris par la fille , ses parens ayant assez de lumière pour comprendre l'inutilité & le danger de ce remède donné à un âge si tendre (environ quatre ans.)

Au surplus M. Darluc auroit dû , avant que d'employer son prétendu spécifique , prendre les informations nécessaires , il auroit appris que le même chien , qu'il dit vraisemblablement enragé , ne l'étoit vraisemblablement pas ; puisqu'il en avoit mordu bien d'autres qui ne le furent jamais : D'ailleurs, m'étant enquis avec soin de tout ce qu'avoit fait ce chien , je n'ai pas pû tirer la moindre induction qu'il fut attaqué de la rage.

Voilà en abrégé l'histoire véritable de tout ce qui s'est passé au sujet de cette prétendue maladie. J'ai crû que la justice & la vérité exigeoient de moi cet éclaircissement. Je n'ai pas prétendu par-là nuire à la réputation de M. Darluc , qui peut être

S E P T E M B R E. 1755. 191
d'ailleurs un homme très-estimable. Je ne
voudrois pas même que l'on mît ses autres
observations en parallèle avec celle-ci,
je voudrois seulement, je ne m'en cache
point, le rendre plus exact observateur &
plus équitable juge.

*Cresp, Doyen des Maîtres
en Chirurgie.*

A Grasse, ce 5 Juillet 1755.

S E' A N C E.

de l'Académie Royale de Chirurgie.

*L'Académie Royale de Chirurgie tint sa
séance publique le 10 Avril, à laquelle
M. de la Faye présida comme Directeur.
M. Morand, Secrétaire perpétuel, ouvrit
la séance par le Discours suivant.*

LE feu est un moyen que les Grecs, les
Romains, les Arabes, employoient
avec une égale confiance pour guérir les
maladies chirurgicales; & la lecture des
Anciens nous apprend qu'ils n'ont fait que
se copier sur cela. Les grandes décou-
vertes sont en général dues au hazard; le rai-
sonnement n'est venu qu'après. A remon-
ter à l'origine des choses, il est vraisem-
blable que l'usage du feu appliqué aux opé-

rations de Chirurgie , a été imaginé d'après
 l'effet de la brûlure faite par accident.
 L'instant en est fort vif pour la douleur ;
 les Anciens ont pû conclure que le feu de-
 voit être un remede dans les cas de stupeur
 où il est nécessaire d'exciter de la sensibi-
 lité. Le moment douloureux de la brûlure
 étant passé , il en résulte une escarre au
 moyen de quoi une partie plus ou moins
 profondément affectée , doit être séparée
 de celles avec lesquelles il y avoit com-
 merce de sucs nourriciers ; les Anciens en
 ont pu conclure que le feu étoit un moyen
 de séquestrer le mort d'avec le vif. L'es-
 carre d'une brûlure étant formée , il se fait
 une suppuration plus ou moins abondante ,
 à l'aide de laquelle les parties qui étoient
 gonflées , se détendent & se débarrassent
 d'une quantité d'humeurs proportionnée
 à la grandeur de l'escarre ; les Anciens en
 ont pu conclure que le feu étoit un remede
 capable d'exciter des fontes salutaires. En-
 fin l'escarre étant tombée , l'on découvre
 une déperdition de substance , suite de la
 piece emportée , qui laisse une breche plus
 ou moins large à la partie saine ; les An-
 ciens en ont pu conclure que le feu étoit
 un moyen de faire ouverture , en suppléant
 à l'incision. Cette spéculation toute nue
 des effets de la brûlure , pourroit être re-
 gardée

gardée comme la base de la doctrine des Anciens sur cette matiere , & dès-lors ils ont du employer le feu dans beaucoup de maladies ; mais ils en ont abusé , & l'on ne peut s'empêcher d'être surpris , quand on voit cet abus porté au point de convertir la Chirurgie opérante en pyrotechnie.

L'acquisition des connoissances qu'introduit naturellement la succession des tems , donneroit lieu de croire qu'à mesure qu'on s'éloigne du siecle d'Hippocrate , on a substitué des moyens de guérir moins cruels. Cependant le fameux traité de Marc-Aurele Severin , Professeur à Naples, est de 1646. Cet Auteur met tout en feu pour guérir les maladies du corps humain , il annonce son traité dans les termes les plus pompeux , il l'intitule *la Chirurgie efficace*. Nouvel Hercule , c'est avec le feu qu'il combat l'hydre morbifique. Il ne tarit point sur les éloges qu'il donne à ce remède. Il est vrai que l'anatomie & la chymie ont fait depuis ce tems-là des progrès bien plus rapides , & de-là sont venues les opérations méthodiques qui font tant d'honneur à la Chirurgie moderne.

Les notions anatomiques ont inspiré le courage d'ouvrir avec le fer , la poitrine inondée de liqueurs devenues étrangères , le foye rempli de pus , les dépôts soup-

connés dans les parties les plus essentielles à la vie , de fendre l'anneau inguinal ou l'ombilical , pour lever l'étranglement de celles qui sont engagées dans les hernies , de lier les arteres pour arrêter les grandes hémorragies.

La Chymie perfectionnée a fourni des topiques dont l'application moins effrayante que celle d'un fer rougi au feu , détruit des parties dénaturées , & certaines tumeurs qui , en termes de Botanique , seroient bien appelées *parasites*. enfin la Chirurgie plus éclairée a reconnu l'erreur des Anciens à l'égard du feu tombé depuis le dix-huitieme siecle dans le plus grand discredit ; & en effet , il paroît déraisonnable de l'employer pour la phthisie , l'empyeme , l'abcès du foye , le gonflement de la rate , l'hydropisie , l'extirpation des amygdales , les luxations , les hernies ; aussi l'usage en est-il pros crit dans les cas dont il est question , quoiqu'on le voye encore soutenu pour les luxations & les hernies par les auteurs de quelques dissertations , même très-récentes , puisqu'il y en a une de 1752. A la vérité ces Auteurs ne sont pas Chirur giens , & c'est la seule réfutation qu'ils méritent.

Les arts sont sujets à certaines révolutions dont les époques semblent constater dans les mêmes tems les progrès de l'esprit sur certains points , & sa décadence en

d'autres , l'usage du feu comme remede de Chirurgie , n'avoit qu'à perdre à mesure que l'on augmentoit en connoissances , & la délicatesse des hommes augmentée aussi à mesure qu'ils s'éloignoient de la simplicité des premiers tems , y trouvoit son compte. Insensiblement l'on a oublié ce point de l'aphorisme d'Hippocrate , qui est cependant très-vrai dans beaucoup de cas : *ce que le fer ne guérit point , le feu peut le guérir.* Les modernes ne l'ont conservé que pour l'appliquer sur les os qui dénués de leur périoste sont insensibles , & pour tout le reste l'ayant abandonné à la Médecine vétérinaire , ils ont fermé les yeux sur les merveilles que celle-ci opere.

En même tems que les Méthodiques ont rejeté le feu , les Empyriques ont mis les médicamens caustiques à tout , & c'est avec peine que l'on voit cette contagion gagner quelques Chirurgiens d'ailleurs très-habiles. Ils n'ignorent cependant pas le danger de l'arsenic , des différentes préparations de sublimé , du précipité rouge , quoique simplement appliqués sur des chairs ; ou bien il faudroit (ce que l'on ne peut supposer) qu'ils ignorassent que les veines , mêmes les pores résorbans , peuvent succer les parties corrosives de ces remedes , les porter dans la masse des

liqueurs , & les empoisonner.

L'ACADÉMIE avoit déjà proposé les caustiques pour sujet du prix de 1748. considérant en particulier le feu ou caufere actuel , & sans cesse occupée de la perfection de l'art , elle a trouvé la doctrine des anciens & celle des modernes également répréhensibles ; les uns ayant abusé du feu , les autres l'ayant absolument négligé. Elle en a fait le sujet d'une question intéressante qui conduisoit naturellement à cette seconde question très-utile : *en quels cas le feu doit-il être préféré aux autres moyens pour la cure des maladies chirurgicales , & quelles sont les raisons de préférence.* Cette matière déjà présentée pour le prix de 1753 , n'ayant pas été assez approfondie , a été proposée de nouveau pour cette année 1755 , avec promesse d'un prix double ; c'est-à-dire , que celui qui au jugement de l'Académie , auroit fait le meilleur mémoire auroit deux médailles d'or de la valeur de 500 livres , ou une médaille d'or , & la valeur de l'autre au choix de l'Auteur.

Les espérances de l'Académie n'ont pas été vaines ; elle a reçu vingt-un mémoires , dont trois sont restés au concours. Elle adjuge le prix double au numéro 20 , qui porte à la première page une emblème de la Salamandre avec la devise : *Nimum extinguit , desideratum renovat* ; & à la dernière

page l'emblème d'un phœnix , avec la devise *Crematus ipse resurgit*. M. de la Boffiere , Chirurgien Major des dragons de la Reine a fait les preuves nécessaires pour retirer le prix. L'Académie a jugé dignes de l'impression, le mémoire numéro 14 ayant pour devise : *Labor est non levis esse brevem* , & le mémoire latin , numéro 5 , avec cette devise : *ant Davus ant Œdipus*.

Après ce discours , M. Morand lut l'avis suivant.

Il est dit dans le testament de M. de la Peyronnie que les revenus des fonds qu'il a laissé à la Communauté des Maîtres en Chirurgie de Paris , étant appliqués à l'usage particulier qu'il ordonne lui-même en être fait en trois articles , le surplus sera employé en dépenses pour l'utilité & les progrès de la Chirurgie & de l'Académie royale de Chirurgie.

Il vient d'être réglé qu'outre la médaille de cinq cens livres pour le prix dont l'Académie donne le sujet , il y aura dorénavant une autre médaille d'or de deux cens livres donnée chaque année à celui des Chirurgiens étrangers ou regnicoles , qui l'aura mérité par un ouvrage sur quelque matiere de Chirurgie que ce soit , au choix de l'Auteur ; ce second prix sera nommé prix d'émulation.

Plus , cinq médailles d'or de cent livres chacune pour cinq des Académiciens de la classe des libres & des Chirurgiens regnicoles qui auront fourni pendant le cours de l'année un mémoire ou trois observations intéressantes.

Le prix d'émulation sera adjugé publiquement l'année prochaine avec le prix ordinaire. Par ce nouvel établissement , l'Europe partagera avec nous les bienfaits de M. de la Peyronie , tandis que nous rendrons fidelement à l'Europe les fruits de ceux dont nous lui sommes redevables en particulier.

*Lettre de M. de la Chapelle , Censeur royal , à
l'Auteur du Mercure.*

L vient de paroître , Monsieur , un *Examen des dernières observations de M. de Lalande, de l'Académie royale des Sciences* , par M. Jodin , Horloger , en date du 20 Juillet 1755, chez *Lambert* , & muni de mon approbation , du 4 Août. Au manuscrit que j'ai paraphé , on en a substitué un autre , qui passe de beaucoup les bornes de la modération & d'une défense légitime. L'honnêteté publique y est peu ménagée , & l'on y manque d'égards pour le corps respectable de l'Académie des Sciences. Je n'ai donc aucune part à cette brochure. L'Auteur en convient ; & c'est pour cela , Monsieur , que je vous prie de rendre cette Lettre publique. Je suis , &c.

A Paris , ce 21 Août 1755.

Nous ajoutons que l'Avertissement est aussi faux que la brochure est peu mesurée.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

P E I N T U R E.

Explication d'un tableau peint à l'encre de la Chine, représentant l'Union de Psiché avec l'Amour , dédié à Madame la Comtesse de Gisors ; par M. Gosmond de Vernon , Dessinateur & Pensionnaire du Roi.

CE tableau, qui a pour objet le mariage de M. le Comte de Gisors, avec Mlle de Nivernois , est composé de plusieurs groupes de figures.

Le groupe supérieur représente Jupiter dans la gloire , accompagné de Junon. Le Souverain des Dieux paroît donner son applaudissement à l'Union de Psiché avec l'Amour , qui fait le principal sujet du tableau. Junon appuyée sur une corne d'abondance, répand des fleurs sur les époux : heureux présage des douceurs & des fruits précieux que doit produire cet Hymenée !

I iv

Ces Divinités qui , chez les anciens , pré-
fidoient aux mariages illustres , ont pour
but de désigner l'auguste approbation que
le Roi & la Reine ont fait l'honneur d'ac-
corder à celui-ci.

On voit au-dessous , l'autel de l'Hymen :
Psiché est à côté , couronnée de roses , qui
donne modestement sa main à l'Amour.
Ce Dieu vole à elle , & marque par son
air empressé , combien il est sensible au
bonheur , dont il va jouir. L'Union de ce
Dieu & de cette Déesse , présente d'une
manière allégorique M. le Comte de Gi-
fors , sous la forme de l'Amour ; & sous
celle de Psiché , les perfections de Madame
la Comtesse son épouse.

Au bas de l'autel est l'Hymen , qui
tient un cartouche , où les armes des époux
sont réunies. Il exprime par son sourire ,
la joie qu'il ressent d'unir le plus aimable
& le plus chéri des Dieux à la Beauté , qui
seule a eu droit de le charmer. Le flambeau
& l'arc de l'Amour déposés , près de lui ,
aussi bien que les palmes jointes à l'écuf-
son , sont des types assez clairs de la ten-
dresse & de la gloire qui doivent résulter
d'une semblable alliance.

Les groupes qu'on observe sur les cô-
tés , sont allusion aux maisons respectables
qui s'unissent ensemble par ce mariage.

Celui qui est auprès de l'Amour , désigne allégoriquement Mr le Maréchal Duc de Belle-Isle , sous les figures de Minerve & d'Hercule , images de la sagesse , du goût , de la sublimité des talens & de la force du courage du héros qu'on a voulu caractériser. Hercule appuyé sur sa massue & son bouclier , regarde avec satisfaction un Hyménée qui met le comble à tous ses vœux , & Minerve offre une branche d'olivier , symbole du bonheur qui doit naître d'une union que sa prudence a sçu ménager.

Le groupe proche de Psiché , est composé d'Apollon & des Graces , Divinités qui caractérisent M. le Duc & Madame la Duchesse de Nivernois. Les graces couronnées de myrthes , présentent une pareille couronne sur la tête de Psiché , & paroissent répandre sur elle par leur regards affectionnés tous les dons aimables dont elles peuvent gratifier les mortels. Apollon , que la destinée unit à ces filles du ciel , considère avec transport une liaison qui lui est si chère , puisqu'il y voit réuni tout le prix de ses heureux talens & de ses lumières.



G R A V U R E.

Nous annonçons une estampe représentant une vûe de marine peinte par le célèbre M. Vernet, dédiée à M. le Marquis de Marigny. L'accueil & les éloges qu'elle a reçus, prouvent assez le mérite de cette gravûre. Nous ne pouvons mieux la louer que de transcrire ici les propres expressions de M. Vernet sur cet ouvrage, tirées de la lettre qu'il a écrite à M. Balechou, & présentée à M. de Marigny, en même-tems que l'estampe gravée à Avignon.

Lettre de M. Vernet.

Monfieur, je fuis extrêmement fatisfait de l'estampe que vous avez gravée d'après un de mes tableaux ; elle est bien entendue, & a toute la force & l'harmonie qu'on peut defirer dans une gravûre. J'approuve très-fort l'intention où vous êtes de la dédier à M. le Marquis de Marigny, il y va de ma gloire & de mon intérêt, puisque cela pourra augmenter la bonne opinion qu'il a de mes talens, lorsqu'il verra que vous employez le vôtre à transmettre à la

postérité mes ouvrages. M. de Marigny a trop de goût & de discernement pour ne pas faire un bon accueil à votre estampe & vous rendre toute la justice que vous méritez.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Vernet.

A Toulon, le 3 Mai 1755.

LE S^r LE ROUGE, Ingénieur, Géographe du Roi, rue des Augustins, près la rue S André, vient de publier une nouvelle carte du Canada & de la Louisiane pour l'intelligence des affaires actuelles en Amérique.

Un essai du cours de l'Oyo; l'élévation perspective de l'école royale militaire; le plan de la place de Louis XV. On trouve chez le même l'Amérique septentrionale, en huit feuilles, publiée à Londres par le Docteur Mitchel. Prix 36 liv. Plus, un assortiment des meilleures cartes & estampes Angloises; & un catalogue général des meilleurs livres qui ont paru depuis cinquante ans, en diverses capitales de l'Allemagne, & qu'il fournira à juste prix.



ARCHITECTURE.

*Suite des mémoires d'une Société de gens de
Lettres publiés en l'année 2355.*

POUR suivre l'ordre des matieres plutôt que celui du livre , nous passerons au cinquième mémoire qui traite d'architecture.

M. *Gainsay* y donne ses réflexions sur l'ancien bâtiment qu'on nomme le Palais Royal. C'étoit autrefois la principale demeure des Ducs d'Orléans , avant qu'ils eussent bâti ce superbe édifice qu'ils habitent maintenant au centre de la ville , & qui est un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y ait en Europe. L'ancien Palais royal n'est plus qu'une de leurs maisons de plaisance ; comme il a toujours été entretenu avec soin , il se trouve vraisemblablement à peu-près dans l'état dans lequel il a été construit. L'architecture en est assez belle , & son caractère prouve son ancienneté. Il est plus lourd & moins recherché que le Louvre , & les autres bâtimens considérables qui nous restent de ces tems ; cependant , comme ce goût est solide & bon en soi , on ne peut pas dou-

ter qu'il ne faille remonter, pour en fixer la date avant le dix-huitième siècle, dans lequel on voit par le peu qui nous en reste, qu'à la réserve de quelques édifices, le goût étoit dégénéré, mesquin, irrégulier, & souvent même extravagant.

M. *Gainsay* fait ici une digression pour prouver qu'on doit attribuer la destruction de la plûpart des édifices du dix-huitième siècle, à ce que dans les siècles suivans où le bon goût s'est rétabli, ils furent trouvés peu dignes de rester sur pied, & comme tels abattus, afin de ne laisser aucune trace de ce tems de délire, honteux à une nation qui a toujours été en possession de donner les exemples du goût à ses voisins; quoiqu'il en soit de ce sentiment, il est certain que M. *Gainsay* ne le prouve pas sans réplique, puisqu'on peut aussi-bien donner pour raison de cette destruction le tems qui s'est écoulé jusqu'à nous, & que d'ailleurs il n'est pas vraisemblable que les propriétaires des palais ou maisons qui nous auroient pû servir à connoître le goût d'architecture de ce siècle, se soient prêtés à faire de tels sacrifices à la gloire de leur nation, sans quelque intérêt particulier. De plus si cela s'étoit fait par une conspiration générale, il n'en seroit rien resté du tout, au lieu qu'avec un peu de

recherches on en retrouve assez pour donner lieu à des conjectures plus étendues.

M. *Gainsay* remarque très-judicieusement qu'on ne peut point attribuer à ce siècle corrompu une construction aussi régulière que les deux grandes cours du Palais royal, que l'architecture cependant n'en étant pas si épurée que celle du Louvre, il y a lieu de croire qu'elle a précédé, & qu'elle est du quinzième siècle, avant qu'on eût entièrement trouvé le point de perfection, mais lorsqu'on en étoit fort proche. On voit dans la seconde cour une chose singulière. Les étages d'en haut ne sont pas semblables dans les deux aîles. Un côté est décoré de croisées quarrées, de vases, & un peu en arrière d'un petit mur percé de petites croisées, & traité de manière qu'il forme un attique agréable & fort élégant : l'autre côté présente une balustrade ornée de vases, mais il se trouve ensuite un étage de bois, dont le mur est incliné en arrière, sans qu'on puisse deviner ce qui a empêché de le mettre à plomb. A-t-on crû qu'il en pût résulter quelque agrément à l'œil ? Il ne paroît pas possible de le penser. L'apparence de solidité exige que tous les murs portent perpendiculairement les uns sur les autres. Est-ce quelque raison de commodité inté-

rieure ? On ne ſçauroit la concevoir ; il paroît au contraire que l'intérieur en eſt gâté , & qu'il eſt plus difficile de s'approcher de ces croiſées ſans ſe heurter par l'inclinaifon qu'elles ont en haut ; d'ailleurs cela donne aux appartemens un air ignoble en les faiſant paroître des greniers lambriffés. Voilà de ces obſcurités que l'ancienneté ne nous permet pas de pénétrer & ſur leſquelles on ne peut fonder aucunes conjectures raisonnables. On voit par d'anciennes eſtampes qui repréſentent cet édifice , que le toit deſcendoit juſqu'au pied de cet étage , & qu'il n'y avoit que des croiſées éloignées les unes des autres , qui ſervoient à éclairer les greniers. Ces croiſées avançant en ſaillie ſur un pignon très-élevé & fort pointu , étoient défectueuſes , & laiſſoient voir trop de toit , ainſi il a été néceſſaire d'en former un étage ; mais le côté décoré en attique a l'avantage d'avoir conſervé les anciennes fenêtres qui ſont d'un goût conforme celui de tout l'édifice , au lieu que l'autre eſt dans un goût entièrement différent.

M. *Gainſay* entre enſuite dans un examen fort détaillé ſur l'architecture d'une cour qui eſt ſur le côté de ce Palais : nous ſupprimerons cette partie de ſon diſcours à cauſe de ſa longueur , & nous renvoye-

rons sur ce sujet à l'original. On y trouvera une critique fort judicieuse mêlée d'éloges, également bien fondés, de ce morceau d'architecture.

Nous passerons à une des salles de ce Palais, que M. *Gainsay* nomme la salle des concerts. Quelques Auteurs ont prétendu qu'autrefois cette salle a été la salle de l'Opéra de Paris. M. *Gainsay* prouve que ce sentiment est infoutenable. Premièrement, elle est beaucoup trop petite pour avoir pû contenir les citoyens d'une ville telle que Paris, même dans ces tems-là. On ne peut pas y supposer, quelque peu considérable qu'elle fut alors, moins d'un million d'habitans, quoique ce soit bien peu en comparaison de ce qu'elle en renferme aujourd'hui; toujours est-il certain que dans cette supposition, quelque bornée qu'elle soit, il a dû y avoir cent mille personnes allant habituellement à l'Opéra. A moins qu'on ne veuille croire, comme font ceux qui soutiennent ce sentiment, que la musique de ce tems étant fort simple, & n'étant proprement que nos chants d'église, avec quelques accompagnemens aussi uniformes, elle n'inspiroit pas alors ces sensations délicieuses qu'elle nous fait éprouver maintenant qu'elle est portée à sa perfection. Ils en concluent

qu'on n'avoit pas alors pour elle ce goût vif qui nous détermine si fortement , que malgré la grandeur de nos théâtres & la quantité que nous en avons dans presque tous les quartiers de la ville , ils sont néanmoins toujours remplis ; conséquemment que très-peu de personnes alloient au spectacle ; qu'à la réserve d'un très-petit nombre qui s'étant habitués d'enfance à goûter cette musique , y trouvoient quelque beauté , presque personne ne s'en foucioit. Que les étrangers même ne la pouvant souffrir n'y alloient point. Quoiqu'on ne puisse pas entièrement rejeter ces faits, puisque la musique de ces tems-là qui est parvenue jusqu'à nous , semble en faire la preuve : néanmoins , à quelque point qu'on diminue la quantité de gens qui aimoient ces spectacles , il est certain qu'on ne peut la réduire , jusqu'à croire que cette salle ait pû les contenir.

M. *Gainsay* tire sa seconde preuve de la forme de cette salle. Elle est fort étroite & fort longue , ce qui est contradictoire à la forme essentielle d'un théâtre qui doit être de forme circulaire ou approchante du cercle dans toute l'étendue de la salle où sont les spectateurs. En effet , comment concevoir qu'un architecte ait pu bâtir un théâtre dont la principale loge est la plus

éloignée. Peut-on supposer qu'il ait ignoré qu'une salle de théâtre doit (quelque forme qu'on y donne) s'ouvrir en largeur, plutôt que s'enfoncer en profondeur. Il est vrai que dans celui-ci les côtés s'élargissent un peu en s'étendant vers la partie qu'on prétend être le théâtre, mais c'est de si peu de chose que cela est inutile, & ne sert qu'à y donner une forme désagréable. La loge principale a toujours dû être celle du fond, puisque c'est vis-à-vis d'elle & pour elle, que se fait toujours le jeu du théâtre; dans cette supposition, celle-ci seroit trop loin, & l'on n'y pourroit pas bien entendre, d'autant plus que le son seroit intercepté en chemin par l'obstacle qu'y apporteroit le petit murmure qui s'ensuit nécessairement de l'interposition de plusieurs personnes qu'on ne peut empêcher de se parler quelquefois à l'oreille : car on prétend qu'il y avoit des spectateurs assis dans cette partie qui est au-devant & qu'on nomme l'amphithéâtre. On ne sçait pas si en effet l'usage étoit alors de mettre à tous les théâtres cette partie qu'on veut nommer ici amphithéâtre. Nos théâtres ne contiennent plus rien de semblable. De plus il n'y a que cinq loges dans cette petite partie circulaire, qui ayent été placées, sinon pour bien

entendre du moins pour bien voir. Les loges qui s'étendent sur les aîles sont encore plus malheureuses ; si elles sont plus à portée d'entendre , elles le sont bien moins de voir. Le rang de devant ne voit qu'en s'avancant avec effort , & celui de derrière ne peut rien voir , ou fort difficilement , & en se levant ou se penchant au hazard de tomber sur le rang de devant. On ne peut s'imaginer qu'on louât des places pour être assis , & que cependant on se tînt de bout. Si l'on considère la partie qu'ils nomment le théâtre , on verra par son peu d'ouverture , qu'il n'est pas possible qu'on y ait pû donner un spectacle , sur-tout avec des chœurs , & l'on sçait que les François en ont toujours joint à leurs Opéra ; il faudroit que les personnages de ces chœurs fussent rangés de manière que le premier cachât en partie le second , & ainsi successivement des autres ; ce qui ne produiroit point de spectacle , donneroit un air d'arrangement apprêté , & détruiroit l'illusion qu'ils nous doivent faire en se plaçant par petits groupes inégaux & naturels. De l'ordre processionnel qu'il faut nécessairement leur supposer ici , il s'ensuit que les derniers qui sont au fond ne pourroient ni voir ni entendre le clavier. Comment pourroient-

ils donc suivre une mesure exacte ? Quelques-uns ont avancé sur ce sujet une absurdité ridicule , ils ont prétendu qu'il y avoit derrière les derniers de ces chœurs des Musiciens qui les régloient en battant la mesure avec des bâtons. Comment peut-on s'imaginer qu'on pût souffrir un bruit aussi indécent , tandis que les oreilles délicates ont peine à supporter celui que fait le Musicien lorsqu'il touche fortement le clavier pour remettre quelqu'un dans la mesure ; ce qui est extrêmement rare , puisqu'on ne souffre personne sur nos théâtres qui ne sçache très-bien la musique , du moins quant à la mesure. L'ouverture de ce qu'ils appellent ici théâtre , est tellement étroite , qu'on ne peut pas supposer qu'elle ait encore été divisée en plusieurs parties , ainsi qu'il est nécessaire pour les *à parte* , dont les anciennes pièces sont remplies : Pouvons-nous penser qu'on ait négligé de l'illusion , & choqué la vraisemblance , au point de faire dire ou chanter dans le même lieu des paroles qu'un acteur présent est supposé ne pas entendre , il a fallu du moins qu'il y eut entre ces acteurs un obstacle , ou réel ou en peinture , qui donnât lieu de croire qu'ils pouvoient parler sans être entendus que du spectateur : mais où est ici l'espace

nécessaire pour introduire ces obstacles ? Quelles sortes de décorations peut-on supposer avoir été faites dans un lieu si borné ? on n'y peut imaginer qu'une suite de châssis fort étroits sur lesquels on ne pourroit rien peindre que les bords des objets , encore faudroit-il bien les mettre de suite, & que l'un ne débordât l'autre qu'autant que la perspective le permet , ce qui produiroit nécessairement une ennuyeuse uniformité. Point de ces fuyans sur les côtés , qui font des effets si agréables sur nos théâtres. Point de ces châssis avancés au dedans de la scène , & découpés de manière à laisser voir par leurs ouvertures les côtés qui continuent de fuir , & les toiles qui servent de fond. Ici tout doit être terminé par une seule toile. Une pareille décoration ne seroit propre qu'à représenter une rue étroite & fort longue ; cependant on sçait qu'alors la peinture brilloit en France , le plaisir qu'elle y causoit par son excellence , a dû nécessairement engager à faire de grands théâtres pour donner aux Peintres un lieu propre à montrer l'étendue de leur génie , & pour profiter du plaisir que cause l'illusion produite par les effets de ce bel art. On sçait encore que les anciens François introduisoient la danse dans leurs Opéra.

214 MERCURE DE FRANCE.

Dans les pièces qui nous restent d'eux , on voit même qu'ils la lioient à l'action , quelquefois bien , le plus souvent mal-à-propos , quoique peut-être eût-il mieux valu la renvoyer aux entr'actes , que de forcer la vraisemblance , & la raison pour la coudre à la pièce. Quoiqu'il en soit , il paroît qu'ils avoient des ballers , & même des ballets figurés , & représentans un sujet : or , comment veut-on qu'on ait pû exécuter de tels ballets dans un si petit espace ? Il y auroit eû une confusion insupportable , ceux de devant auroient caché ceux de derriere , tellement qu'on n'en auroit pas pû voir nettement le dessein : D'ailleurs , il n'y pourroit pas tenir assez de danseurs , même en se touchant à tout instant les uns les autres pour former un ballet composé avec quelque génie. Il faudroit supposer que la danse alors ne fût que de deux , trois , ou quatre personnes qui auroient dansé ensemble , & par conséquent très-breve : car un si petit nombre de danseurs qui figureroient ensemble , ne pourroient , s'ils dansoient long-tems , s'empêcher de retomber dans les mêmes pas , & de répéter les mêmes figures , ce qui deviendrait ennuyeux , quelques excellens qu'ils fussent.

Cependant , en mesurant le tems que

duroient leurs Opéra , qu'on ſçait avoir été , ainſi que de notre tems , d'environ trois heures , on ne trouve pas que la muſique en ait pû employer plus de la moitié , encore en ſuppoſant qu'elle ait été chantée d'une lenteur exceſſive , le reſte doit avoir été occupé par la danſe.

Le parterre de cette ſalle eſt d'une profondeur dont on ne peut concevoir l'uſage , ſi la ſuppoſition que ce fût une ſalle de théâtre avoit lieu , les perſonnes aſſiſes aux trois ou quatre premiers rangs n'auroient rien vû que ce qui ſe feroit paſſé au bord de la ſcene , & auroient aſſez mal entendu , quoique proche ; parce que le ſon auroit paſſé par-deſſus leurs têtes. Suppoſeroit-on qu'ils euſſent été de bout , & peut-on croire que quelqu'un eût pû reſter dans une poſture ſi fatigante durant trois heures , expoſé à la foule & au mouvement tumultueux que cauſe toujours un nombre de perſonnes dans un lieu reſſerré , pour entendre une muſique peu divertifſante. On ne pourroit dans ce cas penſer autre choſe , ſi non que ce lieu auroit été abandonné à la livrée. *M. Gainsay* obſerve encore que la décoration de cette ſalle qui n'eſt ornée d'aucune architecture , paroît peu digne d'avoir été le lieu de ſpectacle d'une grande ville. Pas une colonne ,

pas même un seul pilastre ! Trois petits rangs de loges écrasées & soutenues par des poteaux étroits , y font voir une économie de terrain peu convenable dans un édifice de cette importance. L'égalité de ces deux rangs de loges n'annonce pas plus de dignité dans ceux qui doivent occuper le rang d'enbas que dans ceux qui sont au-dessus , & d'ailleurs c'est un défaut de goût dans un lieu qu'on auroit prétendu décorer pour le public : car un des premiers principes du goût est d'éviter l'égalité dans les principales masses d'un édifice , & d'y trouver toujours quelques parties dominantes.

Il est d'autant moins à croire que les anciens François aient construit un théâtre semblable, qu'on sçait que dès ce tems-là tous les artistes , tant les Peintres que les Musiciens voyageoient dans leur jeunesse en Italie pour se former le goût : Or , il est impossible qu'ils n'aient pas vû le théâtre antique de Palladio qui est vraiment le modele d'un théâtre parfait , soit pour la commodité , soit pour la magnificence de la décoration. C'est de ce respectable monument que nous avons tiré la perfection que nous avons donnée à nos théâtres modernes ; à la vérité il n'est pas possible de construire un théâtre de telle
maniere

maniere que tout le monde y soit également bien placé. Nécessairement il y a quelques loges ou autres places où l'on est forcé de regarder de côté, mais il n'est aucun plan qui remédie aussi-bien aux inconvéniens, & qui place autant de personnes avec avantage que celui de cet admirable édifice antique; il est vrai que la façade du théâtre qui coupe cet ovale dans son plus grand diamètre, gâte la forme totale de cet édifice, & le fait paroître à demi-fait; mais il est aisé de suppléer à ce défaut comme nous avons fait dans nos théâtres modernes. C'est de cet antique que nous avons appris à décorer nos théâtres de cette belle colonnade qui y fait un effet si noble. M. *Gainsay* ne sçauroit se résoudre à croire que les théâtres des anciens François aient pû se passer d'un ornement aussi magnifique qu'une colonnade circulaire, & qui lui paroît y être si essentiellement nécessaire. Il faut le lire pour concevoir avec quelle éloquence il fait sentir la noble richesse de cette décoration; & en effet, il est difficile d'imaginer qu'on ait prétendu rendre un lieu digne d'y recevoir le public & les étrangers, sans l'enrichir de colonnes, ornement le plus magnifique que l'architecture ait jamais inventé.

K

216 MERCURE DE FRANCE.

M. *Gainsay* ajoute une réflexion qui paroît évidente. Quand il feroit possible, dit-il, que les François eussent rejeté cet exemple de Palladio par le défaut de sçavoir comment remédier au désagrément de son avant-scène : du moins ils auroient suivis les théâtres ordinaires de l'Italie, qui, quoique très-défectueux à bien des égards, avoient, & plus de grandeur, & une forme plus relative à leur destination, que celui qu'on nous propose ici comme ayant été le principal théâtre d'une ville telle que Paris. Les restes de celui d'*Argentina* à Rome, & de quelques autres en Italie nous en offrent la preuve. La forme en est désagréable, parce que leur plan ressemble à une raquette, ou à un œuf tronqué, & qu'elle produit plusieurs loges, où il n'y a absolument que le premier rang qui puisse voir & entendre. La décoration est de mauvais goût en ce que toutes les loges, dont il y a six rangs les uns sur les autres, sont égales, & semblent des enfoncemens pratiqués dans des murs de catacombes. La principale loge qu'on a prétendu décorer, est toujours écrasée relativement à sa largeur. L'économie d'espace, qui n'a permis de prendre que deux loges pour sa hauteur, a empêché de lui donner l'exhaussement qui lui convenoit.

Néanmoins , ces théâtres ont un air de grandeur , même dans les plus petites villes , d'où M. *Gainsay* conclut , qu'on ne peut pas supposer que les François aient suivi un aussi-mauvais plan que celui qu'on expose ici comme le théâtre principal de Paris , & qu'ayant sous les yeux ces modèles , certainement ils ont donné à ces monumens publics la dignité qui leur convient ; par conséquent on ne doit pas croire que cette salle ait été un théâtre. Il paroît qu'on ne peut résister à l'évidence de ses preuves. La dernière objection qu'il fait , est absolument décisive. On ne voit autour de cette salle aucun portique , ce qui est si nécessaire à un théâtre , qu'il seroit impossible qu'on en sortît , quelque petit qu'il fût , sans courir à tout instant risque de la vie. L'embarras que cause la quantité des équipages à la sortie des spectacles , a toujours rendu ces portiques d'une nécessité indispensable , pour donner lieu aux gens à pied de s'échapper par différens chemins. Il remarque encore qu'il n'y a qu'une seule porte d'une grandeur un peu raisonnable , & qu'il seroit insensé de croire qu'on eût donné dans un pareil lieu des spectacles , où l'on emploie souvent le feu , & qui sont fréquemment exposés au hazard d'un incendie.

220 MERCURE DE FRANCE.

M. *Gainsay* passe à l'explication de ce qu'on doit penser de cette salle. C'étoit, dit-il, la salle des concerts particuliers des Princes de la Maison d'Orléans. La partie qu'on a prétendu être un Amphithéâtre, étoit le lieu où se plaçoient les Musiciens. Au commencement il n'y avoit point toutes ces loges qui l'entourent maintenant ; mais cette grande maison s'étant augmentée dans le dix-neuvième siècle, on fut obligé de les construire pour y placer tous les Officiers de cette maison qui obtenoient la faveur de pouvoir entendre des concerts, où tout ce qu'il y avoit de plus excellens chanteurs, tant Italiens que François, exécutoient la plus belle musique connue dans ces tems-là. Dans la partie qu'on prétend avoir été le théâtre, étoit placée une magnifique tribune, qui a été détruite depuis ; ce lieu étant devenu inutile lorsque ces Princes ont cessé d'y demeurer. On ne peut pas douter que cette tribune n'ait été décorée de colonnes de la plus belle architecture, les pilastres de fer travaillés, qu'on voit encore aux deux côtés, en font une continuation simple, & comme pour servir de transition d'un lieu magnifique aux loges destinées pour les Officiers de la maison. La partie qui est au pied de cette tribune en enfonce-

ment , & qu'on dit être l'orchestre des Musiciens de l'Opéra , est proprement le lieu où se plaçoient les Officiers dont les Princes pouvoient avoir besoin le plus fréquemment , afin d'être à portée de recevoir immédiatement leurs ordres ; & ce qu'on a nommé le parterre étoit le lieu où se mettoit le plus bas domestique , où on avoit construit une rampe douce , afin que ceux qui étoient les plus proches de la tribune principale , ne pussent point incommoder. Il pourroit paroître que ceux qui étoient les derniers , étoient mal placés pour voir , parce que ceux qui étoient devant eux , étoient plus élevés ; mais il faut considérer qu'il n'est question ici que d'entendre un concert , où les principaux chanteurs se mettent toujours sur le devant de l'appui qui les sépare des auditeurs , & que cet appui est fort élevé au-dessus de l'auditoire ; mais ce qui confirme & donne la dernière évidence à ce qu'avance M. *Gainsay* dans ce mémoire , c'est qu'il en déduit une raison simple & claire de l'évasement de cette salle en venant vers la tribune , qui dans toute autre supposition paroît sans fondement ; il considère l'amphithéâtre , & qui est véritablement l'Orchestre , comme un centre d'où partent des rayons de son ; si les murs étoient pa-

122 MERCURE DE FRANCE.

rales , ces rayons les heurteroient sous des angles qui pourroient les réfléchir , en intercepter une partie relativement à la tribune principale , pour laquelle toute cette salle est construite , & par leur réflexion produire une cacophonie qui est l'effet naturel de toute voix réfléchi. Cette douce inclinaison n'oppose pas un obstacle assez direct pour briser ces rayons , elle les oblige seulement à glisser par un angle très-obtus , & à se réunir vers la tribune pour y produire un plus grand effet d'harmonie. Si elle étoit plus évasée , elle suivroit la direction droite du son , & n'en augmenteroit pas la force ; il ne faut pas s'embarrasser des loges qui y font un obstacle ; parce qu'elles n'y ont été mises qu'après coup , & qu'elles ne doivent point être reprochées à l'Architecte ingénieux , qui a imaginé cette forme très-propre à son but. Il est fâcheux que cette tribune ait été détruite ; par elle nous aurions pu juger s'il avoit autant de goût que de bon sens.

C'est ainsi que M. *Gainsay* explique ce qui nous reste de la salle des concerts du Palais royal. Il est difficile , après l'avoir lû dans l'original , de résister à la force de ses preuves.

La suite au Mercure suivant.

ARTICLE V. SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE 23 Juillet, les Comédiens François remirent pour la première fois *Marius*, Tragédie de M. de Caux. Cette pièce n'avoit point été jouée depuis sa nouveauté en 1716. Elle a de grandes beautés. J'oserois presque dire que le rôle du vieux Marius est frappé au coin du grand Corneille. Celui d'Arisbe a été rendu supérieurement par Mlle Clairon, qui embellit tout ce quelle joue.

Le Dimanche 27 du même mois, la nouvelle Actrice, Mlle Mezieres, a représenté Camille dans les Horaces, avec l'approbation générale, qui dit plus aujourd'hui que l'applaudissement du Parterre. L'applaudissement est souvent achevé, au lieu que l'approbation est toujours libre, & ne s'accorde qu'au talent par le public connoisseur, qui seul l'apprécie. Ses arrêts sont moins bruians, mais ils sont les seuls qui décident. Le succès & le mé-

K iiij

224 MERCURE DE FRANCE.

rite théâtral de Mlle Mezieres ne sont donc plus douteux. Ce troisième rôle a convaincu les plus incrédules. Elle l'a joué avec autant d'âme que d'intelligence, & s'est surpassée dans l'imprécation du quatrième acte. C'est dans les grands morceaux qu'un Acteur se développe. Quoiqu'on en dise, ils ne servent que le vrai talent, ils sont toujours l'écueil de la médiocrité. L'Actrice nouvelle n'est point bornée au sérieux, elle n'a pas moins réussi dans le comique. Elle le rend avec d'autant plus d'esprit, qu'elle ne copie personne, & qu'elle exprime également bien les caractères opposés. Elle a joué l'Amoureuse dans le Florentin, avec une finesse qui est à elle; & Lucinde dans l'Oracle, avec une naïveté spirituelle, qui n'est pas montrée; il ne lui manque que l'usage & le ton du théâtre de Paris.

Le sieur Raucourt qui a été reçu pour un an à l'essai, a représenté le vieil Horace d'une manière à mériter de plus en plus l'encouragement du public.

Le 20 Août, les mêmes Comédiens ont donné la première représentation de l'*Orphelin de la Chine*, Tragédie nouvelle de M. de Voltaire.

Toute la France y étoit, & le plus grand nombre l'a applaudie. Ceux qui la jugent

avec le plus de rigueur, sont forcés de convenir que les détails en sont admirables. Si la gloire de ce Poëte célèbre pouvoit croître, elle seroit comblée par ce nouveau triomphe. Il est vrai que Mlle Clairon doit le partager ; on peut dire que le talent de l'Actrice dispute de force avec le génie de l'Auteur. M. de Voltaire est né pour faire de beaux vers, & Mlle Clairon est faite pour les dire. Heureusement pour la pièce elle y joue le meilleur rôle. Je ne crois pas que l'on puisse mettre au théâtre un caractère plus intéressant que celui d'Idamé qu'elle représente. Son héroïsme est dans la nature. Celui de son mari sort de l'humanité. Il est le modèle des sujets, mais il en remplit les devoirs aux dépens de ceux de père & d'époux. Il veut sacrifier son fils dans le berceau, malgré les cris du sang, & il exhorte sa femme à vivre pour regner avec le tyran dont elle est aimée. Idamé au contraire, mère aussi tendre qu'épouse parfaite, défend les jours de son fils au péril des siens, & propose à son mari un parti plus noble & plus convenable, c'est de mourir tous deux d'une mort libre par le secours d'un poignard qu'elle lui présente. Nous aurons le tems de parler plus au long de cette Tragédie, dont vraisemblablement la réussite ne fera point passagère.

K v.

COMEDIE ITALIENNE.

LE 28 Juillet, les Comédiens Italiens ont joué pour la première fois *la Bohémienne*, Comédie en deux Actes, en vers, traduite de la *Zingara*, intermede italien. Elle a eu un plein succès & le mérite. Elle est de M. Favart, si accoutumé à réussir, & cependant si modeste, qu'il donne le titre de traduction à un ouvrage qu'il s'est rendu propre par la précision & la variété qu'il y a mises, & par les beautés qu'il y a ajoutées. Comme la Bohémienne de l'Opéra-Comique a été discontinuée, nous ne parlerons que de celle-ci. On peut dire qu'elle est un digne pendant de *la Servante Maîtresse*; elle a même plus de gaieté, ce qui est un grand mérite au théâtre, ainsi que dans le monde. Mme Favart ne contribue pas peu à lui donner ce caractère. Elle rend la Bohémienne de façon à tourner la tête du public, comme celle de Calcante. Ce dernier personnage est très-bien représenté par M. Rochard. On ne peut pas mieux chanter les Ariettes, qu'il les chante du moins pour des oreilles françoises. M. Chanville concourt aussi à la réussite. On peut assurer qu'il joue l'ours avec grace, & qu'il fait joliment le diable.

La pièce a paru imprimée dès le premier jour, comme les paroles d'Opera, pour l'intelligence des airs; & se vend chez la veuve de *Lormel* & fils, rue du Foin; & chez *Prault* fils, quai de Conti. Le prix est de 24 sols.

Voici des vers à la louange de l'auteur.

A M. Favart sur la Bohémienne.

Air de son nouveau Vaudeville.

Ce n'est pas en Automne qu'on moissonne le plaisir.

Toujours dans la vérité,
Tantôt tu peins la tendresse,
Tantôt l'allégresse;
Chacun s'écrie, enchanté;
Ah! quelle aimable Bohémienne!
Que n'est-elle mienne!
Chantons l'œuvre & l'ouvrier,
Que tant de sel assaisonne.
C'est ainsi qu'on couronne,
Qui moissonne
Le Laurier.

Guerin.

Le peu d'espace qui nous reste, nous oblige à remettre l'extrait de cette Comédie au mois d'Octobre; ainsi que celui du prix de la Beauté, Drame de M. Mailhol.

OPERA COMIQUE.

LE 11 Août, l'Opera-Comique donna pour la première fois les *Réjouissances*
K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

Flamandes, baler nouveau, de la composition de M. Noverre, & qui forme un joli tableau de Teniers. On joua le même jour les *Amours de Nanterre*, de *Jerôme & Fanchonnette*, & le *Confident heureux*, pièce nouvelle en un acte de M. Vadé.

CONCERT SPIRITUEL.

LE 15 Août, jour de l'Assomption, le Concert fut aussi brillant que varié. Il commença par *Deus noster refugium*, motet à grand chœur, de M. Giraud. Ce morceau fut généralement applaudi & très bien exécuté. Mme Vestris de Giardini chanta un air italien qui fit un grand effet. MM. Héricourt freres, l'un âgé de treize ans, & l'autre de douze, exécuterent un concerto de flûtes, en jouant l'un & l'autre sur les deux instrumens à la fois. Mlle Sixte chanta avec succès *Quam Delecta*, petit motet nouveau, de M. Naudet. M. Doudou, dit le Bouteux, joua un concerto de violon, qui réunit tous les suffrages. Pour combler la satisfaction du public, Mlle Fel chanta *Exultate Deo*, petit motet, de M. le Chevalier Durbain; & le Concert finit par *Confitebor*, motet à grand chœur, de M. de Lalande.

ARTICLE SIXIEME.
NOUVELLES ÉTRANGERES.
DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE, le 6 Juillet.

ALI Pacha Ekim Oglou étant parti pour l'isle de Chypre, lieu de son exil, la galere sur laquelle il s'est embarqué, a été obligée de relâcher à l'isle de Scio. Il a demandé la permission d'y passer le tems du *Ramazan*, ou Carême des Mahométans, & le Grand Seigneur la lui a accordée. Sa Hauteffe a disposé du Gouvernement de la Morée en faveur de Mustapha Pacha, qui remplissoit avant Ali Pacha la dignité de Grand Visir. M. de Ludolf, chargé ici des affaires du Roi des Deux Siciles, vient d'apprendre que Sa Majesté Sicilienne l'a nommé son Envoyé extraordinaire, pour complimenter le Grand Seigneur sur son avènement au trône. Il est arrivé un courier du Ministre, qui est allé de la part de Sa Hauteffe à Petersbourg. Un vaisseau de guerre Vénitien, qui étoit ici depuis quelque tems, a remis à la voile pour retourner en Italie. Conséquemment aux ordres de l'Ambassadeur de Venise, il a pris sous son convoi tous les navires Hollandois qui ont voulu profiter de son escorte.

Il s'est élevé dans l'Eglise Grecque un grand différend. Un Prêtre ayant soutenu que le seul Baptême par immersion étoit valide, une partie du Clergé attaque cette proposition comme hérétique, & l'autre partie en embrasse la défense.

230 MERCURE DE FRANCE.

Les suites de cette opposition de sentimens sont allées si loin, qu'on a craint que la tranquillité de cette capitale n'en fût troublée. Pour prévenir cet inconvénient, le Grand Seigneur a ordonné, que tous les Evêques qui ne pensoient pas comme le Patriarche de Constantinople sur l'objet de la dispute, se retirassent dans leurs sièges respectifs.

D U N O R D.

DE PETERSBOURG, le 6 Juillet.

On enseigne actuellement au Régiment de Petersbourg un nouvel exercice, que l'Impératrice a résolu de prescrire à toute son infanterie. Sa Majesté Impériale se propose aussi d'en établir un nouveau pour la cavalerie.

DE STOCKHOLM, le 23 Juillet.

On procède dans toutes les provinces à l'élection des Députés qui doivent assister à la Diète générale.

DE COPENHAGUE, le 25 Juillet.

Jusqu'à présent, le Corps de la Marine n'avoit été composé que de trois Brigades. Le Roi vient d'en créer une quatrième, dont M. de Lurzow a été déclaré Commandant.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 12 Juillet.

Quelques-uns des païsans mutins, qu'on a relégués en Transilvanie, ont voulu de nouveau se révolter; mais la punition des plus coupables a fait rentrer les autres dans le devoir.

S E P T E M B R E. 1755. 231

Il s'est tenu la semaine dernière plusieurs conseils à Schonbrun. En conséquence des ordres de Sa Majesté, le corps d'artillerie formera bientôt un camp dans ce royaume, & le Feld-Maréchal Prince de Lichtenstein y sera exercer pendant deux mois les canoniers & les Bombardiers.

On a donné ordre que tous les Régimens fussent complets avant la fin de cette année. Le Feld-Maréchal Comte de Neuperg se dispose à reprendre la route de Luxembourg.

L'Impératrice Reine a nommé le Marquis Recalati, sénateur de Milan, à la place du Marquis Goldoni-Vidoni, qui après quarante ans de service a demandé la permission de se retirer, & à qui Sa Majesté a accordé une pension considérable.

On écrit de Moldavie que deux habitans d'un village voisin de Jassi, sont morts le mois dernier âgés l'un de cent douze ans, l'autre de cent trente-trois. Pendant la plus grande partie de leur vie, ils n'ont subsisté que du travail de leurs mains, & jamais ils n'ont bû que de l'eau. Ils ont conservé leurs forces jusqu'à la fin de leurs jours. Ces vieillards étoient parens.

D E B E R L I N , le premier Août.

Afin d'encourager les fabriques de Draps, établies en cette ville, le Roi a déclaré qu'il achèteroit ceux dont les Fabriquans ne trouveroient pas le débit.

Les Chanoines du Chapitre de Magdebourg ne seront pas seuls décorés d'une marque d'honneur, & Sa Majesté a jugé à propos que ceux de Havelberg jouissent de la même prérogative. Ceux-ci porteront une croix d'or, octogone, émaillée de pourpre, & surmontée d'une couronne. Sur cette

232 MERCURE DE FRANCE.

croix, d'un côté, la Vierge Marie est représentée, tenant l'Enfant Jesus dans ses bras. On voit au revers l'Aigle noir de Prusse, dont les serres sont armées d'un foudre. Le chiffre F. R. est placé dans les différens angles de la croix. Elle est attachée à un ruban blanc, bordé de pourpre.

DE MUNICH, le 16 Juillet

La célébration du mariage de la Princesse Marie se fit ici le 10 de ce mois avec la plus grande pompe. A six heures du soir, les Dames de la Cour se rendirent au Palais, où les Ministres d'Etat, les Chambellans & les Conseillers étoient assemblés. On alla sur les sept heures à la chapelle. L'Impératrice douairière & l'Electrice conduisirent la Princesse Marie, & l'Electeur épousa cette Princesse, au nom du Margrave de Bade-Baden. Le Cardinal de Bavière donna la Bénédiction Nuptiale. Ensuite ce Prince entonna le *Te Deum*, qui fut suivi d'une triple salve de l'artillerie des remparts. La Cour étant retournée dans les appartemens, l'Electeur ouvrit le bal avec la nouvelle Margrave. Au bal succéda un souper splendide, qui fut servi à une table de cent couverts. Avant-hier, l'Electrice & la Princesse Josephine accompagnèrent la Margrave à l'Abbaye de Eufstfeld. Ces Princeses y avoient été devancées par l'Electeur, & par l'Electeur de Cologne. Toute la Cour dîna dans cette Abbaye. Après le repas, la Margrave fit ses adieux à la Famille Electorale, & prit la route de Rastadt. Elle arriva le soir à Friedberg, où elle eut encore la satisfaction de voir les deux Electeurs, qui s'étoient fait un plaisir de la surprendre. A Augsbourg, elle a trouvé les Dames & les Officiers, que le Margrave a envoyés au

devant d'elle. Hier elle a couché à Harthausen , & elle doit arriver le 20 à sa nouvelle résidence. La Comtesse de Butler & les Comtesses de Fugger & de Schweindeck suivent cette Princesse , la première en qualité de Grande Maîtresse de sa Maison , les deux autres avec titre de Dames d'Honneur. La Princesse épouse du Prince Electoral de Saxe a envoyé à la Margrave plusieurs Services de Porcelaine de la Manufacture de Meissen.

ESPAGNE.

DE MADRID , le 22 Juillet.

Don Manuel Quintano Bonifaz , Archevêque Titulaire de Pharfale , ci-devant Administrateur de l'Archevêché de Toledé , a été nommé Inquisiteur Général d'Espagne , à la place de feu Don François Perez de Prado y Cuesta , Evêque de Teruel.

Don Etienne-Joseph d'Abaria , Président du Tribunal de la Contractation , a informé le Roi , que le 16 de ce mois les vaisseaux *le Condé* , *la Vigogne* , *le Diamant* , & *le saint Paschal* , étoient entrés dans la Baye de Cadix. Les trois premiers viennent de la Vera-Cruz , & le dernier de Cartagene. Ils ont apporté , tant en or qu'en argent monnoyé , la valeur de trois millions de piastres. Le Vaisseau *l'aimable Marie* , venant des Ports de Callao & de Valparaïso , est arrivé le 21 à la même Baye.

ITALIE.

DE NAPLES , le 17 Juillet.

On vient de trouver dans les ruines de l'ancienne Herculanium un Groupe de trois Statues , qui représentent des Satyres. Elles sont d'un Sculpteur Grec , & elles égalent tout ce que l'antiquité a produit de plus beau en ce genre.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 24 Juillet , le Marquis de Pont-S.-Pierre , aîné des trois branches de l'illustre maison de Roncherolles , premier Baron de Normandie , Lieutenant - Général des armées du Roy , a été reçu en la dignité de Conseiller d'honneur né au Parlement de Normandie. Ce Seigneur accompagné de la noblesse & du corps des Officiers de dragons du Régiment de la Reine , a fait son entrée au Palais , & après avoir prêté serment de fidélité en présence des Chambres assemblées , a pris séance avec tout l'éclat & la distinction possible. Cette prérogative dont jouit seule en Normandie l'ancienne maison de Roncherolles , a été confirmée en la personne de l'aîné des trois branches de cette famille par Lettres Patentes des Rois Henry III. Louis XIII. & Louis XIV. d'heureuse mémoire.

La nuit du 25 au 26 , le Duc de Mirepoix , ci-devant Ambassadeur extraordinaire du Roi en Angleterre , revint de Londres , suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Sa Majesté. Le lendemain , il fut présenté au Roy par le sieur Rouillé , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires Etrangères. Il eut ensuite l'honneur de rendre ses respects à la Reine & à Mesdames.

Le 6 Août , le Roi vint rendre à Madame la Dauphine une nouvelle visite ; & Sa Majesté , après avoir tiré dans la plaine de Saint Denis , fit l'honneur au Prince de Soubize de souper & de coucher dans sa maison de Saint-Ouen.

Le Samedi 9 d'Août 1755, la Cour étant à Compiègne ; Monseigneur le Dauphin & Madame Adelaïde pour marquer au sieur Levesque, Ecuyer, Conseiller du Roy, Président de l'élection, Maire & Lieutenant-Général de Police de la ville de Compiègne, & Subdélégué de l'Intendance de Paris, la satisfaction que mérite le zèle avec lequel il remplit tous les devoirs de ses différentes charges, particulièrement pendant les séjours de la Cour, lui ont fait l'honneur de tenir sur les fonts de Baptême, le fils dont Dame Magdeleine-Françoise Lejeune son épouse est accouchée il y a six mois, & qui a été lors ondoyé.

Monseigneur le Dauphin a été représenté par M. le Duc de Gesvres, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Chevalier de ses ordres, Gouverneur de la ville, prévôt & Vicomté de Paris & de la Province de l'Isle de France.

Madame Adelaïde a été représentée par Madame la Duchesse de Beauvilliers sa Dame d'honneur : l'enfant a été nommé Alexandre-Louis-Marie ; la cérémonie a été faite par le sieur Duquesnoy, Curé de la Paroisse ; le Corps de Ville y a assisté, & y a été conduit avec le pere, la mere & l'enfant dans les carrosses de M. le Duc de Gesvres, ainsi que Madame la Duchesse de Beauvilliers que M. le Duc de Gesvres alla prendre au Château ; ils trouverent à la porte de l'Eglise, sous les armes, les Gardes du Gouvernement & ceux de M. le Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Boulleinois, & Gouverneur de la ville de Compiègne ; les Trampettes des plaisirs s'y trouverent, ainsi que les violons & instrumens de la ville : après la cérémonie M. le Duc de Ges-

vres fit présent à la mere de l'enfant , d'une très-belle boîte d'or , de la part de Monseigneur le Dauphin.

Le Comte de Noailles , Grand d'Espagne de la Première Classe , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Chevalier de la Toison d'or , & de l'Ordre de Saint Louis , Bailli & Grand Croix de Malte, vient d'être nommé par le Roi , son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi de Sardaigne.

La distribution des Prix généraux de l'Université se fit le 4 de ce mois dans les Ecoles de Sorbonne , en la maniere accoutumée. Le Parlement y assista, Cette cérémonie fut précédée d'un Discours Latin , que prononça le sieur Bertinot , Professeur de Rhétorique au Collège de Lizieux. Le sieur Bille Rhétoricien du même collège , a remporté le premier prix. Il le reçut des mains du sieur de Maupeou , Premier Président. Les autres prix furent distribués par le sieur Dulaurent de la Barre , Recteur de l'Université.

La Comtesse d'Estrade ayant donné sa démission de la charge de Dame d'Atours de Madame Adélaïde , le Roi a disposé de cette charge en faveur de la Marquise de Civerac , une des Dames nommées pour accompagner cette Princesse.

Le 15 , fête de l'Assomption de la Sainte Vierge , la procession solennelle , qui se fait tous les ans à pareil jour , en exécution du vœu de Louis XIII , se fit avec les cérémonies ordinaires. L'abbé de Saint-Exupery , Doyen du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine , y officia. Le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes , & le Corps de Ville , y assisterent.

Le vaisseau *la Compagnie des Indes* est arrivé le 6 de ce mois à Belle-Isle , venant de Pondichery , & ayant à bord le sieur Godeheu.

A V I S.

L Le sieur Jacques Cottin & Compagnie, Marchand, rue Thibautaudé, donne avis au public, qu'il trouvera chez lui toutes sortes de toiles teintes à froid, avec réserves. Après une longue suite d'expériences on est enfin venu à bout de fixer sur la toile (malgré tous les blanchissages qu'on en peut faire) toute la fraîcheur & toute la variété des couleurs. Ce secret important & unique étoit réservé au sieur Cabanes Anglois, qui par ses rares talens a mérité l'approbation du Conseil. Le débit considérable qui se fait dans tout le Royaume de ces nouvelles toiles qui imitent parfaitement celles de la Chine & des Indes, est une preuve authentique de la solidité des couleurs que procure la teinture à froid, & le public ne peut qu'applaudir à une découverte qui lui est si avantageuse.

A U T R E.

L A veuve Simon Bailly continue à débiter les véritables savonnettes légères de pure crème de savon, & pain de pâte grasse pour les mains, dont elle a seule le secret. Comme plusieurs personnes se mêlent de les contrefaire, & les marquent comme elle, pour n'y pas être trompé, il faut s'adresser chez elle, rue Pavée S. Sauveur, au bout de celle du Petit-lion, à l'image S. Nicolas, une porte cochère, presque vis-à-vis la rue Françoisse; quartier de la Comédie Italienne.

Errata pour le Mercure d'Août.

PAGE 17, ligne 2. répodit Orphise, *lisez* répondit.

Pag. 115, lig. 12. on l'avoit recusé, *lis.* acusé.

Pag. 117, lig. 27. qu'on a cités, *lis.* qu'ils ont cités.

Pag. 142, lig. 24 Illiade, *lis.* Iliade.

Ibid, lig. 18. Proetus, *lis.* Jobate.

Ibid, lig. 18. tard, *lis.* fort.

Pag. 143, lig. 27. du Roi, *lis.* de Roi.

Pag. 144, lig. 27. le sixième chapitre de l'Iliade, *lis.* le sixième livre de l'Iliade.

Pag. 145, lig. 10. récompensant, *lis.* récompensent.

Pag. 146, lig. 4. conservée, *lis.* consacrée.

Pag. 222, lig. 11. le rôle d'Alzire, *lis.* d'Alzire.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Septembre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Août 1755.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSES.

Frances à Mademoiselle *** pages
Vers adressés à M. R. D. B. par une jeune De-

	239
meiselle , âgée de huit ans ,	8
Le Moi. Histoire très-ancienne ,	9
Vers à S. M. le Roi de Pologne , sur la statue du Roi de France qu'il a fait ériger à Nancy ,	12
Les souhaits , & la douce Vengeance ,	13
Vers à Mlle C. le jour de sa fête ,	14
Suite de l'estime de soi-même, ou l'art d'augmen- ter celle des autres , par M. de Bastide ,	15
Vers à Madame P . . .	36
Epître à M. P*** sur le choix des livres ,	37
Lettre à l'Auteur du Mercure ,	42
Comparaison d'Homere & de Virgile , par M. l'Abbé Trublet ,	52
Ode à la Vérité , par M. Poincnet ,	55
Les deux Fourneaux. Fable ,	58
Pensées diverses ,	61
Epître à M. Chevalier , premier Médecin de l'E- lectrice de Baviere ,	66
Bouquet présenté à M. de Monmartel ,	63
Mots des Enigmes & des Logogryphes du Merch- re d'Août ,	72
Enigmes & Logogryphes ,	73
Chanson ,	78

ART. II. NOUVELLES LITTERAIRES.

Suite de la Séance publique de l'Ac. de Nismes,	79
Extraits , précis , ou indications des livres nou- veaux ,	89

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Algèbre.</i> Solution du problème proposé dans le second volume du Mercure de Juin dernier : par M. Bezout , Maître de Mathématique ,	131
<i>Histoire.</i> Suite de l'histoire abrégée des guerres des Algériens avec les Hollandois ,	135

Abregé chronologique de l'histoire de la ville de Paris , 156

Jurispudence. Réflexions sur la maniere d'enseigner & d'étudier le Droit , 172

Histoire naturelle. Lettre à l'Auteur du Mercure sur les découvertes faites dans l'Artois , 184

Médecine. Réflexions sur la sixième observation que M. Darluc , Médecin de Callian , a fait insérer dans le Mercure , 187

Séance de l'Académie royale de Chirurgie , 191

ART. IV. BEAUX ARTS.

Peinture. 199

Gravure. 202

Architecture. Suite des Mémoires d'une Société de gens de Lettres publiés en l'année 2355 , 204

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française , 223

Comédie Italienne , 226

Vers à M. Favart , 227

Opéra comique , *ibid.*

Concert spirituel , 228

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères , 229

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c. 235

La Chanson notée doit regarder la page 78.

De l'Imprimerie de Ch. A. JOMBERT,



32101 080219130

